



En surchauffe, la Méditerranée se tropicalise

► Avec 26,04 °C, la mer a atteint, le 30 juin, la température de surface la plus chaude jamais enregistrée pour un mois de juin

► Des pointes avoisinant, voire dépassant, les 30 °C ont été enregistrées autour de la Côte d'Azur, de la Corse et des Baléares

► « Exceptionnel », « inédit », « effrayant », les chercheurs ne savent plus quel qualificatif utiliser pour caractériser ce phénomène

► Liée au réchauffement climatique, cette « tropicalisation » accélérée de la Grande Bleue a des conséquences redoutables. Elle pourrait conduire à des hécatombes d'espèces

PAGES 13 ET 14



A Barcelone (Espagne), le 2 juillet. NACHO DOCE/REUTERS

Travailler par 36 °C : récits d'un « enfer »

Aide-soignante dans un Ehpad, menuisier, cuisinier... des dizaines de salariés exposés à la canicule précoce de ce début d'été témoignent de leurs conditions de travail

PAGE 15 ET IDÉES PAGE 28

A Paris, deux constructions exemplaires

Des projets à vocation sociale, situés dans des quartiers populaires de la capitale, se révèlent, par bien des aspects, vertueux sur le plan environnemental. Visite guidée

PAGE 23

Parlement européen Le RN menacé par une nouvelle affaire de détournements financiers

UN RAPPORT encore confidentiel de la direction générale des finances du Parlement européen accuse le groupe parlementaire Identité et démocratie, qui rassemble une dizaine de partis d'extrême droite – dont le RN –

lors de la dernière mandature (2019-2024), de détournement d'argent public pour un montant d'au moins 4,33 millions d'euros. Ce document de 31 pages, révélé par *Le Monde* et d'autres médias européens, est contesté par l'an-

cien secrétaire général du groupe, qui dénonce des « allégations incorrectes ». Parmi les bénéficiaires de ces pratiques, on trouve des anciens du GUD et certaines associations.

PAGES 8-9

Budget

La Cour des comptes alerte le gouvernement

« Le report des efforts n'est plus possible », martèle l'institution indépendante, chiffres inquiétants à l'appui

PAGE 7

Ukraine Trump interrompt la livraison du parapluie antimissile

AFIN de « donner la priorité aux intérêts américains », Washington a décidé, mercredi 2 juillet, d'une « pause » dans la livraison de systèmes antiaériens cruciaux pour faire face à la pluie de missiles et de drones lancés quotidienne-

ment par la Russie contre l'Ukraine. Cette annonce a immédiatement fait réagir Moscou : « Moins il y a d'armes fournies à l'Ukraine, plus la fin de l'opération spéciale est proche. »

PAGE 4

Gaza

La guerre perpétuelle, vue de l'hôpital Nasser

PAGE 2

Commerce

La croissance mondiale à la merci de Donald Trump

PAGES 16-17

Prisons

Une proposition de loi contre la surpopulation carcérale à l'étude

PAGE 10

VU PAR EMANUELE DEL ROSSO (ITALIE)

CARTOONING FOR PEACE



« Le Monde » et la photographie, l'essor décisif de l'image

Il a fallu des décennies de luttes internes et de mutations technologiques pour que la photo s'impose dans notre journal

PAGES 20-22

M
ÉDITORIAL
VIOLENCES
SCOLAIRES :
RENFORCER LE
CONTRÔLE DE L'ÉTAT
PAGE 30

WHAT TIME IS IT THERE? **

LONGINES SPIRIT
ZULU TIME 1925

Elegance is an attitude
LONGINES

LONGINES BOUTIQUES
16 Rue du Faubourg Saint-Honoré • 75008 Paris
3 rue de Sèvres • 75006 Paris

*L'élégance est une attitude **Quelle heure est-il là-bas?

Gaza : la guerre vue de l’hôpital Nasser

Manquant de tout, les soignants du grand établissement du sud de l’enclave racontent leur quotidien

Des dizaines de blessés gisant au sol dans des mares de sang ; des corps inanimés ou agités de soubresauts ; des soignants peinant à circuler au milieu de ce chaos. Ces images parviennent quasi quotidiennement de l’enceinte de l’hôpital Nasser, à Khan Younès, dans le sud de la bande de Gaza. Depuis plusieurs semaines, les distributions d’aide alimentaire gérées par l’organisation privée américaine Gaza Humanitarian Foundation sont devenues un piège mortel pour les civils, et un flux continu de blessés déferle sur le plus grand centre médical encore opérationnel dans le Sud, où la majorité de la population gazaouie est désormais concentrée, déplacée de force par l’armée israélienne.

Il est 20 heures, lundi 30 juin, et le docteur Mohammed Sakr, directeur des soins infirmiers du complexe médical historique fondé en 1960, n’a pas quitté son poste depuis plus de 18 heures. « Je vis quasiment ici désormais », lâche-t-il au téléphone, le ton amer mais déterminé. Les autorités israéliennes interdisent l’accès de l’enclave à la presse internationale depuis le début de la guerre, déclenchée après l’attaque d’Israël le 7 octobre 2023 par le Hamas. A la tête de 800 soignants, il coordonne les opérations dans un contexte de guerre qui dure depuis 21 mois. « Quand il y a un afflux massif de blessés, comme en ce moment, si je ne suis pas là, on perd le contrôle. Ma famille me manque, mais je suis obligé de me sacrifier pour mes concitoyens. » Père de cinq enfants, il a déjà été déplacé trois fois, ses domiciles successifs ayant été bombardés.

Experts en chirurgie de guerre
Ciblé à plusieurs reprises, l’hôpital Nasser a été assiégé, en janvier et février 2024, lors d’un assaut spectaculaire de l’armée israélienne, condamné par plusieurs organisations humanitaires. Aujourd’hui, il est complètement isolé, situé en « zone rouge », officiellement évacuée par ordre de l’armée depuis début juin. Les opérations militaires s’y intensifient, rendant l’accès à l’hôpital de plus en plus compliqué, avec le risque imminent que l’établissement devienne inopérant. « Ce serait une catastrophe. Un million de personnes dépendent actuellement de Nasser depuis la destruction des grands établissements du sud. Les hôpitaux de campagne ne peuvent pas prendre en charge les cas lourds », alerte le docteur Ahmed Al-Farra, chef du service pédiatrie et maternité, également par téléphone. Les blessés arrivent dans

un état critique. Les secours n’ayant pas accès aux zones de distribution d’aide, les patients sont souvent transportés sur des charrettes ou portés à dos d’homme, perdant beaucoup de sang pendant le trajet. « La plupart ont été atteints à la poitrine, à la tête, à l’abdomen ou aux jambes. Ils nécessitent des transfusions, mais comme nous n’avons aucune réserve, nous demandons à leurs proches de donner leur sang immédiatement. Or, la plupart sont carencés à cause de la malnutrition », confie un responsable des urgences, sous couvert de l’anonymat.

L’hôpital Nasser manque de tout en raison du blocus imposé par les autorités israéliennes depuis le 2 mars, qui empêche l’entrée de toute aide, y compris du matériel médical. Les capacités d’accueil de l’hôpital sont saturées, contraignant les soignants à prendre des décisions extrêmes. « Faute de place, je dois parfois envoyer des blessés dans le coffre d’une voiture vers un hôpital de terrain, sans assistance. Je les aligne les uns à côté

« Un million de personnes dépendent de Nasser depuis la destruction des grands hôpitaux du Sud »

DOCTEUR AHMED AL-FARRA
chef du service pédiatrie et maternité

des autres, parfois je les empile quand il y en a trop. C’est inhumain », raconte le docteur Sakr, hanté par ces scènes. « L’autre jour, on a reçu 250 blessés en 40 minutes. Alors on trie. En soins intensifs, on retire les équipements aux patients qui ont le moins de chances de s’en sortir, pour les attribuer à d’autres. Chaque jour, je prends ce genre de décision. Ce n’est pas la faute des médecins palestiniens, mais de la communauté internationale qui n’impose pas l’ouverture des routes

d’évacuation pour les patients », ajoute l’urgentiste.

A l’hôpital, l’improvisation est devenue la règle. Faute de gaze, les pansements ne sont changés que tous les deux ou trois jours, au risque d’infection. Des assiettes remplacent parfois les poches pour recueillir l’urine. « Les Israéliens refusent de nous laisser accéder à notre matériel encore disponible dans les hôpitaux détruits. On est en train d’épuiser nos stocks », déplore Amy Low responsable des activités médicales de MSF dans le sud de Gaza.

En orthopédie, le service le plus sollicité, les équipes font face à une avalanche de fractures ouvertes et de traumatismes complexes provoqués par des tirs ou des explosions. Seules les chirurgies primaires sont encore pratiquées. Les patients sont ensuite rapidement renvoyés chez eux sous tente, sans suivi, avec les risques d’infection que cela comporte. Les interventions comme les greffes osseuses ou les reconstructions complexes, ont été aban-

données. « On n’a même pas de tiges, ni de vis. Des patients qui auraient pu remarquer deviennent dépendants », déplore le docteur Mahmoud Abou Chehade, chef du service, lui-même emprisonné durant onze mois pendant et après le siège de l’hôpital.

La maternité, n’est pas non plus épargnée. Ses salles d’opération ont été partiellement réquisitionnées pour la traumatologie, contraignant à évacuer certaines femmes pour qu’elles accouchent ailleurs. En pédiatrie, le docteur Al-Farra voit ressurgir des maladies disparues : rachitisme, scorbut, béri-béri. Le lait infantile pour les nourrissons et prématurés est quasi introuvable et vendu à des prix exorbitants. « Tous les jours, on voit dix nouveaux cas sévères de malnutrition. On n’a pas la capacité de les hospitaliser. Le docteur Ayman Abou Ter, notre collègue spécialisé en nutrition, qui assurait ces consultations, a été tué avec toute sa famille le 26 juin. »

L’insécurité est une menace constante pour les soignants.

Plus de 1580 membres du personnel médical ont été tués, selon les autorités locales et 360 sont détenus en Israël. Mercredi 3 juillet, le docteur Marwan Al-Sultan, directeur de l’hôpital indonésien de Gaza et éminent cardiologue, a été tué avec plusieurs membres de sa famille dans une frappe israélienne sur son domicile. Il était l’un des derniers spécialistes de sa discipline encore présents dans la bande de Gaza. Sa mort porte un coup à un système de santé exsangue et régulièrement pris pour cible par l’armée israélienne, qui estime que les hôpitaux seraient utilisés par le Hamas à des fins militaires. Dix-sept des 36 hôpitaux de l’enclave restent partiellement fonctionnels.

Pris en étai

Le danger est d’autant plus grand pour les équipes exténuées de l’hôpital Nasser, pris en étai. Ces dernières semaines, les Nations unies et Médecins sans frontières ont multiplié les appels à la protection de ce complexe médical vital. « Les lois internationales devraient nous permettre de faire notre travail. Pourquoi sommes-nous pris dans ce conflit ? » s’indigne le docteur Sakr, qui confie recourir aux antipsychotiques pour tenir.

La détresse du personnel médical est aussi alimentée par le climat de chaos et d’insécurité qui règne dans l’enclave. Le 26 juin, des dizaines d’hommes armés appartenant à des clans gazaouis ont mené une incursion dans l’hôpital dans le cadre d’un règlement de compte sur fond de pillages de l’aide, saccageant l’entrée des urgences et tirant des rafales de kalachnikov. La direction de l’hôpital s’indigne de l’absence totale de forces de sécurité pour protéger soignants et patients.

Mais pour le docteur Al-Farra, fermer l’hôpital est impensable. « On manque de tout, on est épuisés, mais on continue. Mais nous voulons que le monde se souvienne que deux millions de personnes vivent ici, des êtres humains qui ont droit à la vie. Nous demandons notre droit fondamental à vivre. » ■

MARIE JO SADER

Un rapport de l’ONU accuse des entreprises étrangères de « complicité »

DANS UN DOCUMENT rendu public lundi 30 juin, et qui devait être présenté jeudi au Conseil des droits de l’homme de l’ONU, la rapporteuse spéciale des Nations unies pour les territoires palestiniens occupés, Francesca Albanese met en cause une quarantaine d’entreprises et d’acteurs financiers étrangers, qu’elle accuse d’être impliqués dans la « campagne militaire qui a pulvérisé Gaza et déplacé le plus grand nombre de Palestiniens en Cisjordanie depuis 1967 [date du début de l’occupation par Israël des territoires palestiniens]. »

Intitulé « De l’économie d’occupation à l’économie de génocide », le rapport est fondé sur le postulat selon lequel la destruction quasi totale de l’enclave n’a pas été seulement permise par des gouvernements qui « se dérobent à leurs obligations », mais aussi par tout un environnement économique. Plus de 56 000 Palestiniens ont été tués à Gaza par l’armée israélienne depuis octobre 2023, selon les chiffres du ministère de la santé de Gaza, jugés fiables par les Nations unies. Plus

de 90 % des habitations ont été détruites ou endommagées, selon l’ONU.

Au premier rang des accusés figurent des fabricants d’armes, principalement américains, comme le constructeur d’avions de chasse Lockheed Martin. Ainsi, « depuis octobre 2023, les F-35 et les F-16 ont joué un rôle essentiel. » Aux côtés de ces marchands d’armes, des géants de la tech américains, comme Palantir Technologies, IBM ou Microsoft Azure, sont mis en cause pour avoir participé à la surveillance des Palestiniens ou à l’établissement de banques de cibles grâce à l’intelligence artificielle.

Calculs cyniques

Au-delà de potentielles motivations idéologiques, les « complicités » d’entreprises reposent, selon Francesca Albanese, sur des calculs cyniques : l’appât du gain et l’utilisation des territoires palestiniens comme « terrain d’expérimentation » de nouvelles armes et technologies.

Des sociétés d’autres secteurs (énergie, agroalimentaire...) sont mises en cause

pour leur responsabilité supposée à Gaza ou en Cisjordanie occupée. La banque française BNP Paribas est ainsi dénoncée pour avoir garanti en 2024 des bons du Trésor israélien, « principale source de financement du budget de l’Etat israélien », qui ont « joué un rôle crucial dans le financement de l’assaut en cours contre Gaza. »

La BNP Paribas est d’ailleurs visée par une assignation devant le tribunal judiciaire de Paris, déposée par l’Association des juristes pour le respect du droit international pour « manquement à son devoir de vigilance ». En réponse à cette procédure, elle avait déclaré n’être « en aucune manière impliquée dans les terribles conflits au Moyen-Orient ».

Diverses entreprises épinglées dans l’enquête de la rapporteuse spéciale des Nations unies figuraient déjà dans la base de données du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l’homme pour des activités liées aux colonies juives en Cisjordanie, illégales d’après le droit international. Si l’étranglement de Gaza, promis par l’ancien ministre de la

défense israélien Yoav Gallant dès les premiers jours de la guerre lancée en riposte à l’attaque du Hamas du 7 octobre 2023, a été si rapide, c’est parce que l’économie palestinienne a été depuis longtemps rendue « captive » et ses infrastructures ont été placées sous « dépendance » de l’Etat hébreu, souligne l’autrice.

Sans surprise, la mission d’Israël à Genève, où siège le Conseil des droits de l’homme, a disséqué « l’anatomie » dans un rapport paru en mars 2024. Les accusations formulées dans le rapport pourraient ouvrir la voie à des actions en justice pour complicité dans l’écrasement de Gaza, une tactique qui se développe aussi bien en France qu’à l’international. ■

LAURE STEPHAN
(BEYROUTH, CORRESPONDANCE)

— INNOVATION MONDIALE —

TORDJMAN

Metal.

Côté paumelles (gonds)

16 points de fermeture

Résistance maximale obtenue: **14**

Classement de 1 à 14

Porte blindée Newporte Home

Elle intègre 4 brevets
et 5 modèles déposés

Côté serrure

**5 ou 7 points
de fermeture**

Résistance
à l'effraction
Maximale Certifiée

A2P BP3



Isolation thermique
 $U_d=1,40 \text{ W/m}^2 \text{ K}^{(1)}$



Isolation phonique
40 dB (RW)



Résistance Air / Eau / Vent
AEV : A* 4 / E* 3B / V* C3



Choix très important de moulures



Modèle déposé



(1) Ambiance extérieure / $U_d=1,80 \text{ W/m}^2 \text{ K}$

Ces nouvelles paumelles/gonds (modèle déposé) équipent les NEWPORTE Home et RMETIC Home et progressivement équiperont la majorité de nos portes

www.tordjmanmetal.fr

En Ukraine, la réinsertion par le sport des mutilés

Equipés de prothèses dernier cri, les blessés de guerre participent à de multiples compétitions

REPORTAGE

LVIV (UKRAINE) - envoyée spéciale

Un spectateur frappe contre sa main droite le crochet-pince en métal fixé sur son bras gauche; un autre tape du pied sur le gazon synthétique posé en plein air. «Applaudissez les participants!», encourage l'animatrice chargée de chauffer l'assistance de ce rendez-vous sportif un peu particulier. Avant elle, une chanteuse surmaquillée, a entonné l'hymne ukrainien. «Allez, encouragez-les!», poursuit dans le micro la voix de kermesse, tandis que s'avancent les concurrents des épreuves spécialement réservées à ceux qui, depuis 2022, ont perdu un bras, une jambe. Parfois, les deux. Ou les quatre.

Ce 28 juin, au pied du centre de rééducation d'Halychyna, qui accueille des blessés de guerre à une trentaine de kilomètres de Lviv, à l'extrême-ouest de l'Ukraine, se tient la 19^e édition des Games of Heroes, compétition sportive réservée aux vétérans du conflit en cours. «Ukraine, sainte mère des héros, viens avec la tempête des vents du Caucase, avec le murmure des ruisseaux des Carpates...» Un papier est distribué à ceux qui ne connaîtraient pas cette prière à la patrie par cœur. Pour éviter toute panique, les organisateurs précisent que le drone qui tourne au-dessus de l'assistance est celui de l'association. Il filme le parcours de minitriathlon, les épreuves d'haltères, de corde à sauter...

«Un signal à la société»

Une cinquantaine d'anciens combattants concourent ce samedi, chacun dans une ou plusieurs catégories: amputés des membres supérieurs, inférieurs... Devant des juges en blanc, un jeune participant sans jambes remporte le concours de pompes au sol. «On l'applaudit!», réclame l'animatrice pendant que la sono crache des tubes américains: *Don't Stop me Now* ou *We Are the Champions* de Queen, AC/DC...

Bras arrachés, jambes coupées... En 2024, l'Ukraine estimait à au moins 60 000 les amputations pratiquées depuis l'offensive russe de 2022 – un chiffre officiel qui date déjà d'un an. Nouveauté: alors que deux tiers d'entre elles, durant la guerre du Donbass, concernaient les membres inférieurs, l'irruption des drones dans la guerre cause désormais des dommages sur l'ensemble du corps. Dans les rues de Lviv, qui accueille les deux principaux centres de soins post-traumatiques du pays

(Unbroken, Superhumans), le nombre de mutilés saute au visage. Jamais le continent européen n'a connu un phénomène d'une telle ampleur depuis 1945. Comme un retour, pour l'imaginaire collectif français, des «gueules cassées» de 14-18 – mais très différemment.

Car, en Ukraine, les prothèses désormais se montrent. «Depuis 2022, le regard sur nous a changé», confirme Andriy Skorohid, lieutenant-colonel au 222^e bataillon d'infanterie, blessé en 2015 dans la région de Donetsk en marchant sur une mine. En cet été 2025, on les porte avec un short ou un jean roulé au genou, sans chercher à cacher ces appareils lourds de 8 kilos et d'un coût de 70 000 euros à 90 000 euros.

«C'est devenu à la fois un signal à la société, une façon de dire: «Attention, mon équilibre est fragile», et celui d'une volonté de reconnaissance», note Ioulia Shukan, directrice d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, qui

travaille sur la répercussion de la guerre sur les corps.

Aujourd'hui, les prothésistes ne cherchent plus à imiter les membres arrachés: l'appareillage exhibe son dernier cri technologique. Signe d'apprivoisement, de plus en plus de patients customisent d'ailleurs leurs prothèses. «Pendant la guerre du Donbass, c'était le camouflage qui était à la mode. Aujourd'hui, certains y accrochent des ours en peluche», raconte notre lieutenant-colonel du 222^e bataillon, et les plus jeunes postent sur TikTok les doudous qui décorent leurs jambes de fer.

Venu de Kiev, Gennadiy Oudovenko, 52 ans, grand gaillard souriant, ex-sergent des forces spéciales chargé de la diversion et du sabotage sur la ligne de front avant de perdre sa jambe lors de la contre-offensive autour de Zaporijia fin juillet 2023, concourt avec un mollet noir décoré de caractères chinois orange, un clin d'œil au kung-fu, «le symbole du printemps permanent», dit-il. On peut voir

Les organisateurs des compétitions sportives tentent d'en faire une manifestation de résistance

dans cette compétition aussi déroutante que bouleversante une métaphore de l'Ukraine amputée de ses territoires et meurtrie à jamais dans son paysage et sa chair. Les organisateurs tentent d'en faire tout autre chose: une manifestation de résistance.

«Nous ne cherchons pas seulement la réadaptation physique, mais le rétablissement psychologique», dit Uriy Kozlovsky, président de cette association née en 2015 à l'initiative d'un civil de Kharkiv. Notre projet veut aider les anciens combattants à reprendre confiance en eux et cherche à favoriser la réin-

sertion sociale: retrouver un emploi, renouer avec sa famille...»

Ex-garde-frontière, blessé aux deux jambes par une mine en 2016 près de Donetsk et amputé d'un pied, le président de Games of Heroes s'était réengagé dans l'armée. Beaucoup de vétérans amputés repartent ainsi au combat. Le long du terrain ont été affichés en grand les portraits de cinq soldats ayant participé aux premiers «jeux» et morts sur le front depuis. Dès cette rencontre achevée, le lieutenant-colonel Skorohid a prévu de reprendre la route «dans le Sud, près de Mykolaïv», où sa brigade est basée. Il y «organise les assauts» et «sort même pour des opérations difficiles».

En attendant la remise des prix, l'homme à la prothèse aux signes chinois attrape son téléphone pour dire à «Bourreau», surnom donné à son coach de Kiev, qu'il a «tout donné». On l'aperçoit pleurer à la vue des lauréats appelés sur l'estrade les uns après les autres. «Il faut montrer à tout le monde

que la guerre fait beaucoup de blessés», insiste, dans un joli sourire, Serhiy (qui n'a pas souhaité donner son nom de famille comme les personnes citées par leur prénom), cheveux blonds sagement peignés. Ce jeune homme de 38 ans originaire de Novovolynsk, près de la frontière polonaise, a été blessé en mai 2022 près de Kharkiv: «Une balle est entrée entre les plaques de mon gilet pare-balles et a touché ma moelle épinière.» Il vient ce samedi d'être sacré champion de course en chaise roulante.

«Briser ces tabous»

Seule une trentaine de patients du centre de réhabilitation où se déroule la compétition sont venus assister à ces mini-jeux paralympiques – moins d'un sur cinq. Restés couchés sur leur lit, beaucoup en veulent à la terre entière, l'un au président de l'Ukraine bien trop optimiste en 2022, l'autre à tel bataillon qui les a envoyés imprudemment au front comme de la chair à canon... «C'est difficile à regarder, tous ces amputés comme moi», confesse Guennadi, 54 ans, un métallo unijambiste originaire de Kramatorsk et blessé le 13 octobre 2024, à côté de Pokrovs. «Je ne savais pas qu'il y avait un sniper derrière moi et j'ai été touché. Mon amputation est très haute, ma prothèse me fait mal, alors je suis venu comme ça, sans jambe.» Pour lui, l'armée, c'est fini. Et, à l'entendre, la vie un peu, aussi.

Voilà pourquoi Uriy Kozlovsky, le président de Games of Heroes, espère le voir rejoindre une future compétition et tente de l'enrôler avec ses copains d'infortune dans sa petite famille des mutilés. «Rencontrer d'autres vétérans amputés m'a moi-même sauvé», dit-il. Au micro, il explique: «Il y a dix ans, il y avait peu de gens avec des prothèses. Il a fallu improviser, on envoyait nos blessés lourds vers l'Angleterre, les Etats-Unis. Progressivement, on fait en Ukraine beaucoup de progrès technologiques.»

Uriy Kozlovsky a en tête les sinistres photos de ces vétérans soviétiques, des hommes-troncs qu'on ne «sortait» de leurs appartements sans ascenseur que le 9-Mai, pour l'anniversaire de la victoire de l'Union soviétique sur l'Allemagne nazie, et qu'on «posait» au milieu de la cérémonie pour mieux les cacher après. Effacée, la guerre. Il faut briser ces tabous d'un autre siècle, dit le pilier de l'association, montrer ces blessés pour qui la vie doit continuer.» Les gagnants de son rendez-vous repartent avec une boîte à outils, le cadeau de l'un des sponsors. ■

ARIANE CHEMIN

Le parapluie antimissile américain pour Kiev mis sur pause

La décision de Donald Trump met à mal la défense ukrainienne et place les Européens face à leurs responsabilités

Le ciel de l'Ukraine s'est nettement assombri, mercredi 2 juillet, à l'annonce d'une «pause» dans la livraison de systèmes antiaériens américains cruciaux pour faire face à la pluie de missiles et de drones lancés quotidiennement par la Russie. Après avoir fait planer le doute lors du sommet de l'OTAN, les 24 et 25 juin à La Haye (Pays-Bas), Donald Trump a mis à exécution sa menace pour «donner la priorité aux intérêts américains», selon la porte-parole adjointe de la Maison Blanche, Anna Kelly.

Cette décision, soutenue par le sous-secrétaire à la défense, Elbridge Colby, fervent défenseur du pivot américain vers l'Asie et très influent au Pentagone, a été avalisée, mercredi, par le secrétaire à la défense, Pete Hegseth. Elle prévoit une suspension de la livraison à

l'Ukraine de missiles antimissiles Patriot, mais aussi d'obus d'artillerie de 155 mm, de missiles sol-sol GMLRS, de missiles antichars Hellfire, de missiles sol-air Stinger et de missiles air-air pour les avions F-16. La Russie s'est aussitôt réjouie. «D'après ce que nous comprenons, cette décision a été motivée par (...) un manque d'armes dans les entrepôts. Mais, quoi qu'il en soit, moins il y a d'armes fournies à l'Ukraine, plus la fin de l'opération militaire spéciale est proche», a déclaré le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov.

Pendant les trois premières années de la guerre, les Etats-Unis étaient le principal fournisseur de matériel militaire à l'Ukraine. Depuis avril, l'aide militaire européenne a dépassé pour la première fois celle des Etats-Unis, avec une contribution cumulée

de 72 milliards d'euros, contre 65 milliards d'euros pour les Etats-Unis, selon les données de l'Institut de Kiel pour l'économie mondiale, un groupe de réflexion installé en Allemagne. Mais ces chiffres n'empêchent pas Kiev de se retrouver face à d'importants trous capacitaires.

Coup de semonce

«Soit les Européens réagissent, soit cela va mal se terminer pour l'Ukraine, donc pour les Européens», prédit Léo Péria-Peigné, chercheur à l'Institut français des relations internationales. Cet arrêt des livraisons américaines est toutefois moins violent que s'il avait eu lieu il y a deux ans, car l'Ukraine a depuis développé toute une industrie d'armement. Mais cela va être très difficile quand même. Et ce, même si les Américains restent,

pour l'instant, en soutien dans le domaine du renseignement.»

La décision américaine n'est pas qu'un coup de pression sur Kiev. C'est aussi un coup de semonce adressé aux Européens et à leurs capacités ou non à prendre le relais de Washington. Aujourd'hui, seuls deux systèmes de défense sol-air, sur les huit dont dispose l'Ukraine, sont de fabrication européenne. Il s'agit de deux SAMP/T, construits par la France et l'Italie, utilisés en Ukraine depuis 2023. Or, à ce stade, la France comme l'Italie n'ont pas la capacité de céder d'autres systèmes, dont le cycle de fabrication et de mise en service prend de trois à quatre ans pour un système complet.

Face à la hausse des menaces et la perspective de devoir aider l'Ukraine dans la durée, plusieurs projets de production de missiles

Patriot sous licence, en Europe, ont été lancés depuis 2024. Mais les délais apparaissent incompatibles avec la pression mise sur Kiev par Washington. Une nouvelle usine, basée à Schrobenhausen, dans le sud de l'Allemagne, a commencé à sortir de terre, dans le cadre d'une joint-venture entre l'américain Raytheon et la branche allemande du missilier MBDA. Ce site devrait être en mesure de livrer 1 000 Patriots aux alliés ayant donné leurs stocks à Kiev (Allemagne, Pays-Bas, Roumanie et Espagne), mais pas avant 2027.

Début mai, le géant allemand Rheinmetall et l'américain Lockheed Martin ont, eux, annoncé avoir signé un mémorandum pour la construction d'un autre site, toujours en Allemagne, pour la production de missiles Patriot de dernière génération (type

PAC-3), de missiles à longue portée de type ATACMS, de missiles antichars à guidage laser, comme le Hellfire, de roquettes GMLRS ou de missiles air-sol JAGM. Mais ce «centre de compétence» ne sera opérationnel au mieux que d'ici à la mi-2026, selon les éléments communiqués par les deux industriels. Bien tard pour l'Ukraine.

Si les alliés se sont mis d'accord, lors du sommet de l'OTAN à La Haye, pour augmenter à hauteur de 5 % de leur produit intérieur brut leurs dépenses de défense et de sécurité d'ici à 2035, la mise en œuvre de cet effort, destiné à développer une forme d'autonomie stratégique, demeure dépendante d'un calendrier décorrélié des urgences du front ukrainien. ■

EMMANUEL GRYSZPAN
ET ÉLISE VINCENT

En Serbie, le mouvement anticorruption se radicalise

Face au durcissement du pouvoir, les manifestants étudiants appellent à une « grève générale » et à la « désobéissance civile »

Vienne - correspondant régional

Après avoir bloqué sans succès, depuis plus de six mois, toutes les universités de Serbie, le vaste mouvement anticorruption étudiant qui secoue ce pays des Balkans est à un tournant. Face à un pouvoir qui refuse d'écouter leurs revendications et multiplie les arrestations, les étudiants ont appelé, lundi 30 juin, les Serbes à basculer dans la « grève générale » et la « désobéissance civile », en organisant notamment des actions de blocage d'axes routiers à travers tout ce pays de 6,6 millions d'habitants.

« Le gouvernement illégitime, dirigé par le tyran [le président] Aleksandar Vucic, a révélé son vrai visage par une répression sans précédent et une brutalité policière extrême contre son propre peuple », ont estimé les étudiants sur Instagram, le principal moyen de communication de ce mouvement sans leader, au lendemain d'une nouvelle manifestation monstre. Samedi 28 juin, la journée de mobilisation, qui a réuni près de 140 000 personnes, s'est terminée pour la première fois par des affrontements entre des manifestants et la police.

En amont et en aval, la police serbe a arrêté des dizaines d'étudiants pour des motifs variés, tandis que M. Vucic, un nationaliste qui reste proche de Moscou, ne cesse de les accuser de vouloir mener une « révolution de couleur », en référence aux soulève-

ments qui ont fait chuter les pouvoirs prorusses en Géorgie ou en Ukraine dans les années 2000. La contestation étudiante est partie de l'effondrement, en novembre 2024, de l'auvent de la gare fraîchement rénovée de Novi Sad, deuxième ville de Serbie. La responsabilité de ce drame qui a causé 16 morts est attribuée par les étudiants à la corruption endémique qui sévit dans ce pays officiellement candidat à l'adhésion à l'Union européenne (UE).

Evolution nationaliste

Après avoir demandé pendant des mois de façon pacifique la transparence sur les causes de cet accident et la mise en cause des éventuels responsables, les étudiants ont fini par basculer, en mai, sur des revendications plus politiques, en réclamant l'organisation d'élections législatives anticipées. Au pouvoir depuis 2014, successivement comme premier ministre puis président, M. Vucic rejette fermement cette éventualité. « Son message est seulement de dire que les étudiants préparent un coup d'Etat. Nous faisons face à une répression de plus en plus forte avec le risque d'un basculement dans une situation à la biélorusse », s'inquiète Radovan Kupres, de l'ONG de surveillance électorale CRTA.

Lundi, le ministre des affaires étrangères russe, Sergueï Lavrov, a d'ailleurs affirmé son soutien à M. Vucic, en appelant les étudiants à l'« apaisement » et en disant « espérer que les pays occidentaux s'abstiendront cette

La journée de mobilisation du 28 juin s'est terminée pour la première fois par des affrontements avec la police

fois-ci de mener une révolution de couleur ». Connu pour jouer plusieurs cartes diplomatiques en même temps, M. Vucic entretient aussi de très bonnes relations avec les dirigeants occidentaux, à commencer par Emmanuel Macron, ce qui lui a permis de s'éviter jusqu'ici toute critique de la diplomatie française pour ses dérivés autoritaires, au grand regret des milieux pro-européens.

Ce climat géopolitique compliqué pèse aussi sur les étudiants, qui, jusqu'ici, défendaient plutôt des valeurs associées à l'UE, comme l'Etat de droit et la lutte contre la corruption, mais qui affichent de plus en plus ouvertement des valeurs nationalistes. Lors de la manifestation de samedi, sur scène, se sont succédés plusieurs orateurs appelant à défendre la souveraineté serbe sur le Kosovo, un sujet totalement absent jusqu'ici des revendications étudiantes.

Même si les nationalistes sont présents depuis le début dans les cortèges en brandissant des sym-

boles contre l'indépendance du Kosovo et parfois prorusses, c'était la première fois qu'ils ont été autorisés à s'exprimer sur scène. Cette évolution suscite un certain malaise au sein des cercles plus pro-européens et libéraux. « Ils essayent peut-être de battre Vucic avec ses propres armes, mais beaucoup de mes amis sont en colère et se sentent trahis », estime ainsi Aleksej Kisjuhas, professeur de sociologie à la faculté de philosophie de Novi Sad, qui continue toutefois de soutenir le mouvement.

« Au sein des étudiants, il y a une aile plus à droite et une aile plus à gauche qui alternent aux avant-postes, il ne faut pas y accorder trop d'attention », défend aussi Dejan Bursac, politiste à l'université de Belgrade. Ce grand écart idéologique pourrait rapidement se révéler insurmontable si les étudiants devaient monter une liste unique pour d'éventuelles élections législatives anticipées, comme ils ont promis de le faire.

Mardi 1^{er} juillet, leur appel à la grève générale n'a d'ailleurs pas vraiment été entendu, avec très peu de décrochages signalés alors que les syndicats serbes restent proches du pouvoir. Dans les grandes villes, des citoyens mécontents occupent matin et soir les grands axes de circulation en improvisant des barricades avec des conteneurs à poubelles et en jouant au chat et à la souris avec la police. ■

JEAN-BAPTISTE CHASTAND

La condamnation partielle de P. Diddy, un revers pour MeToo

Le magnat du rap a été reconnu non coupable de trafic sexuel

San Francisco - correspondante

Revers pour le mouvement MeToo. Malgré les images de violence et les témoignages de cruauté, le magnat du rap Sean Combs, dit P. Diddy, a été acquitté, mercredi 2 juillet, par un tribunal fédéral de New York des charges de trafic sexuel portées contre lui par le procureur de Manhattan sur la foi du témoignage de deux de ses anciennes compagnes, dont la chanteuse Casandra Ventura.

Le puissant producteur, dont les fêtes étaient courues dans le monde du spectacle, de New York à Hollywood, a aussi échappé à l'accusation la plus lourde, celle d'association de malfaiteurs, qui aurait pu lui valoir la prison à vie. Il n'a été condamné que pour deux des cinq chefs d'accusation, concernant le transport de personnes en vue de prostitution.

La chute de « Diddy » avait fasciné le milieu du divertissement, tétanisé comme l'avait été dix ans plus tôt le monde du cinéma et de la politique par celle du producteur de cinéma Harvey Weinstein, autre familier des tapis rouges. Avant la lecture du verdict, le rappeur s'est tourné vers sa famille, dont son fils, King, et sa mère, Janice, assis au premier rang, et les a invités à prier. Il a exprimé son soulagement d'un geste des mains jointes en direction du ciel – et du juge Arun Subramanian. « Ce jury a rendu sa vie à M. Combs », s'est félicité Marc Agnifilo, le chef de l'équipe de ses huit avocats.

« Bravoure des survivantes »

La « victoire » du rappeur, selon l'expression de l'avocat, a été atténuée en fin d'après-midi lorsque le juge a refusé sa demande de remise en liberté sous caution. La défense avait demandé que Sean Combs puisse attendre le prononcé de la peine dans l'une de ses résidences, sous des conditions sévères, notamment de contrôle d'abus de drogue, plutôt qu'au Metropolitan Detention Center de Brooklyn, où il est incarcéré depuis dix mois. Le ministère public s'y est opposé. Le magistrat a fixé au 3 octobre la date butoir pour le prononcé de la peine. Le fondateur du label Bad Boy Records risque vingt ans de prison.

Le procès de Sean Combs, 55 ans, impliqué dans plusieurs affaires ayant accompagné l'ascension du rap sans jamais avoir été condamné, avait commencé le 5 mai. Pendant trente-cinq jours, les jurés ont entendu des récits d'orgies, appelées « freak-offs » par les intéressés, décrivant un système de perversion sexuelle très organisé. Le magnat du rap aimait à recruter des hommes prostitués pour les jeter en pâture à « ses » femmes, parfois droguées, badigeonnées d'huile pour bébé, contraintes de participer aux séances qu'il se complaisait à filmer, autant par voyeurisme que pour forcer ensuite les acteurs au silence.

Selon l'accusation, tout son entourage participait à la mise en œuvre de ses perversions, mais il est le seul à avoir été poursuivi pour racket, ce que la défense n'a

Sean Combs aimait à recruter des hommes prostitués pour les jeter en pâture à « ses » femmes, parfois droguées

pas manqué de souligner. Nombre d'analystes reprochent au procureur fédéral d'avoir « surchargé » son dossier, en invoquant la loi de 1970 « sur les organisations influencées par le racket et la corruption » (dite RICO) – une stratégie utilisée pour faire tomber des entreprises criminelles telles que la Mafia – sans citer des témoins.

Le jury a été sensible à l'argument de la défense, selon laquelle la relation abusive qu'avait entretenue la star du rap avec les deux plaignantes ne pouvait suffire à une condamnation pénale. « Cassie » Ventura avait été la compagne de Diddy pendant dix ans, de 2007 – alors qu'elle avait 19 ans et lui près de 40 – à 2018. Il avait contribué à son lancement dans le R'n'B et lui avait procuré une dizaine de contrats sous son label. Après l'avoir quitté, elle a déposé une plainte au civil qui s'est soldée par un règlement de 30 millions de dollars (25 millions d'euros) en sa faveur. « Jane », la seconde, dont le nom n'a pas été révélé, est restée la compagne du producteur pendant trois ans.

Bien qu'une vidéo tournée à l'Hôtel InterContinental de Los Angeles, en mars 2016, témoigne d'une violence effrayante contre Cassie, alors qu'elle essaie de s'échapper d'un « freak-off », le tabassage ne fait pas partie des motifs de poursuites contre le rappeur. « Il n'est pas accusé de violence conjugale », a souligné l'avocat. S'il l'avait été, il aurait plaidé coupable. Les organisations de lutte contre les violences sexuelles se sont déclarées déçues par le verdict. « C'est un réquisitoire contre une culture où le fait de ne pas croire les femmes et les victimes d'agressions sexuelles demeure endémique », a estimé Arisha Hatch, de l'association UltraViolet. D'autres ont rendu hommage, comme Fatima Goss Graves, du National Women's Law Center, à « la bravoure extraordinaire » des « survivantes qui ont choisi de témoigner » malgré l'horreur d'avoir à détailler les faits pendant le contre-interrogatoire.

Gloria Allred, avocate spécialisée dans la défense des victimes d'abus sexuels, a préféré ne pas commenter le verdict, sachant qu'elle représente plusieurs victimes de Sean Combs dans des poursuites civiles. « Les gens disent que MeToo est mort, ça n'est pas du tout mon ressenti, a-t-elle réagi sur CNN. Il n'y a pas que les poursuites criminelles. Il y a aussi les procès civils et de nombreux règlements confidentiels. De nombreuses femmes surmontent leur peur. A la fin du processus, elles en sortent plus fortes. » ■

CORINE LESNES

Tensions d'ampleur inédite entre la Russie et l'Azerbaïdjan, qui cherche à s'affirmer

Le pays du Caucase ne supporte plus l'arrogance de l'ancienne puissance tutélaire

Les régimes autoritaires peinent à résoudre pacifiquement leurs différends, surtout lorsque les dynamiques géopolitiques modifient le rapport de force. La vacillante relation russo-azerbaïdjanaïse en est un exemple flagrant.

Vendredi 27 juin, à Iekaterinbourg, dans l'Oural, la police locale russe mène une rafle brutale au sein de la diaspora azerbaïdjanaïse, qui compte entre un et deux millions d'individus en Russie. Cinquante personnes sont embarquées pour des interrogatoires liés à d'anciennes affaires de meurtres et d'enlèvements remontant à la période 2001-2011. Deux frères, Hussein et Ziyaddine Safarov, décèdent d'« insuffisance cardiaque » durant leur interrogatoire, selon le comité d'enquête. Des images, diffusées par les médias russes, de six hommes traduits devant un tribunal, dont l'un a le visage entièrement tuméfié, ne laissent pas de doute sur les méthodes de la police russe.

Dimanche 29 juin, le ministère azerbaïdjanais des affaires étrangères réagit en convoquant l'ambassadeur de Russie, lui signifiant sa « protestation ferme » à propos de la rafle d'Iekaterinbourg. Dans la foulée, Bakou annonce l'annulation de tous les événements culturels organisés avec des institutions russes, publiques ou privées. Des produits alimentaires russes sont déclarés « impropres à la consommation » et démonstrativement détruits. Cette dernière mesure est un copié-collé de ce que Moscou a

fait subir, en 2006, à ses anciens satellites géorgien et moldave, quand ces derniers ont eu l'audace de réorienter leur politique étrangère vers l'Union européenne.

Lundi 30 juin, la température continue de monter. La police azerbaïdjanaïse procède à une perquisition dans les bureaux de l'agence de propagande russe Sputnik à Bakou. Les médias azerbaïdjanaïses, forcés de suivre la ligne officielle, présentent Sputnik comme un « nid d'espions » et affirment que ses employés sont des « agents du FSB », le service de sécurité russe.

Humiliation publique

Mardi 1^{er} juillet, Bakou provoque une nouvelle escalade en diffusant les images d'une humiliation publique infligée à une dizaine de ressortissants russes, mesure inédite dans les ex-républiques soviétiques du Caucase et d'Asie centrale. Les Russes interpellés, deux employés de Sputnik et d'autres présentés comme des « spécialistes des technologies de l'information », défilent devant la caméra, forcés de marcher en canard, plaqués au sol, ou se déplaçant péniblement, maintenus pliés en deux par des policiers masqués et lourdement armés. Le visage de presque toutes les personnes arrêtées est tuméfié, afin de montrer que les méthodes employées par les policiers azerbaïdjanaïses s'alignent sur celles des policiers russes d'Iekaterinbourg.

L'agacement des autorités russes se fait alors sentir. L'ambassa-

teur azerbaïdjanais à Moscou est à son tour convoqué au ministère des affaires étrangères pour recevoir une « note de protestation » liée « aux actes inamicaux de Bakou » et aux « mesures intentionnelles visant à défaire les relations bilatérales ». Le Kremlin dit « espérer » la libération prochaine des employés de Sputnik, dont l'incarcération est l'effet d'une « réaction émotionnelle exagérée ».

L'ire de Bakou envers Moscou avait éclaté une première fois en décembre 2024, après que la défense antiaérienne russe avait par erreur (le prenant pour un drone ukrainien) tiré un missile sur un avion de ligne azerbaïdjanais audessus de Grozny, en Tchétchénie. Gravement endommagé, l'appareil avait fini par s'écraser une heure plus tard au Kazakhstan, faisant 38 morts et 29 blessés.

La Russie n'ayant ni reconnu sa responsabilité ni prononcé d'excuse publique, le chef d'Etat azerbaïdjanais, Ilham Aliiev (au pouvoir depuis 2003), avait laissé éclater sa frustration dans les médias. Dans un geste de défiance, il a annulé sa participation à la parade militaire du 9 mai sur la place Rouge, où de nombreux chefs d'Etat alliés de Moscou entouraient Vladimir Poutine.

Pour ce dernier, présenter des excuses au dirigeant d'un pays encore considéré par beaucoup de Russes comme une ancienne province est impensable. De ce fait, « Moscou se montre incapable de se dépêtrer de cette situation,

provoquée par des policiers ignorant des enjeux de politique étrangère. Amadouer Aliiev en posant la première pierre [en mars] d'un monument à la gloire de son père [l'ancien président Heydar Aliiev] n'a pas fonctionné », remarque Kirill Krivosheev, expert russe du Caucase. Car Ilham Aliiev gagne à se montrer intraitable. « Sa capacité de défendre ses ressortissants humiliés et discriminés par la police russe plaît aux musulmans d'Asie centrale et d'ailleurs, dont les dirigeants sont trop faibles face à Poutine », poursuit l'expert.

Leila Alieva, chercheuse associée à l'université d'Oxford, pense à contrario que Moscou a provoqué ce regain de tension « en attaquant ces ressortissants, qui sont vulnérables face aux policiers russes, afin de réaffirmer son influence sur Bakou. En réalité, la Russie souffre d'un sentiment d'insécurité face à la dérive de ses anciens vassaux vers la Turquie, l'Europe et les Etats-Unis, alors qu'Aliiev travaille à se rapprocher de Donald Trump. Nous assistons à un rééquilibrage des forces dans le Caucase, avec un Azerbaïdjan et une Arménie qui négocient désormais en direct, sans le truchement de Moscou ».

L'attaque contre la diaspora azerbaïdjanaïse pourrait accélérer cette perte d'influence, car à Bakou le débat est désormais lancé sur l'éventuelle rupture des liens culturels et la fin de l'enseignement russe, jusqu'ici prisé par l'élite azerbaïdjanaïse. ■

EMMANUEL GRYNSPAN

IRAN
Les Français détenus inculpés d'espionnage

Les Français Cécile Kohler et Jacques Paris, détenus en Iran depuis plus de trois ans, sont inculpés pour « espionnage pour le Mossad », le service de renseignement extérieur israélien, pour « complot

pour renverser le régime » et « corruption sur terre ». « Tout ce qu'on sait, c'est qu'ils ont vu un juge qui a confirmé ces trois chefs d'inculpation », a déclaré la sœur de Cécile, Noémie Kohler. Chacun de ces trois chefs d'inculpation est passible de la peine de mort. – (AFP)

En 2005, le poison de la mémoire coloniale

FRANCE-ALGÉRIE : LA FABRIQUE DES CRISES **4/4** La loi imposant de mettre en avant, dans les programmes scolaires, le « rôle positif » de la colonisation a sapé des années de progrès

Certaines crises, dans la tumultueuse histoire des relations franco-algériennes, surviennent dans un contexte lourd de menaces et semblent, sinon inéluctables, du moins parfaitement prévisibles. D'autres apparaissent comme un coup de tonnerre dans un ciel serein, et ne sont pas forcément les plus simples à dénouer. Celle qui s'est ouverte entre Paris et Alger autour de l'adoption de la loi du 23 février 2005, portant « *reconnaissance de la nation et contribution nationale en faveur des Français rapatriés* », appartient de toute évidence à la seconde catégorie. Car c'est de façon très détournée, presque à la sauvette, que sont apparues, au détour d'un amendement présenté par le député Christian Vanneste (Union pour un mouvement populaire, UMP), le 11 juin 2004, et devenu l'article 4 du texte, ces deux phrases : « *Les programmes de recherche universitaire accordent à l'histoire de la présence française outre-mer, notamment en Afrique du Nord, la place qu'elle mérite. Les programmes scolaires reconnaissent en particulier le rôle positif de la présence française outre-mer, notamment en Afrique du Nord, et accordent à l'histoire et aux sacrifices des combattants de l'armée française issus de ces territoires la place éminente à laquelle ils ont droit.* » Assez pour raviver entre les deux pays les plaies de la période coloniale, et remettre en cause les acquis d'années de travail de rapprochement des mémoires.

Vote « par inadvertance »
Entre Paris et Alger, le XXI^e siècle avait pourtant bien commencé. Depuis l'arrivée au pouvoir d'Abdelaziz Bouteflika, en 1999, la terrible parenthèse des « années noires » s'est refermée et les cours du gaz et du pétrole ont remonté, ce qui a donné un peu d'air au gouvernement algérien. Côté français, l'heure est à la réconciliation et aux mains tendues. Le 1^{er} décembre 2001, quelques jours après des inondations meurtrières, le président Jacques Chirac se rend dans le quartier algérois de Bab El-Oued pour témoigner de la solidarité de la France, et y rencontre une impressionnante ferveur populaire. Alors que la France avait pris la tête, aux Nations unies, des opposants à la seconde guerre du Golfe, cette visite d'Etat en Algérie, du 2 au 4 mars 2003, est un succès retentissant. Lors de ce séjour savamment chorégraphié, le premier de ce type depuis 1962, le chef de l'Etat n'avait pas lésiné sur les symboles, allant jusqu'à restituer à son homologue le sceau du dey d'Alger, qui avait été remis en juillet 1830 au maréchal de Bourmont, commandant les forces françaises, comme un geste supplémentaire de réconciliation. Les deux présidents sont de la même génération et s'apprécient,

Au Mémorial du martyr, lors de la première visite en Algérie d'Emmanuel Macron, à Alger, le 6 décembre 2017.
OLIVIER LABAN-MATTEI/
MYOP POUR
« LE MONDE »

un traité d'amitié est en préparation et doit aboutir d'ici à la fin de l'année 2005... Les relations entre les deux pays sont au beau fixe. Du reste, le jour du vote définitif de ce texte, personne ne semble avoir eu conscience de ce qui se passait. Le 10 février 2005, à 15 heures, les discussions commencent. Les articles sur lesquels des amendements sont proposés sont discutés, et rejetés les uns après les autres, dans un climat apaisé et plutôt consensuel. Le fameux amendement devenu l'article 4, alinéa 2 ? Il ne figure pas sur le compte rendu des débats. Et pour cause : ayant été accepté dans les mêmes termes par les deux Chambres lors de la première lecture, il est considéré comme adopté. Le vote, donc, se déroule sans anicroche. Le piège s'est refermé. Il faudra une bonne année à l'Elysée pour s'en dépêtrer. Comment expliquer une telle cécité initiale ? « *Au départ, ce projet de loi est censé être une loi technique de réparation financière. L'attention des parlementaires était tellement focalisée sur les enjeux de revalorisation des pensions qu'ils n'ont pas fait attention aux problèmes posés par cet amendement en particulier* », explique l'historien Romain Bertrand, auteur d'un ouvrage sur ce sujet (*Mémoires d'empire. La controverse autour du « fait colonial »*, Croquant, 2006). Quelque temps après, au plus fort de la polémique, le président de l'Assemblée, Jean-Louis Debré, confiera au Monde : « *C'est le genre même d'amendement qui apparaît anodin à tout le monde, sauf à celui qui en est l'auteur* », tandis que l'alors premier secrétaire du PS, François Hollande, ne pourra que constater, au moment de justifier l'apathie des députés socialistes, que ce texte a été voté « *par inadvertance* ». Dans le jargon parlementaire, on appelle cela un « cheval de Troie » et force est de constater que la manœuvre a réussi.

France-Algérie: retour sur une relation particulière

De l'indépendance, en 1962, à la récente affaire Boualem Sansal, les rapports franco-algériens sont scandés de crises multiformes, qui disent à la fois la proximité, l'intensité des liens entre les deux pays et la profondeur des blessures du passé. Le Monde retrace, à travers une série d'articles, quatre moments de tension extrême.

Dans les jours suivant la promulgation du texte, un vif mouvement de protestation s'ébauche

Dans les jours suivant la promulgation du texte, un vif mouvement de protestation s'ébauche tout d'abord dans le milieu des historiens. Le 25 mars 2005, une pétition intitulée « Colonisation : non à l'enseignement d'une histoire officielle » est publiée dans Le Monde. Elle recueillera environ 1 000 signatures. Outre la position de principe des chercheurs et des enseignants attachés à leur liberté académique, les signataires du texte dénoncent les arrière-pensées de ses promoteurs. « *Cette loi apparaît comme un règlement de comptes, c'est une instrumentalisation et une exploitation du passé* », dénonce un de ses signataires, l'historien Claude Liauzu (1940-2007), lors d'une conférence de presse organisée par plusieurs associations, le 13 avril 2005. Avant de se faire accusateur : « *Derrière cet article 4, il y a un groupe d'activistes qui a réussi à imposer son point de vue sur la guerre d'Algérie. On trouve des relents des activistes de cette guerre et un parfum de l'Organisation armée secrète (OAS).* » L'attaque est frontale et, face à cela, les gouvernements successifs (Jean-Pierre Raffarin cède la place à Dominique de Villepin en juin) tentent dans un premier temps de faire le dos rond. Mais la polémique sort vite du monde universitaire pour gagner le champ politique, puis celui de la diplomatie. Car, à Alger, l'adoption de ce texte et surtout le refus gouvernemental de reculer sont lus comme un retour en arrière, et les réactions courroucées se multiplient. Le 29 juin, dans un discours prononcé à Tlemcen, le président algérien, Abdelaziz Bouteflika, se fait particulièrement virulent : « *Difficile de ne pas être révolté par la loi votée par le Parlement français, (...) qui représente une cécité mentale confinant au négation-*

nisme et au révisionnisme », lance-t-il, rappelant qu'à ses yeux, le colonialisme représente « *un des plus grands crimes contre l'humanité que l'histoire ait connus* ». Puis il menace : « *Si notre pays était prêt à signer avec l'Etat français un traité de paix et d'amitié sur la base de l'égalité des nations et de la complémentarité de nos intérêts, il ne saurait en aucun cas cautionner, même par son silence, une prétendue mission civilisatrice* » du colonialisme. Assurant qu'« *il faudra du temps, (...) des générations sans doute, pour que la société française se réconcilie avec sa propre histoire et apprenne à respecter les civilisations des autres peuples* », il souligne également que « *pour la société algérienne, la colonisation française a été massivement une entreprise de dé-civilisation* ».

« Repentance systématique »
Mais la contestation ne s'arrête pas là. Tandis que les universitaires et les chercheurs continuent à alerter l'opinion sur les dangers d'une écriture de l'histoire par les responsables politiques, et réaffirment la dangerosité des lois mémorielles et l'autonomie de la recherche historique, les collectifs ultramarins s'en prennent eux aussi à ce texte, considérant qu'il bafoue la mémoire de l'ensemble des victimes du colonialisme français, à commencer par celle des descendants d'esclaves des Antilles et de La Réunion. Face à cette conjonction de protestations, et alors que la gauche, réveillée de sa torpeur, réclame désormais la suppression de l'article 4, le gouvernement est réduit à l'impuissance. En effet, Jacques Chirac se trouve à la fin de son deuxième mandat et le groupe majoritaire à l'Assemblée, l'UMP, lui échappe de plus en plus, au profit de son ministre de l'intérieur, un certain Nicolas Sarkozy, qui ne fait pas mystère de son désir de le remplacer au plus vite à la magistrature suprême.

Dans ce conflit sourd qui déchire la majorité de droite, l'article 4 devient vite un marqueur. « *On est en plein milieu d'une guerre idéologique entre chiraquiens et sarkozystes. Or Chirac a été, et c'est son originalité, un président qui est allé assez loin dans la reconnaissance des fautes de l'Etat français, notamment à travers le*

discours du Vél' d'Hiv ou la reconnaissance des massacres de Madagascar en 1947... Pour les sarkozystes, soutenir l'amendement, c'est aller contre cette vision-là », analyse Romain Bertrand. Avec le recul, souligne-t-il, il apparaît clairement que cette controverse est l'un des moments où, à droite, « *le verrou de l'alliance avec les nostalgiques de l'Algérie française, voire de l'OAS, saute* », ouvrant la porte à des recompositions qui sont encore à l'œuvre aujourd'hui. Ces dynamiques, d'ailleurs, ont une forte dimension locale. Il n'est pas neutre de remarquer que dans la controverse, beaucoup des avocats les plus résolus de l'article 4 sont des élus de départements méditerranéens (Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône, Hérault) comptant, parmi leurs électeurs, nombre de rapatriés d'Algérie. Décidé à employer la voie parlementaire, le PS présente, le 29 novembre, une proposition de loi visant à abroger l'article 4 ; cette initiative s'oppose à une fin de non-recevoir du groupe UMP, qui refuse de se déjuger. Mais la tension ne descend pas. Le 2 décembre, les cérémonies entourant le bicentenaire de la victoire de Napoléon à Austerlitz se déroulent en catimini, hors de la présence du président et du premier ministre, en raison de la dénonciation, par plusieurs collectifs, de l'absence de reconnaissance officielle du crime qu'a été le rétablissement de l'esclavage par le premier consul en 1802... Quelques jours plus tard, alors que le ministre de l'intérieur, Nicolas Sarkozy, est annoncé en Martinique, où il doit retrouver le grand poète de la négritude Aimé Césaire, celui-ci annonce son refus de le rencontrer, affirmant : « *Je ne saurais paraître me rallier à l'esprit et à la lettre de la loi du 23 février 2005.* » Sur l'île, le

« Difficile de ne pas être révolté par [cette] loi qui représente une cécité mentale »

ABDELAZIZ BOUTEFLIKA
président algérien

climat est tel que le ministre doit renoncer à sa visite. Initialement destinée à reconnaître les souffrances passées des harkis et les douleurs des rapatriés d'Algérie, la loi est devenue un symbole, le point vers lequel convergent toutes les revendications mémorielles en même temps que l'abcès de fixation de toutes les souffrances postcoloniales. Dans un but d'apaisement, le président Jacques Chirac annonce le 9 décembre 2005 qu'il va confier à Jean-Louis Debré une « *mission pluraliste pour évaluer l'action du Parlement dans les domaines de la mémoire et de l'histoire* », cherchant à la fois à revenir sur cet article sans désavouer l'institution parlementaire. L'heure est venue de trouver une sortie de crise. Le 25 janvier 2006, Matignon demande au Conseil constitutionnel de constater le caractère réglementaire du fameux article 4 – en clair, de constater que celui-ci n'avait rien à faire dans une loi –, une analyse que le Conseil a validée quelques jours plus tard. Il ne reste plus qu'à abroger le texte par un simple décret, ce qui est fait le 15 février 2006. La polémique peut enfin se calmer, mais, à droite, la querelle n'est pas éteinte pour autant. Le 11 décembre 2005, deux mois plus tôt, dans une tribune publiée dans Le Journal du dimanche, le ministre de l'intérieur, Nicolas Sarkozy, avait pris acte de la volonté présidentielle de mettre un terme à la polémique, et plaide pour « *la réconciliation de chacun avec notre histoire commune* ». Mais, quelques lignes plus loin, il pointe « *chez certains individus et parfois même au sein de l'Etat (...) une tendance irrépressible à la repentance systématique* ». Le mot « *repentance* » est lâché. Il deviendra vite l'étendard de tous les contempteurs du travail de mémoire. Quant au fameux traité d'amitié franco-algérien, censé permettre d'aller au bout d'un processus de réconciliation historique entre les deux pays sur le modèle du traité de l'Elysée, en 1963, qui avait matérialisé la réconciliation franco-allemande... vingt ans après l'affaire de l'article 4, il reste perdu dans les limbes. ■

JÉRÔME GAUTHERET

FIN

Budget : l'alerte de la Cour des comptes

L'institution exhorte le gouvernement à ne plus reporter les « efforts » pour réduire le déficit public

Face à la dette, ce n'est vraiment pas le moment de flancher. Tel est, en résumé, l'encouragement adressé avec vigueur par la Cour des comptes à François Bayrou, dans un rapport publié mercredi 2 juillet. « *Le report des efforts n'est plus possible* », y martèle l'institution présidée par Pierre Moscovici, chiffres inquiétants à l'appui. Ce message de fermeté intervient au moment des grands arbitrages sur le prochain budget. Le premier ministre doit présenter le 15 juillet un grand plan de redressement des finances publiques. Mais il n'a rien dévoilé de ses intentions, et le doute s'instille. Il n'est plus question du référendum sur le sujet qu'il avait évoqué le 3 mai dans *Le Journal du dimanche* et qui devait donner de la puissance à son projet. « *Par l'ampleur qui doit être la sienne* », ce plan « *ne peut réussir si le peuple français ne le soutient pas* », affirmait-il alors. Les réticences d'Emmanuel Macron semblaient avoir eu raison de cette hypothèse. De même, la méthode américaine du « budget base zéro » sur laquelle misait M. Bayrou pour reconstruire le budget à partir des seules missions prioritaires, n'a pas produit les résultats escomptés. Après de premiers envois sans intérêt, les ministres ont livré à Bercy des demandes qui, cumulées, aboutissaient à plus de 38 milliards d'euros de dépenses... en plus, l'inverse exact du but visé.

Surtout, la fragmentation de l'Assemblée risque, comme pour le budget 2025, d'empêcher toute réforme de structure dégageant des économies pérennes, et de déboucher sur un projet minimaliste. Une « année blanche », par exemple, c'est-à-dire un gel d'une partie des dépenses et des seuils fiscaux à leur niveau de l'année précédente. Les ministres Eric Lombard et Amélie de Montchalin, qui recevaient les groupes parlementaires à Bercy à partir de mercredi pour préparer le budget 2026, auront vite un aperçu des propositions et des « lignes rouges » de chacun. Un budget ramené au plus petit dénominateur commun susceptible d'éviter la censure ? C'est tout l'inverse qu'il faut viser, selon la Cour. Après le Covid-19 et le « quoi qu'il en coûte », la France n'a que trop tardé à resserrer les cordons de la bourse. Deux années de déra-

page du déficit, en 2023 et 2024, « *ont conduit à doubler les efforts d'ajustement nécessaires* » pour ramener le déficit public à moins de 3 % du produit intérieur brut (PIB), le seuil maximal prévu par les traités européens et celui à partir duquel il est possible de baisser le déficit, notent les magistrats.

« Risque d'emballement »
Repousser encore « *l'effort considérable* » prévu dès 2026 n'est pas une option, alerte le rapport : « *Toute année perdue supplémentaire, en prolongeant la hausse de l'endettement, impliquerait des efforts futurs plus importants et plus douloureux – particulièrement en cas de nouveau choc macroéconomique –, voire exposerait le pays, en*

« Toute année perdue supplémentaire impliquerait, selon la Cour, des efforts futurs plus douloureux »

cas de défiance soudaine de ses créanciers, à devoir procéder dans l'urgence à des ajustements brutaux et préjudiciables au potentiel de croissance et à la cohésion sociale. » Les experts de la Cour ne cachent pas leur inquiétude. D'abord pour 2025. Le gouvernement a

promis de ramener le déficit de 5,8 % à 5,4 % du PIB en un an, mais « *des risques importants entourent ce premier jalon* », soulignent-ils : la croissance fléchit sur fond de menace de guerre commerciale, et l'effort de réduction du déficit repose exclusivement sur des hausses d'impôt « *dont près de la moitié sont annoncées comme temporaires et au produit incertain* ». Bercy a déjà discrètement ramené de 2 milliards à 1,4 milliard d'euros le rendement attendu de la taxe sur les hauts revenus « *pour tenir compte de comportements d'optimisation* » des ultrariches.

Surtout, la marche suivante s'annonce particulièrement « *exigeante* » : cantonner le déficit à 4,6 % du PIB en 2026, l'objectif offi-

ciel, représente un effort massif, et « *aucune piste significative n'est pour l'instant esquissée* » pour l'atteindre, note sobrement le rapport. Aucune non plus pour ramener le déficit à moins de 3 % en 2029. Ni, a fortiori, pour présenter ensuite un budget en excédent (hors charge de la dette), un impératif pourtant, selon la Cour, si la France veut alléger la charge de sa dette. Après avoir doublé entre 2020 et 2024, celle-ci « *devrait devenir le premier poste de dépense de l'Etat d'ici la fin de la décennie* ».

Au cas où M. Bayrou n'aurait pas saisi le message, la Cour fournit les résultats de cinq scénarios qu'elle a testés. Au lieu de prendre pour acquis les promesses de l'exécutif et les prévisions de Bercy, elle a si-

mulé ce qui se produirait si la croissance était percutée par une crise mondiale, ou si une partie seulement des économies annoncées était au rendez-vous. Dans ces hypothèses, jugées vraisemblables au regard des expériences passées, le déficit demeurerait entre 3,6 % et 6,6 % du PIB en 2029, soit bien au-dessus de la cible des 3 %, et la dette publique continuerait à grimper « *avec, à la clé, un risque d'emballement* ». Dans la pire des projections, la dette, qui représente aujourd'hui 114 % du PIB, pourrait, au lieu de redescendre, s'envoler à plus de 130 % en 2029, et... 270 % en 2050. Bref, une situation hors de contrôle, et horriblement coûteuse pour l'Etat. ■

DENIS COSNARD



Le premier ministre, François Bayrou, entouré de membres de son gouvernement, à l'Assemblée nationale, à Paris, le 1^{er} juillet. JULIEN MUGUET POUR « LE MONDE »

La chasse au gaspillage s'annonce bien moins fructueuse qu'espéré

Faire le ménage au sein des agences de l'Etat permettrait d'économiser seulement 550 millions d'euros, selon un rapport du Sénat

Voici François Bayrou prévenu. La chasse aux « comités Théodule » (désignant des instances jugées inutiles) qu'il a lancée pour lutter contre une « *bureaucratie* » jugée « *incroyablement lourde* » risque de rapporter beaucoup moins que ce qu'il espérait. C'est ce qui ressort du rapport publié jeudi 3 juillet par la commission d'enquête du Sénat sur les missions des agences, opérateurs et organismes consultatifs de l'Etat.

« *Plus de 1000 agences, organes ou opérateurs exercent l'action publique* » sans contrôle démocratique réel, avait affirmé le premier ministre dans son discours de politique générale, le 14 janvier, parlant d'« *un labyrinthe dont un pays rigoureux peut difficilement se satisfaire* ». Dans la foulée, la ministre des comptes publics, Amélie de Montchalin, avait affirmé son intention de supprimer, de fusionner ou de réintégrer dans les ministères un tiers des agences et des opérateurs de l'Etat

(hors universités), pour gagner 2 milliards à 3 milliards d'euros entre deux et trois ans.

Al'issue de cinq mois de travail, la commission d'enquête constituée à l'initiative des Républicains (LR) ne valide absolument pas ces chiffres. Selon son président, le sénateur (Parti communiste français) du Val-d'Oise Pierre Barros, et sa rapporteuse, Christine Lavarde (LR, Hauts-de-Seine), une rationalisation des agences et opérateurs de l'Etat est souhaitable, mais l'économie à en attendre ne dépasse pas 550 millions d'euros, soit quatre à cinq fois moins que ce qui était avancé. Un correctif d'autant plus marquant qu'il vient d'une commission transpartisane, et d'une sénatrice qui soutient l'exécutif.

Une liste délicate à établir
« *Ce qui nous a frappés en premier lieu, c'est à quel point l'Etat connaît mal toutes ces structures*, relate Christine Lavarde. *Il est aveugle ! On se trouve face à un empilement d'instances aux statuts hétérocli-*

tes : établissements publics administratifs, établissements publics à caractère scientifique ou culturel, établissements publics industriels et commerciaux, associations... Elles dépendent souvent de plusieurs ministères à la fois. Certaines ont quatre ou cinq tutelles. » Leur liste même est délicate à établir. Le cercle le plus restreint est formé des 24 autorités indépendantes créées par la loi, dont l'Agence française de lutte contre le dopage, l'Autorité des marchés financiers ou la Commission de régulation de l'énergie. Leurs missions sont plutôt bien définies, et leurs moyens inférieurs à 500 millions d'euros.

Un rapport officiel répertorie aussi 317 commissions et instances consultatives ou délibératives placées auprès du premier ministre ou des ministres, comme le Conseil d'orientation des retraites, le Conseil d'analyse économique, ou le Conseil consultatif de l'île de La Passion-Clipperton (Pacifique). Leurs budgets dépassent rarement le million d'euros. Il y a peu à

gratter ici. Supprimer 20 % de ces instances ferait économiser 10 millions d'euros, selon le Sénat.

Les budgets plus massifs sont ceux des 434 opérateurs de la comptabilité budgétaire, tels que France Travail ou les agences de l'eau, et des 1153 organismes publics nationaux, comme France Télévisions. Peut-on réaliser des économies en supprimant certains de ces organismes ? « *Longtemps, c'est l'idée inverse qui a prévalu*, relève l'historien Emilien Ruiz, auteur de *Trop de fonctionnaires ? Histoire d'une obsession française, XIX^e-XXI^e siècle* (Fayard, 2021). *Durant les années 1980 et 1990, le mouvement de la "nouvelle gestion publique" et la volonté de fragmenter les bureaucraties ont au contraire poussé à multiplier les agences. Sur le papier, cela permettait une gestion plus souple, plus efficace que celle des administrations, en recourant par exemple à des non-fonctionnaires.* »

A présent, retour de manivelle. Les multiples agences et « comités

Théodule », évoqués par Charles de Gaulle en 1963, se retrouvent de nouveau dans le viseur de la droite, qui y voit un gaspillage d'argent public. Toute l'ambiguïté du plan de M. Bayrou est là. S'agit-il simplement d'améliorer l'efficacité de l'Etat, de supprimer les doublons, de réaliser des économies d'échelle en regroupant certaines équipes ? C'est la piste explorée par les sénateurs. Ils suggèrent de muscler l'exercice de la tutelle en donnant plus de poids aux préfets, de centraliser la communication au niveau des ministères, et de réorganiser certains des satellites de l'Etat.

Dans ce scénario, l'Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes fusionnerait avec des groupements d'établissements publics locaux d'enseignement. L'Agence de financement des infrastructures de transport de France rejoindrait l'administration centrale du ministère des transports, les activités de financement de France compétences se-

raient transférées à la Caisse des dépôts, etc. De même, l'Agence de la transition écologique (Ademe) serait « *maintenue dans un format très restreint* » et ne verserait plus d'aides. Mais, au total, les gains prévisibles ne dépassent guère 540 millions d'euros. « *Si la ministre des comptes publics a chiffré à 2 à 3 milliards d'euros les économies pouvant résulter de la restructuration des agences, elle n'a pas été en mesure de préciser à la commission d'enquête la façon dont ce calcul avait été réalisé* », note le rapport.

Pour réaliser davantage d'économies, il faudrait supprimer des organismes, mais aussi les missions qu'ils accomplissent. C'est ce que prônent depuis des mois certains élus de droite ou d'extrême droite, notamment en matière d'environnement. A l'occasion du projet de loi sur la simplification de la vie économique, ils ont par exemple tenté de supprimer l'Ademe. Les sénateurs se sont gardés, eux, d'avancer sur ce terrain. ■

DE. C.

EXTRÊME DROITE

Le RN et ses alliés accusés de détournements financiers

Le groupe parlementaire européen Identité et démocratie aurait utilisé illégalement 4,3 millions d'euros de crédits de fonctionnement, selon un rapport révélé par « Le Monde » et ses partenaires

ENQUÊTE

L'affaire des assistants parlementaires fictifs du Rassemblement national (RN) est à peine jugée que le parti d'extrême droite et ses alliés se retrouvent au cœur d'un nouveau scandale de détournement d'argent public au détriment du Parlement européen, selon une enquête du *Monde*, en collaboration avec l'émission allemande d'investigation « Kontraste », le magazine allemand *Die Zeit* et l'hebdomadaire autrichien *Falter*.

Le groupe parlementaire Identité et démocratie (ID), qui rassemblait une dizaine de partis d'extrême droite lors de la dernière mandature (2019-2024), est accusé de dépenses irrégulières au détriment du budget du Parlement de Strasbourg pour un montant total d'au moins 4,33 millions d'euros – comparable au préjudice financier causé par l'affaire des emplois fictifs d'assistants parlementaires (4,5 millions d'euros). Une grande partie de cette somme a profité à d'anciens militants radicaux proches de Marine Le Pen, bénéficiaires de juteux contrats passés sans véritables appels d'offres, et à des associations souvent proches des élus ou des causes d'extrême droite.

C'est un rapport encore confidentiel de la direction générale des finances du Parlement européen, obtenu par *Le Monde* et ses partenaires, qui accuse le RN et ses alliés. Ce document de 31 pages a été rédigé, il y a quelques semaines, sur la base d'un contrôle financier de routine des comptes et des archives financières du groupe ID, à l'occasion de sa dissolution en juillet 2024. Sollicité, l'ancien secrétaire général du groupe dénonce les « *allegations incorrectes* » du rapport. « *Tous les paiements effectués dans les cinq dernières années ont été dûment facturés, justifiés et contrôlés* », affirme le Belge Philip Claeys, qui rappelle que ses comptes annuels ont été systématiquement certifiés par un cabinet d'audit indépendant, RSM Belgium, et approuvés par le bureau du Parlement. Le président du RN, Jordan Bardella, par ailleurs eurodéputé depuis 2019, n'a pas répondu, pas plus que le chef

de la délégation française à l'époque, l'eurodéputé Jérôme Rivière.

Contrairement au scandale des assistants parlementaires, cette affaire ne concerne pas l'enveloppe qui permet à chaque eurodéputé de rémunérer ses collaborateurs, mais les crédits que le Parlement alloue chaque année aux groupes politiques.

Pour s'assurer du bon usage des deniers publics européens, l'utilisation de ces crédits est strictement encadrée. Ils doivent impérativement être affectés au fonctionnement opérationnel du groupe politique (secrétariat, matériel informatique, réunions, etc.) ou à des actions en lien avec les « *activités politiques de l'Union européenne* ».

Mais, selon les vérificateurs du Parlement, ID a enfreint ces règles en multipliant les donations à des associations sans rapport avec ses activités de groupe politique ou avec les missions du Parlement européen, pour un total de plus de 700 000 euros en cinq ans.

Le rapport épingle, par ailleurs, les contrats conclus par le groupe d'extrême droite avec quatre prestataires privés sollicités pour sous-traiter sa communication (réseaux sociaux, lettres d'information, etc.). Depuis la passation des marchés jusqu'à l'exécution des contrats, plus de 3,6 millions d'euros de factures seraient entachés d'irrégularités.

« GUD CONNECTION »

Parmi ces fournisseurs, deux noms retiennent l'attention : Unanime et e-Politic, deux prestataires de services historiques du RN liés à des personnalités proches de Marine Le Pen et des cercles néofascistes héritiers du groupuscule étudiant Groupe union défense. A elles seules, ces deux sociétés de la « GUD connection », dont les responsables n'ont pas donné suite aux sollicitations du *Monde*, représentent plus des deux tiers du préjudice total qu'aurait subi le budget européen.

La société de prépresse Unanime est considérée par le RN comme un partenaire de prédilection depuis l'élection présidentielle de 2012, à la fois fiable et proche des idées du parti. Et pour cause : dès sa création, la société est enregistrée au nom de Sighild Blanc, l'épouse de l'ancien chef du GUD Frédéric Chatillon. Ce dernier est aujourd'hui

UNE GRANDE PARTIE
DE LA SOMME
A PROFITÉ À
D'ANCIENS MILITANTS
RADICAUX PROCHES
DE MARINE LE PEN,
BÉNÉFICIAIRES
DE JUTEUX CONTRATS
PASSÉS SANS VRAIS
APPELS D'OFFRES

Nicolas Goury, ancien identitaire et nouveau maquettiste du RN

HERMOD : ce personnage issu de la mythologie nordique a fait son apparition dans l'ours des publications du Rassemblement national (RN) au Parlement européen, depuis la fin 2024. Hermod Communication est le nouveau maquettiste de l'importante délégation d'extrême droite à Bruxelles et Strasbourg, un rôle qui n'est pas neutre au RN : depuis la prise de pouvoir de Marine Le Pen au Front national (FN, ancien nom du RN), c'est l'ancien président du Groupe union défense (GUD) Frédéric Chatillon, figure des milieux néofascistes, qui le tenait.

Derrière la mystérieuse étiquette Hermod se cache Nicolas Goury, un cadre du RN en Normandie. Sa société a été créée en août 2024, peu après la constitution du groupe dirigé par le RN au Parlement européen, Les Patriotes. Domiciliée au Petit-Quevilly (Seine-Maritime), elle n'a aucune existence en ligne et ne compte qu'un seul employé : son fondateur, qui n'a pas répondu aux sollicitations du *Monde*.

Ce quadragénaire est une cheville ouvrière du RN en Normandie. Principal collaborateur du groupe au conseil régional, il est aussi délégué départemental adjoint de Seine-Maritime, une fédération aujourd'hui dépourvue de chef, et conseiller d'oppo-

sition au Petit-Quevilly, dans la banlieue de Rouen. L'homme peut rendre service : il était, au milieu des années 2010, l'un des dirigeants des identitaires rouennais. Cette frange radicale de l'extrême droite, régionaliste, partisane de la « remigration » et hostile au métissage, maîtrise la communication.

Évincé des rangs de la CGT

Il y a dix ans, les dirigeants lepénistes, dont le Normand Nicolas Bay, ne dédaignaient pas embaucher les identitaires en conseillers ou en prestataires. Et peu importe que Nicolas Goury laisse traîner sur Facebook une photo de lui effectuant une « queneille », ce signe antisémite popularisé par l'ex-humoriste Dieudonné. Le geste, à l'époque, se veut une réponse à la CGT, qui l'a évincé en apprenant son adhésion au FN. Depuis l'été 2024, les élus du RN le côtoient lors des sessions parlementaires à Strasbourg. Ce n'est pas la première fois que l'ex-identitaire bénéficie des budgets européens : il avait déjà été l'attaché parlementaire local de Christelle Lechevalier, éphémère députée européenne de 2017 à 2019. À l'époque, Nicolas Goury facture aussi quelques kits de campagne aux candidats lepénistes aux élections législatives.



propriétaire de la société, qui dispose d'une boîte aux lettres dans les bureaux de son ami Axel Loustau, une autre figure de la mouvance néofasciste.

Déjà impliqué dans de précédentes affaires judiciaires concernant le financement du Front national (ancien nom du RN), M. Chatillon était, jusqu'en 2024, au moins l'un des principaux bénéficiaires des contrats d'impression du parti, pour les campagnes électorales et la propagande du groupe européen. Entre 2020 et 2024, la société a facturé 1,43 million d'euros pour des travaux d'impression de magazines, de livres et de lettres d'information, s'octroyant ainsi la part du lion parmi les prestataires du groupe ID.

Le rapport du Parlement européen confirme que, contrairement à ce que la délégation RN avait assuré au *Monde* en 2023, Unanime n'a pas été choisi pour ses compétences supérieures à la concurrence, ni pour ses tarifs avantageux. Ces contrats auraient été octroyés sans respecter les règles élémentaires de bonne gestion, qui imposent la mise en concurrence de plusieurs prestations et la vérification de leurs capacités techniques.

Le rapport dévoile par exemple qu'Unanime a remporté en 2020 un appel d'offres sans même y présenter sa candidature offi-

ciellement. Les contrôleurs n'ont, par ailleurs, trouvé la trace d'aucun autre candidat, alors que la réglementation impose de choisir un prestataire parmi trois offres valables au moins afin de pouvoir comparer prix et qualité de services.

Le rapport souligne, en outre, que la société, pourtant présentée comme une « *imprimerie* » dans le contrat avec ID, n'avait pas les capacités techniques pour imprimer, expédier et distribuer les publications politiques du groupe, comme exigé dans l'appel d'offres. Dépourvue de locaux, de matériel et de personnel, la société a entièrement sous-traité l'impression à la société normande ETC Imprimerie, dirigée par des sous-traitants historiques de M. Chatillon, qui a elle-même délégué la distribution à une troisième entreprise, baptisée Sofag. Unanime aurait empoché, au passage, une marge moyenne évaluée par le Parlement à 18 %, déduction faite d'une « *estimation générale* » de son travail de maquettiste. Soit un surcoût de plus de 260 000 euros ne correspondant à aucun travail identifiable.

Les coûts d'impression du groupe ID, bien plus élevés que ceux des autres groupes, ont explosé : pour un contrat prévu à 223 000 euros sur quatre ans, ce sont finalement près de 1,5 million d'euros qui ont atterri dans les poches du prestataire favori du RN. De surcroît, l'entreprise n'avait pas la taille requise, en matière de chiffre d'affaires, pour contracter avec ID. Autant d'éléments qui accréditent la thèse d'un enrichissement indu de la « GUD Connection » sur le dos du contribuable européen.

Officiellement tombé en disgrâce auprès de Marine Le Pen et Jordan Bardella depuis son soutien exprimé à un rassemblement néofasciste en 2023, M. Chatillon aurait perdu cette importante source de revenus à l'occasion de la nouvelle législature ouverte après les élections européennes de juin 2024 : Unanime, rebaptisé récemment Europacomm, n'apparaît pas dans la liste des prestataires du groupe du RN dévoilée, fin juin 2025, par le Parlement européen.

M. Claeys, secrétaire général du groupe ID et de son successeur, Patriotes pour l'Europe, soutient que les capacités d'Unanime étaient connues et attestées dans le secteur de la communication politique. Le Belge insiste tant sur la solvabilité de l'entreprise que sur la qualité de leur réponse à l'appel d'offres. « *Les factures d'Unanime étaient raisonnables et répondaient au marché* », ajoute M. Claeys. Il confirme n'avoir reçu



Jordan Bardella, le président du RN, lors d'une convention du groupe Identité et démocratie, à Florence, en Italie, le 3 décembre 2023.

CYRIL BITTON/DIVERGENCE

aucune autre réponse à l'appel d'offres émis par le groupe ID.

L'autre prestataire ciblé par le Parlement européen dans son enquête est e-Politic, l'agence de communication préférée du RN. Dirigée par l'ancien militant RN Paul-Alexandre Martin, lié aux milieux néofascistes italiens et à l'extrême droite identitaire, cette société appartient, elle aussi, à la galaxie de M. Chatillon, qui en était actionnaire jusqu'à la fin 2023. Le groupe ID lui a payé un montant total de 1,7 million d'euros entre 2019 et 2024 pour gérer la lettre d'information du groupe et ses opérations de communication sur les réseaux sociaux.

Or, là encore, les inspecteurs du Parlement ont relevé « de graves problèmes de conformité liés à la procédure de passation des marchés et l'absence des principes de bonne gestion financière ». Documents incomplets, fusion de deux appels d'offres en un, délais non respectés, absence de véritable mise en concurrence... Selon l'institution, ID a multiplié les entorses au règlement pour octroyer un accord-cadre à e-Politic, alors même que l'agence ne disposait pas de la surface financière nécessaire pour être sélectionnée – un point que le groupe ID conteste.

QUESTION ÉPINEUSE

Le contrôle du Parlement a révélé que des missions avaient déjà été commandées à Paris avant même que le contrat ne soit signé à Strasbourg. Balayant les arguments en défense du groupe ID, le rapport estime que « la procédure d'appel d'offres a été menée de manière purement formelle, sans démontrer l'intention de choisir parmi les offres et de sélectionner le meilleur prestataire possible », et juge donc que « toutes les dépenses engagées par le groupe ID sur la base des contrats attribués à e-Politic sont irrégulières ».

Sollicité sur ce point, M. Claey's soutient que les deux offres concurrentes à e-Politic étaient « admissibles » et que la procédure a été conduite « avec précaution et transparence ». Quant à l'explosion des factures d'e-Politic, il les attribue à la pandémie de Covid-19, durant laquelle « les réseaux sociaux sont devenus d'autant plus importants ».

Ce n'est pas la première fois que la sincérité des appels d'offres du RN est mise en doute. Dans un rapport transmis à la justice française en 2022, l'Office européen de lutte antifraude (OLAF) accusait le trésorier du groupe ID d'avoir, entre 2004 et 2017, contourné les règles en demandant à des prestataires préalablement désignés de lui envoyer de « faus-

ses offres » de concurrents, plus onéreuses et totalement inventées. En 2021, le Parlement européen avait également retourné plus de 300 000 euros de factures envoyées par Unanime et e-Politic au groupe ID.

Le RN n'est pas le seul parti accusé d'avoir fait profiter des sociétés « amies » de la manne financière européenne dans des conditions irrégulières. Le rapport de l'administration du Parlement épingle aussi les contrats passés avec la société de communication numérique d'Artur Gilbert, un élu local allemand encarté dans le parti d'extrême droite Alternative für Deutschland, affilié à ID. Mais aussi les 427 000 euros versés aux sociétés éditant le magazine autrichien *Zur Zeit*, considérés par les inspecteurs du Parlement comme une « subvention » déguisée à cet hebdomadaire notoirement proche du Parti de la liberté d'Autriche, d'extrême droite. « Aucune règle n'interdit aux prestataires des groupes parlementaires d'être politiquement actifs », défend M. Claey's.

Selon nos informations, le rapport de la direction des affaires financières du Parlement est sur le point d'être transmis aux élus de la commission de contrôle budgétaire de l'Assemblée européenne, pour avis et éventuelles recommandations au bureau de l'institution. Si les conclusions de l'administration du Parlement sont approuvées par le bureau, l'OLAF pourrait être saisi afin qu'une enquête administrative indépendante soit diligentée et permette d'établir formellement d'éventuelles infractions. Ce qui conduira nécessairement les enquêteurs à replonger dans le déroulé des appels d'offres et à poser la question des responsabilités collectives et individuelles, en regardant où, quand et surtout à l'instigation de qui une telle opération de détournement des crédits européens a pu se mettre en place. La question d'une saisine du parquet européen pour d'éventuelles poursuites pénales serait alors posée en parallèle.

La dissolution du groupe ID pose une question épineuse : y-a-t-il continuité avec les Patriotes pour l'Europe ? Une chose est sûre, la direction des finances du Parlement européen paraît décidée à récupérer l'argent du contribuable. « L'administration considère qu'un montant total d'au moins 4 333 635,78 euros a été indûment dépensé par le groupe ID (...) et peut faire l'objet de mesures correctrices », peut-on lire dans la conclusion du rapport. ■

JÉRÉMIE BARUCH, CLÉMENT GUILLOU, ANNE MICHEL, VINCENT NOUVET ET MAXIME VAUDANO

Un système jugé illégal pour financer des associations

Les partis d'extrême droite européens ont prélevé de l'argent sur les fonds destinés au fonctionnement de leur groupe parlementaire

LE GROUPE ID A INVENTÉ DE TOUTES PIÈCES UNE RÈGLE ABSENTE DU RÈGLEMENT : UNE LIGNE BUDGÉTAIRE IMAGINAIRE

Pour une petite association comme Cats 64, spécialisée dans la stérilisation des chats errants à Pau, toutes les sources de revenus sont les bienvenues. Alors, quand la trésorière apprend par son aide ménagère qu'« il est possible de demander de l'argent aux députés européens », en 2022, elle n'hésite pas. Elle remplit un formulaire et reçoit quelque temps plus tard un chèque de 1 500 euros signé d'un eurodéputé Rassemblement national (RN).

Ce qu'elle ignore probablement, c'est que ce don ne procède pas de la générosité personnelle d'un élu sensible au sort des chats errants : il a été prélevé sur les fonds servant au fonctionnement du groupe parlementaire du RN et de ses alliés à Bruxelles. Dans un rapport confidentiel dont *Le Monde* a pris connaissance, la direction générale des finances du Parlement européen accuse le groupe Identité et démocratie (ID) – qui rassemblait une dizaine de partis d'extrême droite lors de la mandature 2019-2024 – et ses élus d'avoir distribué illégalement plus de 700 000 euros de donations à diverses associations européennes entre 2019 et 2024, au mépris des règles qui encadrent l'utilisation de ces fonds.

Clientélisme ou simple générosité ? Le rapport du Parlement ne s'aventure pas en conjectures sur la raison d'être de ces donations. Sollicité, l'ancien secrétaire général du groupe ID Philip Claey's, membre du parti nationaliste flamand Vlaams Belang, réfute toute irrégularité, tandis que le président du RN, Jordan Bardella, lui aussi contacté, n'a pas répondu. Les recoupements effectués par *Le Monde* et ses partenaires (l'émission allemande d'investigation « Kontraste », le magazine allemand *Die Zeit* et l'hebdomadaire autrichien *Falter*) font cependant apparaître de nombreux liens entre des associations françaises, italiennes, belges ou allemandes qui ont bénéficié de cette manne inattendue et des élus d'extrême droite encartés dans les partis affiliés au groupe ID.

Ainsi, la présidente de l'association culturelle franco-russe Teremok, qui a reçu 1 000 euros pour financer une compétition de traduction franco-russe en Meurthe-et-Moselle, est l'épouse de Grégoire Eury, un conseiller régional RN du Grand-Est.

Long débat juridique

Ami Chats 88, elle, a obtenu un chèque de 1 000 euros pour soutenir ses activités de stérilisation de chats errants dans les Vosges par l'entremise de l'eurodéputée RN Catherine Griset, dont l'assistant parlementaire était apparenté au trésorier de l'association. La présidente de l'association savoyarde Lévriers 74, qui a reçu 4 150 euros pour soutenir la protection des lévriers espagnols, entretenait quant à elle des liens avec l'eurodéputée (2019-2024) Annika Bruna, qu'elle avait accompagnée dans un déplacement consacré au bien-être animal.

Le groupe ID a aussi soutenu des associations liées à des figures de l'extrême droite ailleurs en Europe : en Belgique, 30 140 euros ont été versés au club étudiant catholique KVHV, où a milité l'eurodéputé Tom Vandendriessche (Vlaams Belang) dans sa jeunesse ; en Italie, 1 100 euros ont été donnés au refuge animalier de Rosaria Izzo, ancienne cadre régionale de la Ligue. D'autres dons égrenés au fil de la législature portent plus

largement la marque des affinités politiques ou locales des élus ID. En Allemagne, SOS Leben, proche du parti Alternative für Deutschland, a ainsi reçu 3 500 euros pour soutenir son combat contre l'avortement. En France, 1 000 euros ont été octroyés à l'association catholique identitaire SOS Calvaires – par ailleurs soutenue par le milliardaire conservateur Pierre-Edouard Stérin – pour restaurer le patrimoine religieux d'une paroisse dans le Maine-et-Loire. L'amicale des sapeurs-pompiers de La Celle-Saint-Cloud (Yvelines), la ville de résidence de plusieurs élus RN – parmi lesquels la leader du RN, Marine Le Pen, et Catherine Griset –, a reçu 3 550 euros. Mille euros ont aussi été alloués à la branche sétoise de la société nationale de sauvetage en mer (SNSM) par l'eurodéputée frontiste France Jamet, dont l'Hérault est le fief.

A en croire l'ancien eurodéputé frontiste Bruno Gollnisch (1989-2009), ce système existerait au moins depuis 2009 au sein des groupes du RN au Parlement européen : « Au lieu d'acheter des gadgets comme font la plupart des groupes, on pouvait utiliser 5 % du crédit pour faire des dons à des associations sans but lucratif. » « C'était une astuce que les assistants se glissaient entre eux, personne n'a jamais perçu cela comme un enjeu », confirme un ancien collaborateur parlementaire du parti.

Consultés par *Le Monde* et ses partenaires, les différents groupes de gauche, du centre et de la droite au Parlement européen ont certifié ne pas pratiquer de tels dons. Mais le système mis en place par ID est-il légal ? C'est la thèse défendue par le Belge Philip Claey's. Dans ses échanges avec l'administration du Parlement européen et ses réponses au *Monde*, l'ancien secrétaire général d'ID a vigoureusement contesté toute irrégularité en se prévalant de l'« autonomie politique et opérationnelle » du groupe. De quoi augurer d'un long débat juridique, rappelant celui qui a opposé le RN au Parlement et à la justice pendant dix ans dans l'affaire des assistants parlementaires – qui a finalement conduit à la condamnation de 24 élus et cadres du parti, dont Marine Le Pen (laquelle a fait appel).

Pour financer ces subventions associatives, les élus d'Identité et démocratie ont pioché dans le budget attribué par le Parlement européen à chacun des groupes politiques (de 6 à 7 millions d'euros par an). Or, l'utilisation de cette enveloppe est étroitement encadrée : elle doit uniquement soutenir l'activité du groupe parlementaire et de ses élus.

Les règles du Parlement l'autorisent certes à reverser jusqu'à 5 % de son budget (soit 300 000 euros annuels) à des « organisations extérieures », mais seulement dans le cadre d'actions « en lien avec les activités politiques de l'Union européenne [UE] ». Or, beaucoup des associations subventionnées « opèrent à un niveau strictement

local ou régional », et « leurs activités n'ont aucun lien avec celles du groupe ID », note le rapport du Parlement.

Le groupe a fait valoir que ces dons étaient des « opportunités de communication liées à des thèmes européens », favorisant « la visibilité et reliant les activités politiques du Parlement européen aux citoyens au niveau local ». Taquin, le Parlement lui a répondu que « le fait qu'une des institutions de l'UE ait abordé un sujet au cours des dernières décennies ne suffit pas à prouver qu'un don versé à une association caritative locale travaillant avec des personnes autistes ou à un refuge pour chiens peut être considéré comme « une activité politique [en lien avec l'UE] » ».

Créativité

Le Parlement européen relève par ailleurs que le groupe ID n'est jamais mentionné dans les communications accompagnant les donations aux associations bénéficiaires. Une responsable d'association française a ainsi assuré au *Monde* avoir cru que le don qu'elle avait reçu provenait des deniers personnels de l'eurodéputée Catherine Griset. « J'ai été contacté par une attachée parlementaire, mais je n'en ai pas su plus », se souvient aussi Fabrice Armand, le président de la SNSM de Sète.

S'il reviendra à l'Office européen de lutte antifraude et au parquet européen de déterminer si ce dispositif était légal, la créativité mise en œuvre par le groupe ID pour tenter de justifier ces subventions témoigne pour le moins de l'ambiguïté des règles budgétaires en vigueur.

Le groupe ID a, en effet, pour cela, inventé de toutes pièces une règle absente du règlement du Parlement : aux douze types de dépenses autorisées à l'« annexe 2 » (posters, sites Internet, meetings, etc.), il en a ajouté une treizième, intitulée « 68. Donations ». Cette ligne budgétaire imaginaire figurait même sur les comptes annuels publiés en ligne par le groupe tout au long de la législature, ainsi que dans les règles financières internes du groupe, sans que l'administration du Parlement n'y trouve rien à redire. Ses services n'ont découvert l'existence de cette réserve parlementaire d'extrême droite qu'à l'occasion d'un contrôle comptable de routine. ■

JÉ. B., CL. GU., A. MI., VI. NO. ET M. VA.

OSP - CESSATIONS DE GARANTIE	
LOI DU 2 JANVIER 1970 - DECRET D'APPLICATION N° 72-678 DU 20 JUILLET 1972 - ARTICLES 44	
QBE EUROPE SA/NV , sis, Tour CBX, 1 Passerelle des Reflets, 92913 Paris La Défense Cedex (RCS Nanterre 842 689 556), succursale de QBE Europe SA/NV société de droit belge, son siège social : Bastion Tower - 10 place du Champ de Mars 5 - 1050 Bruxelles - Belgique, les garanties financières dont bénéficiait la :	
J&J IMMOBILIER PORNIC 33 rue du Marechal Foch 44210 PORNIC SIREN : 808927545	
Depuis le 01 janvier 2019 pour son activité de : Transactions sur Immeubles et Fonds de commerce Avec Perception de Fonds. Ont cessées au 19 février 2025. Les créances éventuelles se rapportant à ces opérations devront être produites dans les trois mois de cette insertion à l'adresse de l'Etablissement garant sis, Tour CBX, 1 Passerelle des Reflets, 92913 Paris La Défense Cedex. Il est précisé qu'il s'agit de créances éventuelles et que le présent avis ne préjuge en rien du paiement ou du non-paiement des sommes dues et ne peut en aucune façon mettre en cause la solvabilité ou l'honorabilité de la Société J&J IMMOBILIER PORNIC, (SIREN : 808927545).	

Régulation carcérale : vers une proposition de loi

Le président de la commission des lois de l'Assemblée s'est engagé à déposer un texte avant la fin de l'année

Finale­ment, Dominique Simonnot n'aura pas eu besoin de l'aide de la canicule. La contrô­leuse gé­né­rale des lieux de privation de liberté avait, mercredi 2 juillet au matin, un rendez-vous à l'Assemblée nationale devant la commission des lois, avec son groupe de travail composé de vingt-sept syndicats professionnels et associations, pour lancer un cri d'alarme d'«*extrême urgence*», afin de dénoncer la situation de surpopulation carcérale des prisons françaises. La veille de son audition, l'ex-journaliste pensait évoquer la situation dramatique dans laquelle se trouvent aujourd'hui plusieurs dizaines de centres pénitentiaires, où des détenus s'entassent à trois (parfois quatre et même cinq) dans des cellules de moins de 10 mètres carrés, devenues invivables à cause de températures pouvant dépasser les 40 degrés.

Contre toute attente, elle l'a à peine évoquée. En revanche, elle a reçu, une aide inattendue, mais cruciale, celle de Florent Boudié, député Renaissance, et surtout président de la commission des lois, qui s'est engagé à la fin des presque deux heures de débats, à déposer, avant la fin de l'année, une proposition de loi proposant un mécanisme de régulation carcérale. «*Une divine surprise*», s'est réjouie à la sortie M^{me} Simonnot.

Ce n'était pas gagné et même pas espéré par les participants eux-mêmes. «*Je ne pense pas que notre initiative ne débouche sur grand-chose*», nous confiait avant la réunion Ivan Gombert, représentant FO des directeurs de prison. *Le sujet est beaucoup trop cli­vant dans la classe politique.*» Néanmoins, M^{me} Simonnot attendait ce rendez-vous avec impatience et depuis longtemps.

Dès 2022, elle a l'idée de créer un groupe de travail pour tenter de réunir les différents points de vue sur la question. Une petite trentaine d'associations et syndicats professionnels, qui couvrent presque toute la chaîne pénale, répondent présents. Les syndicats de magistrats, d'avocats, de directeurs de prison, des représentants des agents d'insertion et d'ap­pro­ba­tion, des associations d'insertion, d'aides aux détenus... Tout le monde est là, sauf les syndicats de surveillants de prisons qui ont finalement décidé de se faire porter pâle. «*C'était trop compliqué pour*



eux de débattre avec des associations estampillées contre la prison», confie un participant.

Cette petite prouesse d'élaboration collective n'a pas été simple. Pendant trois ans, sur un rythme de deux réunions par an environ, tout ce petit monde a étalé ses différences, pour finalement faire le choix de ne retenir que ce qui les réunit : l'urgence de faire baisser le nombre de détenus en prison. Peu importe comment.

« On est tous tombés d'accord »
« Même si on vient de milieux très différents, on est tous tombés d'accord sur le constat qu'il faut faire impérativement quelque chose. Avec un tel niveau de surpopulation carcérale, nos métiers sont en train de perdre de leur sens », confiait avant l'audition, Cécile Delazzari, secrétaire nationale de l'Association nationale des juges de l'application des peines. Ce mois de juin vient d'enregistrer un nouveau record avec 84 447 détenus, pour 62 566 places, soit une densité carcérale de 135 %, qui dépasse

La densité carcérale dépasse les 200 % dans 23 établissements ou quartiers pénitentiaires

même les 200 % dans 23 établissements ou quartiers pénitentiaires. Depuis la fin 2021, le nombre de prisonniers a grimpé de 35 %.

Rien ne semble aujourd'hui ralentir l'emballement de la machine judiciaire : chaque mois la population carcérale augmente d'environ 500 détenus supplémentaires, soit l'équivalent d'une prison. «*La situation est de pire en pire. Mais c'est aux politiques de prendre leur responsabilité face à un problème dont ils ne veulent pas assumer les conséquences, sous prétexte qu'il n'y aurait un coût politique à en parler*», confie Ludovic

Friat, président de l'Union syndicale des magistrats, majoritaire.

Le but de l'audition n'était pas d'ausculter les raisons qui peuvent expliquer comment on en est arrivé là. D'autant que presque tout le monde s'accorde sur un diagnostic assez simple : si les prisons débordent ce n'est pas tellement parce que le nombre d'entrants augmente mais parce que les détenus y restent plus longtemps. Depuis 2015, la durée moyenne d'emprisonnement est ainsi passée de 8,1 mois à 10,4 mois.

L'objectif premier était donc de susciter un sentiment d'urgence chez les députés et d'appeler à la création d'un mécanisme «*contraignant et national*». M^{me} Simonnot a commencé son intervention en rappelant que même Christine Boutin, l'ex-député de droite, connue pour ses positions ultraconservatrices, avait appelé, dès 2000, à la création d'un *numerus clausus* dans les prisons. Les six orateurs ont donc multiplié les rappels à la loi et les incitations à avoir un peu de courage politique.

Après avoir souligné que la France a été condamnée en 2020 par la Cour européenne des droits de l'homme pour ses conditions indignes de détention, Prune Missoffe, de l'Observatoire international des prisons, a rappelé que le Royaume-Uni a décidé d'un mécanisme de régulation carcérale à l'été 2024 alors que le taux de surpopulation atteignait à peine les 100 %.

Mesure « laxiste »
Secrétaire générale du Snepap-FSU, pour les services de probation et d'insertion, Estelle Carraud a, elle, alerté sur le risque de violence, pour les détenus et le personnel pénitentiaire, rappelant que, depuis 2024, cinq prisonniers ont été assassinés. L'avocate Amélie Morineau, membre du Conseil national des barreaux, a, enfin, supplié les députés présents : «*On ne vous demande pas de faire un cadeau. Ce qu'on vient vous demander c'est de faire en sorte de respecter les missions que fixe la loi. Mission que la prison ne rem-*

« La surpopulation d'aujourd'hui, c'est la récurrence de demain »

CÉCILE DELAZZARI
secrétaire nationale de l'Association nationale des juges de l'application des peines

plit plus », a-t-elle déclaré. Et la juge Cécile Delazzari de rappeler que «*la surpopulation d'aujourd'hui, c'est la récurrence de demain*».

Si tous les acteurs sont d'accord pour établir le même constat, ils sont assez divisés sur les solutions à proposer. «*Il n'y a pas de réponses uniques, mais probablement un bouquet de mesures*», soutient Ivan Gombert. Presque tous se retrouvent pourtant sur la nécessité d'adopter des réductions de peines exceptionnelles, comme cela s'est fait lors de la crise due au Covid-19, permettant la sortie anticipée de 7 000 détenus. La gauche y est favorable alors que la droite et l'extrême droite sont contre. Tout comme, Gérald Darmanin, le garde des sceaux, convaincu que «*les Français ne comprendraient pas*» cette mesure «*laxiste*».

Mercredi, Florent Boudié a choisi pourtant de prendre ce risque. Aux députés de droite et de son camp, il a tenu à préciser que les futures places de prisons qui doivent être construites ne seront jamais assez nombreuses pour absorber le rythme de la hausse du nombre des détenus. Et a rappelé que l'expé­rience de la libération anticipée de prisonniers pendant la crise sanitaire n'avait pas abouti «*à des désordres publics*».

La députée communiste Elsa Faucillon (Hauts-de-Seine), autrice d'une proposition de loi sur la régulation carcérale, qui n'a, pour l'instant, pas pu être débattue en séance, s'est félicitée que le président de la commission des lois s'empare du sujet : «*Je ne sais pas s'il y aura une majorité mais si cette PPL [proposition de loi] est portée par lui, cela a plus de chance d'aboutir*». A la sortie de la salle d'audition, Florent Boudié a promis qu'il reviendrait de ses vacances d'été avec un premier texte. ■

GRÉGOIRE BISEAU

Bataille judiciaire sur le rétablissement des « activités ludiques »

Des associations contestent la suspension, depuis février, des activités yoga, dessin et échecs à la maison d'arrêt de Carcassonne

Combat pour le rétablissement des activités en prison, acte II. Après avoir gagné la première manche devant le Conseil d'Etat contre la circulaire du ministre de la justice, Gérald Darmanin, qui interdisait les activités «*ludiques et provocantes*», la section française de l'Observatoire international des prisons (OIP) et cinq autres associations (dont la Ligue des droits de l'homme et la CGT insertion probation) ont déposé plainte, mercredi 2 juillet, devant le tribunal administratif de Montpellier. Les associations contestent la décision du directeur de la maison d'arrêt de Carcassonne d'avoir suspendu, depuis le mois de février, trois activités destinées aux détenus : le yoga, le dessin et les échecs.

Deux plaintes distinctes ont été déposées : une première sur le fond et un référé-suspension, c'est-à-dire une procédure d'urgence. Pour justifier le fait que le temps est compté, l'OIP met en avant la période caniculaire et le niveau de surpopulation carcé-

rale dans l'établissement. Avec 155 détenus pour 63 places (soit un taux d'occupation de presque 250 %), la maison d'arrêt de Carcassonne fait partie des prisons les plus surpeuplées de France. «*Aujourd'hui, les grosses chaleurs obligent l'administration pénitentiaire à suspendre certaines activités sportives pratiquées en plein air, ce qui rend le rétablissement de ces activités d'intérieur d'autant plus urgent*», fait valoir Nicolas Ferran, le responsable du pôle contentieux de l'OIP.

La bataille judiciaire entre la Chancellerie et les associations remonte au 13 février. Ce jour-là, le syndicat FO des surveillants du centre pénitentiaire de Toulouse-Seysses dénonce, dans un communiqué de presse, des «*soins du visage*» financés par l'établissement et prodigués par des esthéticiennes aux détenus le jour de la Saint-Valentin. La polémique part comme un feu de forêt, même s'il s'avérera plus tard que l'information était partiellement fautive. Personne n'a reçu en fait de soins

par des professionnels rémunérés, mais des étudiantes en école d'esthétique ont donné des conseils, bénévolement, aux prisonniers, charge à eux d'appliquer ensuite leurs consignes.

« Droit à la réinsertion entravé »
Quatre jours plus tard, à l'occasion d'une visite au centre pénitentiaire de Condé-sur-Sarthe (Orne), Gérald Darmanin part en guerre contre ces «*activités ludiques qui choquent tous nos concitoyens*». Devant les micros, il déclare qu'une instruction sera donnée aux directeurs des centres pénitentiaires pour limiter ces programmes «*au soutien scolaire et à la langue française, à l'activité autour du travail et à l'activité sportive à l'intérieur de la prison*». Une journaliste le relance : «*Il n'y aura donc plus de cours de yoga ?*» La réponse du garde des sceaux tombe immédiatement : «*Vous avez tout compris*».

Le 19 février, une circulaire de la Chancellerie stipule qu'aucune

activité en prison ne peut «*être ludique ou provocante*», entraînant, selon le décompte de l'OIP, la suspension d'au moins 160 activités socioculturelles dans près de 75 établissements pénitentiaires.

Dans la foulée, l'OIP, la Ligue des droits de l'homme et le Syndicat de la magistrature (SM) saisissent le Conseil d'Etat pour suspendre cette interdiction, au motif qu'elle «*contribue à entraver le droit de toute personne détenue à la réinsertion*». Et, le 19 mai, le juge suprême de la justice administrative assène un désaveu cinglant au mi-

Une interdiction de ces programmes serait contraire au code pénitentiaire, a tranché, en mai, le Conseil d'Etat

nistre de la justice. Si les activités «*provocantes*», de nature à porter atteinte au respect dû aux victimes, peuvent être légalement interdites, il n'en est rien des activités dites «*ludiques*». Une telle interdiction serait contraire au code pénitentiaire, tranche le Conseil d'Etat. Même si, entre-temps, beaucoup d'activités ont été rétablies, certaines, dont le yoga, programmé dans 37 établissements, restent suspendues dans plusieurs centres pénitentiaires.

Dans un courrier adressé à l'OIP, le 19 juin, le directeur de la maison d'arrêt de Carcassonne reconnaît que, pour l'instant, seules les activités autour de la lecture et de la bibliothèque ont été maintenues. Les autres, dont le yoga, ont été «*retirées [à la suite] des consignes passées par le ministère de la justice*». La prison de Carcassonne devient le neuvième recours de l'OIP en annulation devant le tribunal administratif depuis le 19 mai.

L'obsession de Gérald Darmanin contre le yoga laisse beaucoup d'observateurs dubitatifs, d'autant

que l'administration pénitentiaire elle-même avait jusqu'alors fait la promotion de cette activité. Dans sa plainte, l'OIP cite plusieurs études qui concluent que la pratique du yoga peut avoir un effet très bénéfique sur la santé physique et psychique des détenus, et donc faire baisser le niveau de violence dans les établissements.

Pour autant, ce débat laisse plutôt de marbre les syndicats de surveillants de la maison d'arrêt de Carcassonne. «*Le yoga, ça ne concernait pas beaucoup de détenus, à peine une dizaine. Aujourd'hui, notre principal problème c'est qu'il fait plus de 40 °C dans des cellules de 9 mètres carrés, où vivent trois et parfois quatre détenus, avec des matelas au sol*», soupire Pierre Journet, de l'UFAP-UNSA Justice. «*Il y a trois ans, on pouvait proposer du travail aux prisonniers. Aujourd'hui, il n'y a plus rien. Avec un tel niveau de surpopulation, c'est tout simplement impossible de faire de la réinsertion*», rebondit Yohann Verschelle, de FO justice. ■

G. B.

Un magnat de la finance ouzbek kidnappé en plein Paris

Enlevé le 23 juin, le banquier a vécu près de deux jours de calvaire. Un individu a été écroué

Kakhramonjon Olimov retrouve les manches de son élégante chemise en lin jaune moutarde, dévoilant les marbrures sur la peau de son bras. A l'Hôtel-Dieu, à Paris, le médecin qui l'a examiné le 25 juin a noté de nombreuses ecchymoses et des lésions, mais ce ressortissant ouzbek de 48 ans s'est surtout plaint d'une «hypervigilance», de difficultés à s'endormir et de réveils en sursaut au milieu de la nuit.

«Ça n'a pas été très agréable pour lui, mais, au moins, c'est passé», traduit le secrétaire particulier de ce multimillionnaire rencontré par *Le Monde*. Un kidnapping en règle dans les beaux quartiers de Paris, une odyssée clandestine jusqu'au sous-sol d'une villa niçoise, des coups et des menaces, un simulacre d'égorgeement : depuis le 23 juin, le magnat de la finance se retrouve malgré lui au centre d'un imbroglio digne d'un roman d'espionnage, dont l'arrière-plan laisse interdites la police et la justice françaises.

Actionnaire unique d'Anorbank, un établissement qui revendique la gestion de plus de 1 milliard

d'actifs et figure, selon lui, «dans le top 10 des banques dans [son] pays», M. Olimov est aussi impliqué, par le biais d'une société immatriculée aux Pays-Bas, dans un projet de «centrale à cycle combiné gaz» dans la région de Sourkhandaria, dans le sud de l'Ouzbékistan, au côté d'EDF.

«Viens, on doit parler»

C'est précisément la raison pour laquelle cet habitué de Paris, où il se rend fréquemment, avait prévu un nouveau voyage fin juin, afin de faire le point avec ses partenaires français. Peu d'interlocuteurs sont mis dans la confiance du déplacement : un notaire – il compte profiter de l'occasion pour finaliser l'achat d'un bien immobilier –, un futur collaborateur, des dirigeants d'EDF et l'hôtel Sofitel Arc-de-Triomphe, où neuf nuitées ont été réservées.

Le 21 juin, M. Olimov et son secrétaire s'envolent de l'aéroport international Islam-Karimov, à Tachkent, et gagnent Paris le jour suivant, après une escale à Istanbul. L'après-midi même, une inconnue l'aborde au bar de l'hôtel. Elle s'exprime en russe et en

anglais, dit s'appeler Anastacia et travailler dans un salon de beauté en Turquie, mais le banquier ti que : veste Louis Vuitton blanche, bracelet Tiffany, «le luxe qu'elle portait sur elle ne correspondait absolument pas à son métier».

Agée d'environ 25 ans, elle porte des «cheveux longs noirs», est «de type "caucasie" (entre européenne et asiatique)», précisera-t-il plus tard aux policiers de la brigade de répression du banditisme (BRB), dans un procès-verbal que *Le Monde* a pu consulter. La conversation ne s'éternise pas. M. Olimov accepte toutefois de lui donner son numéro de téléphone, pour décliner cependant une proposition de se revoir le soir même.

Le lendemain, il découvre au réveil qu'«Anastacia» lui avait adressé des messages une bonne partie de la nuit. Et elle insiste : pourquoi ne pas déjeuner dans un restaurant de poisson qu'elle connaît bien ?

Cette fois, l'homme d'affaires accepte, car, dit-il, il «n'a rien de prévu». Mais, quelques minutes après avoir retrouvé la jeune femme devant le Sofitel, alors que tous deux abordent la place Georges-Guillaumin, à deux pas

de l'hôtel, un inconnu à l'allure athlétique, portant une barbe fournie et des vêtements sombres, lui saisit fermement le bras : «Viens, on doit parler», lui ordonne-t-il en russe, avec un fort «accent tchéchène». Pas le temps de répondre, encore moins de résister : un autre homme lui fait une clé d'étranglement, tandis qu'un troisième lui saisit les jambes. En quelques secondes, M. Olimov est jeté à l'intérieur d'un van Mercedes. Par réflexe, il lance son téléphone à la jeune femme restée sur le trottoir. «Appelez la police !» Elle ne le fera pas.

Après quelques heures de route, toujours d'après le récit de M. Olimov, la Mercedes se gare dans le jardin d'une maison protégée de «grandes haies», qui interdisent la curiosité des voisins. Le captif reconnaît alors la silhouette qui s'approche. M. est un «voleur dans la loi», membre d'un puissant gang criminel, selon lui. Il le connaît surtout pour être l'homme de confiance de B. R., un familier du pouvoir ouzbek et l'un de ses ex-associés dans une importante banque. Depuis une dizaine d'années, ce partenaire d'autrefois accuse M. Olimov d'avoir profité d'une disgrâce et d'un exil temporaire en Turquie pour racheter ses parts dans leur établissement. Cet ancien contentieux est-il à l'origine de son enlèvement ? «Finalement, on t'a attrapé !», lui lance M., avant de lui asséner «une grande claque» – la première d'une interminable série. «Tu me dois 10 millions de dollars !», annonce-t-il.

Pendant trois heures, M. Olimov va être frappé puis soumis à un simulacre de pendaison à l'intérieur de la bâtisse, dont il est incapable d'indiquer la localisation précise. Après quoi, il est de nouveau poussé à l'intérieur du van,

Kakhramonjon Olimov se retrouve au centre d'un imbroglio digne d'un roman d'espionnage

qui roule plusieurs heures jusqu'à Nice. Là, le banquier est emmené manu militari au sous-sol d'une villa, dans «une grande pièce qui faisait office de "home cinéma"». Un banc de musculation l'y attend. Il va se transformer, pendant des heures, en cheval de torture.

Si M. change subitement d'attitude, propose de l'eau, se montre amical, il finit par hausser le ton et menace de lui trancher un doigt. «J'étais épuisé mentalement», raconte M. Olimov sur procès-verbal. *Je n'avais pas mangé, je me suis senti mal.* Son ravisseur évoque des transferts financiers en bitcoins, prouve qu'il est au courant ses investissements en Europe – des hôtels en Allemagne, notamment –, lui parle de ses enfants et l'assure qu'il enlèvera aussi son secrétaire particulier, dont il possède une copie du passeport. Il paraît surtout très au fait du fonctionnement de l'Anorbank, dirigée par M. Olimov.

La tension augmente encore d'un cran lorsqu'un individu présenté comme un «Turc», déjà présent lors de la halte dans la première maison, recouvre le banc de musculation d'une bâche de plastique noir. Lotage se voit contraint de se déshabiller et dire sa prière. Puis le «Turc» saisit ses mains tandis que M. brandit un couteau et fait mine de l'égorger en criant «Allahou Akbar». «C'était un stress

énorme», raconte encore le chef d'entreprise aux enquêteurs de la BRB. *J'ai commencé à vomir, mais, comme je n'avais pas mangé, rien ne sortait, j'avais l'impression de ne pas pouvoir respirer.* Les coups de pied et de poing se remettent à pleuvoir, suivis d'une séance d'humiliation en règle : M. Olimov est filmé à moitié nu, contraint de répéter : «Chers frères, pardonnez-moi pour ce que j'ai fait.» Lorsqu'il est menacé d'être violé par un «nigger» et qu'une vidéo soit diffusée dans son pays, il finit par craquer, signe une reconnaissance de dette de 5 millions de dollars (4,2 millions d'euros) et fait verser un acompte de 200 000 dollars par son chauffeur à un intermédiaire, à Tachkent.

Une «blague»

Ce premier paiement convainc ses ravisseurs de le relâcher. Un chauffeur VTC le conduit à la gare de Nice, où il prend un TGV pour Paris et court raconter son histoire au 36 rue du Bastion, le QG de la police judiciaire. D'après nos informations, une personne de nationalité turque a été interpellée à la suite de ses révélations par la police judiciaire niçoise et écrouée, mardi 1^{er} juillet, dans le cadre d'une enquête ouverte pour «séquestration en bande organisée».

Le lendemain, M. Olimov a regagné Tachkent, où, explique son interprète, il a déjà «engagé des personnes chargées d'assurer sa sécurité». M. continue à lui adresser des textos sur la messagerie cryptée Telegram pour le presser d'honorer ses dettes. En apprenant que sa victime avait contacté la police, il s'est étonné : tout ça n'était qu'une «blague», a-t-il répondu. L'ambassade d'Ouzbékistan en France n'a pas donné suite à nos demandes d'entretien. ■

ANTOINE ALBERTINI

ON EST ICI

-41%⁽¹⁾

-55%

D'ÉMISSIONS TOTALES DE GAZ À EFFET DE SERRE D'ENGIE D'ICI 2030⁽²⁾

FAIRE AVANCER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE, C'EST NOTRE RAISON D'ÊTRE.

ENGIE accélère sa trajectoire de décarbonation et consacre chaque année 75% de ses investissements au développement des énergies renouvelables, des batteries et des réseaux électriques. ENGIE, ce sont 98 000 femmes et hommes qui agissent chaque jour pour fournir une énergie décarbonée, abordable et fiable, et ainsi faire de la transition énergétique une réalité. #AgiissonsEnsemble

L'énergie est notre avenir, économisons-la!

⁽¹⁾D'émissions totales de gaz à effet de serre d'ENGIE en 2024, par rapport à 2017, dans le monde. Source : Databook 2024. ⁽²⁾Par rapport à 2017, dans le monde. Plus d'informations sur engie.com/on-est-ici-dans-la-transition-energetique
ENGIE : SA AU CAPITAL DE 2435285011 € - RCS NANTERRE 542107651. © Nicolas Pollet-Villard.

p11_b44

V1

La Cour des comptes s'inquiète d'inégalités territoriales concernant le parc à vocation sociale

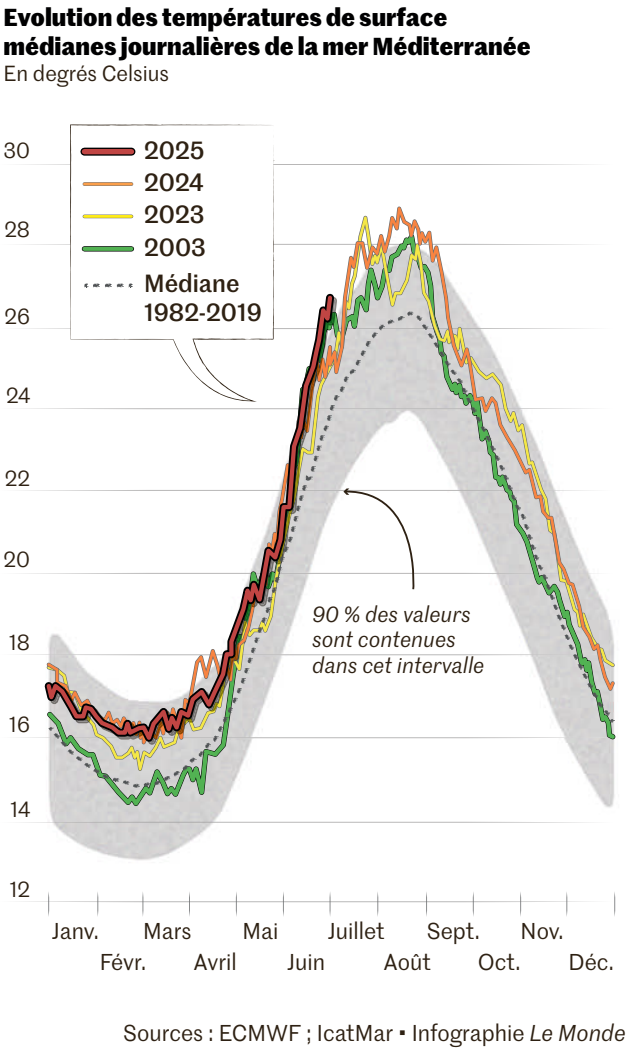
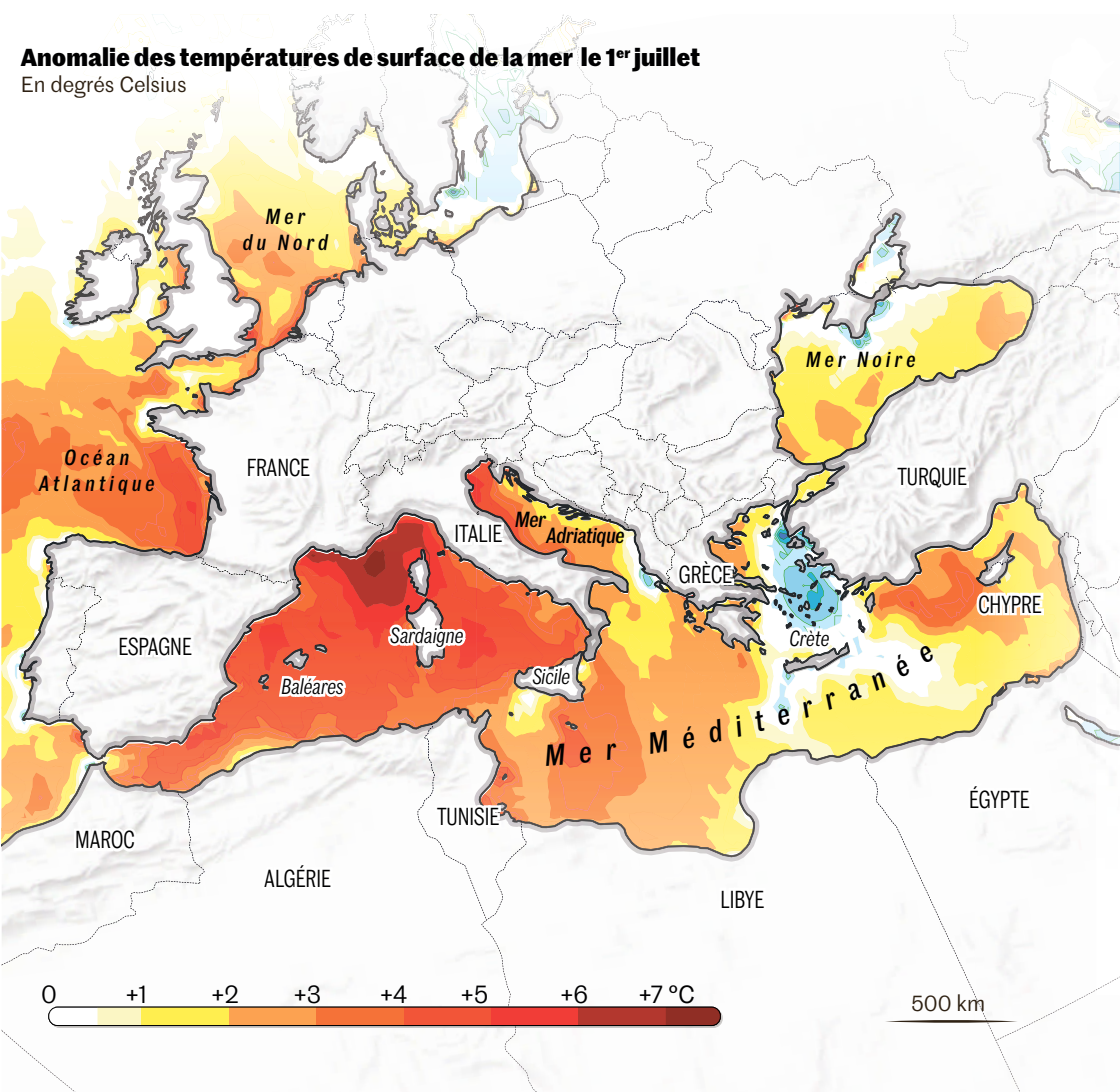
Une canicule marine précoce en Méditerranée

Des records de chaleur ont été battus pour un mois de juin, alors que la tropicalisation des eaux s'accélère

La Méditerranée est de nouveau en surchauffe. Lundi 30 juin, la mer a atteint sa température de surface la plus chaude jamais enregistrée pour un mois de juin, avec 26,04 °C dans les observations satellitaires analysées par Météo-France. Ces valeurs moyennes sont supérieures de près de 2 °C par rapport aux normales (1991-2020), avec des anomalies grimpant jusqu'à + 5 °C autour de la Côte d'Azur et de la Corse, du golfe du Lion et des Baléares. Dans l'archipel espagnol, une bouée a ainsi enregistré le chiffre inédit, pour le mois de juin, de 30,5 °C. Sa température a encore grimpé depuis, jusqu'à s'élever à 30,99 °C mardi 1^{er} juillet.

Cette canicule extrêmement précoce, qui concerne surtout la partie occidentale de la Méditerranée, pourrait, si elle est amenée à durer et à s'intensifier, mettre à rude épreuve les écosystèmes marins et alimenter des phénomènes météorologiques extrêmes.

« Exceptionnel », « inédit », « éfrayant » : Davide Faranda, climatologue (CNRS) à l'Institut Pierre-Simon Laplace, ne sait plus quel qualificatif utiliser pour caractériser ce phénomène. Le code couleur des cartes météorologiques est lui aussi en train d'être épuisé. « On utilise le rouge pour les anomalies de + 3 °C, le violet pour + 4 °C, le noir pour + 5 °C. Il va falloir réfléchir à la suite », prévient le scientifique.



Sources : ECMWF ; IcatMar • Infographie Le Monde

« Un cercle vicieux »

Car la vague de chaleur marine devrait persister « plusieurs jours, voire semaines, sur l'ensemble de la Méditerranée », indique Thibault Guinaldo, océanographe au Centre national de recherches météorologiques (Météo-France/CNRS). Toutefois, une accalmie est prévue en fin de semaine sur les façades française et espagnole. Mais avec quelle ampleur, et pour combien de temps ? « Si on est déjà sur cette trajectoire, on se demande quelles températures on va atteindre en août. Il n'est pas exclu qu'on batte un record absolu », prévient Jean-Pierre Gattuso, directeur de recherche au Laboratoire d'océanographie de Villefranche-sur-Mer (Alpes-Maritimes). L'été 2024, la température de la Grande Bleue s'était établie à des niveaux record, avec près de 31 °C au large de la Corse.

Le premier coupable derrière ce coup de chaud actuel s'avère être l'anticyclone bloqué sur l'Europe de l'Ouest, qui réchauffe l'atmosphère et la mer. « C'est une mer sans marées. Et comme il n'y a pas de vent, le brassage vertical est très faible. Le bassin accumule donc de

l'énergie sans pouvoir l'évacuer, de sorte que les températures augmentent très fortement », explique Thibault Guinaldo.

Un palier supplémentaire est franchi en raison du dérèglement climatique d'origine humaine. Avec le réchauffement, qui a dépassé en 2024 le seuil de 1,5 °C par rapport à l'ère préindustrielle, « la moindre configuration atmosphérique peut faire battre des records », rappelle le scientifique. Les océans absorbent 90 % de la chaleur excédentaire générée par les activités humaines. Le changement climatique fait par ailleurs remonter sur la Méditerranée des zones anticycloniques qui étaient auparavant situées au niveau du Sahara. « Elles réchauffent la mer, ce qui favorise la persistance de conditions stables qui augmentent encore la température de la surface, dans un cercle vicieux », ajoute Davide Faranda.

Tout aussi exceptionnelle soit-elle, cette canicule marine n'est « malheureusement pas une surprise », précise Jean-Pierre Gattuso. On est parfaitement dans ce que les scientifiques prévoyaient. C'est plutôt rageant ou frustrant,

La canicule marine pourrait provoquer des hécatombes d'espèces : gorgones, oursins, coraux...

car cette vague de chaleur est due à la faible action climatique au niveau global ».

Les canicules marines sont désormais légion en Méditerranée. Alors qu'elles n'avaient lieu qu'une fois par an dans des zones isolées il y a quarante ans, elles surviennent désormais quatre fois par an en moyenne sur l'intégralité du bassin. Et depuis 2023, chaque année, sur la période d'octobre à avril, affiche au moins 1 °C d'anomalie positive. « La Méditerranée est de plus en plus chaude l'été et l'hiver, et on ne remet jamais les compteurs à zéro », prévient Thibault Guinaldo.

Si elle se poursuit, la canicule marine pourrait provoquer des

hécatombes d'espèces. La fournaise de l'été 2022 avait ainsi été suivie d'une forte mortalité de gorgones. Les oursins, les mollusques ou les coraux peuvent aussi être concernés. Les espèces les plus « fixées » à une zone sont à risque, ne pouvant se déplacer vers des endroits moins exposés, relève Justino Martinez, chercheur de l'Institut des sciences de la mer de Barcelone et de l'institut catalan Icatmar.

La taille du plancton diminue

Les moules de Méditerranée sont, par exemple, très vulnérables à ces vagues de chaleur. « A partir de 28 °C, certaines enzymes fonctionnent moins bien dans le coquillage et ça l'affaiblit jusqu'à le faire mourir », précise Franck Lagarde, chercheur à l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer). Cette température, qui induit également un manque d'oxygène disponible dans l'eau de mer pour les organismes, a d'ores et déjà été dépassée cette année par endroits dans les lagunes comme celle de Thau, utilisée par les scientifiques comme une sorte de laboratoire des boulevers-

sements à venir liés au changement climatique. Dans ce large bassin conchylicole relié à la mer, les chercheurs n'observent pour l'heure pas de mortalité massive liée à la chaleur.

Celle-ci a cependant déjà des conséquences sur les processus de reproduction des coquillages, avec des pontes plus précoces. Les spécialistes de l'écologie marine scrutent aussi l'évolution des communautés phytoplanctoniques. « Quand il y a des canicules, la taille du plancton diminue. Parfois, elle diminue tellement qu'elle devient inadaptée pour nourrir les cheptels de coquillages », note Marion Richard, également chercheuse à l'Ifremer au sein de l'unité mixte de recherche Marbec, qui étudie la biodiversité marine.

Au-delà des canicules, les écosystèmes sont bouleversés par l'augmentation graduelle des températures. La Grande Bleue gagne 0,4 °C par décennie, ce qui conduit à sa « tropicalisation », avertit Jean-Pierre Gattuso. Selon le scientifique, 1200 espèces ont rejoint la Méditerranée depuis la mer Rouge au cours des vingt dernières années, comme le poisson-

lion ou des espèces de méduses ou de plancton. Certaines s'y sont installées durablement, essentiellement le long des côtes turques et grecques, et parfois jusqu'en France. Ce sont notamment les plus résistantes au froid – les températures redescendant un peu l'hiver. « La majorité ne concurrence pas les autres écosystèmes, mais cela arrive néanmoins », précise Jean-Pierre Gattuso.

Qui dit Méditerranée plus chaude dit aussi plus d'extrêmes climatiques. L'air chaud et humide provenant du bassin empêche les températures nocturnes de redescendre sur le littoral, participant à la multiplication des nuits tropicales (dont la température est supérieure ou égale à 20 °C). Il déclenche aussi des orages plus intenses. Et il amplifie les « épisodes méditerranéens », ces pluies torrentielles brutales survenant souvent à l'automne, qui nécessitent toutefois des conditions atmosphériques spécifiques pour être déclenchées. Le réchauffement climatique rend les phénomènes les plus forts plus intenses et plus fréquents. ■

AUDREY GARRIC ET LÉA SANCHEZ

Comment les fortes chaleurs écourtent et altèrent le sommeil

Une étude chinoise menée sur deux ans montre l'impact du réchauffement climatique sur l'endormissement et la qualité de la récupération

Plus le thermomètre monte, plus le sommeil se fait rare et perturbé. Cette causalité, régulièrement expérimentée lors des canicules, a des impacts immédiats et à plus long terme sur l'organisme. Une menace sur la santé prise de plus en plus au sérieux par les chercheurs, notamment dans la perspective du réchauffement climatique.

Dans une étude parue en mars dans la revue *Nature*, une équipe de chercheurs chinois a étudié, de 2021 à 2023, le sommeil de 214 445 participants en Chine continentale pour comprendre l'influence de la température moyenne journalière sur le som-

meil. Il ressort de leurs travaux que lorsque la température augmente de 10 °C, la durée de sommeil sur une nuit diminue de 9,67 minutes, en particulier le sommeil profond.

Leurs modélisations suggèrent que dans le scénario projetant un réchauffement de la planète de 1,8 °C à l'horizon 2090, la perte de sommeil due au réchauffement climatique devrait atteindre 10,96 heures sur l'année. Dans le scénario le plus pessimiste projetant un réchauffement à plus de 4 °C, cette perte irait jusqu'à plus de trente-trois heures.

Sommeil et température sont étroitement liés car « les neuro-

nes qui régulent la température corporelle sont situés au même endroit que ceux qui initient le sommeil », explique Armelle Rancillac, chercheuse Inserm affiliée au Collège de France. Au moment de l'endormissement, le corps doit baisser de 0,5 °C sa température interne. En conséquence, une température trop élevée la nuit est un frein à ces prémices du sommeil.

Sommeil fractionné

Autre moment critique, le sommeil paradoxal, qui arrive après les différentes phases de sommeil lent, est une phase pendant laquelle le système nerveux cen-

tral réduit sa capacité à ajuster la température corporelle aux variations extérieures. « En période de canicule, l'organisme met en place un système de réveil pour ne pas trop monter en température ; c'est pour ça qu'on va avoir un sommeil plus fractionné », relève Armelle Rancillac.

Difficultés d'endormissement et sommeil fractionné : le combo gagnant pour un sommeil détérioré. « Ce qui perturbe l'organisme, c'est quand le sommeil est trop court et entrecoupé de micro-réveils, qui empêchent d'aller dans le sommeil lent profond », souligne Sandrine Launois-Rollinat, médecin à l'Institut médical

du sommeil et présidente du réseau Morphée.

Or, toutes les phases du sommeil sont nécessaires à la bonne régénération du corps. C'est pendant le sommeil lent que se joue la récupération physiologique, avec un renforcement de la mémoire, du système immunitaire et la régulation de la production des hormones, alors que le sommeil paradoxal est plutôt consacré à la récupération émotionnelle. Etre privé de l'un ou de l'autre entraîne des effets immédiats, pouvant se traduire dès le lendemain par un manque de concentration, de l'irritabilité et même une prise de poids, en rai-

son de la mauvaise régulation des hormones. A long terme, ces effets peuvent se traduire par des perturbations métaboliques, comme des maladies cardiovasculaires, du diabète, des pertes de mémoire, etc.

Plus largement, « la chaleur joue sur les neurotransmetteurs du cerveau qui ne se régulent plus de la même manière, ce qui peut créer un stress oxydatif se traduisant par une fatigue mentale », prévient Armelle Rancillac. Des signaux d'alerte qui doivent inciter à préserver son sommeil en cas de grande chaleur, quitte à compenser avec de petites siestes. ■

DELPHINE ROUCAUTE

Climat : l'UE peine à tenir sa feuille de route

La Commission introduit des flexibilités dans son objectif de réduction de 90 % des émissions de CO₂ en 2040

BRUXELLES - bureau européen

La Commission européenne a présenté, mercredi 2 juillet, son objectif de réduction des émissions de CO₂ pour 2040 : celles-ci devront, à cette échéance, avoir reculé de 90 % (par rapport à 1990). A plusieurs reprises, ces derniers mois, sa présidente, Ursula von der Leyen, s'était engagée sur ce chiffre. Mais elle l'a finalement assorti de flexibilités qui en amenuisent la portée.

Sous son premier mandat (2019-2024), Ursula von der Leyen avait fait de la lutte contre le réchauffement climatique et du respect de l'accord de Paris sa priorité, obtenant des Européens qu'ils s'engagent à atteindre la neutralité carbone en 2050 et à réduire de 55 % leurs émissions d'ici à 2030. Aujourd'hui, la compétitivité et la défense arrivent au premier rang de ses préoccupations. La percée des nationalistes partout en Europe, le retour de Donald Trump à la Maison Blanche, le décrochage économique de l'Union face aux Etats-Unis ou à la Chine et la persistance de la guerre en Ukraine ont en effet changé son équation politique.

Un « pari dangereux »

Dix ans après la signature de l'accord de Paris, les résistances à une feuille de route « verte » n'ont jamais été aussi fortes, y compris dans le camp chrétien-démocrate du Parti populaire européen (PPE), qui constitue la première force politique en Europe. En outre, lors du Conseil européen du 26 juin à Bruxelles, plusieurs dirigeants, dont Emmanuel Macron, sont montés au créneau pour exprimer leurs réticences à la présentation d'une cible pour 2040. « Ne nous surcontraignons pas », a lancé le président français, appelant à un « débat démocratique » en prenant « plus de temps » si nécessaire.

« Cela aurait pu faire dérailler » les plans de la Commission, note l'eurodéputé (Renew) Pascal Canfin. Il a fallu faire preuve de « pragmatisme », a reconnu Wopke Hoekstra, le commissaire chargé du climat, mercredi. Conséquence, si l'objectif 2040 d'une baisse de 90 % des émissions de gaz à effet de serre a été sauvé, la Commission l'a affaibli d'au moins

10 points, en rendant possibles certains aménagements. « *Quatre-vingt-dix pour cent, c'est le strict minimum, selon les préconisations de la science pour atteindre la neutralité climatique en 2050. Nous sommes inquiets de l'ouverture de plusieurs brèches dangereuses qui affaiblissent la proposition* », commente Caroline François-Marsal, du Réseau Action Climat France.

Dans la proposition de la Commission, jusqu'à 3 points de l'effort attendu pourraient provenir, à compter de 2036, de la réduction des émissions obtenues en dehors de l'Union par des investissements européens, de reforestation par exemple. « *Ce sont potentiellement des sommes considérables qui vont être dépensées à l'étranger au lieu de financer la transition* » en Europe, pointe Neil Makaroff, expert du centre de réflexion Strategic Perspectives. L'eurodéputée Verte Marie Toussaint dénonce le « *pari dangereux* » de la Commission, ar-

Depuis un an, sous pression de la droite et de l'extrême droite, l'heure est au détricotage du pacte vert européen

quant que « l'efficacité [des crédits carbone internationaux] est hautement discutable ».

La Commission prévoit aussi que les émissions négatives de CO₂, c'est-à-dire sa capture par des puits de carbone naturels ou technologiques, soient intégrées au marché du carbone de l'Union (Emissions Trading System, ETS), sur lequel les droits sont appelés à disparaître progressivement. Il s'agirait ainsi de donner une marge de manœuvre aux sec-

teurs les plus difficiles à décarboner, dans l'industrie lourde ou le transport aérien.

Enfin, l'exécutif communautaire compte permettre aux Etats-membres de compenser, dans une certaine mesure, un éventuel retard dans un secteur, en matière de réduction des émissions, par une surperformance dans un autre. « *Certains progressent bien dans l'automobile ou le logement, mais moins bien dans la reforestation* », explique Wopke Hoekstra.

La Commission souhaite que sa proposition soit adoptée au plus vite par les Etats membres, idéalement lors du conseil des ministres de l'environnement du 18 septembre, afin que, dans la foulée, les Vingt-Sept puissent arrêter un objectif ambitieux de réduction des émissions de CO₂ pour 2035, en prévision de la COP30 de Belem, en novembre, au Brésil. Il y va de la crédibilité de la diplomatie climatique internationale, à l'heure où les Etats-Unis de Donald Trump

ont une nouvelle fois quitté l'accord de Paris et où la Chine regarde avec attention ce que fait l'Europe.

Cela suppose que les Etats membres n'amendent qu'à la marge le texte de la Commission, et rien ne permet d'assurer à ce stade qu'une majorité qualifiée d'entre eux en soutiennent la philosophie. Aujourd'hui, seuls quelques gouvernements, à Madrid, Copenhague, Stockholm, Helsinki ou Luxembourg se disent favorables à une cible de réduction de 90 % des émissions d'ici à 2040. La Hongrie de Viktor Orban, la Slovaquie, la Pologne ou encore la République tchèque y sont largement hostiles. L'Italie de Giorgia Meloni n'est pas non plus très allante.

L'Allemagne pourrait se satisfaire de la proposition de la Commission, qui a repris la demande de Berlin de comptabiliser les crédits carbone internationaux. La France, également, qui réclamait des garanties de Bruxelles, notamment pour que le nucléaire

soit considéré, au même titre que les énergies renouvelables, comme un moyen de décarboner l'économie européenne.

Mercredi, la Commission a repris dans sa proposition législative le concept de « *neutralité technologique* », cher à Paris, qui garantira à l'atome une égalité de traitement avec l'éolien ou le solaire. M. Macron, en tout cas, ne pourra plus invoquer cette vieille revendication pour ne pas soutenir les efforts climatiques de l'Union.

Quand bien même les Etats membres parviendraient rapidement à un accord sur l'objectif 2040, il n'est pas certain qu'ils s'entendent ensuite sur la cible 2035 que l'Union présentera à Belem. Celle-ci nécessite en effet une adoption à l'unanimité, et certains gouvernements, dont Varsovie, pourraient s'y opposer.

Pour aboutir, la proposition de la Commission pour 2040 doit également être adoptée au Parlement européen, où il est loin d'être acquis, à ce stade, qu'elle trouve une majorité. L'extrême droite y est défavorable, comme à tout ce qui relève du pacte vert. Surtout, le PPE, sans lequel aucune majorité n'est possible, est divisé.

Textes vidés de leur substance

A plus long terme, les Européens, s'ils adoptent cet objectif 2040, devront aussi se doter des moyens d'y parvenir. Comme ils l'ont fait pour réduire leurs émissions de 55 % en 2030, à travers des dizaines de directives et autres règlements (interdiction de mettre sur le marché des voitures à moteur thermique à partir de 2035, rénovation énergétique des bâtiments, réforme du marché du carbone, etc.), ils devront traduire en actes législatifs cette nouvelle ambition.

A ce stade, on voit mal comment cela serait possible, alors que, depuis un an, sous pression de la droite et l'extrême droite, l'heure est au détricotage du pacte vert européen. Plusieurs textes, pourtant adoptés, en ont fait les frais, comme ceux sur la déforestation, dont l'entrée en vigueur a été reportée d'un an, ou sur la restauration de la nature, largement vidé de sa substance. Et d'autres pourraient subir le même traitement. Le chemin de croix de l'objectif 2040 ne fait que commencer. ■

VIRGINIE MALINGRE

Le Haut Conseil pour le climat appelle à un « sursaut collectif »

L'instance indépendante regrette que le rythme de décarbonation de la France ait « ralenti » en 2024, et déplore des reculs « inquiétants »

Alors que la quasi-totalité de la France vient de suffoquer sous une canicule éprouvante, avec des températures dépassant les 41 °C, le Haut Conseil pour le climat (HCC) publie son septième rapport annuel, jeudi 3 juillet, et appelle à un « *sursaut collectif pour relancer l'action climatique* ». L'instance indépendante chargée d'évaluer les politiques climatiques regrette que le rythme de décarbonation ait « *beaucoup ralenti* » en 2024 et déplore les reculs « *inquiétants* » et les « *retards importants* » du cadre de l'action publique en matière de climat. Conséquence : la France n'est pas sur les rails pour tenir ses objectifs climatiques.

En 2024, les émissions de gaz à effet de serre ont seulement baissé de 1,8 %, contre - 6,8 % en 2023. Le décrochage concerne tous les secteurs, sauf celui de la production d'énergie. De surcroît, 70 % de la réduction atteinte en 2024 provient de facteurs conjoncturels, comme un hiver doux qui a limité l'usage du chauffage, la baisse du cheptel bovin du fait de conditions socio-économiques diffi-

cles ou la pluviométrie élevée, qui a augmenté la production hydroélectrique. La part liée aux réformes structurelles s'est considérablement réduite comparée à 2023.

Absence de « lisibilité »

Ce « *fléchissement est incompatible* » avec l'atteinte de la neutralité carbone en 2050, mettent en garde les 12 experts, mais aussi avec la cible intermédiaire de 2030, qui implique de réduire les émissions de 55 % par rapport à 1990. « *Ces mauvais résultats rendent plus difficile le respect du troisième budget carbone* », c'est-à-dire les plafonds d'émissions prévus pour la période 2024-2028, ajoute l'agronome Jean-François Soussana, président du HCC. Le deuxième budget carbone (2019-2023), quant à lui, est tenu pour les émissions brutes de gaz à effet de serre (sans compter les puits de carbone, comme les forêts). Il l'est aussi pour les émissions nettes, mais seulement grâce au stockage temporaire du carbone dans le bois mort, « *ce qui constitue un handicap pour la suite, car il va se décomposer* », avertit M. Soussana.

Pour tenir les objectifs de 2030, le rythme de réduction des émissions devra doubler. La baisse devra être neuf fois plus forte dans le secteur des bâtiments, quatre fois dans les transports et trois fois dans l'agriculture et l'industrie. Or les dernières estimations sont inquiétantes : d'après l'Insee, la baisse des rejets carbonés pourrait être limitée à 1,3 % en 2025.

Les experts du Haut Conseil pour le climat regrettent des reculs sur les dispositifs environnementaux, comme pour les zones à faibles émissions et l'objectif de zéro artificialisation nette des sols. Certaines mesures rencontreraient pourtant un « *succès important* » auprès des particuliers, qu'il s'agisse des rénovations d'ampleur (qui voient leur financement suspendu dans MaPrimeRénov') ou du photovoltaïque sur les toitures (dont le soutien public pourrait être abaissé). De manière générale, les membres soulignent que le manque d'un portage politique fort, de stabilité des dispositifs et de pérennité des financements grève l'action climatique et crée une absence de

« *lisibilité et de visibilité* » pour les entreprises et les collectivités.

L'autorité indépendante relève des avancées dans les transports, premier secteur émetteur (avec 34 % des rejets carbonés). Elle cite l'évolution du cadre fiscal et réglementaire ayant favorisé le « verdissement » des flottes d'entreprises ou l'augmentation de la taxe sur les billets d'avion. Mais les remaniements ministériels et les coupes budgétaires annoncées en 2024 et en 2025 « *ont retardé la décarbonation* » d'un secteur qui manque de mesures structurelles.

Dans l'agriculture, le deuxième émetteur (21 %), les concessions

L'instabilité des règles de financement a provoqué une baisse de 40 % du nombre de rénovations énergétiques

sur l'environnement faites par le gouvernement après la crise agricole ont « *fragilisé* [son] action climatique » et ralenti la transition agroécologique. Les derniers textes, comme la loi d'orientation agricole, « *contribueront à verrouiller sur le long terme la production agricole dans des modèles intensifs en émissions* », met en garde le HCC.

L'instabilité des règles de financement de l'Agence nationale de l'habitat a provoqué une baisse de 40 % du nombre de rénovations énergétiques dans le secteur des bâtiments (qui pèsent pour 15 % des émissions), à laquelle s'ajoute un « *relâchement* » des efforts de sobriété. En revanche, les rénovations d'ampleur sont montées en puissance, mais elles doivent « *continuer d'être soutenues* ». Or, en 2024, souligne le HCC, les ventes de pompes à chaleur air-eau - un système décarboné - ont chuté de plus de 40 %, tandis que celles de chaudières à gaz ont augmenté de près de 15 %.

Le secteur industriel (17 % des émissions), lui, ne « *réoriente pas assez la demande* » vers des in-

dustries moins émettrices. Quand au secteur des déchets (4 %), il a augmenté ses émissions depuis 2015 et ne fait pas preuve de suffisamment de stratégies pour réduire la production à la source. Enfin, le secteur énergétique, bien que contribuant le plus aux baisses d'émissions, a vu sa gouvernance et sa planification « *nettement détériorées ces deux dernières années* ».

Le HCC s'inquiète des deux ans de retard dans la publication de feuilles de route « *indispensables* » à l'action climatique : la troisième stratégie nationale bas carbone et la troisième programmation pluriannuelle de l'énergie.

Les experts, qui formulent 74 recommandations, appellent notamment à rendre la transition écologique accessible à tous (extension du leasing social, reste à charge nul pour la rénovation des logements des propriétaires aux capacités d'endettement limitées, etc.) et à mettre en place des trajectoires d'investissements et de renouvellement des infrastructures (ferroviaires, cyclables, etc.). ■

AUDREY GARRIC

Travailler par 36 °C : récits d'un « enfer »

Des dizaines de salariés exposés à la canicule de ce début de juillet témoignent de leurs conditions de travail

La chaleur, ce sont peut-être les couvreurs qui en parlent le mieux. « Ces derniers jours, sur le toit, tout est chaud, tout vous brûle : le marteau que vous manipulez, les tuiles que, tel un plat sorti du four, vous essayez de garder le moins longtemps possible dans vos mains, l'échafaudage auquel vous vous agrippez, la toiture elle-même. Quand vous y posez le genou, c'est à peine si on n'entend pas le bruit du grill ! », s'amuse Barthélémy Bach, charpentier-couvreur à Bergerac, une commune de Dordogne en vigilance orange et jaune depuis le début de la semaine. Cogérant d'une entreprise de quatre personnes, ils ont décidé en équipe d'aménager leurs horaires de travail et de commencer à l'aube : 6 heures-14 heures, avec une pause sandwich de quinze minutes à 10 heures. L'un de ses salariés a tout de même dû partir plus tôt lundi, car il se sentait mal.

Le Monde l'a contacté après qu'il a répondu à un appel à témoignages. Vendeurs du petit commerce, cuisiniers, chauffeurs poids lourds, cadres dans l'administration, maraîchers, enseignants... En quelques heures, près d'une centaine de salariés du secteur privé et de fonctionnaires ont, comme lui, voulu faire part de leurs conditions de travail par ces fortes chaleurs. Signe que ce sujet s'impose chaque été un peu plus comme une préoccupation majeure. Leurs témoignages révèlent les défis qui persistent en termes d'adaptation, d'anticipation, et le rôle-clé du dialogue social.

A Paris, Yoann et Maxence ont placé un thermomètre dans la petite cuisine du restaurant où ils travaillent. Régulièrement, ils envoient à leur patron la photo du

mercure, monté ces derniers jours jusqu'à 38 °C. Le local, sans ventilation extérieure, n'est rafraîchi que par un petit climatiseur d'appoint – la configuration de l'immeuble rendant impossible l'installation d'une véritable climatisation. « La solution serait de ne proposer que des plats froids, explique Yoann, pour éviter de créer de la chaleur supplémentaire. » Mais leur patron n'est pas de cet avis. « Quand il fait 35 °C dehors, il fait 45 °C dans la cuisine », rapporte aussi Cécile (les personnes nommées uniquement par leur prénom ont préféré garder l'anonymat), cheffe d'un restaurant à Paris.

« Je n'y arrive plus »
Employé des espaces verts, Zlatan a relevé 43 °C mardi 1^{er} juillet dans la cabine du tracteur avec lequel il effectue du broyage dans les forêts de sa collectivité du centre de la France. « Cela a été l'enfer », explique-t-il. « A 13 heures, il faisait plus de 30 °C au rez-de-chaussée de la médiathèque, et plus de 36 °C au deuxième étage, a constaté Emma, mardi, en Vendée. Elle s'exaspère devant l'absence de réaction de ses responsables. La pompe à chaleur censée apporter de la fraîcheur ne marche visiblement pas, on me dit que "ça va se réguler", mais non ! Rien ne bouge, et nous, on crève de chaud ! »

« Quand il fait 35 °C dehors, il fait 45 °C dans la cuisine », explique Cécile, cheffe d'un restaurant à Paris

Aide-soignante dans un Ehpad près d'Angoulême, Elodie est au bord des larmes : « Rien n'est anticipé, les cadres n'étaient même pas là ce week-end. Mais dimanche soir à 20 heures, il faisait 32 °C dans les chambres, relate-t-elle, plus inquiète pour les vieux pensionnaires que pour elle. Si je pose mon droit de retrait, ce sont les résidents qui vont en pâtir. Mais c'est très dur de tenir : manipuler les personnes corpulentes, dans notre tenue épaisse, et avec notre rythme soutenu, je n'y arrive plus. »

Chef de projet dans une collectivité de l'Ariège, Christian a relevé 32 °C, lundi 30 juin, à son poste de travail. Les ventilateurs installés par sa direction ne compensent pas des locaux sans isolation, « murs en parpaing et volets roulants en plastique qui ne retiennent pas du tout la chaleur ». « C'est très fatigant, c'est compliqué de se concentrer », explique-t-il au téléphone. Voilà plus d'un mois que la médecin du travail a consigné sa demande de faire installer des rideaux occultants thermiques. « Mais ça n'a absolument pas été pris en considération par ma direction. Et nous n'avons pas de syndicat », déplore-t-il. Pas plus que sa demande aux ressources humaines de décaler les horaires d'ouverture, pendant l'été, de la structure qui accueille du public : « Donc je ne sais plus à qui demander. »

« Ceux qui décident sont dans des bureaux climatisés et ne se rendent pas compte de nos conditions de travail, ici à l'atelier ou sur les chantiers », soupire également Yann, 30 ans, menuisier dans un atelier à Paris, où, en ce mardi 1^{er} juillet en vigilance rouge, la température est « insoutenable ». Pour lui la consigne a été simple : « Venir en vête-

ments amples et s'hydrater ». Au lieu de 7 h 45, il a embauché à 7 heures mardi, pour finir à 15 heures. « Mais à 15 heures, il fait déjà 36 °C ! C'est n'importe quoi ! » Dans ces moments-là, explique-t-il, tout « tourne au ralenti ». « Notre attention diminue, le risque de se blesser avec une scie ou une dégauchisseuse [machine-outil pour le bois] augmente aussi », détaille-t-il, et ce alors que dans le même temps, la chaleur écourte les nuits. Maux de tête, crampes, diarrhées, chaque année, ces périodes le rendent malade – « C'est pas ma première canicule, mais celle-là, je la trouve très énervée. »

Décaler les horaires
Des symptômes qui, selon l'Institut national de recherche et de sécurité, peuvent « être précurseurs de troubles plus importants, voire mortels : déshydratation, coup de chaleur ». Le décès, à la suite d'un malaise, d'un ouvrier du BTP qui venait de quitter son chantier, lundi 30 juin, à Besançon pourrait être l'un des premiers de l'été lié aux températures élevées – la justice a demandé des analyses complémentaires.

La loi oblige l'employeur à évaluer les risques auxquels sont exposés les travailleurs et à mettre en œuvre des mesures de prévention. Jusqu'ici, ceux liés au travail par une forte chaleur ne faisaient l'objet d'aucune mention spécifique dans le code du travail. Mais, un nouveau décret est entré en vi-

« Notre attention diminue, le risque de se blesser augmente aussi », détaille Yann, menuisier dans un atelier

gueur mardi 1^{er} juillet – hasard du calendrier, en pleine canicule – pour préciser les obligations des employeurs lors des « épisodes de chaleur intense ». Il préconise « l'adaptation de l'organisation du travail », comme le décalage des horaires, « l'augmentation autant que possible de l'eau potable fraîche mise à disposition », le « choix d'équipements de travail appropriés ». « Les locaux fermés affectés au travail sont, en toute saison, maintenus à une température adaptée », précise encore le texte.

Autant d'actions que les employeurs les plus consciencieux ont déjà engagées. Comme sur le chantier de réfection du toit d'un immeuble de l'avenue des Champs-Élysées, à Paris, où s'est rendue la ministre du travail, Astrid Panosyan-Bouvet, mercredi 2 juillet. Les échafaudages y sont dissimulés par une bâche publicitaire pour une marque de maroquinerie. « Ça fait de l'ombre, mais ça peut aussi vite faire cocotte-mi-

nute », prévient Betty Magaud, responsable service travaux chez UTB. A 8 heures, on ressent encore une légère brise sous ce « parapluie », comme on le nomme dans le BTP, mais les gouttes de sueur commencent à perler sous les casques. « D'ici une heure ou deux, il fera très chaud ici », confirme le chef de chantier Kevin Kerbrat.

Les ouvriers ont pour consigne de s'hydrater régulièrement. Un frigo trône même au milieu du grand chapiteau qui supporte la bâche au-dessus des toits. Commencé une heure plus tôt, le chantier s'arrêtera autour de midi. « Ce sera au chef de chantier de juger, avec l'équipe, quand ce ne sera plus supportable », explique Julien Soccard, directeur d'activité chez UTB. Pas de thermomètre sur le chantier. « C'est le ressenti personnel qui compte. »

Le nouveau décret ne stipule en effet pas de température d'exposition maximale, au grand désarroi de certains. « Cela aurait pu donner l'idée d'un permis de travailler jusqu'aux températures maximales, sans se poser de question », défend la ministre. Et le décret ne prévoit pas non plus que le manquement à la prévention du risque « chaleur » suffise à un inspecteur du travail pour suspendre un chantier. Pour cela, « il faut passer par la loi », a-t-elle rappelé, assurant que porter cette modification faisait bien partie de ses projets. ■

ALINE LECLERC
ET BÉATRICE MADELINE

Automobile : les usines des petits utilitaires menacées, selon Stellantis

Pour le patron Europe du groupe, Bruxelles doit assouplir d'urgence sa réglementation sur les émissions de CO₂ pour les camionnettes

LILLE - correspondante

C'est très clair : nous sommes à quelques mois d'un drame. » En marge d'une visite des chaînes de production de véhicules utilitaires de l'usine Stellantis d'Hordain (Nord), mercredi 2 juillet, Jean-Philippe Imparato, directeur de « l'Europe élargie » du constructeur aux quatorze marques, n'y va pas par quatre chemins. Si la commission européenne n'assouplit pas de toute urgence sa réglementation sur la réduction des émissions de CO₂ qui impose une part de 20 % de véhicules électriques d'ici la fin 2025 dans les ventes d'utilitaires, ça ne sera plus rattrapable. Le pourcentage d'utilitaires électriques achetés est actuellement de 9 %. Très loin du compte, donc.

M. Imparato, nommé récemment à son poste actuel par Antonio Filosa, le nouveau directeur général du groupe Stellantis, chiffre à 2,6 milliards d'euros sur trois ans, le montant des pénalités que le constructeur aurait à déboursier pour ne pas atteindre ces objectifs. Et, pour lui, Bruxelles doit reculer l'échéance. « Si je paye ce malus, je crashe des usines. C'est écrit. » Ici, à Hordain où travaillent 2600 salariés en trois équipes, le prix à payer pourrait aller jusqu'à la suppression d'une de ces trois équipes. Une saignée. L'urgence, il la qualifie d'« absolue ».

La veille, mardi, à Rome, le patron Europe de Stellantis avait

lancé la première salve de sa campagne à l'occasion d'une conférence à la Chambre des députés, prévenant que sans changement significatif et rapide du cadre réglementaire il devra « prendre des décisions difficiles ». Puisque, selon lui, il sera impossible d'atteindre les objectifs de ventes de véhicules électriques, mathématiquement le seul moyen d'être dans les clous serait de diminuer la production de thermiques, avec, là aussi, des conséquences pour l'emploi à l'usine d'Atessa, au sud de l'Italie.

Front commun
Deuxième salve à Hordain donc, ce mercredi, là où sont fabriqués des petits utilitaires du groupe Stellantis (Peugeot, Citroën, Fiat et Opel), mais aussi de Toyota et prochainement d'Iveco. Lors d'une conférence de presse à laquelle assistaient en fond de salle des représentants de la CGT du site aux mines décomposées, Jean-Philippe Imparato a évoqué Hordain et Atessa, mais aussi Vigo (Espagne), Ellesmere Port (Royaume-Uni), Rüsselsheim (Allemagne) et Gliwice (Pologne) : « Ce sont des bijoux d'usines qui font plus de 40 % des résultats du groupe et qui sont aujourd'hui les plus exposées », insiste-t-il.

Les déclarations de M. Imparato viennent faire écho aux propos de John Elkann et de Luca de Meo : le 5 mai, dans un entretien à Figaro, le président de Stellantis et le patron de Renault ont demandé à

l'Union européenne de simplifier en urgence sa réglementation, estimant qu'elle menace à moyen terme leur production sur le sol européen. Et cette alerte rouge est lancée au moment où les ventes françaises d'utilitaires, toutes motorisations confondues, sont en chute libre : - 24 % en juin.

Dans ce contexte M. Imparato prône des mesures d'urgence. Il propose en particulier le regroupement de la comptabilité des émissions de CO₂ des voitures particulières et des utilitaires, afin qu'elles se compensent alors qu'actuellement ces émissions sont comptabilisées à part. Il réclame aussi des mesures sur la reprise du parc automobile vieillissant en Europe, avec une prime à la casse prenant en compte les économies de CO₂ générée. Cette prime récompenserait les constructeurs qui remplacent des véhicules de plus de dix ans par un véhicule neuf et moins émetteur, même s'il n'est pas électrique.

Pour l'instant, ni les constructeurs allemands ni l'Association des constructeurs européens que Stellantis a intégrée récemment n'ont demandé de refonte du système, mais M. Imparato laisse entendre qu'un front commun se dessine pour faire plier Bruxelles à l'occasion de la clause de revoyure dont les discussions débiteront en septembre. Et, insiste-t-il, si ces négociations n'aboutissent pas rapidement, « il sera trop tard ». ■

FLORENCE TRAULLÉ



PODCASTS
Le goût de M

INSTAGRAM
@M_magazine

EN VENTE DÈS DEMAIN

GUERRE COMMERCIALE

La croissance mondiale à la merci des taxes Trump

Après trois mois de négociations, les Etats-Unis s'apprêtent à dévoiler des accords commerciaux avec les pays partenaires

Les partenaires commerciaux des Etats-Unis vont enfin être fixés sur leur sort. Après trois mois de négociations mouvementées, Washington s'apprête à dévoiler, d'ici au 9 juillet, des accords commerciaux avec les principales économies de la planète. Le président américain, Donald Trump, a affirmé, mardi 1^{er} juillet, qu'il n'envisageait pas de prolonger les discussions. Les négociations se concentrent sur «15 à 18» accords avec des partenaires de premier plan, selon le secrétaire au Trésor américain, Scott Bessent.

Depuis début avril, seuls deux accords ont été signés : avec le Royaume-Uni et le Vietnam. Un pacte a aussi été trouvé avec la Chine pour réduire les droits de douane exorbitants qu'ils s'imposaient mutuellement. Des taxes de «30 % ou 35 %» pourraient être imposées sur les importations en provenance du Japon, contre un taux de 24 % annoncé en avril, après que Donald Trump a reproché, fin juin, à Tokyo de refuser de s'engager à acheter du riz américain. Le commissaire européen au commerce, Maros Sefcovic, est attendu à Washington, cette semaine, pour tenter de décrocher un accord où les barrières douanières américaines dans les secteurs-clés de l'automobile ou de la sidérurgie seraient allégées.

Passé le choc initial des annonces tarifaires du président américain, ce sont ses nombreux revirements en matière de politique commerciale qui ont ensuite inquiété les investisseurs. Ce climat d'incertitude pousse les entreprises à différer leurs investissements, au risque de ralentir l'activité. Signe de cette perte de confiance, le dollar a enregistré, au premier semestre, sa pire performance depuis cinquante ans. L'indice dollar, qui compare la devise américaine à un panier d'autres grandes monnaies, a perdu 10,8 % sur les six premiers mois de l'année.

Les investisseurs se détournent des Etats-Unis au profit du Japon et de l'Europe ou préfèrent acheter de l'or. Ceux qui restent demandent un meilleur rendement. Les taux des bons du Trésor américains à trente ans ont atteint 5 %, leur plus haut niveau depuis 2007, tandis que les investisseurs étrangers en ont vendu pour un total de 14,2 milliards de dollars sur le seul mois d'avril.

Reconfiguration du commerce global C'est une bonne nouvelle qui en cache une mauvaise. Au second trimestre, alors que Donald Trump lançait sa guerre douanière contre le reste de la planète, le commerce mondial a été particulièrement dynamique. C'est ce qu'indique le baromètre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) des marchandises publié le 26 juin, qui donne «en temps réel» les tendances du commerce dans le monde. Il affichait un indice de 103,5 au second trimestre, bien supérieur à la moyenne.

Mais, pour l'institution de Genève, cette bonne santé risque d'être de courte durée, «les importateurs ayant avancé leurs achats en prévision d'une augmentation des droits de douane». L'OMC ajoute : «L'indice des nouvelles commandes à l'exportation est tombé à 97,9, ce qui laisse présager un ralentissement de la croissance du commerce plus tard dans l'année.» Pour 2025, l'OMC table sur une évolution des échanges de biens dans le monde comprise entre - 0,2 % et + 2,7 %, en fonction des droits de douane mis en place. Des chiffres qui sont à prendre avec précaution, car une augmentation des échanges peut être la conséquence du contournement des barrières douanières via des pays tiers.

C'est aux Etats-Unis, où les droits de douane moyens sont passés de 2,2 % en janvier à plus de 10 % que les variations sont les plus brutales. Le pays a connu, en avril, la chute des importations de biens de consommation la plus importante de son histoire,



L'ÉCONOMIE AMÉRICAINE N'INSPIRE PLUS LA MÊME CONFIANCE. LES INVESTISSEURS SORTENT LEURS CAPITAUX DU PAYS

de 32 % à 69,6 milliards de dollars (58,9 milliards d'euros), ce qui a entraîné une réduction de 55,5 % du déficit de sa balance commerciale américaine, à 61,6 milliards de dollars pour ce seul mois.

Pour avoir une idée de la tendance dans les mois à venir, il faut regarder le prix du fret de conteneurs. Au départ de la Chine, celui-ci a baissé de 2 000 dollars vers les Etats-Unis, alors qu'il a augmenté vers l'Europe (de 400 dollars vers Rotterdam), l'Afrique de l'Ouest (de 600 dollars vers Lagos) ou l'Amérique du Sud (de 2 700 dollars vers Santos, au Brésil) au cours des quatre dernières semai-

nes. «La Chine réoriente déjà une partie de ses exportations destinées aux Etats-Unis vers le reste du monde», constate Philip Damas, l'un des dirigeants de Drewry, société de conseil spécialisée dans le commerce maritime.

Retour du spectre de l'inflation La politique douanière de Donald Trump relance-t-elle l'inflation? La question est politiquement sensible, car, en cas de hausse des prix, les banques centrales pourraient durcir leur politique monétaire et relever leurs taux directeurs, ce qui pourrait peser sur la croissance et mettre en difficulté le président américain.

Au Vietnam, un « deal » qui se révèle gagnant pour Washington

Un accord conclu avec l'administration Trump prévoit une surtaxe douanière de « seulement » 20 %, contre 46 % initialement prévus

HO CHI MINH-VILLE (VIETNAM) -
envoyé spécial

Le Vietnam va être soumis à une surtaxe de 20 % pour ses exportations aux Etats-Unis, tandis que les produits américains seront libres de taxes à l'importation sur le marché vietnamien, selon les termes d'un accord préliminaire annoncé mercredi 2 juillet par Donald Trump, le second «deal» après celui avec le Royaume-Uni depuis le répit de 10 % accordé à Hanoï, ainsi qu'à des dizaines de partenaires commerciaux dans le monde, par Washington il y a deux mois. Les surtaxes aux exportations vietnamiennes avaient initialement été fixées à 46 % le 2 avril, le «jour de la libération» de Donald Trump.

Cette surtaxe de 20 % sera toutefois doublée sur les produits en provenance du Vietnam qui ont été fabriqués ailleurs. «Je viens de trouver un accord commercial avec le Vietnam», a écrit le 2 juillet le

président américain sur sa plateforme Truth Social, une semaine avant le retour annoncé de ses droits de douane. «Le Vietnam fera quelque chose qu'ils n'ont jamais fait auparavant, en offrant aux Etats-Unis un ACCÈS INTÉGRAL à leur marché», a-t-il ajouté.

Il s'était entretenu au téléphone mercredi avec le secrétaire général du Parti communiste vietnamien, To Lam. Les deux dirigeants «se sont félicités que les délégations de négociation soient parvenues à un consensus sur une déclaration commune du Vietnam et des Etats-Unis concernant un cadre d'accord commercial réciproque, juste et équilibré», avançait, jeudi 3 juillet au matin, la presse vietnamienne, en évoquant simplement «l'accès préférentiel» accordé par le Vietnam à ses marchés «pour les produits américains, y compris les automobiles à gros moteurs».

Hanoï n'avait pas épargné ses efforts pour trouver des solutions compatibles avec les demandes

américaines, et flatter l'ego du milliardaire américain : un projet de golf de la Trump Organization annoncé juste avant son élection a reçu en un temps record toutes les autorisations. Les enjeux étaient considérables : les Etats-Unis représentent le plus grand marché d'exportation du Vietnam, soit environ 30 % du chiffre d'affaires total généré par les exportations.

«Diplomatie du bambou»

Tant et si bien que le Vietnam était, en 2024, à l'origine du troisième déficit commercial américain derrière le Mexique et la Chine, avec 123 milliards de dollars (104,3 milliards d'euros). Les acteurs économiques des secteurs exportateurs, qu'ils soient vietnamiens ou bien étrangers – ces derniers représentant à eux seuls plus de 70 % des exportations vietnamiennes dans le monde – étaient dans l'expectative. Selon une enquête de PwC Vietnam intitulée «Politiques tarifaires américaines : impact et solu-

tions», 86 % d'entre eux sont «préoccupés» ou «très préoccupés» par l'impact des droits de douane. Mais la diminution des commandes américaines dans certains secteurs a, pour l'instant, été compensée par une anticipation des acheteurs qui ont constitué des stocks.

L'excédent commercial vietnamien vis-à-vis des Etats-Unis a par conséquent atteint 12,2 milliards de dollars en mai, soit une augmentation de près de 42 % en glissement annuel et de 17 % par rapport à avril, selon les données du gouvernement. Les exportations vers les Etats-Unis ont bondi de 42 % par rapport à 2024 pour atteindre 13,8 milliards de dollars, soit un record depuis la fin de la pandémie de Covid-19. Les opérateurs du secteur entrevoient toutefois un déclin à partir de l'été en raison de l'effet rétroactif lié à ces achats anticipés.

Conscient des enjeux, le Vietnam est l'un des premiers pays à avoir envoyé à Washington un

émissaire, dès le 9 avril, pour entamer des pourparlers avec le gouvernement Trump. Les cycles de négociations se sont ensuite enchaînés. Le 25 juin, le premier ministre vietnamien, Pham Minh Chinh, annonçait durant le World Economic Forum, à Tianjin, en Chine, qu'il espérait, alors, un accord avant deux semaines. C'est chose faite, à en croire le président des Etats-Unis. «Les dirigeants vietnamiens ont activement utilisé les canaux diplomatiques et de négociation, conformément à leur stratégie de "diplomatie du bambou", à la fois souple et résistante», explique le professeur Dao Gia Phuc, directeur de l'Institut de droit international et comparé à l'université nationale du Vietnam, à Ho Chi Minh-Ville. Cette volonté de ne pas aller au clash s'est illustrée par la retenue avec laquelle les médias locaux, sous contrôle du parti, se sont tenus à l'écart de toute rhétorique incendiaire dans leur couverture de la guerre des

droits de douane. Mais aussi, poursuit le chercheur, par le fait que «le Vietnam n'a fait aucune mention publique de mesures de rétorsion ou d'actions en justice dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce».

Dès le mois d'avril, les négociateurs américains avaient fait comprendre au Vietnam que ses exportateurs devaient réduire leur utilisation de matériaux et de composants en provenance de Chine. Hanoï a répondu en intensifiant ses efforts pour lutter contre le transbordement illégal, ainsi que le «blanchiment d'origine», c'est-à-dire l'apposition de labels «made in Vietnam» sur des produits venant de Chine. Reste à savoir, s'interroge le professeur Dao Gia Phuc, comment les Etats-Unis feront la distinction entre les produits originaires du Vietnam – éligibles à la taxe de 20 % – et ceux considérés comme transbordés, et donc soumis au taux de 40 %. ■

BRICE PEDROLETTI



Porte-conteneurs dans le port d'Oakland (Californie), le 20 mai.

JUSTIN SULLIVAN/
GETTY IMAGES VIA AFP

Les pays asiatiques sont parmi les plus exposés aux barrières douanières de Donald Trump. « *La politique de Trump produit de l'incertitude qui entraîne une baisse des investissements dans la région et une plus grande volatilité sur les marchés financiers et les taux de change*, explique Masato Kanda, président de la Banque asiatique de développement. *Les économies asiatiques sont beaucoup plus robustes que dans les années 1990, mais elles doivent poursuivre leur intégration régionale, renforcer leurs marchés de capitaux et diversifier leur commerce extérieur.* »

Dans ses prévisions publiées début juin, l'OCDE avertit que « *la volatilité des marchés financiers augmente les risques pour les pays émergents* ». L'institution, sise à Paris, constate que, depuis avril, le réal brésilien, le peso mexicain et le dollar taïwanais se sont appréciés, les investisseurs ayant réduit leur exposition aux actifs américains. « *Pour certaines économies de marché émergentes, des afflux de capitaux importants et soudains peuvent entraîner une forte appréciation [des devises] et s'avérer difficiles à gérer* », conclut l'OCDE. La guerre tarifaire de Donald Trump représente un « *plus grand défi à gérer que la pandémie de Covid-19* », selon Gita Gopinath, la directrice générale adjointe du Fonds monétaire international (FMI).

Nouveaux conflits commerciaux « *Ceil pour œil, taxe pour taxe.* » Pour justifier la mise en place de droits de douane réciproques, le 8 avril, Donald Trump a expliqué que les Etats-Unis devaient augmenter les siens, parmi les plus bas au monde, au même niveau que ceux des autres pays. La règle est simple à comprendre, l'argument facile à faire passer. Sauf que les droits de douane en question ne couvrent qu'une partie du commerce : celui des marchandises, dont les Etats-Unis sont fortement importateurs, ce qui explique qu'ils enregistrent un déficit commercial important.

En revanche, les services n'en font pas partie, puisque, à l'instar d'un film ou d'un logiciel, ils ne passent pas la douane, or les Etats-Unis en sont des exportateurs nets. Ces dernières semaines, plusieurs pays ont donc répondu aux droits de douane de Donald Trump par des barrières dites « non tarifaires », visant l'économie américaine, principalement par une taxe sur les services numériques, qui frappe, quasi exclusivement, le chiffre d'affaires des géants Google, Amazon ou Microsoft.

Ces barrières non tarifaires, angle mort des négociations en avril, ont ressurgi sur le devant de la scène. Le Canada a mis en place, dimanche 29 juin, une taxe sur les géants américains de la tech, avant d'y renoncer au bout de quelques heures, à la suite des menaces de Donald Trump de cesser toutes négociations. Une dizaine de grands pays, comme le Royaume-Uni, le Brésil, la France ou l'Inde, ont prévu, ou mis en place, une taxe numérique servant également à lutter contre l'évasion fiscale des géants du secteur. Celle-ci est désormais la cible du président américain.

En réaction aux droits de douane américains, la Chine a eu recours à d'autres barrières non tarifaires, en imposant, cette fois-ci, des restrictions aux exportations de terres rares utilisées dans la fabrication des voitures électriques. Les Etats-Unis ont ensuite menacé d'imposer à leur tour des restrictions sur la vente de logiciels de conception d'avion ou de semi-conducteurs. Les deux pays ont finalement annoncé la levée de ces restrictions grâce à un accord conclu début juin. ■

JULIEN BOUISSOU

LA GUERRE TARIFAIRE DE DONALD TRUMP EST UN « PLUS GRAND DÉFI À GÉRER QUE LA PANDÉMIE DE COVID-19 », SELON GITA GOPINATH, DIRECTRICE ADJOINTE DU FMI

et 2025 dans les économies du G20. Mais celle-ci est devenue de plus en plus imprévisible, en raison de l'instabilité géopolitique, comme l'illustre la guerre entre Israël et l'Iran, qui a fait remonter les prix du pétrole et va dépendre de l'issue des négociations douanières entre les Etats-Unis et le reste du monde. « *Le monde qui nous attend est plus incertain, et cette incertitude rendra probablement l'inflation plus volatile* », a déclaré, le 30 juin, la présidente de la Banque centrale européenne, Christine Lagarde.

Des pays émergents en situation critique Ce sont les nations qui ont le plus profité de la hausse du commerce mondial de ces dernières décennies. Le PIB des pays en développement a quadruplé en vingt-cinq ans, en faisant sortir de l'extrême pauvreté 1 million d'habitants. Cette trajectoire est désormais mise en danger par l'offensive douanière de Donald Trump. Ces pays sont « *en première ligne d'un conflit commercial mondial* », selon la Banque mondiale.

Les deux tiers du monde émergent et en développement devraient subir les conséquences de la politique tarifaire du président américain. La croissance de cette partie de la planète devrait ralentir à 3,8 %, contre 4,2 % en 2024. Signe d'une panne de la mondialisation qui pourrait avoir des répercussions sur les échanges des pays émergents dans les années à venir, les investissements directs étrangers ont chuté à la moitié de leur niveau en 2008 et devraient rester « *moroses* ».

Ce dernier n'a cessé d'accuser son prédécesseur, Joe Biden, d'avoir sacrifié le pouvoir d'achat des Américains en laissant l'inflation s'envoler. Près de trois mois après le lancement de l'offensive douanière, la trajectoire de l'inflation demeure incertaine.

La hausse des prix aux Etats-Unis a atteint 2,3 % en mai, après une augmentation de 2,2 % le mois précédent, à un niveau relativement stable et qui n'est pas si éloigné de l'objectif de 2 % de la Fed, la banque centrale américaine. Donald Trump s'est aussitôt félicité d'avoir fait un « *super boulot sur l'inflation* » même si, derrière ces bons chiffres, se cache une consommation en berne. Sur le même mois, les dépenses de consommation ont reculé de 0,1 % et les revenus des ménages de 0,4 %. De nombreux économistes estiment qu'il est encore trop tôt pour évaluer l'impact de la politique douanière de Donald Trump. La banque centrale américaine s'est d'ailleurs bien gardée d'abaisser ses taux d'intérêt depuis le début de l'année.

Le gouverneur de la Fed, Jerome Powell, a déclaré, mi-juin, au Congrès qu'il s'attendait à ce que des hausses de prix « *significatives* » se manifestent dans les données de juin, juillet et août, à mesure que les droits de douane se répercutent dans l'économie, tout en précisant que les responsables de la Fed étaient « *tout à fait ouverts à l'idée* » que l'impact soit minime. Une prudence qui agace Donald Trump, lequel veut « *mettre quel-qu'un [à la Fed] qui veut baisser les taux* ». Il a qualifié Jerome Powell d'« *âne têtue* » et de « *personne stupide* ».

Une baisse des taux pourrait affaiblir encore un peu plus le dollar qui a signé, au premier semestre, son pire début d'année depuis plus d'un demi-siècle. Le *dollar index*, qui compare la devise américaine à un panier d'autres grandes monnaies, a déjà perdu 10,8 % sur les six premiers mois de l'année. L'économie américaine n'inspire plus la même confiance, du fait de la politique erratique de Donald Trump et de l'augmentation de la dette, et les investisseurs sortent leurs capitaux du pays, ce qui affaiblit le billet vert.

Ailleurs dans le monde, l'inflation a très légèrement progressé, en juin, dans la zone euro, à 2 %, et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) table sur un reflux de 6,2 % à 3,2 % entre 2024

Au Canada, l'économie ploie sous les coups de boutoir américains

Ottawa a réactivé des mesures de soutien aux entreprises datant du Covid-19, et mise sur une loi controversée pour rebondir

MONTRÉAL - correspondance

Plus de quatre mois après le début, en janvier, d'un affrontement déséquilibré avec la première puissance mondiale, le Canada se voit toujours imposer des droits de douane de 25 % sur des milliers de ses produits lorsqu'ils sont exportés aux Etats-Unis – même si près de neuf sur dix restent exemptés –, et le président américain, Donald Trump, peut déjà contempler les dégâts considérables causés à l'économie de son voisin, très dépendant des clients américains.

Au mois d'avril, les exportations de marchandises canadiennes ont chuté de près de 11 % en valeur, soit la plus forte baisse enregistrée en cinq ans. Parmi les courbes les plus vertigineuses figurent celle des biens de consommation (–15,4 %). Quant à l'acier à destination des Etats-Unis, déjà en berne (–30 %), ses exportations pourraient s'effondrer encore davantage avec le doublement des droits de douane américains, passés à 50 % le 4 juin.

Le déficit commercial s'en ressent ainsi logiquement : il est passé de 2,3 milliards de dollars canadiens (1,43 milliard d'euros) en mars à 7,1 milliards en avril, soit le plus important jamais enregistré par le Canada.

Résultat : l'économiste en chef de la Banque TD, Beata Caranci, estime, le 27 mai dans le quotidien *The Globe and Mail*, que le Canada entre en récession technique (deux trimestres de baisse du produit intérieur brut) en ce début de troisième trimestre. Sous pression, le pays a annoncé, dimanche 29 juin, renoncer à sa taxe sur les services numériques, visant les géants américains du secteur, qui devait commencer à être collectée cette semaine, et la reprise des négociations commerciales avec les Etats-Unis, rompues vendredi 27 juin par Donald Trump.

«Soulager temporairement

Sur le plan intérieur, pour compenser les pertes, Ottawa multiplie les mesures d'urgence. Le Canada a ainsi permis un report de paiement de l'impôt sur les sociétés et mis sur pied un programme de prêts à taux préférentiels pour les secteurs affectés par les mesures américaines. « *Tout ça vient soulager temporairement les firmes qui ont des problèmes de trésorerie* », observe Eugene Lang, professeur adjoint à la School of Policy Studies de l'université Queen's, à Kingston (Ontario).

Ottawa se sert aussi d'outils utilisés durant la pandémie de Covid-19, comme un programme comparable au chômage partiel en France, pour les entreprises qui ont dû diminuer le nombre d'heures de travail de leurs employés en raison d'une baisse de production. « *La mesure avait été très efficace durant [la crise liée au] Covid-19 : c'est une crise bien différente, mais les deux sont liées par une grande dose d'incertitude* », note Rishi Sondhi, économiste à la Banque TD.

Une fois les plaies pansées, il faut remuscler le pays. Pour cela, Ottawa a opté pour un texte mastodonte : la loi sur l'unité de l'économie canadienne, censée stimuler celle-ci par l'accélération de grands chantiers nationaux et l'allègement des freins au commerce entre les provinces. Le gouvernement du libéral Mark Car-

LES EXPORTATIONS DE MARCHANDISES DU PAYS ONT CHUTÉ, EN AVRIL, DE PRÈS DE 11 % EN VALEUR, SOIT LA PLUS FORTE BAISSSE ENREGISTRÉE EN CINQ ANS

ney a fait voter au pas de course ce texte – adopté le 26 juin au Sénat – qu'il considère comme le cœur de la riposte nationale aux Etats-Unis et le ciment de son « *Build, baby, Build!* », slogan qu'il avait lancé au soir de sa victoire à l'élection fédérale, le 28 avril, en réponse au « *Drill, baby, Drill!* » de Donald Trump, qui pousse à accélérer l'extraction du pétrole.

La loi raccourcit les processus d'approbation de projets considérés d'intérêt national (comme des barrages hydroélectriques), qui devront désormais être approuvés en deux ans, au maximum, contre cinq, actuellement. Pour ceux-ci, le texte permet notamment de limiter le rôle de l'Agence d'évaluation d'impact du Canada, un garde-fou environnemental. Durant la campagne, Mark Carney, ex-envoyé spécial de l'ONU pour le financement de l'action climatique (2019-2021), n'a pas caché son intention de mettre en branle des nouveaux « *corridors énergétiques* » : la loi ouvre la voie à la construction rapide d'oléoducs.

Le texte a été vivement décrié par des associations environnementales et des leaders autochtones. Le 19 juin, les dirigeants des Premières Nations de l'Ontario ont dénoncé une loi qui « *détruit* » leur environnement et « *vide de leur substance les principales protections fédérales sous couvert de croissance économique et de pressions commerciales américaines* ». Mark Carney a annoncé des échanges, cet été, avec les Premières Nations à ce sujet.

La loi allège également les barrières du commerce interprovincial, qui sont encore nombreuses dans cet Etat fédéral. Des taxes s'appliquent notamment sur des produits importés entre elles, comme sur l'alcool. « *La loi part d'une bonne intention, mais c'est aux provinces qu'il revient de lever tous les freins existants. Tout va dépendre de leur manière de l'appliquer* », assure M. Lang.

Certains veulent encore croire que le Canada peut sortir gagnant de la crise. Dans un rapport publié le 13 juin, deux économistes de la Royal Bank of Canada assurent que l'isolationnisme grandissant des Etats-Unis permettra à Ottawa de conquérir des marchés à sa place. « *L'agriculture, l'énergie et les minéraux essentiels sont de mieux en mieux positionnés pour répondre aux besoins de l'économie mondiale* », assurent-ils.

A court terme, le tourisme pourrait aussi représenter un petit coin de soleil dans la grisaille : des milliers de Canadiens ont annulé leurs vacances aux Etats-Unis pour rester au pays : rien qu'au Québec, l'industrie table sur des recettes supplémentaires de 1,5 milliard de dollars canadiens (930 millions d'euros) en 2025 grâce à eux. ■

ELLIOTT DUMOULIN



V1

Au creux des montagnes, une vaste tache blanche s'étale, tel un lac, sur 62 hectares. En regardant d'un peu plus près, on distingue des rangées de petits rectangles, cerclés d'une clôture et de fils barbelés. Ce sont des préfabriqués. Deux enfants s'amusent à tirer une cagette de plastique accrochée au bout d'une corde. Des adultes déambulent entre les blocs et rejoignent une file d'attente. Ils repartent avec un pack d'eau. On devine la présence de policiers en patrouille. De l'intérieur de ce camp niché au centre-est de l'île grecque de Samos, on ne verra rien de plus. Personne n'y entre qui n'y soit autorisé. Et la presse ne l'a pas été. Il s'agit pourtant là d'un lieu pensé en modèle de gestion des migrations en Europe.

Le centre « à accès contrôlé et fermé » de Samos a été ouvert en septembre 2021. Sur cette île de la mer Egée, de 33 000 habitants, toute proche des côtes turques, plus de 3 000 personnes étaient retenues, fin avril, majoritairement afghanes et syriennes, dont plus du tiers sont des enfants. Une situation qui préfigure ce que le pacte sur la migration et l'asile, adopté en mai 2024 par l'Union européenne (UE), entend généraliser à ses frontières extérieures. Des centres où ceux qui arrivent sur le continent sont enfermés, le temps que leur demande d'asile soit examinée. Pour n'accepter que les réfugiés et renvoyer les autres migrants. Une façon de remplacer le modèle des « hot spots », sans en démentir la logique de tri et d'endiguement des flux.

En 2015, alors que l'UE faisait face à un nombre important d'arrivées, ces « hot spots » avaient été imaginés comme des lieux d'enregistrement des demandeurs d'asile. Il s'agissait de pousser les Etats d'entrée en Europe à contrôler leurs frontières et d'éviter que les migrants ne se dispersent sur le continent. Cette approche avait été pensée en lien étroit avec la déclaration UE-Turquie de 2016, qui prévoyait de verser 6 milliards d'euros à Ankara, en échange de quoi la Turquie devait tenir sa frontière et reprendre tous les migrants déboutés de leur demande d'asile en Grèce.

Du « hot spot » de Samos, il reste quelques traces. Sur le terrain terrassé où il avait été implanté, dans la commune principale de l'île, Vathy, quelques haillons sont toujours emprisonnés dans les barbelés. Le lieu s'était vite transformé en un campement géant et insalubre, où plus de 8 000 personnes s'entassaient sous des tentes, interdites de quitter l'île, dans l'attente d'une décision des services de l'immigration.

En septembre 2020, un incendie dévaste un campement similaire situé sur l'île voisine de Lesbos – où survivent près de 13 000 personnes. La Commission européenne décide alors la construction de nouveaux centres sur les îles de la mer Egée. Alors même que les arrivées irrégulières en Europe, passées de plus de 1 million en 2015 à moins de 100 000 en 2020, ont considérablement diminué. Cinq camps seront construits et financés par l'UE à hauteur de 276 millions d'euros.

TROMPER L'ENNUI

Le centre de Samos a été le premier à ouvrir, à 7 kilomètres de Vathy, derrière une double rangée de clôtures, loin des regards, à l'exception de ceux d'une ribambelle d'agents de sécurité privée, de policiers et de caméras de vidéosurveillance. Les demandeurs d'asile y sont enfermés à leur arrivée pour une période théorique maximale de vingt-cinq jours, avant d'être soumis à un régime de semi-liberté sur l'île. « On est passé du modèle de jungle à un modèle carcéral », résume Alkistis Agrafioti Chatzigiani, du Greek Council for Refugees. Et les mêmes dysfonctionnements se répètent. « L'idée était d'examiner en procédure accélérée les demandes d'asile et d'expulser ceux qui ne l'obtiennent pas. Mais, dans la pratique, il n'y a pas d'éloignement, et les gens restent sur place entre deux et six mois », remarque Dalia Impiglia, de l'organisation d'aide aux migrants Samos Volunteers.

Le vieux canot pneumatique à bord duquel Ali (toutes les personnes citées par un prénom ont requis l'anonymat) se trouvait a accosté, le 12 décembre 2024, à Samos. Après l'avoir conduit au centre fermé, on a donné à Ali « un petit sac avec du shampoing, un peigne et une couverture », se souvient ce Palestinien de Syrie âgé de 29 ans. Plus de 4 000 personnes se trouvaient dans le camp, alors que la capacité en est de 3 600 places. « Heureusement, mon cousin était arrivé deux mois avant moi, et j'ai pu dormir à côté de lui. D'autres se font démarcher par ceux qui vendent leur lit 70 euros lorsqu'ils quittent le centre. »

De nombreuses photos prises par les demandeurs d'asile montrent l'état de déla-

brement de certains préfabriqués. Des toilettes recouvertes d'excréments, où l'eau n'arrive plus, des sols jonchés de déchets. Sur d'autres clichés, on voit du pain pita tacheté de moisissures, des petites barquettes de riz avec des ailes de poulet dont on dit ici qu'elles rendent malade. « Tu ne peux même pas les respirer », jure Hassan. Des résidents introduisent en douce des plaques de cuisson, d'autres bricolent des câbles électriques pour cuisiner.

Omar et Racha achètent de la nourriture dans une supérette de Vathy grâce à l'argent que leur famille, restée au Kurdistan syrien, leur fait parvenir. Ce couple est arrivé à Samos avec leur fille de 2 ans et demi, à l'automne 2024. En dépit de plusieurs entretiens d'asile, l'examen de leur situation a été suspendu à la suite de la chute du régime du dictateur Bachar Al-Assad, le 8 décembre 2024. « Notre esprit est à zéro », disent-ils, contraints à une attente indéfinie. Ils se plaignent des ordures qui ne sont pas ramassées devant leur chambre. Et des cafards qui prolifèrent.

« On interdit aux résidents d'entrer avec des produits de ménage, or les toilettes sont en majorité cassées, il n'y a de l'eau que quelques heures par jour, les matelas et les draps ne sont jamais changés », énumère Camille Mur, de Médecin sans frontières, qui intervient deux fois par semaine dans le centre. L'ONG répertorie une centaine de nouveaux cas de gale chaque mois. Seuls deux médecins ont été affectés au lieu par les autorités grecques.

La journée, pour tromper l'ennui, Racha et Omar sortent du camp et vont s'asseoir à quelques centaines de mètres, dans l'herbe. Leur enfant joue avec les pissenlits. Vathy est à deux heures de marche. Des bus font la navette, mais il faut payer 1,90 euro chaque trajet. Or, depuis l'été 2024, la Grèce ne verse



A Alphaland, lieu alternatif pour les migrants ouvert par une ONG locale, près du centre de Zervou, sur l'île de Samos, le 26 avril. SAMUEL GRATACAP POUR « LE MONDE »

En Grèce, le parcage des réfugiés

2015-2025 : DIX ANS DE CRISE MIGRATOIRE 4/5 Les « hot spots », imaginés au départ comme des lieux d'enregistrement des migrants, se sont transformés peu à peu en centres fermés, comme sur l'île de Samos, où des demandeurs d'asile vivent reclus

« L'IDÉE ÉTAIT D'EXAMINER LES DEMANDES D'ASILE ET D'EXPULSER LES DÉBOUTÉS. MAIS, DANS LA PRATIQUE, IL N'Y A PAS D'ÉLOIGNEMENT, ET LES GENS RESTENT SUR PLACE ENTRE DEUX ET SIX MOIS »

DALIA IMPIGLIA
membre de l'ONG
Samos Volunteers

plus d'allocations de subsistance aux demandeurs d'asile.

Dans le centre de Vathy, quelques Afghans essaient de pêcher avec des fils de Nylon et de la mie de pain dans l'eau mazoutée du port. Un canot pneumatique à moitié éventré qui flotte à côté d'eux rappelle inopinément ce qu'ont enduré ces personnes pour arriver jusqu'ici. Ces derniers temps, les débarquements ont lieu sur des plages isolées dans l'ouest de l'île. De rares promeneurs y trouvent des gilets de sauvetage ou des passeports déchirés abandonnés à la hâte.

« TRAITÉS COMME DES ANIMAUX »

Ali a réussi à rejoindre Samos lors de sa deuxième tentative. La première fois, les gardes-côtes turcs l'ont arrêté. Il sait que, parfois, les Grecs eux-mêmes repoussent les canots qui atteignent leurs îles. C'est ce qu'a vécu son cousin arrivé une première fois sur l'île de Cos. « Les Grecs lui ont retiré ses affaires, l'ont frappé et l'ont mis dans un radeau avant d'appeler les Turcs », rapporte-t-il. Ils sont nombreux à témoigner des refoulements pratiqués par la Grèce, dans une impunité totale, et documentés depuis des années. En revanche, la politique pénale s'est durcie envers des migrants identifiés comme conducteurs des canots. En 2024, plus d'une centaine de « capitaines » ont été jugés à Samos, encourant jusqu'à vingt-cinq ans de prison et des dizaines, voire des centaines, de milliers d'euros d'amende.

A Samos, les demandeurs d'asile racontent les files d'attente interminables qui grignotent leurs journées. Celle du matin pour la distribution du petit déjeuner, celle de la mi-journée pour récupérer les rations des repas suivants. Celles, aussi, pour accéder aux douches – et espérer avoir de l'eau chaude –, pour

sortir du camp aux heures autorisées et y rentrer à la tombée du jour. « On est comme dans une petite prison », dit Hassan. L'interdiction de quitter l'île est parfois levée pour les résidents du centre. « C'est très arbitraire, observe Quitterie Pinton, coordinatrice de l'organisation Human Rights Legal Project (HRLP). Souvent, c'est parce que le camp est saturé. »

La restriction de mouvement est plus radicale pour les mineurs isolés, confinés dans une safe area à l'intérieur du centre, à laquelle aucune association n'a accès. Fin avril, près de 200 adolescents y étaient retenus, très majoritairement des Egyptiens issus de la classe moyenne. Leurs familles ont déboursé jusqu'à 10 000 euros en espérant les voir travailler dans l'agriculture, la construction ou la restauration, en Italie. A Samos, ces jeunes restent enfermés en moyenne quatre mois, dans un désœuvrement total. « Ils ont tous faim », témoigne, sous le couvert de l'anonymat, un employé de la safe area. Il rapporte que les plus chanceux parviennent à se faire envoyer de la nourriture dans des sacs balancés par des adultes par-dessus la clôture. « Ils sont traités comme des animaux », juge-t-il.

Dans ce quotidien de subsistance, une place dans un lit se négocie 80 euros, une couverture s'échange contre trois cigarettes et une crème antigale contre un paquet entier. Pour s'échapper mentalement, des résidents se shootent aux antihistaminiques, fument du paracétamol ou gobent des antiépileptiques. D'autres vont jusqu'à feindre des tentatives de suicide, menacent de se jeter du toit d'un préfabriqué ou font semblant de se pendre avec un drap, dans l'espoir d'être hospitalisés.

En mai, la safe area a été temporairement évacuée après une décision de la Cour européenne des droits de l'homme, saisie par HRLP du cas de 45 mineurs égyptiens. La Cour a enjoint à la Grèce de reloger ces jeunes dans des foyers et de leur assurer « de la nourriture et de l'eau en suffisance, des vêtements et du linge de lit neufs et propres, des produits de nettoyage et d'hygiène (...), des soins médicaux et psychologiques appropriés ».

Coordinatrice de projet d'Avocats sans frontières, Bintou Diop dénonce l'inhumanité et l'ineptie d'un système de détention arbitraire et de tri. « La Turquie ne reprend de toute façon plus personne depuis 2020, et la plupart des gens obtiennent l'asile et quittent le pays », souligne-t-elle. Selon les autorités grecques, en 2024, 71,5 % des demandes enregistrées ont donné lieu à l'octroi d'une protection. « Cela n'a plus de sens », dit M^{me} Diop. L'avocat Dimitris Choulis, de HRLP, est néanmoins convaincu que « tout a été pensé ». En 2011, Thanos Plevris, l'actuel ministre de la santé d'extrême droite, avait théorisé la politique de dissuasion envers les migrants. « S'ils ne trouvent pas pire [que dans leur pays], ils viendront », disait-il. Et d'ajouter : « Il n'y a pas de protection aux frontières sans morts. » ■

JULIA PASCUAL
ET SAMUEL GRATACAP (PHOTO)

Prochain épisode En Tunisie, des migrants chassés, leurs défenseurs poursuivis

« Le Monde » et la photographie : l'essor décisif de l'image

Michel Guerrin

On pense tomber sur une image de guerre, une manifestation géante ou un portrait politique et on découvre, en bas de la page 5, une vue du Salon des arts ménagers à Paris. La première photo jamais publiée dans *Le Monde* concerne des frigos et des pirates. La date, le 3 mars 1949, réserve une autre surprise. Mais que vient faire ce cliché, par ailleurs trop fade, dans un journal qui a bâti sa réputation sur le fait de ne jamais en publier ? Il raconte une histoire chaotique.

La photographie est aujourd'hui partout dans *Le Monde* – le quotidien, le site Internet, le magazine –, portée par des moyens financiers que seul *Paris Match* peut surpasser en France. Mais le chemin vers l'image a été long et lent, tracé dans l'indifférence, l'adversité, l'engueulade et la douleur. Parce que la culture de ce journal est d'abord celle des mots. « *Le Monde et la photo, c'est de l'amour-haine* », nous a confié, à la suite d'une énième tension sur le sujet, le journaliste Jean-Pierre Quélin (1941-2001), un acteur de cette aventure.

Hubert Beuve-Méry (1902-1989) crée *Le Monde* en décembre 1944, en lui faisant endosser les habits du *Temps*, quotidien sérieux des années 1930 égaré dans la collaboration, dont il reprend les locaux et la maquette sans photos. Mais « Beuve », contrairement à une légende, n'est pas hostile aux images. De 1949 à 1953, il en publie à bas bruit pour illustrer des articles sur la mode ou la vie pratique. S'il renonce à aller plus loin, c'est en raison de réticences en interne, mais surtout par manque de moyens : pas assez d'argent pour acheter des images, et des rotatives trop vétustes pour les imprimer correctement.

UN MÉDIUM SECONDAIRE

Le génie de « Beuve », analyse l'historien Patrick Eveno, est de « *transformer une limite technique en religion rédactionnelle autour du slogan "Le Monde est aussi un grand quotidien parce qu'il n'a pas de photos"* ». Les journalistes comme les lecteurs adhèrent à cette religion, voyant dans l'image un trublion qui prend de la place et qui porte des informations aléatoires. « *Je n'ai pas le souvenir d'un seul débat au Monde sur la photo*, nous a assuré Bernard Lauzanne (1916-2010), entré dans la maison dès 1945 avant d'en piloter la rédaction. *En publier dans les pages politiques aurait nui à notre image de journal de référence.* »

Une sorte de Yalta visuel se met en place au milieu des années 1960, conforté dans les années 1970 par le directeur Jacques Fauvet (1914-2022) : des dessins, satiriques ou techniques, à la une et dans les pages d'actualité chaude ; des photos, avec parcimonie, dans les suppléments hebdomadaires, les arts et les loisirs. C'est ainsi qu'une première photo culturelle surgit le 23 août 1963 – une vue de la basilique Sagrada Família, d'Antoni Gaudí (1852-1926), à Barcelone (Espagne). Mais c'est un graphique qui décrit, le 22 juillet 1969, comment deux hommes ont marché sur la Lune.

La place des images est si mineure que le journal peut lancer, en 1970, une improbable campagne d'autopromotion : « *Le Monde a 26 ans, plus de 32 pages et n'a toujours pas de*

Longtemps marginalisée, la photographie a mis plusieurs décennies à s'imposer comme un média à part entière dans les colonnes du « Monde ». Une lente conquête marquée par des résistances internes et de profondes mutations, notamment liées au développement d'Internet

photos. Comment se fait-il qu'il ait plus d'un million de lecteurs ? » Le message s'adresse aussi aux annonceurs publicitaires : utilisez la photo dans vos slogans, elle se verra mieux à côté des colonnes grises de mots. C'est ainsi que la première image marquante jamais publiée, en date du 21 octobre 1970, soit en pleine effervescence hippie, ne vient pas de la rédaction, mais de l'agence de publicité Hautefeuille, qui, pour se faire connaître, s'offre une pleine page – oui, une pleine page ! – en y étalant le visage d'Albert

Einstein et sa tignasse blanche, avec ce titre : « *E = MC2. Il avait les cheveux longs.* »

Cette ambiguïté visuelle, André Laurens, à la tête du *Monde* en 1982, entend la dynamiter. Enrageant, chaque week-end, de voir *Le Figaro Magazine* se goinfrer de publicités en couleurs, il veut créer « Le Monde illustré », un supplément sur papier glacé de 84 pages, où la photo colorée sera l'égale du texte. Il confie le projet à Jean Schalit (1936-2020), qui vient d'*Actuel*, un hebdo novateur dans les modes de vie, et Jean-Paul Goude, qui a fait des merveilles dans les années 1970 comme directeur artistique au magazine new-yorkais *Esquire* et a façonné l'image de la chanteuse Grace Jones.

LE TRAUMATISME DU « MONDE ILLUSTRÉ »

Ce duo réunit une équipe issue de la rédaction et d'ailleurs, travaillant en mode commando dans un garage au rez-de-chaussée de l'immeuble de la rue des Italiens. « *On était une bande de zozos euphoriques et branchés à la con* », se souvient Olivier Schmitt, futur critique théâtral – et mort récemment, dans la nuit du 3 au 4 avril. Goude débarque au journal vêtu d'un sarouel serré dans les chaussettes et d'une casquette à l'envers au milieu d'une rédaction en cravate. Annick Cojean est de l'aventure : « *Je tombe dans une ambiance incroyablement joyeuse où on cherche à raconter l'air du temps par l'image.* »

Le sort du « Monde illustré » est dans les mains de la rédaction, appelée à voter pour ou contre à partir de deux numéros o édités au printemps 1983. La couverture du second met en avant le « style beur » avec des photos de créateurs arabes en France, à un moment où le pays s'interroge sur son modèle d'intégration. « *Nous étions en avance sur l'époque* », se souvient Goude. Sans doute trop. Dans le même numéro, une photo de l'actrice américaine Sandra Bernhard, vedette d'un film de Martin Scorsese, posant en short très échancré, met le feu à la rédaction. Le cliché tue le projet de « Monde illustré ».

Nous avons dérangé André Laurens, 90 ans, dans sa retraite du sud de la France. « *Ce magazine inventif nous aurait fait prendre de l'avance, avec la photo notamment* », lâche-t-il, non sans amertume. Il faudra attendre l'année 2000 pour que surgisse en kiosque « Le Monde 2 », tout en couleurs et en photos. Puis, en 2011, « M Le magazine du Monde », un supplément du quotidien dont la belle aventure, portée par des images stimulantes, est toujours en cours.

Mais à l'été 1983, après le traumatisme du « Monde illustré », André Laurens n'abdique pas. Il charge Jean-Pierre Quélin, réputé fine plume et relecteur ciselé, entouré de six journalistes, de créer deux suppléments, de 16 pages chacun, où la photo, bien qu'en noir et

blanc et publiée sur du papier journal médiocre, est centrale : « Le Monde Loisirs », le vendredi, axé sur le tourisme, et « Le Monde Aujourd'hui », le samedi, réunissant de stimulantes enquêtes. Pour leur baptême, André Laurens écrit un édito en une, le 21 janvier 1984, qui commence ainsi : « *Quoi, des photos dans Le Monde ! Oui, cher lecteur, chère lectrice : des photos...* » Une quarantaine chaque week-end. Du jamais-vu.

Une image recouvre également toute la une des deux suppléments, ce qui est encore inédit. Certaines non plus achetées à des agences, mais commandées à des photographes, un fait également sans précédent. « Le Monde Aujourd'hui » publie des doubles pages d'images signées Elliott Erwitt (1928-2023), René Burri (1933-2014), Sophie Ristelhueber, Xavier Lambours, Gérard Rondeau (1953-2016) ou Robert Frank (1924-2019) – une initiative, une fois de plus, originale.

En 1985, alors que notre journal a perdu près de 100 000 exemplaires en trois ans, le nouveau directeur, André Fontaine (1921-2013), lance une souscription auprès des lecteurs et les invite à une journée portes ouvertes, rue des Italiens. Deux numéros du « Monde Aujourd'hui » doivent en faire la promotion. Pour les illustrer et faire sensation, le nom du photographe Henri Cartier-Bresson (1908-2004) est évoqué. « *Appelez-le* », nous lance Jean-Pierre Quélin. Pas gagné. L'artiste a 77 ans et ne fait plus de photos depuis plus de dix ans. Mais il lit *Le Monde* depuis sa création. Il lui ressemble : puritanisme, austérité, distance. L'absence d'images d'actualité dans son journal lui plaît. « *Je les prends moi-même* », nous dit-il. A peine lui a-t-on parlé du projet qu'il répond oui. Il refuse d'être payé et signe, au contraire, un chèque de 1 000 francs, devenant un des premiers membres de la Société des lecteurs du Monde.

Cartier-Bresson passe la matinée du 14 mars 1985 au journal de la rue des Italiens. Il demande à déambuler incognito, surprénant au Leica les visages d'Yvonne Baby (1931-2022), d'André Fontaine, de Jacques Amalric (1938-2021), de Plantu... Quand un journaliste le reconnaît, il change de couloir : « *Désolé, j'ai à faire.* » En partant, il lâche : « *Je me suis bien amusé.* » Il ne fera plus de reportage jusqu'à sa mort, en 2004.

LE DÉTONATEUR DEPARDON

« Le Monde Aujourd'hui » ouvre une voie visuelle au *Monde*. « *C'était formidable d'apprendre et d'inventer la photo dans le même temps* », se souvient la journaliste Michèle Champenois. Dans la foulée de cette aventure, le premier service Photo du journal est créé à l'été 1986, dirigé par Sophie Malexis. Reste une étape décisive à franchir : publier des images dans les pages d'actualité chaude – le cœur du réacteur.

Le détonateur s'appelle Raymond Depardon. Le photographe accepte, en 1988, de tenir une chronique visuelle de la campagne présidentielle qui verra la réélection de François Mitterrand (1916-1996) face à Jacques Chirac (1932-2019). On lui impose un pari fou : être le plus souvent seul face aux candidats, et non au milieu de la « meute » des photographes, publier une photo chaque



La première photo publiée dans « Le Monde », le 3 mars 1949.
« LE MONDE »



L’actrice Sandra Bernhard et le journaliste Yves Mourousi, photographiés en 1983 par Bernard Matussi re, dans le « Monde illustr  », un projet qui n’a jamais vu le jour. « LE MONDE »

jour pendant vingt-six jours et ajouter sous l’image son commentaire en dix lignes. Depardon doit  galement amadouer un ennemi de l’int rieur : la plupart des journalistes politiques lui sont hostiles au motif que ses clich s r duiront de fait la longueur de leurs articles.

La fronde est telle que les photos seront publi es sur trois colonnes au lieu des quatre pr vues. Jean-Yves Lhomeau (1945-2024), chef adjoint du service politique et protecteur de Depardon, aura cette formule : « Le Monde est ainsi fait qu’il peut avoir de l’audace sans  tre pris de vertige. » La premi re image, le 14 avril 1988, montre Raymond Barre (1924-2007) dans son bureau. Mais de dos ! Le cadrage est pertinent, car le candidat, longtemps donn  en t te de la droite dans les sondages, est d sormais distanc  par Jacques Chirac. Depardon souligne cette fragilit  dans son commentaire en mentionnant l’affichage d’un film scotch e au mur,   c t  de l’homme politique. Son titre ? *Dark Passage*.

On se souvient encore des visages effar s de journalistes qui, n’arrivant pas   d crocher pour Depardon un rendez-vous priv  avec Fran ois Mitterrand, l’entendent r torquer : « Je vais l’appeler moi-m me... » Il se prend pour qui, Depardon ? Pour un photographe qui avait d j  photographi  le pr tendant socialiste   l’ lys e dans le pass . Deux jours plus tard, il se retrouve seul face   lui dans un avion Myst re 20. « Les images de Depardon de la campagne 1988 repr sentent pour moi la r f rence absolue, commente aujourd’hui le photographe Jean-Claude Coutausse, sp cialiste de la politique. Distance juste,  l gance, images exclusives et litt raires. Tout y est. »

Gr ce au succ s de l’op ration Depardon, la photo s’invite fr quemment dans les pages politiques au cours des ann es 1990. Il en est m me une qui fait pol mique. Le 17 janvier 1999, pour illustrer un entretien avec le premier ministre d’alors, Lionel Jospin,  tal  sur deux pages, ce qui n’est pas rien, le journal opte pour un portrait en couleurs, ce qui est in dit, le socialiste  tant assis dans un fauteuil imposant, ce qui serait un signe que *Le Monde* a choisi son candidat   la pr sidentielle de 2002. Dans trois ans ! La pol mique est telle, en interne et en dehors, que, le lendemain, Pierre Georges, r put  chroniqueur en derni re page, tricote ses mots autour d’« une bien belle photo »,  pinglant au passage son journal pour avoir oubli  d’y ajouter une l gende de contexte – une r union au minist re de la justice qui a eu lieu pr s de deux ans auparavant.

Pendant que les pages politiques flirtent avec les photos, la une du *Monde*, elle, reste fid le aux dessins de Plantu, hormis quelques coups d’ clat. La premi re photo publi e en premi re page, le 3 avril 1994, illustre la mort du photographe Robert Doisneau (1912-1994) – des  coliers avec leur ardoise. La premi re image politique surgit deux ans plus tard, le 9 janvier 1996, avec la mort de Fran ois Mitterrand – un portrait sign  Depardon. Il faut attendre deux ans encore, le 14 juillet 1998, pour voir publi e en une la premi re photo en couleurs (victoire fran aise   la Coupe du monde de football).

L’H RITAGE DE FRAN OISE RISS

Toujours est-il que la photo se g n ralise dans les pages d’actualit  chaude durant les ann es 1995-2005. Un tandem est   la man uvre, Jean-Marie Colombani (directeur) et Edwy Plenel (directeur de la r daction). Mais l’intrusion est d sordon-

« “LE MONDE” EST AINSI FAIT QU’IL PEUT AVOIR DE L’AUDACE SANS  TRE PRIS DE VERTIGE »

JEAN-YVES LHOMEAU (1945-2024)
chef adjoint du service Politique en 1988

n e. Sans  me. Aussi, en octobre 2004, Plenel recrute Fran oise Riss, dont le CV dans l’image de presse est en b ton, pour instaurer une ligne visuelle forte. Cette derni re part d’un constat : chaque jour, *Le Monde* publie plus de photos que *Lib ration*, mais elles se voient dix fois moins, tant elles sont petites et sans relief.

Fran oise Riss r dige alors un court rapport dans lequel elle  gr ne les conditions du changement : cr er un service Photo dont le responsable dispose du rang de r dacteur en chef afin d’ tre respect  par la r daction ; publier peu d’images mais grandes, en t te de chaque rubrique ; ajouter des l gendes syst matiques, donnant le contexte de prise de vue ; produire les photos les plus importantes sp cialement pour *Le Monde* ; imposer un regard sur l’actualit  en lien avec la ligne  ditoriale. Plenel dit banco et soutient d’embl e la publication d’un portrait de Fran ois Hollande sign  Patrick Swirc, qui

tranche avec l’apparente neutralit  des photos publi es jusqu’alors.

Mais,   peine un mois plus tard, en novembre 2004, brouill  avec Jean-Marie Colombani, Plenel quitte la direction de la r daction. Fran oise Riss se retrouve isol e. Ses choix photographiques sont  cart s. Elle vit un cauchemar. « *Je me heurte   un mur, on me marginalise* », confie-t-elle aujourd’hui. Elle quitte la maison tr s vite et tombe en d pression. Elle garde de cet  pisode un « * c urement total* ». Et pourtant... En 2005, soit un an   peine apr s son d part, la charte photographique de Fran oise Riss est pl bis-cit e dans une formule r dactionnelle concoct e,   la demande de Jean-Marie Colombani, par Eric Fottorino, qui deviendra directeur du journal en 2007. Mieux, cette charte est toujours d’actualit .

LA REVANCHE DES « D CORATEURS »

En 2005, Eric Fottorino veut des photos qui se voient. Le journal ne peut camper en retrait de son site Internet, qui, pr s de cinq ans avant, en janvier 2001, avait pris un tournant visuel spectaculaire. Boris Razon, aujourd’hui chez Arte,  tait   la man uvre : « *On se met alors   publier massivement des photos, car elles incitent   cliquer sur les articles. La rapidit  de l’information et une technologie permettant d’ diter bien plus vite les images, dans toutes les tailles, nous poussent   inventer des r cits visuels,   publier des portfolios, des diaporamas, des “photos du jour”...* »

Le site Internet porte alors le « *train de la modernit * », dit Boris Razon. Fottorino n’entend pas le laisser passer pour le quotidien, lâchant   Jean-Marie Colombani,   propos de la nouvelle formule en gestation : « *On ne va pas changer la couleur de la voiture, on va changer le moteur*. » Consult s, des graphistes  cossais encouragent la bascule du dessin vers la photo. Tout comme Laurent Abadjian, qui a pilot  les services photo de *Lib ration* et de *T l rama*, et que Fottorino fait venir pour accompagner la rupture. Un autre choix d cisif est valid  : les images seront guid es par l’information et non par l’esth tique. Le mod le est le *New York Times*, pas *Lib ration*. « *C’est Perpignan et pas Arles* », ajoute Fottorino,   savoir un festival de photojournalisme et pas de photos d’art. Ce sera aussi la couleur et pas le noir et blanc.

Le premier num ro de la nouvelle formule, le 8 novembre 2005, donne le ton. Alors que les banlieues br lent depuis la mort, quinze jours auparavant,   Clichy-sous-Bois,



Le pr sident Fran ois Mitterrand, dans son avion, avec le premier secr taire du Parti socialiste de l’ poque, Lionel Jospin, en 1988. RAYMOND DEPARDON/MAGNUM PHOTOS

LIRE LA SUITE PAGE 22

SUITE DE LA PAGE 21

de deux adolescents, la une arbore une vue en couleurs d'une rue de Grigny (Essonne) parsemée de débris avec des policiers au fond. *«Ce n'est pas une belle photo, mais une photo juste»*, commente aujourd'hui Fottorino. La rupture visuelle n'indigne pas vraiment les lecteurs. Le 26 mars 2007, une bonne année après la nouvelle formule, la médiatrice Véronique Maurus publie une chronique intitulée *«Images du Monde»*, unique texte de l'histoire de notre journal à évoquer la politique photo.

«Cette révolution de palais ne s'est pas faite sans grognements», reconnaît-elle, les *«nostalgiques»* regrettant la place aussi *«excessive qu'inutile»* prise par les images. Mais elle ajoute que les lecteurs s'adaptent et les jugent désormais comme ils le font pour les textes. Un lecteur explique qu'un portrait de Ségolène Royal, candidate socialiste à l'élection présidentielle, qui aura lieu un mois plus tard, lui fait penser à *«une malheureuse religieuse égarée, seule, loin de son couvent»*. C'est en interne que la révolution visuelle passe mal. *«Des journalistes qualifiaient les photos de crottes»*, se souvient Fottorino. Laurent Abadjian, réputé diplomate, est en première ligne : *«Le service Photo devait passer du statut de vassal à celui d'interlocuteur.»* Nicolas Jimenez, à l'époque fantassin de ce service, puis à sa tête, se souvient : *«Ça rendait fous des journalistes qu'on leur dicte nos choix. Ils nous appelaient "les techniciens" ou "les décorateurs".»*

L'ALLIANCE DU TEXTE ET DE L'IMAGE

Rincé par les frictions et le rythme du quotidien, Laurent Abadjian jette l'éponge au bout d'un an à peine. C'est avec le temps et l'arrivée de jeunes journalistes qu'une confiance se dessine entre l'écrivain et l'image. Le photographe Jean-Claude Coutausse joue ici un rôle central. Appelé en 2005 par *Le Monde* pour suivre la politique française, il y reste près de vingt ans. *«Au début, en reportage, le rédacteur était le chevalier de la table ronde et moi l'écuyer. Mon premier défi a été de me faire respecter.»* Il a vu des journalistes le tenir à distance puis demander à partir en reportage avec lui : *«Une photo leur promettait un article long et en tête de page»*, rigole-t-il.

Il salue l'élégance, en août 2019, du reporter politique Cédric Pietralunga, qui se démène pour qu'il puisse entrer à sa place à une réunion lors du sommet du G7, à Biarritz. *«J'étais face à Trump, Merkel, et puis Macron, qui, quand il a vu mon appareil photo, s'est retourné les manches avec un air habité.»* La magie du numérique contribue aussi à faire accepter les images. Quand, le mardi 20 juin 2006, à 9 h 30, Jacques Chirac inaugure «son» Musée du Quai Branly, à Paris, Coutausse a mission d'envoyer, avant 10 h 10, une photo verticale prévue à la une. *«C'était une première et ça a marché»*, dit-il.

Le 15 mai 2012, la moitié de la première page lui est, cette fois, réservée, lors de la passation des pouvoirs entre Sarkozy et Hollande, dans la cour de l'Élysée. Il saisit le moment où le vainqueur, de dos, marche sur le tapis rouge vers Sarkozy, au loin, sur le peron. *«Pour avoir ma photo, le journal a retardé le bouclage jusqu'à 10 h 40...»* Travailler au *Monde* signifie, pour Coutausse, donner du sens à la politique et non moquer un élu le doigt dans le nez.

Le 19 avril 2012, soit trois jours avant le premier tour de l'élection présidentielle, le journal lui refuse un cliché d'une candidate Hollande gravissant avec aisance une butte boueuse près de Bordeaux tandis que ses conseillers ramènent dans la pente. Cette vue a *«trop de sens»*, lui explique-t-on. Il réveille alors à 7 heures Nicolas Jimenez, chef du service Photo, qui arrive à la publier. Coutausse a aussi un faible pour une image réalisée au Mondial de l'automobile, le 3 octobre 2014, où le président Hollande est flou au premier plan, observé – *«défié»* – par son ministre de l'économie, Emmanuel Macron, lui très net.

Coutausse aurait aimé être *«le premier photographe salarié à temps plein du Monde»*. Ce n'est pas la philosophie d'un journal qui, aujourd'hui, fait travailler à la pige plus de 200 photographes chaque année, publie 160 images chaque jour, entre le quotidien papier et le site Internet, et produit lui-même ses photos sur les événements les plus importants.

C'est ainsi que trois à cinq photographes sont envoyés en Ukraine au début de la



Transfert en TGV vers Poitiers et Bordeaux de patients franciliens atteints du Covid-19, pour désengorger les hôpitaux d'Ile-de-France, lors de l'opération «Chardon», le 10 avril 2020. LAURENCE GEAI/MYOP POUR «LE MONDE»



Naji, un soldat de la Division de réaction d'urgence, dans le souk de Wednesday Market, à Mossoul, en Irak, le 19 mars 2017. LAURENT VAN DER STOCKT POUR «LE MONDE»



Emmanuel Macron, en campagne, à Carvin (Pas-de-Calais), le 11 avril 2022. JEAN-CLAUDE COUTAUSSE POUR «LE MONDE»

guerre, en 2022, mais aussi en Israël après l'attaque terroriste du 7 octobre 2023 et en Syrie après la chute de Bachar Al-Assad, fin 2024. L'effort est le même pour une campagne électorale, un sujet environnemental, ou quand il s'agit de réaliser un portrait culturel. Produire les images sur les sujets sensibles permet de faire la différence et garantit leur authenticité, surtout au moment où prolifèrent fake news et intelligence artificielle. *«La fiabilité de l'image est le premier service rendu au lecteur»*, insiste Nicolas Jimenez.

Un photographe a fait la différence, Laurent Van der Stockt, multipliant les images inédites en Syrie depuis dix ans, qui ont contribué à inviter *Le Monde* au concert mondial du photojournalisme. Par exemple, au prin-

TRAVAILLER AU «MONDE» SIGNIFIE, POUR JEAN-CLAUDE COUTAUSSE, DONNER DU SENS À LA POLITIQUE ET NON MOQUER UN ÉLU LE DOIGT DANS LE NEZ

temps 2013, quand, avec le journaliste Jean-Philippe Rémy, cachés à Damas, ils révèlent à la planète l'usage d'armes chimiques par le régime de Bachar contre les rebelles. Leurs photos et leurs textes sont publiés dans *Le Monde*, sur 12 pages, du 26 mai au 30 mai.

Que Laurent Van der Stockt, figure du photojournalisme et des grands magazines mondiaux depuis les années 1990, décide de travailler, à partir de 2012, en exclusivité pour *Le Monde*, journal à la réputation photographique alors fragile, raconte une mutation phénoménale du métier. Nous l'avons joint à Damas afin qu'il nous raconte ce basculement, il y a treize ans.

«J'avais un moyen d'entrer clandestinement en Syrie, un pays en guerre, dirigé par un tor-

tionnaire et sans journalistes pour le montrer.» Les magazines, notamment américains, ne sont plus dans la course pour le financer, et un accord coince avec le *New York Times* pour une question d'assurance. *Le Monde* lui dit oui, *«sans mettre de conditions»*. Ce dernier point est central. Car Van der Stockt cherche un diffuseur, mais aussi une autre façon de travailler. Il en a assez de voir la presse internationale privilégier souvent les images les plus spectaculaires et non les plus justes.

«Qu'on le veuille ou non, la compétition incite à dramatiser au grand-angle un événement, explique-t-il. Je ne voulais plus de ces concessions éthiques. On parle de gens qui meurent...» *Le Monde* paye Van der Stockt, non pas en fonction du nombre d'images publiées, mais à la journée de travail, et respecte son regard sur l'actualité. Cela induit *«beaucoup de choses, dit-il, dans la façon d'aborder l'événement»*. Il peut se rendre sur un conflit sans savoir ce qu'il va trouver, rester caché trois semaines dans une cave en Syrie sans être pénalisé financièrement, puis, quand une occasion surgit, faire du journalisme visuel sans dramatiser ce qu'il voit.

Ce système fait dire à Van der Stockt qu'il est en train de vivre sa *«plus belle période professionnelle»*. Il se souvient de cette journée de février 2022, quand Nicolas Jimenez lui rend visite dans son fief bourguignon, à Joigny (Yonne), pour en conclure qu'il doit se rendre au plus vite à Kiev. Il y arrive une semaine avant le 24 février, jour où un premier fragment de missile touche la capitale ; il y restera deux mois.

NOUVELLE GARDE DU PHOTOJOURNALISME

Outre qu'il a fait de la photo au *Monde* un standard élevé, Nicolas Jimenez a attiré une nouvelle génération de photographes. Par exemple Laurence Geai, qui n'a que six mois de reportages derrière elle, en Centre-Afrique ou en Syrie, quand le festival Visa pour l'image, à Perpignan, projette ses photos de conflits. Marie Sumalla, du *Monde*, les découvre au milieu du public.

Elle se demande *«qui est cette nana»*, la rencontre le lendemain sous les platanes de la ville et l'associe illico à Annick Cojean pour réaliser un reportage sur la minorité yézidie en Irak. Depuis lors, Laurence Geai multiplie les reportages pour *Le Monde*. *«Je suis journaliste avant d'être photographe, prévient-elle, ce qui colle à la culture de ce journal.»* La forme qu'elle donne aux images compte moins que la pertinence de l'histoire qu'elle raconte. Il y a toujours une clarté d'information dans son cadrage.

Dans le palais saccagé de Bachar Al-Assad, elle pointe son objectif sur des sacs Hermès au sol, puis sur une feuille déchirée d'un cours de français du fils du dictateur, réfugié en Russie. Elle insiste : *«Une scène banalement subtile est possible au Monde.»* Elle en parle comme de son journal, mettant en avant une relation de confiance. *«Je sais dans quel contexte mes photos seront publiées, avec quel article, et que le résultat sera sérieux.»*

La photo au *Monde*, ce sont – parmi 1 000 exemples – sept reportages de Samuel Bollendorff, en septembre 2018, sur les zones les plus polluées de la planète. A partir de 2019, le travail de Camille Gharbi sur les féminicides. Ou «Une journée aux confins de la France confinée», celle du 17 avril 2020, réunissant sur le site du journal 81 photos de 16 photographes travaillant un peu partout dans l'Hexagone. Ou encore, en octobre 2021, dans une période post-Covid-19 et de pré-campagne présidentielle, les 100 photographes envoyés aux quatre coins du territoire pour raconter des «Fragments de France».

Les photos se voient désormais très bien dans *Le Monde*. Elles sont un flux continu. Pauline Eiferman, qui dirige depuis quelques mois ce service, entend explorer à l'avenir le potentiel du visuel : des images publiées en temps réel, des formats innovants, des lives avec des photographes sur le terrain... en misant sur un dialogue avec le reste de la rédaction sur le traitement visuel d'une actualité. Publier des images restera néanmoins un enjeu quotidien dans un journal où la culture reste celle des mots. Comme si l'œil d'Hubert Beuve-Méry était encore là, à la fois bienveillant et méfiant, sur un bébé qui a 80 ans. ■

MICHEL GUERRIN
(AVEC GABRIEL COUTAGNE,
ALEXIS DELCAMPRE, PAULINE EIFERMAN,
AURÉLIEN PICQ ET MARIE SUMALLA)

L'architecture sensible à son environnement

Deux constructions sociales, à Paris, se révèlent vertueuses et exemplaires sur le plan bioclimatique

Paris n'est pas seulement cette ville en proie à une gentrification galopante, tendue entre un centre livré aux intérêts du luxe et une périphérie jalonnée de tours de « starchitectes ». Un semblant de vertu y subsiste, surtout dans les quartiers populaires, où essaient encore, ici et là, des projets à vocation sociale, dont l'architecture se révèle, par bien des aspects, exemplaire sur le plan environnemental. Deux livraisons récentes méritent qu'on s'y attarde, qui ne se ressemblent guère mais ont pourtant beaucoup en commun.

La plus importante, en termes de surface comme de programme, se situe dans le 19^e arrondissement, du côté de la place des Fêtes. Autour d'une grande esplanade piétonne, ouverte sur la ville, elle réunit deux équipements publics : la Maison des réfugiés, centre d'accueil dont la mission est d'accompagner les personnes exilées dans leur projet d'insertion, dont la gestion a été déléguée aux associations Emmaüs et Singa, et la médiathèque James-Baldwin.

Nous sommes sur l'emprise du lycée hôtelier Jean-Quarré, un site dont l'histoire est liée à celle des réfugiés, puisqu'il a servi d'abri à plusieurs centaines d'entre eux au milieu des années 2010 (le lycée lui-même avait fermé en 2006), épisode qui s'est conclu par une évacuation largement médiatisée, dans le cadre d'une opération de police. Le nouveau bâtiment ne propose pas d'hébergement, mais il offre à ces usagers fragilisés par l'existence des locaux lumineux, dont la belle atmosphère doit autant à la qualité des matériaux qui les composent qu'à la générosité des volumes, des espaces extérieurs et du travail paysager (de l'agence Mutabilis).

Ni climatisé ni chauffé

C'est à Philippe Madec qu'on le doit, architecte militant, auteur, avec Alain Bornarel et Dominique Gauzin-Müller, en 2018, du « Manifeste pour une frugalité heureuse et créative ». Ce projet peut être vu comme un démonstrateur des idées qu'il défend. Tourné vers l'économie de ressources naturelles et la sobriété énergétique, il prend appui sur la structure des bâtiments existants, deux parallélépipèdes de béton implantés en angle droit qui bordent chacun un côté de la parcelle, pour créer une architecture originale, plaisante

La médiathèque James-Baldwin, et la Maison des réfugiés, à Paris, conçues par Associer (Atelier Philippe Madec & associés).

PIERRE-VES BRUNAUD



à vivre et sans impact, ou presque, sur la planète.

Un nouveau volume, vertical, relie les deux blocs entre eux et fait signal dans la ville. Vingt et un mètres de hauteur, c'est petit, à l'échelle des grandes tours de la place des Fêtes, mais on le repère à sa texture hirsute. C'est qu'il est recouvert d'un drôle de filet de pêche, agencement de milliers de petites pièces de bois grisé qui lui donne des airs de plateforme d'Accrobranche.

Cette mantille, comme l'architecte préfère nommer l'objet, protège les terrasses du soleil, autant que les espaces intérieurs de ce « bâtiment lien », qui n'est ni climatisé ni chauffé. Le reste du complexe est équipé en chauffage. Mais tout le projet a été pensé selon des principes de circulation de l'air entre intérieur et extérieur et de refroidissement naturel : espaces en double, voire triple hauteur, patio planté au milieu de la médiathèque formant un puits dépressionnaire, soit autant de dispositifs qui aspirent

l'air chaud vers le haut et appellent l'air froid à entrer par les persiennes intégrées aux menuiseries des fenêtres.

Pour ce qui est des matériaux, l'architecte a eu à cœur de réemployer au maximum les éléments du bâtiment d'origine. Les dalles, murs et panneaux de façade ont été récupérés, redimensionnés dans certains cas, réaffectés à d'autres usages dans d'autres. « Le bâtiment est devenu la carrière de son propre avenir », résume Philippe Madec.

Objectif de frugalité

Le béton est laissé à nu comme pour en sanctuariser la mémoire. Dans la partie nouvelle, les matériaux sont largement biosourcés : poteaux et poutres en bois pour la structure, menuiseries en bois, panneaux de terre crue pour les murs, panneaux acoustiques faits de lin et de coton... La frugalité n'empêche pas l'espace de prendre une tournure ludique. Dans la médiathèque en particulier, où les postes de tra-

La Maison des réfugiés est tournée vers l'économie de ressources naturelles et la sobriété énergétique

vail ont été disposés tout autour des percées verticales, les usagers se font face autour d'un grand vide que traverse, un étage plus bas, un alignement énigmatique de poutres de béton.

On retombe sur Emmaüs en remontant vers le nord de la capitale, rue Eugène-Sue, dans le 18^e arrondissement, mais c'est dans le rôle du maître d'ouvrage que l'association est intervenue cette fois-ci. Après avoir fait démolir un foyer d'hébergement dont l'état était terriblement dé-

gradé, elle a fait reconstruire un nouveau bâtiment pour le même usage, qui compte 44 logements neufs, une salle commune et un commerce en rez-de-chaussée.

L'immeuble s'insère dans un tissu typiquement haussmannien, au cœur d'un îlot dont la construction, pensée pour héberger les foyers des classes populaires, remonte aux années 1880. Sa façade est en pierre porteuse, comme celles de ses voisins, mais elle n'en reprend pas le vocabulaire caractéristique, les pierres saillantes ni les ornements sculptés. La modénature (effets de décoration sur la façade) est infiniment plus simple : un mur uniforme rythmé par de fines bandelettes qui lui donnent un léger relief et masquent le fait que les pierres sont de dimensions variables, qu'elles n'ont pas été taillées pour correspondre au dessin de l'architecte.

S'il crée un contraste bienvenu dans le paysage, à la fois piquant et harmonieux, ce choix répond d'abord à un objectif de frugalité

(le mot est revendiqué, ici aussi), comme l'explique Augustin Rosenstiehl. Architecte en charge de ce projet dont la nature imposait d'aller à l'économie mais dont la philosophie était profondément écologique, il est le cofondateur de SOA, agence pionnière en la matière, et notamment sur les questions d'agriculture urbaine. En 2018, elle fut commissaire de la formidable exposition « Capital Agricole », au Pavillon de l'Arsenal, à Paris.

Comme c'était souvent le cas dans les bâtiments haussmanniens, la façade arrière, sur cour, est faite d'un matériau moins noble. En lieu et place de la brique et du plâtre qu'on utilisait à l'époque, les architectes ont opté pour le béton de chanvre. La structure et les planchers sont en bois, et les enduits en chaux-sable, entièrement biosourcés. Sur le toit, un jardin a été installé. Interdit aux résidents pour des raisons de sécurité, il a vocation à devenir un havre de biodiversité. ■

ISABELLE REGNIER

Les Français, fans de mangas et d'animes, selon une étude de l'Arcom

Le régulateur de l'audiovisuel et du numérique établit que 42 % de la population ont lu ou vu l'un de ces divertissements japonais en 2024

S'il était encore nécessaire de démontrer que le manga et l'animation japonaise ne sont pas un loisir de niche, une étude de l'Arcom, dévoilée jeudi 3 juillet alors que le salon Japan Expo ouvre ses portes au Parc des expositions de Villepinte (Seine-Saint-Denis), vient le confirmer. Selon cette étude, 42 % des Français de plus de 15 ans consomment des BD ou des séries animées japonaises, et 20 % consomment les deux.

Ces divertissements « rencontrent en France un engouement croissant depuis la fin des années 1990 et, plus encore, ces cinq dernières années », observe le régulateur de l'audiovisuel et du numérique. Dans le détail, c'est près d'un quart des Français (23 %) qui ont lu du manga parmi les 36 millions

d'exemplaires vendus en 2024, dans un secteur qui représente 11 % du marché de l'édition littéraire et réalise 309 millions d'euros de chiffre d'affaires.

Ils sont plus nombreux à regarder leurs adaptations sur écran : 38 % des Français ont visionné des animes. L'Arcom estime le chiffre d'affaires lié à l'édition d'animes entre 65 millions et 90 millions d'euros. Quant au profil des passionnés, ce sont plutôt des hommes de moins de 40 ans, Franciliens.

Pour établir ces modes de consommation culturelle, l'institut de sondage CSA, missionné par l'Arcom, a enquêté en deux temps : un volet qualitatif réalisé en juin 2024 à partir de deux groupes d'entretiens de deux heures trente de huit consommateurs ; et un volet

quantitatif en ligne réalisé du 27 août au 16 septembre 2024, auprès d'un échantillon représentatif de 2.421 Français âgés de 15 ans et plus. Cette étude inédite pour l'autorité de régulation a pour finalité de mieux en comprendre les enjeux, de déceler des pratiques numériques culturelles significatives, mais aussi d'orienter son action contre le piratage.

Consommation illégale à 24 %

S'il est un chiffre notable dans cette étude, à plus forte raison depuis que l'offre en librairies et sur écrans s'est considérablement développée ces quinze dernières années, c'est celui de la consommation illégale : 24 % des Français lisent des mangas ou regardent des animes de manière illicite, soit environ un consommateur de

manga ou d'anime sur deux (43 % des lecteurs de mangas et 58 % des consommateurs d'animes).

« Si l'on regarde sur l'ensemble des biens culturels, c'est un chiffre plutôt haut. On est en général en dessous de 20 %, estime Pauline Combredet-Blassel, directrice générale adjointe de l'Arcom. Nous avons toutefois repéré cette tendance, puisque notre analyse de l'audience mensuelle des sites et applications proposant des contenus manifestement contrefaisants révélait la présence régulière de ces sites spécialisés manga. En 2024, ces derniers cumulaient en moyenne 2,5 millions de visiteurs uniques par mois et figuraient dans le top 10 des sites illicites en termes de fréquentation. »

Le piratage de mangas repose sur deux aspects : un vol à la source, organisé par des réseaux mafieux

en Asie, et une distribution en Europe auprès des communautés de fans, qui s'organisent pour traduire dans leur langue les contenus (« scantrads » pour les chapitres de BD, et « fansubs » pour les sous-titrages amateurs).

Les consommateurs illégaux de mangas et d'animes achètent aussi en librairie et s'abonnent aux plateformes : seuls 2 % des lecteurs de mangas ne lisent que sur des sites pirates ; 14 % ne regardent exclusivement que des épisodes mis à disposition illégalement. Parmi ces consommateurs, seule la moitié a conscience d'accéder à un service illégal : « Les sites pirates sont tellement professionnalisés que l'utilisateur ne fait plus forcément la différence », avance la directrice générale adjointe de l'Arcom. L'accès rapide aux contenus,

confirmant un attachement très fort du public à vouloir suivre au plus près la sortie des séries, est la première raison évoquée par les lecteurs illicites de mangas pour justifier ces pratiques (40 % d'entre eux), devant l'argument économique (39 %).

Dans le cas des mangas et de l'animation, « la difficulté est que les titulaires de droits en dehors du Japon, sauf rares exceptions, possèdent uniquement des licences d'exploitation et ne peuvent pas engager certaines actions sans l'intervention de l'ayant droit japonais », argumente Pauline Combredet-Blassel. Peu d'actions sont donc, à ce jour, engagées, mais ces chiffres encouragent l'Arcom à entretenir, à l'avenir, des liens plus étroits avec ses homologues nippons. ■

PAULINE CROQUET

Le Fonds Hélène & Edouard Leclerc réunit plus de 150 œuvres, aux matériaux, styles et dimensions divers

LANDERNEAU (FINISTÈRE)

Figure hybride

**Les XX^e et
XXI^e siècles
l'emportent
très largement,
mais se glissent
aussi quelques
maîtres anciens**

« Lédà et le Cygne » (XVI^e siècle), de Paolo Caliari, dit Véronèse. GÉRARD BLOT/GRAND PALAIS RMN

cultes n'ont cessé de rappeler et que les monothéismes refusent de considérer. L'homme-oiseau de Laugierie-Basse n'est que la plus ancienne de ces créatures hybrides. Lui succèdent le cygne en qui se change Zeus pour posséder Lédä, le Minotaure né des amours de la reine Pasiphaé et d'un taureau blanc envoyé par Poséidon et les centaures mi-chevaux mi-hommes, pour rester côté grec. Mais il y en a autant dans les récits des Indiens de la côte nord-ouest, les cosmogonies africaines, les histoires de chamans sibériens et d'autres encore. Prudemment, l'exposition ne s'est pas engagée dans cette direction, celle de l'anthropologie, qui aurait demandé encore d'autres prêts et d'autres salles.

Histoire au féminin

La sphynge nourricière de Louise Bourgeois (1911-2010), les femmes-araignées et les femmes-mantes de Germaine Richier (1902-1959), la femme-oiseau blanc et la femme-louve d'Ana Mendieta (1948-1985), la performance *She-wolf* (2006), de Pilar Albarracín, rappellent qu'il existe toute une autre histoire, au féminin, de la sirène à la vouivre. Il y aurait là de quoi faire une deuxième exposition. ■

PHILIPPE DAGEN

Animal!? Une exposition de chefs-d'œuvre. Fonds Hélène & Edouard Leclerc pour la culture, aux Capucins, Landerneau (Finistère). Jusqu'au 2 novembre, de 10 heures à 18 heures. De 7 € à 10 €.

GRILLE N° 25 - 153
PAR PHILIPPE DUPUIS

Retrouvez l'ensemble de nos grilles sur
jeux.lemonde.fr[illegible]**SOLUTION DE LA GRILLE N° 25 - 152**

HORIZONTALEMENT **I.** Chevrotement. **II.** Laveur. Rusée. **III.** Abandonne.
Ri. **IV.** Piste. Oasien. **V.** Olé. Sven. Net. **VI.** Teresa. Ici. **VII.** Amadeus. ATER.
VIII. Gé. Ustensile. **IX.** Ente. ESN. **X.** Standardisât.

VERTICALEMENT 1. Clapotages. 2. Habilement. 3. Evasera. Ta. 4. Vent. Eduen. 5. Rudesses. 6. Oro. Vautra. 7. Noé. Se. 8. Ernani. Nid. 9. Mues. Cas. 10. Es. Initiés. 11. Nérée. Elsa. 12. Teintèrent.

HORIZONTALLEMENT

I. Ramasse et amasse tout ce qui peut rapporter gros. **II.** Même le mou peut faire des dégâts. Choc à encaisser. **III.** Montrent tout à tout le monde. Passa à l'action. **IV.** Un frère au couvent. Accompagne une bonne tête de veau. **V.** Berg l'a fait monter sur scène. Fournisseur pour artiste. **VI.** Haddock. Un treuchant salée. **VII.** Apportas du tranchant à l'outil. Echassier divin sur le Nil. **VIII.** Dos à dos dans l'ouvrage. **IX.** Plus amateur de vin que d'eau. Le cinquième ne fut qu'un prétendant. Interjection. **X.** Fait mâle, encore plus mâle.

VERTICALEMENT

1. Pour fixer en profondeur. **2.** Se déplace comme un canard. Points opposés. **3.** Laissent des traces en surface. **4.** Dans la main du terrassier. Cours africain. **5.** Second calife des musulmans. Extrémiste et réactionnaire. **6.** Respectueux des règles en toutes choses. **7.** Jeté à l'eau pour plus tard. D'un auxiliaire. **8.** La Lune en Mésopotamie. Emporté par ses excès. **9.** En marge. Accepter et suivre. **10.** Souvent mal traitée. Titre chez Charles. **11.** Son interruption est frustrante. Allemand sur la Ruhr. **12.** Ne lâchera rien. Fait appel.

N°25-153

		5					4
				6		5	3
	3						
			9		2	1	
		4	1		5	6	7
		3					9
7			5	8	4		
4	8	6		9		7	

Difficile

Complétez toute la grille avec des chiffres allant de 1 à 9.

Chaque chiffre ne doit être utilisé qu'une seule fois par ligne, par colonne et par carré de neuf cases.

Réalisé par Yan Georget (<https://about.me/yangeorget>)

6	1	7	3	9	2	8	5	4
2	3	4	6	8	5	1	7	9
5	8	9	7	1	4	6	3	2
8	6	2	1	4	7	5	9	3
7	5	1	8	3	9	2	4	6
4	9	3	2	5	6	7	8	1
3	2	5	9	7	1	4	6	8
1	7	8	4	6	3	9	2	5
9	4	6	5	2	8	3	1	7

Difficile

Complétez toute la grille avec des chiffres allant de 1 à 9. Chaque chiffre ne doit être utilisé qu'une seule fois par ligne, par colonne et par carré de neuf cases.

Le Monde est édité par la Société éditrice
du « Monde » SA. Durée de la société :
99 ans à compter du 15 décembre 2000.
Capital social : 124.610.348,70 €.
Actionnaire principal : Le Monde Libre (SCS).

Rédaction 67-69, avenue Pierre-Mendès-France.

Abonnements par téléphone au 03 28 25 71 71
(prix d'un appel local) du lundi au vendredi, de 9 heures
à 19 heures, et le samedi, de 9 heures à 17 heures.

Depuis l'étranger au : 00 33 3 28 25 71 71.
Par courrier électronique :
abojournalpapier@lemonde.fr.
Tarif 1 an : France métropolitaine : 399 €

Courrier des lecteurs

Par courrier électronique :
courrier-des-lecteurs@lemonde.fr

Internet : site d'information : www.lemonde.fr ;
Emploi : www.talents.fr/

Collection : Le Monde sur CD-ROM :
CEDROM-SNI 01-44-82-66-40
Le Monde sur microfilms : 03-88-04-

La reproduction de tout article est interdite
sans l'accord de l'administration. Commission
paritaire des publications et agences de presse
n° 0727 C 81975 ISSN 0395-2037

M
publicité

Directrice générale
Elisabeth Cialdella

ACPM
PRINTED IN FRANCE

67-69, avenue
Pierre-Mendès-France
75013 PARIS

Tél : 01-57-28-39-00
Fax : 01-57-28-39-26

L'Imprimerie, 79, rue de Roissy,
93290 Tremblay-en-France
Midi-Print, Gallargues le Montueux

Origine du papier : UK, France.
Taux de fibres recyclées : 100 %. Ce journal est imprimé sur un papier issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. **Eutrophisation :** PTot = 0,0083 kg/tonne de papier

REPORTAGE

VILLAR-D'ARÈNE (HAUTES-ALPES)-
envoyée spéciale

Il neige à petits flocons sur les pimpantes gentianes qui n'ont pas l'air dérangées pour un sou. En cette toute fin de mai, au jardin du Lautaret, à Villar-d'Arène (Hautes-Alpes), les fleurs alpines fraîchement écloses prennent un léger coup de froid sans moufter, tout comme leurs camarades en bourgeon. « Vous verrez, dans une quinzaine, tout va exploser ! », lâche, encaoulé jusqu'au nez, Grégory Darragon, le chef jardinier de cette singulière collection botanique, perchée à 2100 mètres, sur l'un des cols de montagne les plus célèbres des amateurs de courses de vélo, à cheval entre l'Oisan et le Briançonnais. On peine à le croire, gelée qu'on est. Pour l'instant, les quelque 2000 espèces de climat alpin du monde entier, réunies sur 2 hectares dans un décor naturel de toute beauté, semblent d'ailleurs plutôt prises en sorbet. Mais c'est mal connaître ces montagnardes dont les familles en ont vu d'autres. Si les gentianes font la course en tête, le gros du peloton est en route pour donner le meilleur d'ici peu.

Imaginez plutôt. Venue des Andes, la benoîte de Magellan, dont on n'aperçoit qu'une feuille ensevelie sous une fine couche de neige, affichera bientôt son plus bel orange. Au bord d'un petit bassin, ce qui ressemble à un tapis d'herbes gelées cache en réalité le buplèvre doré et ses minuscules fleurs jaunes qui couvrent habituellement les plaines de Sibérie. Ces becs-de-grue à feuille d'absinthe, originaires du Taurus turc, n'attendent qu'un signal pour sortir leur rose pâle. Les tiges de pivoine de Wittmann qui se dressent, pourpres, comme des champignons, sont en réalité du Caucase. Tout comme ces berces, une plante phototoxique, qui, pour l'instant, ne forment que des plu-meaux verts s'ébrouant sous la neige mais qui ressembleront, dans quelques semaines, à des parasols, masquant les majestueux glaciers de la Meije de l'autre côté de la vallée de la Romanche.

Encore quelques pas et l'on tombera sur des edelweiss du Kamtchatka, dont les fleurs étoilées blanches apparaîtront sous peu. Passons en Himalaya ! Des primevères denticulées ont déjà sorti leurs têtes mauve pâle. La star des lieux ne montre encore que la pointe de ses tiges velues mais, bientôt, elle sera la reine du jardin : c'est le pavot bleu, que l'on ne rencontre qu'au Bhoutan, au Sikkim, au Népal ou au Tibet. Nous voici sur le Toit du monde, qu'on ne pensait pas si fleuri. Toutes ces plantes ont en commun de supporter des extrêmes de température, saisonniers et journaliers, et des luminosités hors norme. Ce sont des combattantes. Elles sont prêtes. « Elles savent qu'elles ont très peu de temps pour faire leur cycle végétatif, trois mois à peine. Elles se parent de couleurs vives,

les plus attractives possible pour les pollinisateurs », précise Grégory Darragon.

L'apogée de cette course contre la montre se situe dans la première quinzaine de juillet. Parmi les 22000 visiteurs annuels du jardin, les amateurs de botanique tiendront la corde pour arriver à l'heure de la floraison optimum. Combien, en vadrouille sur la route des Grandes Alpes, atterriront par hasard au milieu de ce spectacle enchanteur ? A la toute fin du XIX^e siècle, le créateur des lieux, Jean-Paul Lachmann, botaniste de l'université de Grenoble (aujourd'hui encore tutelle du jardin), eut l'idée de miser sur ce coin, déjà prisé des spécialistes des plantes. « C'est un carrefour climatique, où se rencontrent les influences atlantique et continentale, mais aussi géologique. Résultat : on trouve un tiers de la flore française dans un rayon de 20 kilo-

mètres autour du jardin ; c'est un point chaud ! », explique Jean-Gabriel Valay, enseignant-chercheur à l'université Grenoble-Alpes et directeur du jardin.

Celui qui prêta main-forte à Jean-Paul Lachmann, Alexandre Scipion Bonnabel, employé des Ponts et Chaussées et responsable de l'hospice du Lautaret – un refuge de pierres toujours debout –, avait de la suite dans les idées. Il ouvrit un hôtel que son arrière-arrière-petit-fils, Josselin Bonnabel, tient toujours. Entouré de maillots que les coureurs des grandes équipes cyclistes ont dédicacés, voici le fort gaillard devant une pile de photos de famille : on y voit de chics messieurs en complet-veston qui posent au moment de déménager le premier jardin quelques centaines de mètres plus haut. Le but ? Permettre à une nouvelle route de monter jusqu'au col du Galibier, destiné à devenir l'une des étapes mythiques du Tour de France.

Le sang des glaciers

Au col du Lautaret, on trouve toujours ce mélange humain de savants et de sportifs « qui viennent faire des globules rouges », lâche Josselin Bonnabel. Les premiers sont plutôt concentrés dans le grand chalet de pierres aux volets verts qui surplombe le jardin botanique au bas des pentes du Grand Galibier. Dans la salle commune, on trouve une vaste table et d'antiques bibliothèques vitrées contenant l'encyclopédie en 24 volumes de la Flore de l'URSS ainsi qu'une rangée importante de polars.

« C'est un carrefour climatique, où se rencontrent les influences atlantique et continentale, mais aussi géologique »

JEAN-GABRIEL VALAY
directeur du jardin du Lautaret

Sous cotutelle du CNRS depuis vingt ans, le lieu est le camp de base de chercheurs venus du monde entier pour étudier la roche, la biodiversité, la neige, la pollution atmosphérique ou l'impact du changement climatique sur les écosystèmes de montagne. Le Lautaret héberge chaque année une trentaine de projets de recherche internationaux menés par 200 scientifiques qui y dorment dans les dortoirs à lits superposés. De leurs veillées naissent des idées, des questions et des collaborations interdisciplinaires.

C'est cette émulation que, chaque jeudi de l'été, les visiteurs peuvent mesurer en visitant les coulisses du jardin. « Les gens pensent venir voir un petit jardin de collection et nous, nous les sensibilisons à l'approche expérimentale et aux sciences. Ici, nous continuons modestement à former des esprits critiques », explique Jean-Gabriel Valay. Le grand bâtiment d'entrée, au rez-de-chaussée duquel est ins-

tallé l'espace muséographique, abrite aussi des paillasses avec centrifugeuses, microscopes et loupes. Son toit est équipé de collecteurs de polluants atmosphériques et d'appareils photo pour mesurer le recul des glaciers.

« On va aux algues ? », lance joyeusement Eric Maréchal, directeur du laboratoire de physiologie cellulaire et végétale du CEA de Grenoble, en train de ranger des sortes de gros tubes à essai dans son sac à dos, à Marie Dumont, directrice du Centre d'études de la neige de Météo-France. Pas à une surprise près, nous voici partis, à bord d'un tracteur amélioré, vers le vallon de Roche-Noire, à 2300 mètres d'altitude, l'un des laboratoires à ciel ouvert de la zone, couvert de divers capteurs. Les deux scientifiques mènent une petite troupe qui guette des taches roses sur les étendues blanches : ce sont des microalgues, connues depuis des millénaires à différents endroits de la planète, mais nommées depuis à peine cinq ans.

Le sang des glaciers (*Sanguina nivaloides*) vit sur le sol montagneux et nage dans les petites rivières d'eau qui circulent entre les cristaux de neige au printemps. Pour se protéger de la luminosité extrême qui l'assaille, elle produit des caroténoïdes qui lui donnent l'aspect du sang. Eric Maréchal a beau avoir toutes les peines du monde à faire marcher son microscope de poche pour les voir de près, le voici ravi. Ses recherches ont montré que ces algues sont des reliques d'écosystèmes très anciens, d'avant les dernières glaciations, qui se sont ensuite réfugiées dans les zones polaires et de montagne.

« C'est un peu comme si vous regardiez un mammouth laineux ou un tigre à dents de sabre », suggère-t-il. La couleur rouge de *Sanguina* participe-t-elle à un cercle vicieux, accélérant l'absorption de la chaleur et donc la fonte de la neige ? La réduction de la durée de l'enneigement sous l'effet du réchauffement climatique va-t-elle faire disparaître cette algue ? Les réponses sont peut-être dans les tubes à essai qui descendent avec la troupe trempée sur la route du Galibier, en dépassant les graffitis à la gloire des mollets tricolores. Au Lautaret, la vie végétale des montagnes n'a pas fini de nous étonner. ■

CÉCILE CAZENAVE



Le jardin du Lautaret, face aux glaciers de la Meije, en bordure du parc national des Ecrins. PATRICK DOMEYNE

Au col du Lautaret, un jardin au sommet

Dans les Hautes-Alpes, un espace botanique regroupe quelque 2000 espèces mondiales de plantes des montagnes. Des gentianes, des berces ou des pavots, qui supportent une luminosité et des températures extrêmes, et qui intéressent les scientifiques

CARNET DE ROUTE

Y ALLER

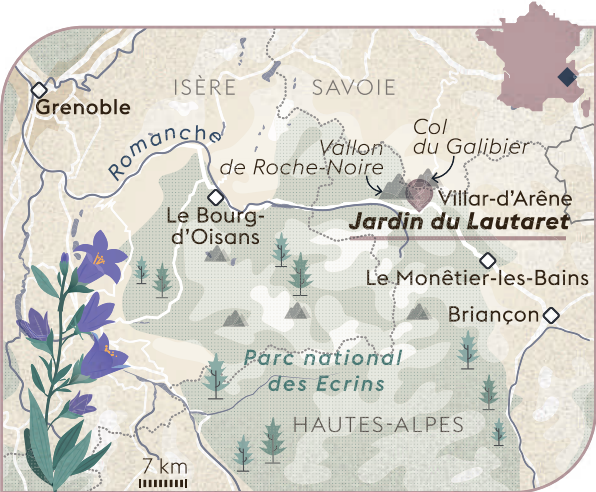
En train jusqu'à Grenoble ou Briançon. Puis location de voiture : 1h30 de route depuis Grenoble, ou 35 minutes depuis Briançon.

SE LOGER

Au col du Lautaret, à l'Hôtel des Glaciers, chez la famille Bonnabel, dans l'une des confortables chambres avec vue imprenable sur la montagne. A partir de 140 euros. A Villar-d'Arène, au Faranchin : un peu plus bas que le col, un hôtel avec vue sur le glacier de l'Homme. A partir de 80 euros la chambre double.

DÉJEUNER, DÎNER

Au col même, au Café de la Ferme : un restaurant approvisionné en produits locaux, où tout est fait maison. Menus du jour de 17 à 32 euros ; tarte aux myrtilles à 8 euros. Au Monétier-les-Bains, côté Briançonnais, à La Table du Cairn : une cuisine élaborée, de saison et locale, à savourer sur une belle terrasse. Comptez de 30 à 40 euros pour y dîner.





en vente
actuellement

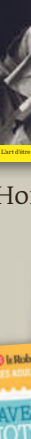
En kiosque



Dès mercredi 2 juillet



Hors-série



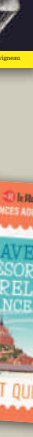
Hors-série



Hors-série



Hors-série




Cahiers de vacances adultes

Nos services

Lecteurs

Abonnements

Sur abo.lemonde.fr

Par tél. au 03 28 25 71 71
(prix d'un appel local) du lundi au
vendredi, de 9 heures à 19 heures, et
le samedi, de 9 heures à 17 heures.

Le Carnet du Monde

carnet@mpublicite.fr

POUR DÉPOSER AU MONDE VOS
DOCUMENTS CONFIDENTIELS

www.sourcesure.eu



Le Monde
Le Carnet

Vous pouvez nous faire parvenir vos textes

soit par e-mail :
carnet@mpublicite.fr
(en précisant impérativement votre numéro de téléphone et votre éventuel numéro d'abonné ou de membre de la SDL)

soit sur le site :
<https://carnet.lemonde.fr>

L'équipe du Carnet reviendra vers vous dans les meilleurs délais pour vous confirmer la parution.

✉ **carnet@mpublicite.fr**
<https://carnet.lemonde.fr>

AU CARNET DU «MONDE»

Anniversaire de naissance

Pour ton quatre-vingtième anniversaire, *Le Monde* est à toi, lecteur assidu et fidèle.

Jean-Paul BLEIN,

un très bon anniversaire, toute ta famille qui t'aime.

De la part de
Dominique,
ton épouse,
Alexandre et Stanislas,
tes fils,
Isabelle et Joanna,
tes belles-filles
Et Apolline, Charles et Juliette,
tes petits-enfants.

Décès

Jacqueline,
son épouse,
Emilie et Héloïse,
ses filles,
Vikram,
son gendre,
Mathias, Lucas, Maya et Leela,
ses petits-enfants,
Toute sa famille,

ont la profonde tristesse d'annoncer le décès de

Pierre BOUDON,
professeur émérite
de l'université de Montréal,
sémioticien du discours
et de l'architecture,

survenu le 28 juin 2025, à Montréal, Québec.

Des hommages lui seront rendus ultérieurement au Québec et en France.

boudon.jacqueline78@gmail.com

Jean-Christophe Chaline,
Eric Chaline,
ses fils,
Jean-Pierre Chaline,
son frère
ainsi que son épouse, Josette,
Olivier, Pascale, Emmanuelle,
son neveu et ses nièces,
Jocelyne Dubois Maury,
sa collègue,
Alice,
son auxiliaire de vie,

ont la tristesse d'annoncer la mort de

Claude CHALINE,
professeur émérite en urbanisme,
agréé de géographie
de l'université Paris-Créteil,

survenue à l'âge de quatre-vingt-seize ans.

Paris.

Annie-Laure Champey,
son épouse,
Thibaut et Albane,
ses enfants,
Martin, Jules, Hadrien, Manon et Zoé,
ses petits-enfants,

ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Jean-Pierre CHAMPEY,
officier de la Légion d'honneur.

Il nous a quittés après avoir mené son dernier match contre la maladie avec la même élégance, la même combativité qu'il montrait sur les courts de tennis qu'il aimait tant.

Un hommage lui sera rendu le mardi 8 juillet, à 11 h 30, en la salle Mauméjean, du crématorium du cimetière du Père-Lachaise, Paris 20^e.

Nous avons la tristesse d'annoncer le décès de

**M^{me} Geneviève
CHRÉTIEN-VERNICOS,**

survenu le 26 juin 2025.

L'inhumation se déroulera dans l'intimité, le samedi 5 juillet, au cimetière du Père-Lachaise, Paris 20^e.

Ses enfants et leurs descendants.

Claude Delay Tubiana,
sa sœur,

Maria Baillèn,
Isabelle Baillèn Scott,
ses nièces,

Alexandra Scott,
sa petite-nièce,

ont la douleur de faire part du décès de

Florence DELAY,
de l'Académie française,

survenu le 1^{er} juillet 2025.

Le secrétaire perpétuel
Et les membres
de l'Académie française,

ont la tristesse de faire part de la disparition de leur consœur

Florence DELAY,
commandeur
de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
commandeur dans l'ordre
des Arts et des Lettres,

décédée le 1^{er} juillet 2025, à Paris, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Le service religieux sera célébré le lundi 7 juillet, à 14 h 30, en l'église Saint-Germain-des-Prés, Paris 6^e.

Bellocq (Pyrénées-Atlantiques).

Isabelle,
sa fille,
Marie-José et Robert Barroumères,
sa sœur et son beau-frère,
Maité Lopez, Paulette Domerqc
et Jean Domerqc,
ses belles-sœurs et son beau-frère
Ainsi que tous ses parents
Et amis,

ont l'immense douleur de faire part
du décès de

M^{me} Jacqueline DOMERCQ,
veuve de

Georges DOMERCQ,
survenu le 29 juin 2025, dans sa quatre-
vingt-dixième année.

Ses obsèques auront lieu le
vendredi 4 juillet, à 12 heures, au
cimetière nouveau de Bellocq.

La famille remercie très
chaleureusement toutes les
personnes qui partagent sa peine.

2, chemin de Roquepine,
64270 Bellocq.

Isabelle Marmande,
Catherine Faisandier,
Anne Faisandier,
ses trois filles,
Maud Hazard,
Charlotte et Lucien Balibar,
Marthe et Rémi Caput,
Louis Petit-Faisandier,
Marius Atherton et Myriam
Faisandier-Politi,
ses petits-enfants,
Thomas, Antoine, Léo, Esther,
Aglæa, Madeleine, Melvil, Lise, Carl,
Nour,
ses arrière-petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du décès
de

Jacqueline FAISANDIER,
née **BOULANGER,**
veuve de

Pierre FAISANDIER,
survenu le 28 juin 2025, à Paris, dans
sa cent quatrième année.

Ses obsèques seront célébrées
dans l'intimité le vendredi 4 juillet, à
10 h 30, en l'église Notre-Dame de
Versailles.

Famille Faisandier,
73, boulevard de la Reine,
78000 Versailles.

Catherine et Elie de Brux,
Edouard Cuel et Sonia Roubacka,
ses enfants et leurs conjoints,
Arnaud, Julie, Pierre et Flore de
Brux, Vincent et Juliette Cuel,
Hughes Baggio,
ses petits-enfants,
Cyrus, Aava et Dastan, Norah et
Anna,
ses arrière-petits-enfants,
Henry et Jean-Jacques (†) Wynaendts,
ses frères
et leurs familles,
Inès Champey,
sa belle-fille
et sa famille,

font part avec émotion du dernier
grand voyage de

Françoise de LABOUCHÈRE,
née **WYNAENDTS,**
dite Kaki,
dans sa quatre-vingt-douzième année.

Elle est partie sereine et entourée,
emportant avec elle notre amour.

Une cérémonie d'adieux se
tiendra le vendredi 4 juillet 2025, à
10 heures, en l'église du Travès à
Sainte-Marie (Gers).

Que cette journée soit belle,
comme elle le souhaitait.

Sophie, Olivier, Sylvie,
ses enfants,
Maryse, Catherine,
ses belles-filles,
Martin, Margaux, Marie, Félix,
Maxime, Jeanne,
ses petits-enfants
et leurs compagnons, Laurence,
Claire, Felix, Alexandrine,
Alexis, Thalia, Hector, Suzanne,
ses arrière-petits-enfants
Et toute sa famille,

ont la tristesse de faire part du décès
de

Brigitte MATHERON,

le 24 juin 2025, à Paris, à l'âge de
quatre-vingt-treize ans.

Elle rejoint

Philippe et Pierre,

qui nous ont quittés en 2016 et 2022.

Une bénédiction est prévue en la
chapelle de l'Est, au cimetière du
Père-Lachaise, Paris 20^e, le 4 juillet, à
14 h 30.

48, rue de Vouillé,
75015 Paris.

Ses enfants
et leurs conjoints,
Ses petits-enfants
et leurs conjoints,
Ses arrière-petits-enfants,

font part du rappel à Dieu de

Gérard ORIZET,

le 30 juin 2025, dans sa quatre-vingt-
dix-huitième année.

La cérémonie religieuse sera
célébrée en l'église Notre-Dame-des-
Champs, Paris 6^e, sa paroisse, le
vendredi 4 juillet, à 10 h 30.

L'inhumation aura lieu dans le
tombeau familial, au cimetière du
Château, à Nice, le samedi 5 juillet.

Paris. Auray. Dhuizon.

Thibaut et Marie de Fouchier,
Jeanne Cherequefosse,
Oriana, Gaspard et Suzanne,

ont le regret d'annoncer le décès de

**Michelle
RACLOT - DE FOUCHIER,**
enseignante à l'université Paris 8,
Vincennes à Saint-Denis,

survenu le 23 juin 2025, à l'âge de
quatre-vingt-sept ans.

La cérémonie aura lieu le 4 juillet,
à 13 heures, au crématorium du
cimetière du Père-Lachaise, Paris 20^e.

Ni fleurs ni couronnes. Vous
pouvez faire un don à la Freedom
Flotilla Coalition (@GazaFlotilla) ou
toute association respectant vos
valeurs et les siennes.

Contact : raclot.defouchier@sfr.fr

Oyez, oyez !

Élie THÉOFILAKIS,
notre père,
l'introducteur de la Technoculture
en France
votre enseignant et collègue
au DETASE puis au CETEC
à l'université Paris Dauphine
celui qui a tant eu
le « goût du risque »,

est décédé le samedi 28 juin 2025.

*« Alors que tu fais voile vers Ithaque,
souhaite que le chemin soit long,
plein d'aventures, plein d'expériences. »*
Constantin Cavafis,
Ithaque, 1911.

Ses vivantes obsèques auront lieu
le jeudi 10 juillet, de 11 h 30 à 12 h 30,
en la salle Mauméjean, au
crématorium du cimetière du Père-
Lachaise, Paris 20^e.

Yann, Fabien et Hadrien Théofilakis,
ses trois fils.

Contact : etheo2025@gmail.com

Paris.

Serge Wasersztrum,
son frère,
Marie Delorme, Christophe Delorme
et Angélique Delorme,
ses amis très chers,

ont l'immense douleur de faire part
du décès de

M. Jean WASERSZTRUM,

le 27 juin 2021, à Issy-les-Moulineaux,
à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Rendez-vous pour la cérémonie
d'adieu le vendredi 4 juillet, à
11 heures, à l'entrée du cimetière du
Montparnasse, Paris 14^e.

Jean était un Mensch, doté d'une
immense générosité, d'un humour
fin et d'une bienveillance rare.

Anniversaire de décès

Nous pensons fort à toi,

Marcel ELKAÏM,
dit Sarcelle épanouie,
ton totem chez les scouts EIF.

Renée Elkaïm-Bollinger,
ta sœur,
Agnès Elkaïm,
ta fille,
Michel Elkaïm,
ton fils.

Concerts



25^e Festival Européen
Jeunes Talents.
Du 6 au 26 juillet 2025
dans la Cour des Grands Dépôts
des Archives nationales.

En plein air, dans cet écrin,
nos jeunes et talentueux artistes
donneront le « la » de votre été.

Lors de 22 concerts, (re)découvrez
les chefs-d'œuvre incontournables
des plus grands compositeurs
de la musique romantique.

Enfin, laissez-vous surprendre
par nos perles rares :
un orchestre baroque,
un chœur de chanteuses
ukrainiennes,
des airs d'opéra-comique,
le concert de Chausson ou encore
un récital en piano à quatre mains.

Participez à l'émergence
des légendes classiques de demain !

Concerts en soirée
du mardi au samedi
à 20 heures, de 10 € à 20 €
Et aussi les samedis à 16 h 30
(entrée libre).

Informations et réservations sur
jeunes-talents.org
Tél. : 01 40 20 09 20.

Société éditrice du « Monde » SA
Président du directoire, directeur de la publication
Louis Dreyfus
Directeur du « Monde », directeur délégué de la publication,
membre du directoire Jérôme Fenoglio
Directrice de la rédaction Caroline Monnot
Direction adjointe de la rédaction
Grégoire Allix, Maryline Baumard, Philippe Broussard,
Nicolas Chapuis, Emmanuelle Chevalereau, Alexis Delcambre,
Anne Eveno, Marie-Pierre Lannegrolle, Franck Nouchi,
Cédric Pietralunga
Directrice éditoriale Sylvie Kaufmann
Directrice déléguée au développement des services
abonnées Françoise Tovo
Directeur délégué aux relations avec les lecteurs
Gilles van Kote
Rédaction en chef Laurent Borredon, Emmanuel Davidenkoff
(Evénements), Jérôme Gautheret, Michel Guerri, Nicolas
Jimenez (photographie), Sabine Ledoux (cheffe d'édition),
Alain Salles (Débats et Idées)
Direction artistique Emmanuel Laparra
Infographie Delphine Papin
Directrice des ressources humaines du groupe Emilie Conte
Secrétaire général de la rédaction Sébastien Carganico
Conseil de surveillance Allia Sylla-Walbaum, présidente,
Gilles Paris, vice-président

Honorez la mémoire de vos proches en
doublant la portée de votre message
à des conditions préférentielles.

Le Monde vous offre la
seconde parution à **-50%**

Le Monde
Le Carnet

Pour toute information : carnet@mpublicite.fr - Prix à la ligne : 30,60 € TTC.

Marlène Laruelle Avec Trump, la fusion idéologique entre la droite et le monde des médias s'accélère

L'universitaire explique comment, depuis les radios des années Reagan jusqu'aux algorithmes d'aujourd'hui, la droite radicale a méthodiquement développé un écosystème médiatique diversifié

La droite radicale américaine a toujours été en avance sur ses confrères européens en matière d'écosystèmes médiatiques. Ce qui se passe aujourd'hui aux Etats-Unis annonce, avec quelque temps d'avance, les tendances lourdes qui émergent également en Europe.

Tout ne commence pas avec l'arrivée sur la scène politique de Donald Trump, loin de là. La conquête médiatique de la droite trouve ses racines dans la radio : dans les années 1970-1980, la bande AM, alors largement sous-utilisée et peu soumise à des restrictions de contenu, devient la plateforme d'expression préférée des conservateurs américains.

L'incarnation en sera Rush Limbaugh et son *Rush Limbaugh Show*, à la longévité impressionnante : lancé en 1984, le talk-show continua jusqu'au décès de son hôte, en 2021. Ces émissions sont un succès d'audience qui contribueront à la victoire de Ronald Reagan en 1980 et 1984, puis à celle de George W. Bush en 2000 et 2004 – ce à quoi il faut ajouter, à la même époque, l'explosion de la mode des télévangélistes [*prédicateur qui anime des émissions religieuses à la télévision*], qui dominent bon nombre de chaînes de radio et de télévision locales.

C'est aussi durant cette période que Ronald Reagan, en 1985, offre la citoyenneté américaine au magnat Rupert Murdoch, d'origine australienne, afin qu'il puisse

accéder au marché médiatique américain, avec pour mission de le faire passer à droite. Le milliardaire reproduit aux Etats-Unis ses méthodes à succès, déjà appliquées en Australie et au Royaume-Uni. Il lance en 1996 Fox News, qui va révolutionner la droite américaine et ses méthodes de communication.

Succès sur les réseaux sociaux

Murdoch n'est pas seul en lice. D'autres magnats de droite se lancent eux aussi à la conquête du marché médiatique : John Dickey rachète une petite radio à Atlanta et la transforme en 1997 en un conglomerat, Cumulus Media – aujourd'hui le deuxième plus grand propriétaire et exploitant de stations de radio AM et FM aux Etats-Unis (près de 500). Pendant l'ère Bush, un autre groupe concurrent, Sinclair Broadcast Group, détient le plus grand nombre de chaînes de télévision en Amérique, et Steve Bannon lance le site Breitbart, le fer de lance de l'extrême droite nationaliste et populiste.

Avec l'arrivée de Trump, la fusion idéologique entre la droite et le monde des médias s'accélère. Fox se met au service du candidat et donne forme au « conservatisme à col bleu » qui deviendra la marque de fabrique de Donald Trump. Cumulus Media et Sinclair Broadcast Group font de même. Aujourd'hui, on compte environ 1500 radios classées à droite, près d'un millier de radios télévangélistes,

sans compter plusieurs centaines de radio chrétiennes en espagnol à l'attention des communautés latinos du pays.

En novembre 2024, mois de la dernière élection de Trump, Fox News règne sans conteste sur le marché médiatique américain : elle est la première chaîne de télévision du pays en matière d'audience, devant CNN et MSNBC, avec plus de 91 millions de visiteurs uniques.

Avec la seconde victoire de Trump, en 2024, les magnats qui restaient encore peu impliqués dans les journaux qu'ils possédaient passent à la vitesse supérieure, comme on l'a vu avec Jeff Bezos, le propriétaire d'Amazon et du *Washington Post*, qui a décidé, en février, de refuser certains sujets dans les pages opinions du journal ; ou Patrick Soon-Shiong, propriétaire du *Los Angeles Times*, de plus en plus intrusif.

Le plus grand succès de la droite américaine réside toutefois sur Internet et les réseaux sociaux. Dès 2015-2016, les algorithmes de YouTube passent graduellement à droite et influencent maintenant directement la distribution idéologique du contenu consommé sur la plateforme.

Media Matters, qui calcule les audiences des shows et des podcasts les plus populaires en ligne, dresse un tableau sans fard de cette victoire médiatique. Sur les 320 shows les plus suivis, la droite domine largement (191, contre 129 plus orientés à gauche). Les shows de droite cumulent un total de 480 millions de vues à travers toutes les plateformes, soit cinq fois plus que les shows de gauche, qui stagnent à 104 millions de vues.

Sur les 10 shows les plus suivis, neuf sont de droite, dont celui de Joe Rogan, avec près de 40 millions d'abonnés, suivi de Ben Shapiro (25 millions) et Jordan Peterson (23 millions). Ces podcasts

LES PODCASTS DE JOE ROGAN (40 MILLIONS D'ABONNÉS), BEN SHAPIRO (25 MILLIONS) OU JORDAN PETERSON (23 MILLIONS) SONT DEVENUS LE CŒUR BATTANT DE LA VIE POLITIQUE AMÉRICAINE

sont devenus le cœur battant de la vie politique américaine. Et le résultat est sans appel : en moyenne, Trump a pu atteindre 23 millions d'adultes américains chaque semaine grâce à ses interventions sur les podcasts, contre 6 millions pour Kamala Harris.

Ce triomphe médiatique de la droite américaine repose sur deux principes stratégiques essentiels. Elle a d'abord pensé les médias comme un écosystème complet. Ces podcasts sont présents sur toutes les plateformes (YouTube, Rumble, Twitch, Kick, Spotify, Facebook, Instagram, TikTok) et sous tous les formats (visuel, audio, écrit, versions longues ou courtes, pour lecteurs cultivés ou pour lecteurs peu politisés, etc.).

Les versions modérées pour le grand public, comme Fox News, sont complétées par des sous-écosystèmes plus radicaux, par exemple sur Rumble, le concurrent de YouTube, largement financé

par le magnat Peter Thiel, qui n'a que peu de restrictions de contenu, ou One America News, plus ouvertement à l'extrême droite.

Ensuite, l'idéologie passe avant tout par la culture : par-delà les podcasts ouvertement politiques, la droite américaine a su s'associer à des figures venues de cette sphère et tire parti des jeunes générations de créateurs et d'influenceurs. Les podcasts humoristiques, culturels, sportifs, centrés sur les tendances et les modes de vie, sont ceux qui gagnent les plus grandes audiences et peuvent constituer de formidables vecteurs politiques, comme le montre la mode des « *trad wives* » – ces influenceuses défendant une féminité « traditionnelle ».

Le Daily Wire, cocréé par Ben Shapiro, est quant à lui devenu une holding produisant des films et du contenu pour enfants – le tout grâce aux subsides et financements des frères Dan and Farris Wilks, qui ont fait fortune dans la fracturation hydraulique au Texas. A cela s'ajoute encore le phénomène « Godlywood » : ces productions cinématographiques et en streaming chrétiennes évangéliques connaissent une forte croissance. La droite américaine a lu et applique la théorie du marxiste Antonio Gramsci (1891-1937) : la culture est devenue le centre de la bataille politique. ■

Marlène Laruelle est historienne et politiste, professeure à l'université George-Washington, à Washington, où elle dirige le programme *Illiberalism Studies*

Valentin Behr et Eve Gianoncelli Une internationale d'intellectuels conservateurs oriente le débat public dans plusieurs pays

Plateforme d'une nouvelle droite globale, la revue « The European Conservative » se fait l'écho des pensées illibérales qui irriguent le Vieux Continent et gagne en influence en France, expliquent les politistes

Revue assez confidentielle, au tirage limité (5000 exemplaires papier revendiqués, plus un site Web), *The European Conservative* (TEC) est à l'avant-garde de la diffusion des idées d'extrême droite. Les contributeurs de la revue, créée en 2008, forment le noyau d'une internationale d'intellectuels conservateurs, et aiguillent le débat public dans plusieurs pays. Ils ambitionnent désormais de donner une cohérence idéologique à des extrêmes droites au pouvoir ou en progression un peu partout en Europe.

A l'origine, *The European Conservative* émane du Center for European Renewal (Centre pour le renouveau européen), un club européen d'intellectuels de droite, qui regroupe plusieurs think tanks. Parmi eux se trouvent l'Institut Thomas More, dont est proche le couple formé par Charles Millon (ancien minis-

tre d'Alain Juppé) et Chantal Del-sol (philosophe), et l'Institut de formation politique. Les étudiants passés par ce dernier (Marion Maréchal est la plus connue de ses anciens élèves) se retrouvent aussi bien chez Les Républicains qu'à Reconquête !

Références provocatrices

Ce réseau européen fédère initialement des intellectuels de différentes sensibilités, relativement modérées, allant des catholiques plus ou moins traditionalistes aux néoconservateurs inspirés par Ronald Reagan et Margaret Thatcher. Certains d'entre eux sont très proches de partis politiques, à l'image du philosophe polonais Ryszard Legutko, membre de Droit et justice (PiS) et qui a siégé au Parlement européen de 2009 à 2024.

Le « *conservatisme intellectuel* » revendiqué par la revue est à l'origine libéral-conservateur. La

critique de la libéralisation de l'avortement, du mariage homosexuel et, plus généralement, de la sécularisation des sociétés occidentales y côtoie des valeurs telles que l'économie de marché, les libertés individuelles et l'Etat de droit.

Par la suite, et à la faveur des succès électoraux croissants de

l'extrême droite en Europe, un glissement vers la réaction et l'antilibéralisme s'affirme progressivement. Des références à des penseurs comme Charles Maurras (1868-1952) ou à des figures contre-révolutionnaires montrent une volonté de renouer avec des traditions hiérarchiques opposées aux principes modernes d'égalité et de liberté.

Elles s'accompagnent de l'effacement progressif de références libérales (jusque dans des figures tutélaires comme celle de Thatcher). Les références provocatrices sont désormais monnaie courante dans les pages de la revue, où se croisent interviews complaisantes de Viktor Orban et hommages à des écrivains obsédés par [*la théorie raciste du*] « grand remplacement » et l'islam, comme Jean Raspail (1925-2020), Renaud Camus et Michel Houellebecq.

La revue met en avant des penseurs comme Ryszard Legutko, qui critique le libéralisme sous toutes ses formes et l'associe au communisme, avec lequel il partagerait un souci égalitaire. D'autres auteurs revendiquent explicitement une conception du monde hiérarchique, inégalitaire et antidémocratique, parfois euphémisée par des références à l'illibéralisme et à la chrétienté.

Cette évolution sur le fond s'est accompagnée d'un changement de forme de la revue. D'une simple newsletter du Center for European Renewal, elle est devenue une revue professionnelle sous l'impulsion de son rédacteur en chef, Alvino-Mario Fantini. Celui-ci, journaliste formé aux Etats-Unis, définit ainsi son objectif : « *Elargir l'espace médiatique conservateur* », ce qui revient

à « *reprendre cet espace qui nous a été si agressivement confisqué* » par l'« *autoritarisme libéral de la gauche progressiste* ». Une stratégie qui fait écho au travail métapolitique, ou « *gramscisme de droite* », véritable lieu commun aujourd'hui à l'extrême droite, qui consiste à privilégier le combat culturel en vue de bâtir de futurs succès politiques.

Dynamique transnationale

Signe d'une position de plus en plus centrale au sein de l'internationale conservatrice, TEC s'associe à l'organisation des conférences « National Conservatism », sortes de conventions internationales des droites. Y ont notamment participé J. D.Vance, Viktor Orban, Giorgia Meloni, Nigel Farage, Eric Zemmour ou encore Marion Maréchal. Depuis peu, le siège de la revue a été opportunément relocalisé à Budapest. L'illibéralisme à la hongroise semble devenu l'une des principales sources d'inspiration de ces intellectuels conservateurs, dont les idées se sont progressivement radicalisées.

En dépit d'une certaine hétérogénéité idéologique, *The European Conservative* donne à voir une dynamique transnationale. Elle partage un même rejet du libéralisme politique, du libéralisme culturel et de l'Union européenne (UE). La revue devient ainsi une plateforme intellectuelle pour une nouvelle droite globale, portée au niveau européen.

Deux manifestes rédigés par des intellectuels proches de TEC illustrent l'actuelle opposition conservatrice au libéralisme : la « Déclaration de Paris » (2017) et *National Conservatism: A Statement of Principles* (« national-

conservatisme : une déclaration de principes », 2022).

Ces deux textes constituent des tentatives de formulation d'un corpus idéologique commun. Ils critiquent l'économie néolibérale, prônant un marché « *orienté vers le bien commun* ». Ils dénoncent l'université, perçue comme noyautée par la gauche, et appellent à une éducation « *désidéologisée* » valorisant les racines chrétiennes de l'Occident. Enfin, ils défendent la famille traditionnelle comme socle de civilisation.

Le nationalisme y est central : la nation est présentée comme le seul cadre légitime de la souveraineté, menacé par un multiculturalisme jugé destructeur, promu par l'UE. L'immigration y est décrite comme une menace existentielle. Le christianisme, vu comme source première de la civilisation occidentale, est mobilisé pour contrer l'universalisme libéral et défendre les hiérarchies sociales.

The European Conservative soutient ainsi un conservatisme ancré dans une vision hiérarchique de la culture, du genre et de la nation. Il contribue à effacer la frontière entre droite et extrême droite, au nom d'un nouvel internationalisme conservateur. ■

Valentin Behr est chercheur en science politique au Centre européen de sociologie et de science politique (Cessp-CNRS) ; Eve Gianoncelli est chercheuse en histoire intellectuelle à la Nord University de Bodo (Norvège)

Gwenaëlle d'Aboville Quand on déscolarise des enfants car on cuit, c'est qu'il est l'heure d'agir

Alors que plus de 2 200 établissements scolaires ont fermé, mardi 1^{er} juillet, pour cause de canicule, l'urbaniste rappelle l'urgence à adapter la ville sur le plan du logement, du quartier et du territoire

Sous l'effet de ce que les scientifiques appellent un «*dôme de chaleur*», plus de 2 200 établissements scolaires ont fermé, mardi 1^{er} juillet en France, et tant d'autres incitent les parents à garder leurs enfants à domicile. Cela ne surprend pas celles et ceux qui écoutent les prévisions nuancées des scientifiques du climat depuis plusieurs décennies. Qu'attend-on pour s'adapter alors que plus de 80 % de la population française subit des canicules désormais régulières, en vivant en ville ? Nos équipements publics sont les tristes symboles de l'incapacité de notre cadre bâti à nous abriter dans la nouvelle donne climatique. On ne peut plus danser dans les conservatoires, faire cours dans les établissements scolaires ou travailler dans les bureaux. Les ventilateurs distribués par les mairies et les tuyaux percés qui parcourent ces jours-ci les cours d'école sont des emplâtres sur des jambes de bois. Toutes les actions individuelles et collectives à entreprendre sont pourtant précisément énoncées dans les rapports successifs du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, répétées par les expertes et experts du Haut Conseil pour le climat, et censées être orchestrées par le Secrétariat général à la planification écologique. Mais force est de constater que la transition patine. Nos politiques publiques demeurent impuissantes à tous les niveaux d'action requis.

Le logement, d'abord. Il faut isoler les habitations, et tout d'abord les 7,2 millions de logements recensés comme passoires thermiques par l'Observatoire national de la rénovation énergétique. Ils abritent les populations les plus vulnérables, les premières touchées par le dérèglement climatique. La France est bien dotée en procédures d'accompagnement des propriétaires : opération programmée d'amélioration de l'habitat, programme opérationnel de prévention et d'accompagnement des copropriétés, France Rénov' (sauf en ce moment)... Mais les procédures sont longues et peu coercitives.

Désanctuariser la propriété individuelle Entre 1946 et 1970, collectivement convaincus de la nécessité de rebâtir une France en ruine après les conflits, nous nous sommes donné les moyens de construire 7,5 millions de logements. Pareille efficacité est aujourd'hui hors d'atteinte tant nous continuons à sanctuariser la propriété individuelle. Il suffit de se souvenir du tollé politique que suscita l'annonce de l'interdiction faite aux propriétaires d'augmenter les loyers des logements indécents, classés F et G au diagnostic de performance énergétique. La loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR, 2014), puis la loi Climat et résilience (2021) avaient engagé de premiers mouvements importants. Au-delà de cette huile dans les rouages,

indispensable mais insuffisante, nous n'arrivons pas à innover pour favoriser d'autres types de modèles de propriété que ceux qui placent le profit des propriétaires au premier plan. Les coopératives ou le démembrement de la propriété sont pourtant des pistes sérieuses qui entraîneraient des gestions collectives, antispéculatives et de long terme. Le quartier ensuite. On habite son logement, mais aussi son quartier. Comme les pays du Sud avant nous, nous devons pouvoir compter sur les espaces publics et les équipements pour se réfugier à l'ombre d'un arbre, passer un moment en intérieur et au frais, ou encore nos soirées dehors à la recherche d'un courant d'air. Pour ça, il va falloir désimperméabiliser, planter et réintroduire l'eau en ville. Comme nous avons déployé naguère des infrastructures pour les égouts ou les routes, il s'agit d'équiper nos villes d'une infrastructure de pleine terre et de milieux plantés. Paris le fait avec les

forêts urbaines, les cours oasis et les «*rues aux écoles*». Le bassin minier du Nord-Pas-de-Calais le fait avec la Chaîne des parcs. Les communes franciliennes de l'intercommunalité Est Ensemble (Seine-Saint-Denis) le déploient à travers le parc des Hauteurs, devenu le Grand Chemin, y compris en mobilisant le potentiel de renaturation des autoroutes urbaines.

Améliorer plutôt que reconstruire Pour faire de la place à ces réseaux de parcs, de squares, de plantations, il faut remettre en cause la place de la voiture. Dans certains quartiers de faubourgs au Havre (Seine-Maritime), construits aux XIX^e et XX^e siècles, les automobiles en mouvement ou stationnées représentent 70 % des surfaces de l'espace public. Nous n'avons plus le loisir d'accepter ce statu quo, quelle que soit l'impopularité qui accompagne la suppression de voirie ou de stationnement. Il est possible de gagner jusqu'à 8 °C sur une section de rue en plantant et en désimperméabilisant. Il faut le faire résolument. Le territoire enfin. Le modèle d'aménagement qui a prévalu au XX^e siècle, consommateur d'espace et de matière, destructeur de la biodiversité et dépendant des mobilités carbonées, a produit du logement, des équipements, du profit, mais nous a trop coûté. Nous en payons le prix maintenant. C'est pourquoi nous devons investir pour améliorer et adapter les villes dans leurs enveloppes existantes, en mobilisant les bâtiments vacants et en offrant de nouvelles qualités de vie en ville : multiplier les espaces extérieurs des logements, pouvoir se déplacer à pied de manière confortable ou se baigner quand il fait chaud.

La sobriété foncière est aussi la condition de préservation de nos terres agricoles. De ce point de vue, l'abandon du zéro artificialisation nette en rase campagne est un calcul politique court-termiste et irresponsable. A l'échelle européenne, le mouvement HouseEurope! porte une vaste campagne de lobbying pour inscrire l'obligation de rénover comme doctrine. En effet, il reste plus intéressant de détruire et de reconstruire, ou d'étendre... plutôt que de reconvertir. Nous devons pouvoir compter sur la norme pour rediriger l'économie des projets d'aménagement. Quand nous en sommes rendus à déscolariser des milliers d'enfants parce qu'on cuit, il est l'heure. En matière d'aménagement et d'urbanisme, les petits gestes ne suffiront pas à répondre à l'urgence écologique. Il faudrait que l'effort soit massif, comme aiment à dire les politiciens de nos jours. Mais la prise en compte des enjeux environnementaux à la bonne échelle continue de pâtir d'un défaut d'image sur la scène politique. Il apparaît plus sérieux de parler d'allègement de la fiscalité ou de régime de retraite que de planification écologique. Cette inversion des valeurs ne tient plus. Le personnel politique comme les citoyens et citoyennes doivent reconsidérer ce qui est grave, et porter là le débat public. ■

Gwenaëlle d'Aboville est urbaniste, fondatrice de l'agence Ville ouverte, et enseignante à l'Ecole nationale supérieure d'architecture de la ville et des territoires Paris-Est

Christophe Cailleaux et Amélie Hart Le ministère de l'éducation nationale s'émeut de la nocivité des écrans tout en l'entretenant

Le gouvernement s'inquiète de la « catastrophe éducative et sanitaire » du numérique pour les élèves, alors qu'il en a intensifié l'utilisation durant la scolarité. Les deux professeurs d'histoire-géographie soulignent ce double discours, entre principes et business

Sénat, 9 avril. La ministre de l'éducation nationale, Elisabeth Borne, souhaite que «*la pause numérique soit généralisée à tous les collèges à la prochaine rentrée*» du fait des «*nombreuses conséquences néfastes des écrans*», et afin d'assurer le «*bien-être et la réussite* [des] élèves ». Ministère de l'éducation nationale, 7 février. La même ministre ne semble pas s'émouvoir que la «*quasi-totalité des étudiants et des lycéens utilisent déjà l'IA* [intelligence artificielle], ainsi qu'un grand nombre de collégiens ». Elle s'alarme au contraire du fait que «*seulement 20 % des professeurs se saisissent régulièrement de l'IA* ». Aussi annonce-t-elle avec emphase un «*accompagnement de l'ensemble de la communauté éducative dans l'appropriation éclairée* » de cette «*révolution en marche* ». Cela passera par des formations obligatoires pour les élèves, ainsi que par des investissements de plus de 20 millions d'euros dans des IA à destination des personnels et des usagers. Entre les deux déclarations, deux mois, une éternité. Un grand écart surtout. La contradiction n'est pas nouvelle. Elle

remonte au moins à Jean-Michel Blanquer [*ministre de l'éducation nationale de 2017 à 2022*]. Dès les premiers mois de son ministère, il annonce une interdiction des téléphones portables à l'école et au collège, afin de «*protéger* [les] élèves de la dispersion occasionnée par les écrans et les téléphones » – de fait, l'usage des téléphones portables n'est pas interdit, mais encadré. Quelques mois plus tard, il crée, au sein du ministère, le 110 bis, un «*lab* » conçu pour que des marchands d'écrans viennent faire la démonstration de leurs outils numériques. Il annoncera par la suite que l'«*éducation de demain* » se fera avec des robots et des casques de réalité virtuelle. Depuis, cette communication contradictoire n'a jamais cessé, qu'elle s'adresse aux personnels, aux élèves ou aux familles. Gabriel Attal, en janvier 2024, s'émeut de la «*catastrophe éducative et sanitaire en puissance* » des écrans, tout en ayant annoncé, un mois plus tôt, la généralisation des IA dans la scolarité. Plus récemment, Elisabeth Borne appelle à «*se déconnecter des espaces numériques de travail* [ENT] et de Pronote, en veillant à ce que, sur une période qui, à

défaut serait 20 heures-7 heures, il n'y ait plus d'actualisation ». Or, qui, depuis au moins le plan Informatique pour tous, de Laurent Fabius, en 1985, a organisé d'en haut la numérisation ? Qui a imposé le passage obligatoire par des logiciels pour gérer absences, emplois du temps, cahiers de textes, notes, communication entre école et famille ? Qui a rendu le système scolaire et tous ses acteurs dépendants d'outils comme Pronote ? C'est précisément l'institution qui feint aujourd'hui de vouloir une «*pause numérique* ».

QUI A ORGANISÉ D'EN HAUT LA NUMÉRISATION ? QUI A RENDU LE SYSTÈME SCOLAIRE DÉPENDANT D'OUTILS COMME PRONOTE ?

Comment comprendre cette contradiction ? Faut-il y voir un double discours hélas habituel à la communication politique ? Une cohérence échappant au commun des mortels ? Faisons un petit détour. Nous sommes en novembre 2017. Deux femmes d'affaires viennent de créer Educapital, un fonds d'investissement dans des start-up de l'éducation – on dit l'«*edtech* », ça fait plus moderne et mignon. Leur credo : qu'on le veuille ou non, l'éducation est devenue un grand marché mondial, en voie de numérisation totale. Les enseignants, rivés à leur tableau noir depuis Jules Ferry, bien trop souvent malades ou en grève, sont obsolètes. La tech, elle, sait ce qu'est un marché et ce qu'est le numérique. Elle seule peut sauver l'éducation ! Et, pour cela, il lui faut un soutien public.

Concessions de surface Justement, le 8 novembre 2017, c'est l'inauguration d'Educapital. Jean-Michel Blanquer est présent, ainsi que Mounir Mahjoubi, alors secrétaire d'Etat chargé du numérique. En face d'eux, un parterre d'entrepreneurs. Le ministre se lance dans un discours qui entend, au milieu de précautions

oratoires sur l'enseignement, rassurer l'assistance patronale : «*Vous aurez, au cours des années qui viennent, une équipe gouvernementale qui va aller évidemment dans le sens du développement des edtech (...) en tant qu'industries françaises capables de se projeter dans le monde.* » Sans doute perçoit-il quelques regards dubitatifs : «*Vous avez souvent le sentiment que le monde de l'éducation nationale est un monde difficile à comprendre, opaque et finalement peu facilitant pour vous.* » Sourire entendu. «*Ça n'est qu'en partie vrai (...), il y a des portes d'entrée, ce soir, vous en avez une !* » – il se désigne lui-même. Avant d'ajouter, plus explicite encore : «*Il vous faut des règles du jeu qui fassent levier pour votre action. Je vais travailler en ce sens, car c'est l'intérêt général et c'est l'intérêt* [des] élèves. » Et ce ne furent pas que des promesses : une récente enquête de la cellule investigation de Radio France montre comment des millions d'euros d'argent public ont soutenu le développement de l'edtech. De même, en mai, dans la continuité de la «*stratégie du numérique pour l'éducation* » annoncée par le ministère,

l'inspection générale de l'éducation nationale, à travers un rapport consacré à l'intelligence artificielle, se préoccupe de la pérennité du «*modèle économique* » de l'edtech, pour «*permettre le passage à l'échelle* ». Où est la défense du service public et des intérêts de ses usagers, parents et élèves, dans cette sollicitude ? Les considérations sur les «*méfais de l'omniprésence des écrans* » et l'encouragement à des «*usages sobres et respectueux des données* » apparaissent comme autant de concessions de surface. L'essentiel de la mission demeure : continuer à imposer toujours plus de numérique aux personnels, aux élèves et à leurs familles, quoi qu'il en coûte (financièrement, pédagogiquement ou écologiquement), afin de soutenir une filière économique. ■

Christophe Cailleaux et Amélie Hart sont professeurs d'histoire-géographie, militants au syndicat SNES-FSU. Ils ont écrit «*Critiques de l'école numérique* » (L'Echappée, 2019)

La baisse de la population de Paris, une mauvaise querelle

ANALYSE

Le symptôme, constaté depuis des années, préoccupe les responsables politiques : Paris perd des habitants. A moins d'un an des élections municipales, le sujet s'installe comme l'un des thèmes de campagne : pour l'opposition, c'est le signe d'une mauvaise politique municipale ; pour la majorité en place, c'est au contraire la preuve qu'il faut en faire plus, quitte à prôner, comme le candidat écologiste David Belliard, une « *désobéissance municipale* » pour réquisitionner des logements vides.

Après examen des données historiques, géographiques et économiques, l'on peut se demander si les uns comme les autres ne se trompent pas en s'acharnant sur le mal pris de façon isolée, plutôt que de s'y attaquer en prenant en compte tout son environnement. L'histoire démographique de Paris, c'est d'abord celle d'une capitale éponge qui s'est gorgée d'habitants jusqu'au trop-plein. Au début du XIX^e siècle, la ville a connu une croissance annuelle de 1,5 %, puis a gonflé de 600 000 nouveaux habitants en 1860, lors de l'annexion d'une partie des communes de la banlieue. Juste avant les transformations haussmanniennes, le centre-ville est dense et insalubre. Dès 1872, il commence à se vider au profit des arrondissements limitrophes qui gagnent en habitants jusqu'en 1911, avant de décliner à leur tour vers les secteurs périphériques. Entre 1861 et 1999, la population correspondant aux quatre premiers arrondis-

sements actuels chute de 380 000 à 101 000 habitants tandis que le 15^e arrondissement grimpe de 56 000 à 225 460.

En 1921, Paris est à son maximum, à près de 3 millions de résidents. La densité de la population est alors équivalente à celle que connaît aujourd'hui Calcutta, en Inde. Pourtant, le nombre d'habitants reste stable jusqu'à l'après-guerre. Est-ce uniquement parce que la ville est attractive et dynamique ? Ou aussi parce que les habitants sont assignés à résidence près de leur emploi, avec des moyens de transport limités et un marché du travail qui n'a pas muté vers le secteur tertiaire ?

La baisse de la population, qui s'amorce dans les années 1960, s'arrête au début des années 2000 (grâce à un petit baby-boom national) et reprend à partir de 2011, s'inscrivant dans la continuité du mouvement centrifuge du XIX^e siècle. La capitale se dépeuple, mais ses habitants ne vont pas loin : selon l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), ils restent majoritairement en Ile-de-France. D'après les projections de l'Insee pour 2050, le nombre de ménages franciliens devrait augmenter de 4,9 ‰ par an (hors Paris), contre 4,1 ‰ pour la France.

En s'étendant dans la zone urbaine du Bassin parisien, les Parisiens ne font qu'occuper un territoire aux dimensions plus cohérentes pour une grande ville européenne : cela a-t-il encore du sens de jauger la population de Paris, capitale la plus dense d'Europe, à l'aune de son minuscule territoire d'à peine plus de 100 kilomètres carrés quand Madrid en re-

couvre 600, Berlin 890 et Londres 1570 ? Paris ne compte plus que 2,12 millions d'habitants, mais, si l'on y ajoute les travailleurs, sa population remonte à 3,5 millions en journée. En témoignent l'intensification des mouvements pendulaires et la hausse de fréquentation des transports en commun, mode préféré des Franciliens pour aller travailler. Entre 2007 et 2019, le nombre de voyages effectués en métro a augmenté de 8 %, et de 13 % en RER.

Un maire pour toute la métropole

Dans le même temps, l'usage des trois plus anciennes lignes de tramway autour de Paris a explosé : + 97 % pour le T1, + 152 % pour le T3a et + 209 % pour le T2 ! Inaugurés en 2024, les prolongements des lignes 11 et 14 du métro ont connu un succès immédiat, avec une fréquentation en hausse de 30 %. Même les actions municipales parisiennes, comme le développement des pistes cyclables, ont un effet de bord : pendant l'heure de pointe du matin, 19 % des déplacements entre Paris et la petite couronne se font désormais à vélo.

De plus en plus de candidats le disent : le mandat du prochain maire de Paris sera (aussi) celui du Grand Paris. Certains, comme Emmanuel Grégoire, candidat socialiste à la succession d'Anne Hidalgo, vont jusqu'à proposer l'élection au suffrage universel d'un maire pour toute la métropole. Il existe bien une instance depuis 2016, la Métropole du Grand Paris, mais elle est, de l'avis de tous, imparfaite et trop peu ambitieuse. Or, ce n'est pas en restant focalisé sur Paris intra-muros

que l'on pourra dénouer le nœud gordien de la démographie : le logement. Rennes et Lyon ont un plan métropolitain de l'habitat, pour penser au-delà des contours des villes.

Les habitants quittant Paris le font surtout quand ils ont des enfants. La petitesse des appartements parisiens a toujours limité l'installation de familles nombreuses : dès 1896, les ménages de quatre personnes et plus composent seulement 25 % du total parisien, alors qu'ils comptent pour 42 % à l'échelle nationale. On vient à Paris pour y faire ses études et travailler, moins pour fonder une famille.

Cette réalité ne doit pas occulter le dramatique déséquilibre entre demande et offre, dans un marché grevé par les logements inoccupés. La reprise de la baisse démographique, à partir de 2011, coïncide avec le retour à la hausse des résidences inoccupées, passées de 14 % cette année-là à 19 % en 2020. La droite a beau jeu d'en imputer la responsabilité à la Mairie de Paris, qui mène le combat dans ce domaine. L'arrondissement qui a enregistré la plus grosse chute de population entre 2012 et 2022 (- 16 %) et qui compte l'une des plus fortes proportions de logements inoccupés (34 %) est le 7^e, dont la maire est, depuis dix-sept ans, Rachida Dati (Les Républicains). ■

HÉLÈNE BEKMEZIAN (SERVICE FRANCE)

Sources Insee, Atelier parisien d'urbanisme, Observatoire de la mobilité en Ile-de-France, Institut Paris Région, « Atlas des Parisiens » (Parigramme, 2009), « Pour en finir avec le petit Paris » (Archicity, 2024)

CHRONIQUE | PAR MARIE DE VERGÈS

Au Sahel, l'idéologie masque le besoin de cash

La chronique des pressions exercées par les juntas du Sahel sur les groupes miniers occidentaux a tout pour captiver les amateurs de feuilletons à rebondissements. Réécriture de contrats, incarcérations, saisies d'actifs : les péripéties se succèdent depuis des mois à un rythme soutenu. Citons par exemple le Mali où, mi-juin, la plus grande mine d'or du pays, détenue en majorité par le géant canadien Barrick Gold, a été placée sous le contrôle de l'Etat pour six mois.

Le site de Loulo-Gounkoto est au centre d'un litige fiscal et de propriété avec les militaires au pouvoir à Bamako. Jurant de « *faire briller l'or* » pour les Maliens, le gouvernement a réformé le code minier en 2023 et réclame des centaines de millions de dollars d'arriérés d'impôts à Barrick. Quatre de ses cadres maliens sont sous les verrous depuis novembre. Au Niger aussi, la tension est à son maximum. Le 19 juin, le régime a annoncé la nationalisation de la Somair, filiale du spécialiste français de l'uranium Orano qui en a perdu le contrôle opérationnel depuis plusieurs mois.

Quant au Burkina Faso, le code minier y a également fait l'objet d'une révision surprise en 2024. L'objectif : augmenter la part de l'Etat dans les projets du secteur aurifère. Les multinationales sont sur leurs gardes depuis que le capitaine Ibrahim Traoré, l'homme fort de Ouagadougou, a menacé en octobre de leur retirer leurs permis d'exploitation. « *Je ne comprends pas pourquoi, alors qu'on sait exploiter l'or, on [les] laisse venir* », indiquait-il alors. Un propos résumant à gros traits la philosophie des juntas sahéliennes qui affirment agir au nom de la « *souveraineté* ».

Dans la « *coup belt* » (la « ceinture des coups d'Etat »), comme disent les Anglo-Saxons, s'affranchir est un mot d'ordre : de l'Occident, des intérêts étrangers, de règles de fonctionnement avantageant les grandes com-

pagnies internationales... Les pays de la région sont généreusement dotés en minerais très convoités. N'est-il pas temps de se réapproprier ces richesses pour en faire un réel outil de développement ? Un discours porté il y a quarante ans par l'ancien leader burkinabé Thomas Sankara, ce héros anti-impérialiste de la jeunesse africaine dont les présidents en uniforme du Sahel revendiquent l'héritage.

Conflits avec les multinationales

Mais il ne faut pas s'y tromper. Ce « *nationalisme des ressources* » est plus une affaire d'argent qu'une question idéologique. « *Les juntas sahéliennes ont besoin de cash à très court terme* », souligne le journaliste Joël Té-Léssia Assoko, auteur d'un récent essai qui déboulonne certains mythes économiques africains (*Enterrer Sankara. Essai sur les économies africaines*, Riveneuve, 152 pages, 10,50 euros). Les campagnes militaires contre les groupes djihadistes coûtent cher et les gouvernements ont les poches vides. La quête de revenus passe aussi par de nouvelles taxes sur les transferts d'argent mobile (Mali) ou les salaires des fonctionnaires (Burkina). Mais ces prélèvements sont bien moins populaires que l'affrontement avec des multinationales qui disposaient jusqu'ici de conventions très favorables.

Dans l'immédiat, la stratégie semble payante. Au Mali, les recettes du secteur aurifère ont bondi en 2024 grâce aux mesures inscrites dans le nouveau code minier (suppression d'exonérations fiscales, augmentation des redevances, hausse de la participation de l'Etat...). Mais ces méthodes expéditives risquent de paralyser l'investissement. Or, les Etats de la région n'ont guère les moyens de financer eux-mêmes l'exploration et le développement de nouveaux gisements – des activités gourmandes en capital et indispensables au maintien de la production.

« *A moyen terme, seuls les flibustiers accepteront de venir opérer dans un tel environnement*, prédit Joël Té-Léssia Assoko. *Tandis qu'à l'avenir, de futurs gouvernements civils pourraient être tentés d'instituer des garanties encore plus généreuses que celles dénoncées aujourd'hui afin de faire revenir les investisseurs dont la confiance aura été détruite.* » On touche là aux limites du « *nationalisme des ressources* ». ■

S'INFORMER SANS RELEVER DES PLUS RICHES

LIVRE

On peut disposer de bien plus d'argent que le moindre quidam n'en accumulera jamais et ressentir la frustration de n'en avoir pas assez. A côté d'un milliardaire, que pèse un millionnaire ? « *Un million de secondes équivaut à 11 jours, là où un milliard de secondes correspond à 31,5 ans* », rappelle Olivier Legrain, aidé de son coauteur, Vincent Edin, dans *Sauver l'information de l'emprise des milliardaires* (Payot, 144 pages, 5 euros).

Ainsi posé, l'ordre de grandeur permet de mesurer le sentiment d'impuissance à laquelle l'ancien communiste, devenu patron dans l'industrie, puis, fortune faite, soutien de la cause des réfugiés et mécène de nombreux médias de gauche (*Les Jours*, *La Déferlante*, *Reporterre*, etc.), est confronté. S'il sait qu'il ne « *manquera plus jamais d'argent depuis qu'il a dirigé l'entreprise Materis [ex-groupe Lafarge] pendant quinze ans* », le septuagénaire prévient que, pour ce qui est de « *mettre fin à la confiscation du débat public par*

les ultrariches », il ne faudra pas compter sur lui.

Entendre : sur lui seul. Olivier Legrain ne prétend pas sauver l'information délivrée par la presse, les chaînes de télévision ou les antennes de radio qui dépendent des « *dix milliardaires dont aucun n'a bâti sa fortune dans le secteur des médias* ». Mais ce soutien de Mediapart, de Blast ou encore de Off Investigation fait « *hélas le constat de son terrible isolement* » au moment de soutenir ceux qui, parmi eux, sont souvent largement désargentés.

Le déclin de l'action

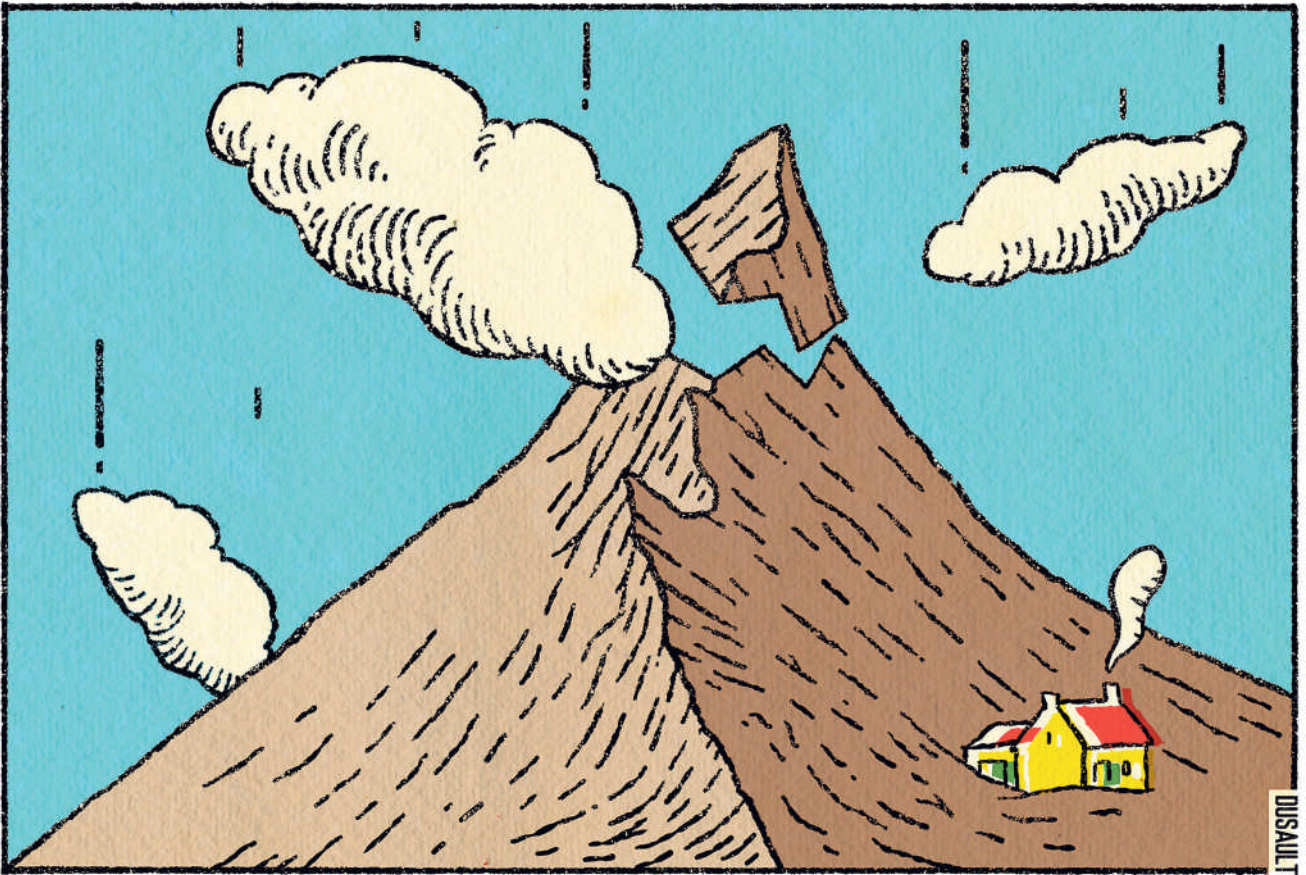
Pour constituer le montage financier qui lui a permis d'acquérir l'immeuble qui abritera, « *fin 2026 ou début 2027* », la Maison des médias libres, où Politis, Basta !, Regards, etc., pourraient s'y loger, il raconte avoir sollicité, « *de façon insistante* », mais en vain, « *d'autres riches investisseurs* ». « *Je dis cela pour gagner du temps, pour épargner des efforts à celles et ceux qui continuent de croire que, pour contrer les oligarques officiellement soutiens de l'extrême*

droite, Vincent Bolloré et Pierre-Edouard Stérin, il nous faut rallier des "milliardaires de gauche". C'est un leurre : cette espèce n'existe pas », soutient-il fermement.

Tout l'enjeu de ce bref ouvrage est donc de provoquer, chez les lecteurs qui partagent son inquiétude quant aux effets de cette situation sur la qualité de notre démocratie, le déclin de l'action. Aller chez le kiosquier de son quartier plutôt que dans les Relay, propriété de Vivendi, « *faire pression* » pour davantage d'éducation aux médias, limiter le « *temps de cerveau disponible* » que nous consacrons aux réseaux sociaux afin de « *restreindre l'emprise* » des oligarques sur la conversation globale – largement manipulée, quand elle ne repose pas sur des infox... « *Bonne nouvelle, nous avons toutes et tous ce pouvoir !* », encourage celui qui revendique son optimisme, voire la dimension idéaliste de son propos. Le regard tourné vers les échéances électorales de 2027, il conclut : « *L'utopie est le début de la fin du renoncement, il est minuit moins une !* » ■

AUDE DASSONVILLE

Dérèglement climatique | PAR ANTOINE MOREAU-DUSAULT



AU MALI, LES RECETTES DU SECTEUR AURIFÈRE ONT BONDI GRÂCE AUX MESURES INSCRITES DANS LE NOUVEAU CODE MINIER



INTERNATIONAL | CHRONIQUE
PAR PHILIPPE RICARD

Iran : le pari de la diplomatie

Le silence entre le chef de l'Etat et le maître du Kremlin, accusé de crimes de guerre, aura duré un peu moins de trois ans. Mais l'enjeu du nucléaire iranien est d'une telle importance qu'il a incité Emmanuel Macron à reprendre contact, mardi 1^{er} juillet, avec Vladimir Poutine, en dépit de la poursuite de la guerre en Ukraine. S'il parle à Donald Trump, le président russe est toujours un paria en Europe, tandis qu'il refuse toute perspective de cessez-le-feu, au moment où son armée pousse son avantage sur le territoire ukrainien. Avant d'arrêter « sa » guerre, il a exigé une nouvelle fois, lors de sa conversation avec Emmanuel Macron, de régler les « causes profondes » du conflit, en gros l'expansion présumée de l'OTAN, dont il rejette la responsabilité sur « les Occidentaux ».

Malgré tout, le président français entend mobiliser les membres du Conseil de sécurité des Nations unies, y compris la Russie et la Chine, pour pousser les feux d'une négociation sur le programme nucléaire iranien. Après Vladimir Poutine, qui lui a assuré ne pas encourager son allié iranien à se doter de la bombe, le locataire de l'Elysée entend s'entretenir « prochainement » avec son homologue chinois, Xi Jinping. Pour Emmanuel Macron, le temps de la diplomatie est revenu après les frappes israéliennes et américaines, alors que le cessez-le-feu entre l'Iran et l'Etat hébreu, annoncé le 24 juin, a mis un terme à ce que le président Trump a baptisé la « guerre des douze jours ».

Le président français n'est pas le seul à souhaiter qu'une solution négociée prenne au plus vite la suite des opérations militaires américano-israéliennes. Ses homologues allemand, Friedrich Merz, et britannique, Keir Starmer, dont les pays ont signé le 14 juillet 2015 l'accord de Vienne (avec les Etats-Unis, l'Union européenne, l'Iran, la France, la Chine et la Russie déjà), sont au fond sur la même ligne. Bien qu'ils se refusent, eux, à parler au président russe, dont ils jugent la parole « non fiable ».

De fait, le retour de la diplomatie s'esquisse à peine, sous le haut patronage de l'imprévisible Donald Trump, candidat au prix Nobel, jaloux d'être en première ligne sept ans après avoir déchiré l'accord de Vienne, signé par Barack Obama, qui devait justement encadrer strictement le programme iranien. Après les frappes, l'horizon diplomatique reste des plus brumeux. Le président américain tempore, et dit n'avoir « rien à offrir » à l'Iran. Téhéran refuse à ce jour de négocier avec le protecteur de l'Etat hébreu, dont l'intervention militaire a fait vaciller le régime.

L'un des enjeux pour Macron est d'ailleurs, comme en Ukraine face à la Russie, de dépasser le face-à-face entre les Etats-Unis et l'Iran, afin de permettre à l'Europe de faire valoir ses intérêts de sécurité. Car les Européens se méfient plus que jamais d'un deal précipité et incomplet négocié à la va-vite entre Washington et Téhéran. En cas d'échec, ils redou-

LES EUROPÉENS SE MÉFIENT PLUS QUE JAMAIS D'UN « DEAL » NÉGOCIÉ À LA VA-VITE ENTRE WASHINGTON ET TÉHÉRAN

tent tout autant que le régime ne relance son programme militaire, en sortant du traité de non-prolifération nucléaire.

Si Paris, Londres ou Berlin n'ont pas condamné les frappes sur l'Iran, lesquelles ont fait « le sale boulot », selon le chancelier Merz, les Européens se sont toujours méfiés d'une intervention militaire israélienne, et a fortiori américaine. D'une part car ces trois capitales redoutaient que cela puisse conduire à une escalade régionale, ce qui n'a pas été le cas à ce jour. D'autre part, car les frappes ne peuvent, selon elles, que retarder, mais pas éradiquer durablement, un programme nucléaire militaire. C'est pourquoi il faut donc, à les écouter, les accompagner d'une solution diplomatique sous la forme d'un nouvel accord afin de remplacer celui de Vienne, dénoncé par Trump, avant d'être largement violé par Téhéran.

Fuite en avant

Aux yeux des experts, les destructions de centrifugeuses ou de stocks d'uranium enrichi ne suffisent pas, car le savoir-faire et les archives peuvent subsister, même, dans le cas présent, après l'assassinat de plusieurs scientifiques associés au programme. Le régime des mollahs ne s'est-il pas lui-même appliqué à relancer les travaux menés sous le chah, après une période de gel des activités nucléaires à la suite de la révolution de 1979 ?

Ne sera-t-il pas tenté, après l'humiliation subie pendant la « guerre des douze jours », de faire renaître de ses cendres son programme, en toute clandestinité, pour se doter vraiment de l'arme nucléaire, afin, à l'instar de la Corée du Nord, de sanctuariser son existence ? Pour éviter une telle fuite en avant, l'enjeu est d'encadrer très strictement les activités nucléaires de l'Iran, pour s'assurer qu'elles demeurent dans un cadre civil et pacifique, avec la mise en place d'un système d'inspection très intrusif, sous l'égide de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). Or, Téhéran a suspendu mercredi sa coopération avec l'agence onusienne.

La pression en vue d'une négociation est d'autant plus vive que les effets de la démonstration de force de l'Etat hébreu et de son allié américain contre le programme nucléaire iranien restent encore à évaluer. Le président américain se targue de l'avoir « détruit », après que les bombes américaines ont frappé les sites de Natanz, Ispahan et Fordo, une dévastation dont doute, d'après les premières fuites, la communauté du renseignement américain.

La question est très politique aux Etats-Unis. Elle est aussi cruciale pour les négociateurs. Le mystère demeure sur le sort des quelque 408 kilos d'uranium déjà enrichi, qu'un éventuel accord devrait chercher à exfiltrer hors du pays. La marche du régime vers l'arme nucléaire est certes retardée, au minimum de quelques mois, voire de quelques bonnes années, selon Israël, mais rien n'indique qu'elle soit stoppée à jamais. ■

AUX YEUX DES EXPERTS, LES DESTRUCTIONS DE CENTRIFUGEUSES OU DE STOCKS D'URANIUM ENRICHI NE SUFFISENT PAS

VIOLENCES SCOLAIRES : RENFORCER LE CONTRÔLE DE L'ÉTAT

ÉDITORIAL

Après des décennies de silence, l'ampleur des violences exercées par des adultes contre des élèves, sous couvert d'autorité éducative et à l'abri d'institutions hors d'atteinte des regards extérieurs, est enfin révélée. Chaque année, des milliers d'enfants sont victimes de ces sévices graves et institutionnalisés qui, anciens pour certains, n'appartiennent cependant pas entièrement à un passé révolu.

La première vertu du rapport de l'enquête parlementaire consacrée aux « modalités du contrôle par l'Etat et de la prévention des violences dans les établissements scolaires », rendu public mercredi 2 juillet, consiste à briser cette longue et terrible omerta. La parole des victimes, au fil de centaines de témoignages, s'y libère dans

toute sa gravité, révélant la somme de souffrances infligées et de vies cabossées. « Des violences sexuelles derrière les murs trop épais d'une salle de classe, dans le silence de la nuit dans des internats. Des violences physiques (...) d'un sadisme absolu », résume la présidente de la commission, la députée (PS) Fatiha Keloua-Hachi. Dans le sillage du mouvement citoyen MeToo, des mobilisations contre l'inceste et contre les abus sexuels dans l'Eglise, l'école est à son tour mise en cause.

L'étendue de cette réalité enfin dévoilée et débattue et l'impérieuse nécessité d'y trouver des remèdes relativisent l'importance des arrières-pensées politiciennes qui ont pu animer les responsables de la commission. Notamment la volonté de Paul Vannier, député de La France insoumise, son corapporteur, de faire tomber le premier ministre, François Bayrou, accusé de « mensonge » à propos du scandale de l'institution Notre-Dame-de-Bétharram. L'essentiel à présent consiste à mettre en œuvre les propositions des parlementaires. Personne ne comprendrait que le contexte politique, chargé et orageux, entrave les réformes indispensables aptes à faire cesser l'« impensable ».

Une partie de ces changements tient à la nécessité pour l'Etat de mieux contrôler les établissements scolaires, en particulier ceux de statut privé sous contrat, financés aux trois quarts par l'argent public, et qui

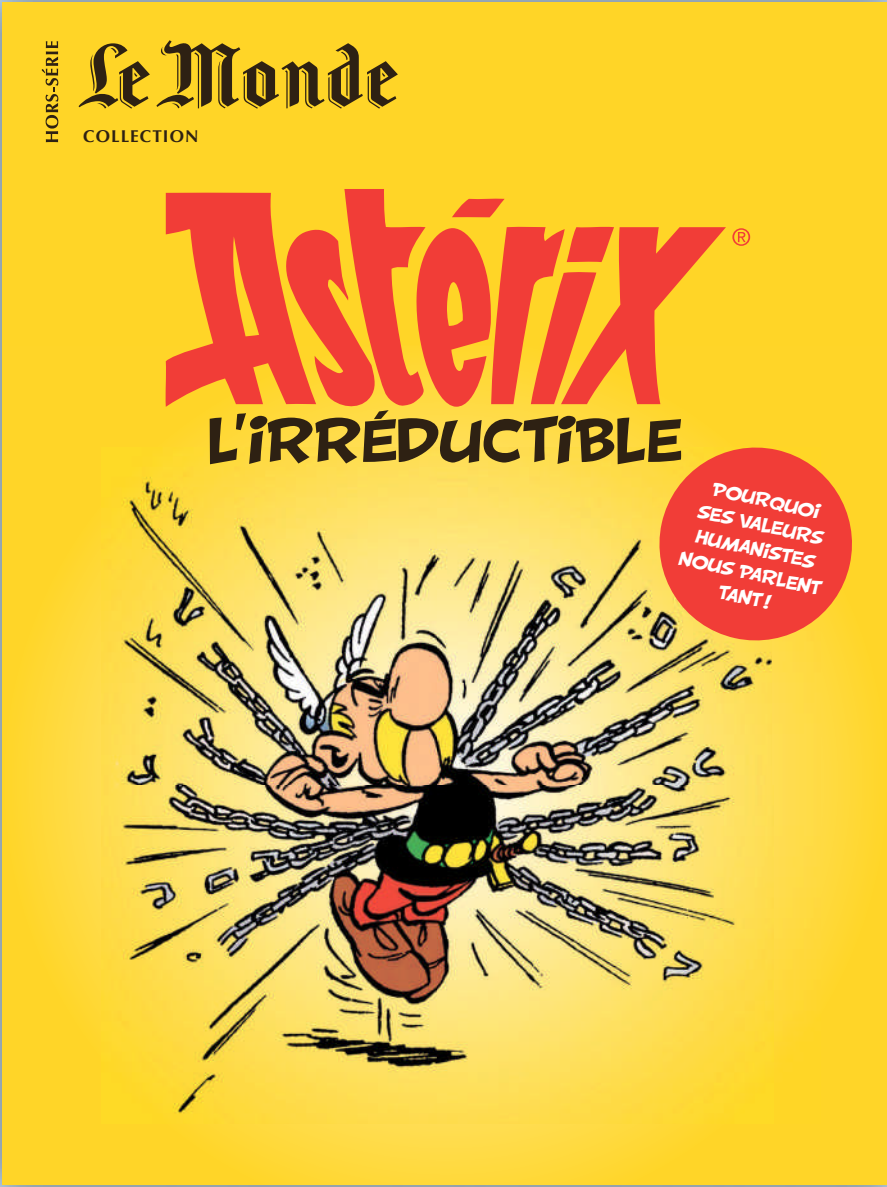
occupent une place prépondérante dans le rapport des députés. Le « caractère propre » reconnu à ces écoles, collèges et lycées, ne peut les dispenser d'un regard extérieur, s'agissant de la protection des enfants.

Il est urgent, comme le suggère le rapport, que cesse l'exception injustifiable qui veut que les établissements privés soient gérés par la direction financière du ministère de l'éducation nationale et non, comme l'enseignement public, par la direction générale de l'enseignement scolaire. De même, les inspecteurs généraux de l'éducation doivent être dotés du pouvoir d'autosaisine qui leur fait défaut, afin d'assurer leur indépendance du pouvoir politique. La question de l'indemnisation doit aussi être débattue. Dans les établissements, un dispositif de signalement libérant le personnel des pressions doit être instauré, et les élèves doivent être informés de leurs droits.

Le plan « Brisons le silence », lancé en mars par la ministre de l'éducation, Elisabeth Borne, qui rend obligatoire le signalement des violences dans les établissements privés sous contrat, généralise les questionnaires aux internes et aux élèves en voyage scolaire et renforce l'inspection, est un bon début. Mais le constat transparent des députés est clair : le fléau des violences relève de défauts structurels auxquels il s'agit de remédier d'urgence. ■

UN HORS-SÉRIE

Le Monde



ASTÉRIX, UNE ODE AUX VALEURS HUMANISTES

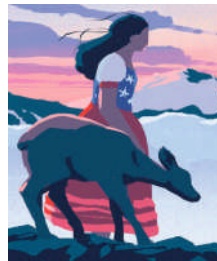
Avec ce hors-série, *Le Monde* vous propose une odyssée au cœur des valeurs intemporelles incarnées par l'irréductible Gaulois et ses amis. Découvrez comment cette BD emblématique célèbre les fondements de nos valeurs, de l'amitié à l'universalisme, tout en rendant hommage à l'enfance et aux vertus de la sagesse. En bonus, les entretiens avec les scénaristes Jean-Yves Ferri et Fabcaro.

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX
ET SUR **LEMONDE.FR/BOUTIQUE** - 11,99 € - 116 PAGES

ASTERIX® OBELIX® IDEFIX®
© 2025 LES ÉDITIONS ALBERT REINE / GOSCINNY-UDERZO
www.asterix.com Asterix et Obelix @lartdasterix



Lucille Clifton.



Remy de Gourmont, scrutateur impitoyable

Les deux volumes que signe Thierry Gillybœuf dépassent le strict cadre biographique pour livrer une vision de cette « fin de siècle », le XIX^e, dont l'écrivain est la sentinelle sarcastique

FRANÇOIS ANGELIER

Longtemps, il a été facile de se tenir quitte avec Remy de Gourmont (1858-1915), de le réduire à une de ces images d'Epinal qu'il aimait tant et de lui découper dans le carton bouilli une silhouette convenue et bien peu convenable : celle de l'homme qui fait corps avec les livres, de l'érotomane claustré, du philologue symboliste en coule monastique et bonnet pointu, à la face sarclée par le loup, toisant avec mépris, binocles au nez, les égarements d'une république bourgeoise embrenée dans le scandale de Panama et empêtrée dans l'affaire Dreyfus. Vision mythique, avérée en grande partie par l'intéressé, ses amis vrais et faux, mais vision néanmoins limitée.

Une appréhension que rend désormais obsolète la biographie de haute lisse, ogresque et patiente conçue par Thierry Gillybœuf. Deux tomes annotés et illustrés, totalisant 1300 pages, qui sont moins un « gourmontsaviesonœuvre » qu'une vision de la III^e République des lettres à la lumière, tour à tour crue ou sourde, de l'auteur de *Sixtine*.

De fait, entomologiste de formation et gourmontien de vieille roche (« Cahier de L'Herne », 2003), Gillybœuf, se gardant de l'érudition ramasse-miettes, tisse serré, de découvertes en déconvenues, d'embellies en catastrophes, l'entière vie de Remy de Gourmont (sans accent dès la fin des années 1880). Une fois n'est pas coutume, tout commence à Bazoches-au-Houlme (Orne). Gourmont y naît, aîné de quatre enfants (dont son frère, Jean, futur écrivain), dans une antique famille de l'aristocratie cotentinoise, d'où se détache la figure de l'imprimeur humaniste Jean de Gourmont (XVI^e siècle). Collégien assidu et rêveur à Coutances (Manche), étudiant en droit beaucoup moins assidu mais toujours aussi rêveur à Caen, Gourmont descend à la capitale, où il s'initie au monde de l'édition et de la presse.

Sa vie, dès lors strictement normande et parisienne, sera un enchaînement d'amitiés et de ruptures (Jarry, Huysmans,



Remy de Gourmont, photographié par Albert Harlingue. Photo non datée.. ALBERT HARLINGUE/ROGER-VIOLETTE

Le Mercure de France dont il devient « l'épine dorsale ». L'année 1891 figure son annus horribilis : à la suite de la parution au *Mercure* de son pamphlet « Le Joujou patriotisme », qui moque l'hystérie revancharde et patriotarde, il est renvoyé de la Bibliothèque nationale, où il était « attaché » depuis 1881 ; lui ravageant inexorablement la face comme une rouille maligne, un loup tuberculeux le laisse défiguré. Sans rompre avec sa vie sociale (café, salon du *Mercure*, randonnées bibliophiles chez les bouquinistes, entretiens amicaux), Gourmont, dès lors, s'érémise. Reclus dans ses tanières de la rue du Bac puis de la rue des Saints-Pères comme le fantôme de l'Opéra au cœur du Palais Garnier, il rayonne dans la presse nationale et étrangère et devient un scrutateur impitoyable de la vie sociale et politique (*Epilogues*, 1903).

L'univers littéraire et les figures féminines auront été, jusqu'à sa mort, les deux

axes majeurs de sa vie secrète. Il est d'abord dispensateur d'une vision sacrale et sacrilège de l'érotisme (*Sixtine*, 1890 ; *Le Fantôme*, 1893), bibliophile sacerdotal et érudit ascétique (*Le Latin mystique*, 1892 ; *Esthétique de la langue française*, 1899), historien plutarquien de la vie intellectuelle fin-de-siècle (son *Livre des masques*, 2 tomes, 1896-1898). Puis il évolue vers une exégèse laïque de la vie sociale qui l'amène à un discours analytique violent, celui d'une sentinelle sarcastique postée parmi le monde, et non hors du monde, position que la Grande Guerre, dont il ne voit pas la fin, ne modifie que relativement.

La fascination pour le féminin aura été l'autre pôle de sa vie martyrisée par la maladie. Une existence marquée par plusieurs présences : celle de sa muse intempérante, Berthe de Courrière (1852-1916), sex-symbol républicain et aventurière érotique, transgressive et insatiable ; mais aussi celles de l'« amazone » Natalie

Clifford Barney ou d'autres figures virginales, telle cette énigmatique « A.A. » de sa jeunesse ou sa cousine Marthe, amours toutes platoniques.

Ainsi, dans le sillage d'un Joseph Bolerly, Robert Baldick ou Christophe Beau-fils qui, en leur temps, arpentèrent en totalité les mondes de Léon Bloy, de Joris-Karl Huysmans ou du Sâr Péladan, Thierry Gillybœuf déploie à nos yeux, à travers les cinquante-sept années de vie terrestre de Remy de Gourmont, les fastes sulfureux et la fureur visionnaire de la fin de siècle. ■

REMY DE GOURMONT. UNE VIE FIN-DE-SIÈCLE, de Thierry Gillybœuf, La Part commune, « Silhouettes littéraires », 2 tomes, 652 p. et 682 p., 28,90 € chacun. Signalons, de Remy de Gourmont, la réédition des Pas sur le sable, La Coopérative, 224 p., 20 €.

Gide), d'amours carnées ou rêvées, de militance intellectuelle et de labeur créatif. Saisi en 1886 par la vision symboliste, lié en 1888 à Villiers de L'Isle-Adam, dont il fera sien le credo esthétique, Gourmont est de la fondation, en 1889, de la revue

Le choix de l'équipe et des collaborateurs du « Monde des livres » parmi les ouvrages parus depuis janvier

Nos coups de cœur pour l'été

Littérature

Départs de feu

d'Olivier Cadiot,
P.O.L, 132 p., 16 €, numérique 12 €.

Ce livre est un de ces magnifiques objets curieux dont Olivier Cadiot a le secret. En 38 entrées datées et un épilogue, il produit, sous forme fragmentaire et l'air de rien, le grand récit de l'inoubliable. Tournant autour de la disparition d'une sœur, c'est un texte passe-muraille où le narrateur se promène allègrement dans les époques, change d'enveloppe charnelle et de forme, est en perpétuel devenir. ■

TIPHAINE SAMOYAUULT

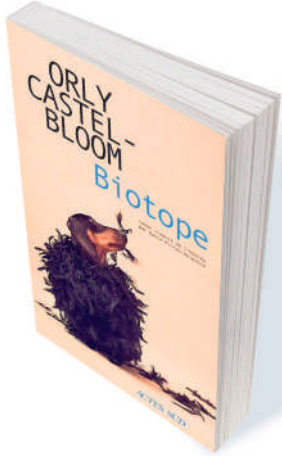


Biotope

d'Orly Castel-Bloom,
traduit de l'hébreu par Rosie Pinhas-Delpuech,
Actes Sud, 256 p., 22,50 €, numérique 17 €.

Cette vision sans concession mais drôle du quotidien en Israël pourrait constituer un avertissement à ceux qui veulent s'y installer. Sorte d'anti-héros, Joseph Shimel, narrateur et protagoniste du roman d'Orly Castel-Bloom, erre dans Tel-Aviv, perdu entre ses identités contradictoires (il juif par son père, normand par sa mère). La part française de Joseph se fait duper par un escroc, Dvir. Une dystopie très réussie que la réalité a confirmée et dépassée. ■

NICOLAS WEILL



La Correspondante

d'Adelheid Duvanel,
traduit de l'allemand (Suisse)
par Catherine Fagnot,
Corti, 136 p., 17 €.

Les personnages que l'écrivaine et peintre suisse Adelheid Duvanel (1936-1996) met en scène dans ses très courts récits semblent flotter entre le réel et le rêve. Il leur arrive peu de chose. Pourtant, sous la plume de Duvanel, chaque événement, si infime soit-il, prend un tour énigmatique et profond. Ses phrases minimalistes captent un monde tout en fissures. De ces failles s'échappe une splendide lumière. ■

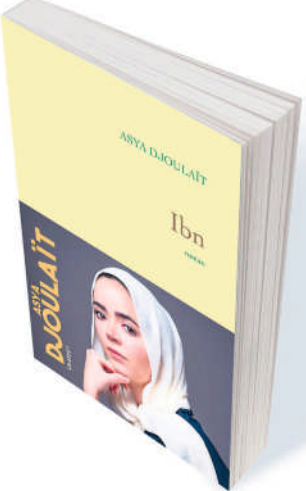
LANWENN HUON

Ibn

d'Asya Djoulaït,
Grasset, 272 p., 20,90 €, numérique 15 €.

De retour du lycée, Issa retrouve sa mère morte d'une crise cardiaque. Il panique : et si on la lui enlevait pour l'enterrer au pays, comme son père ? Sa mère est née et l'a élevé en région parisienne ; c'est donc ici que l'adolescent procédera au rite funéraire, en secret. Trois jours passent, à débattre avec Dieu, à craindre d'être découvert. Inspiré du mythe d'Antigone, ce récit dramatique inoubliable interroge l'éternelle tension entre la liberté et l'appartenance. ■

GLADYS MARIVAT



Un nouveau nom

Septologie VI-VII,
de Jon Fosse,
traduit du néo-norvégien
par Jean-Baptiste Coursaud,
éd. Christian Bourgois, 250 p., 21 €, numérique 16 €.

Asle et Asle sont deux versions d'un même homme. L'un, veuf, mène une vie calme et connaît le succès, tandis que l'autre, obscur, solitaire, est dévasté par l'alcoolisme. *Un nouveau nom* est le dernier tome de la phénoménale *Septologie*, de Jon Fosse, Prix Nobel de littérature 2023. Sa prose lente et obsessionnelle hypnotise, telle une incantation sans point ni fin, hantée par cette question existentielle : pourquoi menons-nous notre vie et non celle d'un autre ? ■

FLORENCE NOVILLE



Tous les jours, Suzanne

de La Grande Sophie,
Phébus, 240 p., 21 €, numérique 15 €.

En cent lettres adressées à une certaine Suzanne, La Grande Sophie retrace sa vocation et sa carrière d'autrice, compositrice et interprète emblématique de la « nouvelle scène française ». Sentant en son interlocutrice une présence consolante, elle lui confie les doutes, les chagrins et les aspirations d'une femme née à la fin des années 1960. Et fait de cette correspondance un espace de créativité chatoyant. ■

FLORENCE BOUCHY



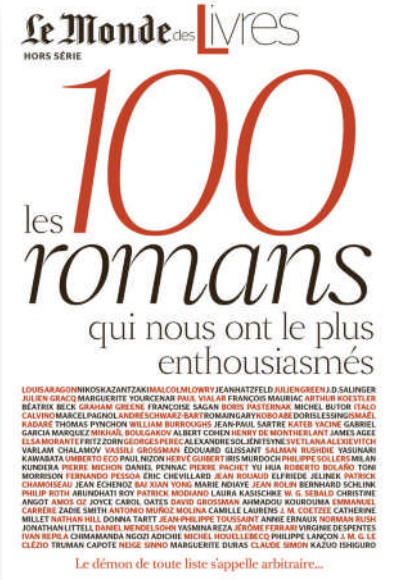
La Faille

de Blandine Rinkel,
Stock, 238 p., 20 €, numérique 15 €.

La famille a toujours fait naître chez Blandine Rinkel des envies de fuite. Dans *La Faille*, elle s'interroge, aiguillée par des livres, des films et des conversations, sur les raisons pour lesquelles certains se calcifient dans cette structure. Ce texte à la radicalité tendre, qui parle aussi des moyens d'échapper aux discours figés et de s'inventer ses propres récits, irradie par sa joie à penser et sa vitalité. ■

RAPHAËLE LEYRIS

PARUTION



Hors-série
« Le Monde des livres »

► **Les 100 romans qui nous ont le plus enthousiasmés**

Pour retrouver notre sélection, rendez-vous chez votre marchand de journaux à partir du 10 juillet ou, d'ores et déjà, en précommande, sur [Boutique.lemonde.fr](https://boutique.lemonde.fr)
76 pages, 7,50 euros.

Jeu concours

A l'occasion de cette parution, *Le Monde* organise un grand jeu concours. Tentez de gagner les 100 romans de la sélection. Cent volumes, chez vous, dans votre bibliothèque. Pour participer, rendez-vous à partir du 10 juillet sur la page [Lemonde.fr/jeu/100-romans](https://lemonde.fr/jeu/100-romans)

Le Roman de Mécène

de Pascale Roze,
Stock, 488 p., 23,90 €, numérique 17 €.

A travers le portrait de Mécène (70-8 av. J.-C.), proche de l'empereur Auguste et soutien de nombreux poètes, dont Horace et Virgile, Pascale Roze explore, dans ce roman dense et épuré, son lien à l'Antiquité. A cette ligne intime, elle superpose celle, plus collective, de l'histoire. Etablissant de lumineuses correspondances entre l'époque romaine et l'actuelle, la romancière dévoile l'« invariant » qui mène les hommes et leurs conquêtes. ■

VIRGINIE FRANÇOIS

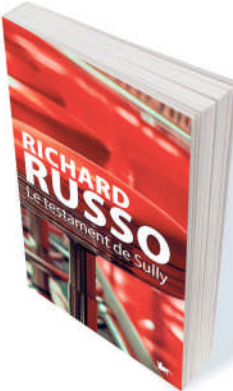


Le Testament de Sully

de Richard Russo,
traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Jean Esch,
La Table ronde, 544 p., 24 €, numérique 17 €.

En trois jours, à la fin des années 1980, se reconfigure la « géographie bancale » d'une communauté tendre et déjantée dont Sully, au cœur, déjà, d'*Un homme presque parfait* et d'*A malin malin et demi* (La Table ronde, 1995 et 2017), tient les rênes depuis l'au-delà. Un roman-tensiomètre, testament affectif étincelant qui, de ces familles réelles ou symboliques, fait battre à tout rompre latences, pulsions et secrets, quiproquos et hallucinations. ■

JULIETTE EINHORN



Un perdant magnifique

de Florence Seyvos,
L'Olivier, 144 p., 19,50 €, numérique 14 €.

Publié au tout début de l'année, ce roman de Florence Seyvos a connu un succès grandissant, jusqu'à recevoir le prix du livre Inter. Ce n'est que justice pour ce texte profond et délicat, qui fait le portrait tout en nuances d'un beau-père singulier, mais dissimule aussi dans ses plis plus secrets le mystère si difficile à dire, et à retrouver, de toute adolescence. Cela n'a l'air de rien, mais c'est merveilleux, de justesse et de beauté. ■

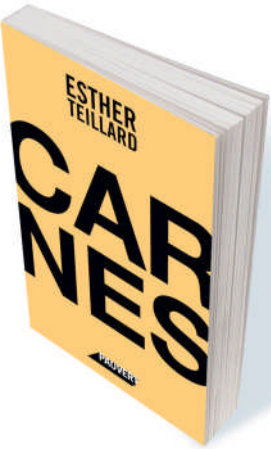
FABRICE GABRIEL



La Forme et la couleur des sons

de Ben Shattuck,
traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Héloïse Esquié,
éd. Albin Michel, « Terres d'Amérique »,
366 p., 23,90 €, numérique 16 €.

Un vieux chanteur se souvient de son amant clandestin, mort prématurément. Une femme mariée croit reconnaître l'enfant qu'elle a abandonné. Un couple pleure son fils abîmé par la drogue. Habilement liées entre elles, les 12 nouvelles de ce splendide recueil chantent, du XVIII^e siècle à nos jours, les regrets des occasions manquées et des existences empêchées. ■ **ARIANE SINGER**



Carnes
d'Esther Teillard,
Pauvert, 216 p., 20,90 €, numérique 15 €.

Cri de guerre et carnet de route, premier roman d'une guérillera de 24 ans, *Carnes* détonne dans le moutonnement littéraire, fort d'un verbe dru et coriace, d'une vision abrasive de la violence érotique. Entre la touffeur menaçante des rues marseillaises et les recoins d'artistes des Beaux-Arts de Cergy (Val-d'Oise), *Carnes* attaque en piqué, chante les corps aux lisères et les âmes déroutées. Une puissante voix nouvelle. ■ **FRANÇOIS ANGELIER**



Parmi toutes les autres
d'Hélène Veyssier,
Buchet-Chastel, 176 p., 17 €, numérique 12 €.

Pour le peintre, c'est juste un écart. Pour la petite ballerine de 15 ans qu'il a séduite, cela restera, sa vie entière, l'irrépressible chimère d'un pas de deux. Edgar Degas ne reverra jamais Adèle. Mais en la quittant, il lui laisse un dessin qui lui tient à cœur. Dans ce roman délicat, Hélène Veyssier décrypte doucement le rébus de l'absence et de l'attachement. De la blessure et du ravissement. « *Je me disais que c'était beau l'amour inconsolable.* » ■ **XAVIER HOUSSIN**

Mon vrai nom est Elisabeth

d'Adèle Yon,
Sous-sol, 380 p., 22 €, numérique 15 €.

Le premier livre d'Adèle Yon fait partie de ces textes rares qui vous transportent longtemps après leur lecture, sans doute parce que l'autrice, avant d'enquêter sur son arrière-grand-mère, internée et lobotomisée, a d'abord été hantée par ce drame quand elle était enfant, et qu'elle est parvenue, au terme d'un extraordinaire travail d'écriture mêlant le récit, l'essai et l'archive, à lui offrir bien plus qu'une image : une histoire. ■ **AMAURY DA CUNHA**

Aron critique de Sartre

présenté et édité par Perrine Simon-Nahum,
Calmann-Lévy, « Bibliothèque Raymond Aron », 476 p., 26,50 €,
numérique 18 €.

Voici des textes que Raymond Aron consacra à Jean-Paul Sartre, son « *petit camarade* », avec lequel il n'a jamais cessé de débattre. Alors que Sartre l'attaque avec beaucoup de mauvaise foi, Aron tient à discuter ses thèses en toute loyauté. Il refuse de s'abaisser à la polémique vénéneuse. En refermant ce livre, on saisit la radicalité dont est porteuse sa méthode, qui considère le doute comme une force et l'arrogance comme une impuissance. ■ **JEAN BIRNBAUM**

Essais



Le Droit de compter

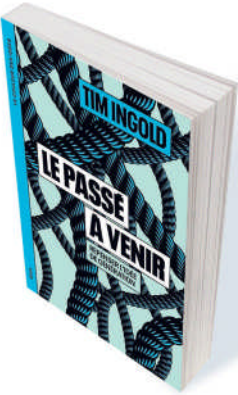
Les livres de gestion et de mémoires des femmes (Florence, XV^e-XVI^e siècles),
de Serena Galasso,
Publications de l'Ecole française de Rome,
600 p., 38 €, numérique 10 €.

A l'origine, la découverte d'une archive qui ne devrait pas exister : des comptes tenus par une femme d'une des sociétés les plus patriarcales de l'Italie renaissante, Florence. Ayant exhumé 200 autres livres de la sorte, l'historienne rend aux patriciennes florentines leur « *droit de compter* ». Brillant. ■ **MARIE DEJOUX**

Le Passé à venir

Repenser l'idée de génération,
de Tim Ingold,
traduit de l'anglais (Ecosse) par Cyril Le Roy,
Seuil, « La couleur des idées », 240 p., 18,90 €, numérique 14 €.

Pour Tim Ingold, les générations doivent être réinscrites dans la continuité d'un processus écologique et vital. Tout le contraire de la tendance de nos sociétés à les envisager comme un empilement de strates séparées. Ce livre nous invite à ne pas tourner le dos aux chemins d'avenir que dessinent les pas des anciens. ■ **DAVID ZERBIB**



De proche en proche

Une famille ordinaire dans l'histoire de France,
d'Emma Rothschild,
traduit de l'anglais par Johanna Blayac,
Seuil, « L'univers historique », 496 p., 26,50 €,
numérique 19 €.

L'autrice reconstitue la trajectoire d'une famille française, les Aymard, des années 1760 aux années 1900. Il y a le lieu d'origine, Angoulême, mais il y a aussi le monde, Beyrouth, Tahiti ou le Mexique. A travers ces vies minuscules, une « *histoire de la modernité par contiguïté* » est élégamment retracée. ■ **PIERRE KARILA-COHEN**



Fin de la politique des grandes puissances

Petits et moyens Etats à la conquête du monde,
de Nicolas Tenzer,
L'Observatoire, 328 p., 23 €, numérique 16 €.

Après *Notre guerre* (L'Observatoire, 2024), Nicolas Tenzer poursuit sa réflexion sur la situation créée par l'agression russe contre l'Ukraine. La partition du monde entre « grands » est-elle inéluctable ? Dans ce livre décapant, l'essayiste défend l'ouverture d'une autre voie, fondée sur l'alliance des petites et moyennes puissances. ■ **FLORENT GEORGESCO**



Vendre son art

De la Renaissance à nos jours,
de Sophie Cras et Charlotte Guichard,
Seuil, « L'univers historique », 352 p., 29,90 €,
numérique 21 €.

Les artistes ne sont jamais seulement préoccupés par des enjeux esthétiques. Ce sont des êtres de chair, devant acheter leurs matériaux et gagner leur pain. Et ils sont souvent aussi inventifs pour vendre leurs œuvres que pour créer des formes. Telle est la magnifique démonstration d'un livre illustré qui revisite six siècles d'histoire de l'art. ■ **ANDRÉ LOEZ**

La Source et le Signe

Anthropologie, littérature et parole indigène,
de Vincent Debaene,
Seuil, « La librairie du XXI^e siècle »,
432 p., 25 €, numérique 18 €.

On s'est peu intéressé aux travaux des élèves africains formés par l'institution coloniale, puis aux œuvres de certains d'entre eux. Dans cet essai magistral, Vincent Debaene oppose à l'histoire et à la sociologie, dominantes dans ce domaine, une approche littéraire, capable d'actualiser le sens et la valeur des textes. ■ **JEAN-LOUIS JEANNELLE**



Anthologie bilingue de la philosophie en Islam

de Fârès Gillon et Mathieu Terrier,
traduit de l'arabe par les auteurs, préface de Christian Jambet,
Diacritiques, « Sources et histoire des sources », 706 p., 40 €,
numérique 10 €.

Cet ouvrage propose une redéfinition ambitieuse de ce que signifie philosopher en Islam. En réunissant penseurs rationalistes et mystiques, les auteurs restituent l'unité d'une tradition intellectuelle féconde longtemps négligée. Un travail rigoureux, qui allie exigence et clarté. ■ **MERYEM SEBTI**



Entrez sans frapper

A l'abri des livres,
de Carlo Ossola,
Les Belles Lettres, 302 p., 19 €, numérique 13 €.

A son départ à la retraite, Carlo Ossola entreprend de décrire son bureau de chercheur, envahi de livres, compagnons de toute une carrière. Erasme, Rabelais et Montaigne..., le philologue invite son lecteur à une promenade parmi des références qui frappent par leur modernité, leur liberté. ■ **FRANÇOIS OTCHAKOVSKY-LAURENS**



La Doctrine du consentement

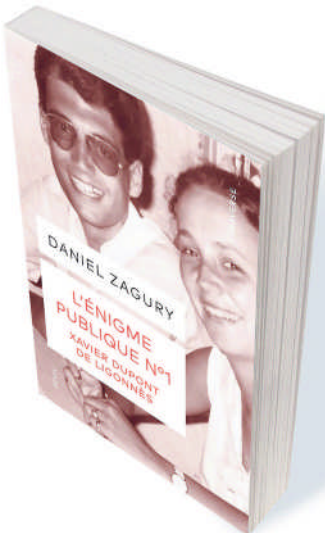
de Clara Serra,
traduit de l'espagnol
par Etienne Dobenesque,
La Fabrique, 160 p., 13 €.

Pour la philosophe Clara Serra, la notion de consentement ne constitue pas une réponse idéale aux violences sexuelles. Car, dans une société inégale et patriarcale, consentir peut se réduire à céder au pouvoir factuel de l'autre. Faisant ainsi apparaître un véritable « *problème politique et théorique* », elle rappelle qu'il est toujours plus souhaitable de désirer que de consentir. ■ **SOPHIE BENARD**

Le Mal en face

de Maxime Rovere,
Champs, « Essais », inédit, 152 p., 8,50 €.

Ce bref essai est une belle réussite. Maxime Rovere y aborde des thèmes que l'on préfère écarter : la douleur, la dépendance, le trépas. Le philosophe explique clairement que ces épreuves deviennent insupportables en grande partie à cause des terreurs imaginaires. Pour les examiner et les changer, il emprunte à Sénèque, Marc Aurèle ou Lucrèce les éléments d'une vivante réactualisation des classiques. ■ **ROGER-POL DROIT**



L'Enigme publique n° 1

Xavier Dupont de Ligonnières,
de Daniel Zagury,
Seuil, « Traverse », 170 p., 17,50 €,
numérique 13 €.

Belle enquête sur une célèbre affaire demeurée irrésolue. En 2011, cinq membres d'une même famille sont assassinés à Nantes par Xavier Dupont de Ligonnières, le mari et père, qui disparaît. Endetté, il ne pouvait plus être l'héroïque protecteur de sa famille. Selon Zagury, il aurait commis un « *meurtre sacrificiel* » en offrant les siens à Dieu avant de se suicider. ■ **ÉLISABETH ROUDINESCO**

Dans une salle de cours universitaire, en Chine, face à son examinateur, le narrateur parle. Et parle. Et parle. Malicieux premier roman de Julien de Kerviler

L'éloquent flux d'inconscience

FABRICE GABRIEL

L'écrivain Yannick Haenel a lancé, en 2024, une excellente revue de littérature sous le nom promoteur d'*Aventures* (Gallimard, trois numéros parus) et voilà qu'il inaugure à la même enseigne une nouvelle collection de livres, poursuivant en cela une tradition ancienne chez Gallimard, si l'on songe aux « Cahiers du chemin » de Georges Lambrichs ou à « L'Infini » de Philippe Sollers. Les deux premiers titres qu'il fait paraître, simultanément, ont en tout cas la fraîcheur un peu provocante de la nouveauté, voire de la pure performance d'écriture : *Drama Doll*, de la jeune artiste Rose Vidal (208 pages, 20 euros, numérique 15 euros), et *Les Mouvements de l'Armée rouge en 1945*, de Julien de Kerviler.

Qui donc est ce dernier ? On pourrait croire, en découvrant son livre, que nous avons entre les mains le premier roman d'un aventurier inconnu, dont on nous dit qu'il a vécu de nombreuses années en Chine avant de revenir en France, où il serait aujourd'hui professeur, à Dreux (Eure-et-Loir). C'est à demi-vrai, puisqu'il a déjà fait paraître assez discrètement quelques textes singuliers, qui témoignent en effet d'un tropisme



MYRIAM TIRLER/HANS LUCAS VIA AFP

chinois particulier et d'un goût littéraire qu'on devine sûr, doublé d'une certaine malice qui n'est pas pour nous déplaire. Quoi qu'il en soit, la note liminaire des *Mouvements de l'Armée rouge en 1945* annonce crânement l'origine des citations que l'on est supposé y retrouver, en provenance de Jorge Luis Borges, Arno Schmidt, Shen Congwen, W. G. Sebald, Mo Yan... Autant dire que le pari est osé, de se mesurer à de telles références, qui nous rendraient presque méfiants quant aux prétentions de l'auteur.

Surprise : ce ne sont pas du tout les variations orientalisantes et cuistres d'un écrivain-professeur, mais l'étrange et brutal maelström d'une prose qui vient nous prendre comme au lasso dès la première page et ne nous lâchera plus jusqu'à la dernière. Le livre est court, mais serré, il nous tient. Dans un premier tiers, avant que la syntaxe ne se normalise, une phrase unique suit le fil du discours et de la pensée, l'un jouant avec l'autre, d'un narrateur qui vient passer un examen, on ne sait pas très bien lequel, dans une administration chinoise où immédiatement s'éprouve une manière de menace. De quel ordre ?

Nous sommes du côté de Kafka, disons-le, plutôt que dans un film de Costa-Gavras : la question n'est pas politique, l'affaire du texte n'est pas la réalité documentaire d'un « monde chinois », dont on sent pourtant que l'auteur connaît les codes et les dangers.

Effet d'inquiétude

En vérité, il ne va guère être question des mouvements de l'Armée rouge en 1945 : le titre renvoie seulement à une carte scolaire affichée dans la salle de cours où le narrateur est venu passer ce mystérieux examen. Cet espace familier ajoute à l'effet d'inquiétude, et presque de rêve, qui enferme l'action sur la seule scène de la parole, prise dans le moment de doute d'un examen où il faut parler, dans l'angoisse de l'effet que cette parole produira, à l'affût des signaux manifestés par celui qui vous écoute et vous jugera. Ainsi se met en place un dispositif par lequel nous devenons à la fois le narrateur et l'examineur, tandis qu'il nous appartient de reconstituer quelque chose comme un récit, dont les éléments forment un kaléidoscope déroutant : il est question de la photo d'une femme, M^{me} Chen, qui a peut-être été

assassinée, dans le milieu assez trouble des professeurs de l'université de l'Océan, à Qingdao, en Chine, tandis que se multiplient les redites et les incises, dans une incertitude grandissante. Ne serait-ce pas un interrogatoire de police, plutôt qu'un grand oral ?

Ce qui au fond s'installe, dans le flux offert par le défi formel de cette parole énigmatique repoussant sans cesse sa fin, et nous poussant comme hypnotisés aux limites de l'essoufflement, c'est le combat spécifiquement littéraire du dedans et du dehors. L'homme parle, et on pourrait presque dire qu'il s'agit d'un « monologue extérieur », ouvert aux signes de l'univers qui l'entoure aussi bien qu'aux souvenirs qui l'assaillent, si bien que se crée un tiers-espace, qui est en propre celui de la littérature, dans son inconfort même. Est-ce une conscience prise sur le vif ? Le délire d'un fou de livres qui finit par les confondre avec sa vie ? La fable d'un mal flou contaminant d'une phrase à l'autre toute relation avec les autres ? Si l'on accepte de se perdre parmi ces doutes, c'est d'abord un excellent roman. ■

LES MOUVEMENTS DE L'ARMÉE ROUGE EN 1945, de Julien de Kerviler, Gallimard, « Aventures », 112 p., 14 €, numérique 10 €.

EXTRAIT

« Maintenant, j'étais seul. Maintenant j'étais fatigué et j'ai fermé les rideaux puis je me suis allongé dans le canapé et j'ai fumé une cigarette et je me suis endormi et j'ai rêvé que j'étais toujours dans l'avion de la China Eastern Airlines et que les conditions météorologiques nous obligeaient à atterrir à l'aéroport de Pékin. Ma voisine exigeait de parler avec le pilote, menaçait les hôtesses de l'air d'intenter un procès à la compagnie si nous n'atterrissions pas à l'heure prévue à l'aéroport de Shanghai et je me suis réveillé en sursaut avec la certitude que quelqu'un était entré dans l'appartement pendant que je dormais et l'examineur m'a demandé si cette certitude était inquiétante et j'ai répondu qu'elle était joyeuse et j'ai répondu qu'elle était belle et j'ai répondu qu'elle était séduisante... »

LES MOUVEMENTS DE L'ARMÉE ROUGE EN 1945, PAGE 54

Soleil, sable chaud et hurluberlus

La narratrice de « La Destination », de Valérian Guillaume, observe ses semblables avec justesse et poésie

AMAURY DA CUNHA

La Destination, de Valérian Guillaume, également comédien et metteur en scène de théâtre, est un roman balnéaire d'une délicieuse légèreté. Ici, point d'intrigue haletante ni de rebondissements spectaculaires. L'écrivain, qui publie son deuxième livre après *Nul si découvert* (L'Olivier, 2020), s'intéresse plutôt à la manière dont l'intensité de la vie s'immisce dans les interstices du quotidien, lorsque la cadence du temps se trouve soudain ralentie par l'arrivée des vacances. Comme certains films d'Eric Rohmer – on pense à *Pauline à la plage* (1983) ou *Conte d'été* (1996) –, la légèreté du ton et la simplicité des situations

pourraient passer pour de la frivolité, et susciter l'ennui. Pourtant, très vite, le lecteur se laisse captiver, non par l'intrigue – ténue – mais par la justesse des dialogues et la délicatesse des images. Valérian Guillaume est un écrivain de l'instant, qui recueille les sensations comme on ramasse sur la plage des coquillages un peu biscornus.

« La Destination » est le nom imaginaire d'une petite station balnéaire, probablement située dans le sud-ouest de la France, avec sa pinède, ses chemins sablonneux, ses villas blanches et ses marchés de plein air. C'est l'été. Il y a, d'un côté, l'afflux massif des touristes, « corps touristiques (...) avec leurs cornets, leurs joies et leurs appareils photos », venus en groupe, pour notamment se frotter contre le « rocher de l'Ange » auquel on prête des pouvoirs magiques. Et, de l'autre, une petite communauté, vivant à l'année dans ce village au bord de la mer. Ce sont

des commerçants, des adolescents désœuvrés, des hurluberlus contemplatifs, dont l'écrivain esquisse des fragments d'existence à travers la voix de sa narratrice : une collégienne un peu perdue, qui s'exprime dans ces pages comme dans un journal intime.

Magasin de souvenirs

Dans la vraie vie, cette jeune fille, retranchée en elle-même, s'exprime peu. Ecrire est une manière de poser sa voix sur le monde pour y trouver sa place. « Un mot croisait l'autre puis un autre. Je suis devenue spirale. » Attentive au tout-venant de la vie, comme s'il fallait nommer urgemment les choses pour les faire exister, elle chronique son quotidien, un peu étriqué et fantasque. Il y a ce magasin de souvenirs du

port, où elle donne des coups de main à Gigi, une patronne haute en couleur, maternante et éruptive. « Quand elle vous regarde, on ne sait jamais si elle va pleurer ou cracher du feu. » Les copains de flâneries, croisés sur les parkings, des personnages locaux un peu étranges et légendaires, comme Saturnin Prodige, qui défile sur la promenade avec sa cape noire et joue de la trompette pour dialoguer avec les goélands, ou Monsieur How Many, l'ancien carillonneur de la côte, qui ne s'exprime désormais plus qu'en chiffres.

Tout le monde se cherche dans ce roman attachant qui tient de la fable poétique. Qu'elle passe par la musique (la narratrice rêve d'un piano comme d'un refuge) ou par ces phrases concises et imagées, ce qui importe, ce n'est pas tant de trouver un sens que de sentir, dans chacune de ces expériences, la possibilité d'une échappée. Et d'explorer, sans relâche, les « vertiges du dedans ». ■



Un échec artistique

De la fenêtre de son studio sur Canal Street, Nathalie Bouvier regarde passer chaque nuit des bennes pleines de gravats, quatre mois après l'attentat contre le World Trade Center. La jeune photographe française est elle-même arrivée à New York en janvier 2002 pour collecter les débris d'une vie : celle de son père, qui s'est suicidé dans une maison du New Jersey après avoir frappé sa compagne. Nathalie n'avait plus que des contacts téléphoniques brefs avec ce peintre qui signait ses toiles du nom d'Arno Glück et avait travaillé à Paris comme interprète, avant de partir aux Etats-Unis. Elle le croyait représenté par une galerie prestigieuse, occupé à réaliser de grandes œuvres ; elle découvre l'étendue de son échec en même temps que des pans entiers de son histoire.

La Dernière Victoire possible, d'Oriane Jeancourt-Galignani, se présente comme le journal tenu par Nathalie durant les trois mois où l'enquête de police consécutive au suicide de son père l'oblige à rester dans la ville endeuillée. S'y insère la correspondance du père avec son meilleur ami, au début des années 1970, la première fois qu'il était venu tenter sa chance à New York. Roman sur le feu brûlant de la vocation artistique (y compris quand elle ne s'avoue pas), sur la quête de la beauté, l'étrange séduction du désastre et l'héritage, le texte séduit par son refus de dissiper tout à fait le brouillard entourant les personnages. Par sa manière de préserver leurs secrets. ■

RAPHAËLLE LEYRIS

► *La Dernière Victoire possible*, d'Oriane Jeancourt-Galignani, Grasset, « Le Courage », 252 p., 19,50 €, numérique 14 €.



Une traversée de l'Europe brune

Aux yeux de Georges, garde forestier qui peine à supporter plus que la compagnie de son chien, il n'y a guère que les arbres et le chant des oiseaux pour tenir à distance l'angoisse que suscite en lui un Occident passé au brun en 2030. Pourtant, ce Vieux Continent qui préfère « *pourrir dans l'entre-soi que de vivre avec d'autres* » attire toujours les malheureux. Sur une impulsion, Georges le taiseux, sensible à ce que révèle « *l'observation des artifices qui se désagrègent* », accueille Salman, jeune Afghan sans papiers désarmant de bonté. Lorsque Salman, par quelque aberration administrative, est enfermé dans un centre de rétention roumain, il part le chercher. S'ensuit, à travers une Europe qui ne connaît que les frontières étanches, un road trip existentiel halluciné auquel se joint, dès Budapest, Dragoç, ex-taulard roumain à la morale implacable (« *L'avenir, c'est pour les menteurs (...). Le présent, c'est le temps du courage et du désespoir* »). Ces cabossés sans illusion, mais qui ne lâchent rien, enrôlent dans leur course d'autres êtres abîmés : Monique, jouée par les hommes, Guzel, enfant prostituée, ou encore l'ogre Gilbert, notable richissime dont l'équipe convoite la fortune. Comme « *les injures et les anathèmes sont les caresses des mal-aimés* », ce récit féroce a une énergie qui transporte et conjure l'effroi de cette anticipation funeste. Un premier roman qui claque et rêve de rédemption. Avec une cruelle lucidité. ■

PHILIPPE-JEAN CATINCHI

► *Les Acharnés*, de Marceline Putnaï, Belfond, 320 p., 21 €, numérique 15 €.

Une histoire familiale concise et profonde de la poète afro-américaine Lucille Clifton

La chanson aux ancêtres

GLADYS MARIVAT

Un bréviaire. A lire chaque jour pour se souvenir que nous ne flottons pas en ce monde, mais sommes rattachés à une lignée, avec son lot de drames et d'espoirs. Ainsi apparaît *Génération*, de Lucille Clifton (1936-2010), saga familiale concise mais d'une grande profondeur, traduit pour la première fois en France.

Partant de la mort de son père, la poète et écrivaine américaine, deux fois finaliste du prix Pulitzer, livre, en 100 pages, une fresque familiale sur six générations, qui remonte aussi loin que son arrière-arrière-grand-mère, Mama Ca'line. Déportée du Dahomey (actuel Bénin), elle fut vendue comme esclave à La Nouvelle-Orléans, en 1830. Puis elle marcha, avec sa famille et d'autres compagnons d'infortune, jusqu'en Virginie. Là, un propriétaire d'esclaves la nomma Caroline Donald. Elle avait 8 ans.

Si la brièveté est le génie du poète, Lucille Clifton parvient à donner une ampleur rare à son histoire en faisant parler, chacun dans sa langue, les vivants et les morts. Ce faisant, elle superpose les lieux à des époques différentes, révélant les traces du passage de ses ancêtres, du sud vers le nord des États-Unis, reproduisant

ce qui se passe en nous quand nous songeons à ceux qui nous ont précédés.

Les photos de ses aïeux, en noir et blanc, jalonnent le texte, contribuant à une volonté d'ancrage et de vérité. « *Va chercher ce que tu désires, tu es de la lignée des femmes du Dahomey* », disait toujours Mama Ca'line. Ces mots convainquent Lucille Clifton qu'elle a raison de quitter au bout de deux ans la prestigieuse université Howard, à Washington, pour se consacrer à la poésie. Car, bien que cette aïeule n'ait jamais voulu révéler son nom africain à ses descendants, elle a eu le temps de raconter au père de Lucille Clifton – qui, ici, joue le rôle de griot – le jour où elle fut capturée et jetée dans un bateau avec sa mère, sa sœur et son frère ; comment la caravane d'esclaves fut dispersée à leur arrivée en Virginie ; comment elle fut séparée de sa fratrie et de sa mère, vendues ailleurs ; comment, enfin, elle devint Caroline Donald et épousa Samuel Sale. Ensemble, ils eurent une fille, Lucy, qui tua son maître (également le père de son fils) et fut pendue pour cela. « *Ils se prénommaient Caroline, Lucy et Samuel. Des prénoms d'esclaves* », écrit Lucille Clifton, passant sans transition de la nostalgie sensible à la lucidité crue. Sur cela encore, elle est terriblement juste.

« La simplicité d'un atome »

L'écrivaine Toni Morrison (1931-2019) fut la première éditrice, en 1976, de cet unique récit en

EXTRAIT

« Tout ne s'effondre pas. Tout tient bon. Les lignées entrent en connexion d'une façon subtile qui dure et perdure et les vies deviennent des générations faites d'images et de mots simplement conservés. "On s'en sort beaucoup mieux qu'eux, Lue", avait dit Papa, alors je regarde mes six enfants et je sais que c'est vrai. Ils avancent avec confiance dans le monde, fils et filles libres d'un peuple libre, car Maman m'a dit que l'esclavage avait été une chose temporaire, la plupart du temps nous avions été libres et elle avait raison. Et elle avait souri quand elle avait dit cela et Pa aussi avait souri et il avait vu que mes garçons sont aussi forts que mes filles et que les choses étaient arrangées. Et je pourrais vous raconter certaines choses que nous avons traversées, certaines horribles, d'autres merveilleuses, mais je sais que les choses qui font de nous ce que nous sommes vont au-delà de cela, nos vies vont au-delà des jours qui les composent, nos vies c'est notre lignée et nous perdurons. »

GÉNÉRATIONS, PAGE 100



Lucille Clifton, au Phillis Wheatley Poetry Festival, à l'université d'Etat de Jackson (Mississippi), en 1973. JACKSON STATE UNIVERSITY VIA GETTY IMAGES

prose de Lucille Clifton, qui devient son amie. « *Mon impression générale concernant la quintessence de son œuvre : elle séduit avec la simplicité d'un atome, autrement dit elle est extrêmement complexe, explosive sous l'apparence de la quiétude* », a déclaré la Prix Nobel de littérature. Ainsi du premier chapitre, « Caroline et fils », rendant compte sur un rythme tranquille d'une conversation intimement violente entre la narratrice et la descendante des maîtres de la plantation Sale, dans le comté de Bedford, où vécut la branche paternelle de la famille de Lucille Clifton, avant la grande migration vers le nord des États-Unis, dans les années 1920. « *Oh, c'est affreux* », s'écrit la « dame blanche », quand elle comprend que sa famille, toujours établie dans la propriété, a oublié le prénom des esclaves. Comme pour se faire pardonner, la dame envoie son arbre généalogique à l'écrivaine. « *Je constate qu'elle est la dernière de sa lignée*, dit Lucille Clifton. *Agée et non mariée, seule avec une maison et un nom. Je regarde mon mari et nos six enfants, et je sens*

les femmes du Dahomey qui se rassemblent dans mes os. » Lucille Clifton a lu son texte à voix haute en l'écrivant, pour qu'il sonne juste et afin de s'assurer de la limpidité de son propos, qui nous arrive comme une évidence.

Comme Maya Angelou (1928-2014), Lucille Clifton écrivait dans un dialogue permanent avec l'Ancien Testament et les Évangiles. Ses ancêtres défunts lui parlaient tous les jours, disait-elle, soucieuse de montrer combien ils vivaient encore dans l'au-delà, à travers elle et sa descendance. Les extraits de *Chanson de moi-même*, de Walt Whitman (1819-1892), poète du symbolisme et de la médiation spirituelle, placés en exergue des chapitres portant les prénoms de ses aïeux, témoignent de la place de ces courants dans l'œuvre très habitée de Clifton, qui a inspiré des générations d'écrivains afro-américains. ■

GÉNÉRATIONS.
MÉMOIRES
D'UNE LIGNÉE
DU DAHOMEY
(Generations.
A Memoir),
de Lucille
Clifton,
préface de
Toni Morrison,
traduit de
l'anglais
(Etats-Unis)
par Patricia
Houéfa Grange,
Les Prouesses,
112 p., 18 €.



Vu d'en haut

Recruté pour surveiller les projecteurs d'un immense panneau publicitaire, planté au bord d'une autoroute, Ramon décide de s'installer durablement sur la plateforme où celui-ci est posé. De là, ce quadragénaire taiseux a tout loisir d'observer le bidonville qu'il vient de quitter, mais aussi les étoiles, à la nuit tombée. Tout comme dans *Kramp*, son premier roman, sur une petite fille durant la dictature chilienne (Quidam, 2022), Maria José Ferrada narre à hauteur d'enfant cette version moderne (quoique lointaine) du *Baron perché*, d'Italo Calvino (Seuil, 1960).

C'est à travers le regard du jeune Miguel, neveu par alliance du protagoniste, que se dévoile la personnalité énigmatique de celui-ci. Est-il simplement fou, comme ceux d'en bas le croient ? Ou juste un homme fatigué par le brouhaha du monde, qui se noie dans la bière et devise par phrases brèves et maximes poétiques ? Roman de formation sur l'acceptation de la différence, nourri par un humour tendre, *L'Homme à l'affiche* est aussi une dénonciation convaincante et sensible de la violence à l'égard des marginaux. Sa réussite tient ainsi à sa façon de conter, d'une écriture limpide, le sort de Ramon mais aussi celui d'une poignée d'enfants à la rue, que les habitants du bidonville pourchassent par peur du désordre, oubliant qu'ils furent eux aussi ces « sans maison » avant de pouvoir se loger un peu plus dignement. ■ ARIANE SINGER

► **L'Homme à l'affiche**
(El hombre del cartel), de Maria José Ferrada, traduit de l'espagnol (Chili) par Marianne Million, Quidam, 150 p., 16 €, numérique 11 €.



Le sang du Brésil

Pour sonder la question conflictuelle de l'appartenance raciale au Brésil, Paulo Scott, né en 1966 à Porto Alegre, fait le pari de mélanger les genres dans *La Couleur sous la peau*, un roman tendu, à la croisée du thriller et de la politique-fiction. On y suit deux frères, Lourenço et Federico. Le premier est noir comme son père, le deuxième blanc comme sa mère. Enfin, pas tout à fait ou jamais assez, d'où les brimades au sein de la famille, les insultes racistes et les coups encaissés à l'école. A l'âge adulte, Lourenço fréquente les milieux criminels, quand Federico, spécialiste de la culture afro-brésilienne, participe à une commission chargée de trouver des critères objectifs pour les quotas raciaux des universités publiques – en effet, dans le Brésil de 2016 décrit par Paulo Scott, l'auto-déclaration raciale est remise en question depuis que des étudiants blancs se sont déclarés métis ou noirs. La teneur des débats de la commission suffit à faire de ce roman un chef-d'œuvre de critique sociale. Surtout quand un expert propose de s'en remettre à la « *palette de couleurs* » créée par une marque de peinture. Etes-vous plutôt « *Flan à la vanille* », « *Noix du Brésil* » ou « *Calebasse à maté* » ? On pourrait en rire, si ce n'était le signe de la détresse d'un pays toujours réticent à accepter le fait que la quasi-totalité de sa population est métissée. ■ GLADYS MARIVAT

► **La Couleur sous la peau**
(Marrom e amarelo), de Paulo Scott, traduit du portugais (Brésil) par Mathieu Dosse, Gallimard, « Du monde entier », 240 p., 21,50 €, numérique 16 €.

Galilée en danger !

Les travaux de l'astronome italien sont au centre d'un polar Grand Siècle et enlevé de Marco Malvaldi

PHILIPPE-JEAN CATINCHI

Dans l'Europe en guerre de 1631, il semble impensable qu'un fléau tel que la peste ravage la Toscane sans que la responsabilité en incombe aux hommes, trop tièdes dans leur foi, dissolus dans leurs mœurs. Sans doute, pour apaiser la colère de Dieu, faut-il des litanies de prières et de processions, mais cela ne peut suffire pour garantir l'exemplarité du couvent San Matteo d'Arcetri, près de Florence, qu'on soupçonne de favoriser des rencontres galantes. Or c'est là que le savant Galilée (1564-1642) a placé ses filles illégitimes, faute de pouvoir les établir hors du cloître, et là aussi qu'il a offert une lunette astronomique, placée dans le beffroi au pied duquel on retrouve le corps sans vie de sœur Agnese. L'envoyé

du grand-duc de Toscane, le chanoine Cini, en charge de l'enquête sur les dérives supposées du lieu, change très vite de priorité : l'hypothétique suicide de la nonne passe au second plan, laissant place à la confrontation avec Galilée, qui fut naguère son maître.

Le moment est crucial : la démarche scientifique change avec le développement des possibilités d'observation. Si, à ce jeu, les oracles anciens risquent la préemption, les débats restent en suspens et le soutien du pape Urbain VIII aux vues de Galilée comme les réticences de la Compagnie de Jésus n'empêchent pas chacun d'admettre que « *la volonté de Dieu est obscure et céleste* » – et donne son titre au nouveau roman de Marco Malvaldi. La joute entre Cini et Galilée est courtoise mais intense, et les stratégies de chacun fluctuantes. Aussi, en vue de l'édition tant attendue du *Dialogue sur les deux grands systèmes du monde*, que le pontife a commandé à Galilée pour y confronter les positions de Ptolémée et de Copernic, le savant ne cesse de

remanier son texte, confiant à sa fille Virginia, devenue sœur Maria Celeste, ses travaux qu'elle met au propre, en y laissant à dessein des erreurs. Et quand Cini s'en étonne, le maître rétorque, aussi malicieux que pragmatique, « *qu'il n'y a rien de plus satisfaisant, pour l'esprit humain, que de trouver une erreur chez autrui* ». Si l'avenir prouvera que cette astuce ne préserve pas des sanctions du pouvoir, ce n'est pas là la clé du mystère de la mort de sœur Agnese, qui ne se révèle qu'au détour des investigations croisées, quand se joue l'avenir du couvent.

Comme lorsqu'il a fait de Leonard de Vinci un héros de fiction (*Le Cheval des Sforza*, Seuil, 2019), Marco Malvaldi lie le plaisir de l'intrigue à l'information didactique qui rend le lecteur aussi captif qu'informé. Une astucieuse mutation pour ce scientifique soucieux de partager son goût du jeu et de l'énigme. Chimiste, en poste dix ans à l'université de Pise, et musicien passionné par le répertoire baroque, Marco Malvaldi est entré

en littérature par le polar humoristique en 2007, avec *La Briscola à cinq* (10/18/éd. Christian Bourgois, 2014), où Massimo, barista du bar Lume, mène l'enquête, flanqué des quatre vieux propriétaires du lieu qui tapent le carton tout en glosant sur les énigmes criminelles. Le cycle qui a suivi l'a entraîné sur le champ historique, quand le critique Pellegrino Artusi (1820-1911), tenu pour le père de la gastronomie italienne, mène l'enquête dans *Le Mystère de Roccapendente* (éd. Christian Bourgois, 2012). Après Vinci, Massimo, Artusi et Galilée, on a hâte de connaître le prochain héros de Marco Malvaldi. ■

OBSCURE ET CÉLESTE
(Oscura e celeste),
de Marco Malvaldi,
traduit de l'italien par Nathalie Bauer,
Seuil, 352 p., 22,90 €, numérique 17 €.
Signalons, du même auteur, la parution de L'Architecte de l'invisible, traduit par Sophie Lem, éd. Albin Michel, 288 p., 21,90 €, numérique 13 €.

Démythifier les croisades

Sous la direction de Martin Aurell et Sylvain Gouguenheim, un groupe d'historiens s'est attaché à multiplier les points de vue sur les expéditions militaires chrétiennes

FRANÇOIS
OTCHAKOVSKY-LAURENS

Quoi de neuf sur les croisades médiévales ? Dans l'ouvrage collectif qu'ils dirigent, Martin Aurell et Sylvain Gouguenheim font le point sur ces expéditions guerrières et religieuses lancées à partir la fin du XI^e siècle vers la Terre sainte, dans le but de soustraire aux musulmans le contrôle du tombeau du Christ. Le titre du livre, *Les Croisades. Histoires et idées reçues*, indique une démarche : pour se défaire des contresens qui s'attachent aux croisades, établir les faits historiques. A l'origine du livre, une commande des éditions Perrin, spécialisées dans les ouvrages d'histoire accessibles à un public large : « Nous publions régulièrement autour des grands mythes de l'histoire, célèbres mais en réalité méconnus », explique l'éditeur Christophe Parry, selon lequel le terme « croisade » serait « galvaudé ». Mais s'agit-il d'usure du sens, ou de détournement idéologique ? Lorsque, après les attentats du 11 septembre 2001, le président américain George W. Bush appela à la croisade, il propagait l'idée d'un éternel choc des civilisations entre Occident chrétien et



Godefroy de Bouillon (à cheval), lors de la première croisade, attaquant une cité du Levant. Enluminure extraite de « Li rommans de Godefroy de Buillon et de Salehadin... » (XIV^e siècle). ALAMY STOCK PHOTO

rement explosif. Spécialiste de l'espace germanique médiéval, l'historien a en effet été au centre d'une virulente polémique suscitée par son *Aristote au mont Saint-Michel*. Paru au Seuil en 2008, ce livre contestait l'apport de la civilisation arabo-musulmane dans la transmission médiévale de la culture antique. Bientôt taxé d'islamophobie, ce dont il s'est défendu, Gouguenheim a fait l'objet de prises de position très défavorables de la part de ses collègues médiévistes. L'historien a ensuite poursuivi sa carrière de professeur à l'Ecole normale supérieure de Lyon, publiant ses recherches sur le Saint Empire, ainsi que plusieurs ouvrages chez Perrin, déjà (*Frédéric II*, 2015 ; *Les Empires médiévaux*, 2019). Mais, dix-sept ans plus tard, Sylvain Gouguenheim reste marqué par la controverse : « J'ai été assassiné après avoir été

superbement ignoré ; mais peu importe, la gloire sociale ne m'intéresse pas », déclare-t-il d'emblée lorsqu'on l'interroge à propos de cet épisode. Si Gouguenheim a accepté de diriger un volume sur les croisades, sujet dont il n'est pas à proprement parler spécialiste, c'est en adoptant une posture particulière, celle de l'enseignant. « De la même façon que je construirais un cours de préparation à l'agrégation d'histoire », affirme-t-il. Et bien que le livre soit présenté comme une réfutation des « idées reçues » sur les croisades, cet aspect ne semble guère l'intéresser : « La mode du fact-checking n'est pas très intéressante, dit-il. Chercher à corriger les erreurs ne fait que les alimenter. » A ses yeux, mieux vaut rappeler les faits et attirer l'attention du lectorat sur de nouveaux aspects.

Pour diriger l'ouvrage, Gouguenheim a demandé l'aide de son éminent collègue Martin Aurell, amplement qualifié par ses multiples domaines d'érudition : entre autres, l'*ethos* chevaleresque, la chrétienté médiévale et les contacts culturels entre Orient et Occident. Mais là encore, c'est certainement par cette qualité d'enseignant que se noua une complicité intellectuelle autour de ce livre. En janvier, alors que s'achevait la phase de relecture des épreuves, Martin Aurell est mort brutalement, à 66 ans. Il a été salué comme un professeur d'exception, unanimement apprécié de ses élèves. Naturalisé français, l'universitaire catalan maniait aussi bien les sources littéraires que les documents d'archives. Il avait forgé sa réputation de pédagogue et d'auteur par sa capacité, rare, à dispenser le savoir le plus exigeant dans une simplicité d'évocation au style poétique. Ensemble, c'est dans un même goût pour la transmission qu'Aurell et Gouguenheim ont coordonné la rédaction du livre, dont, à eux deux, ils signent une très large part. Leur riche introduction définit les termes et les enjeux bibliographiques des croisades. Comment évoluèrent les contextes et les motivations de celles-ci ? La dénomination de « croisade » peut-elle s'appliquer à toute guerre d'inspiration chrétienne ? Avec un grand soin porté à la démonstration, la rigueur et la

C'est dans un même goût pour la transmission qu'Aurell et Gouguenheim ont coordonné la rédaction du livre, dont à eux deux ils signent une très large part

Orient musulman, illustrant l'importance majeure des croisades dans nos représentations. Sylvain Gouguenheim, auquel les éditions Perrin ont fait appel pour cet ouvrage, est bien placé pour savoir qu'un thème comme celui des croisades est particuliè-

Une synthèse bienvenue



EN 1095, le pape Urbain II appelle les chrétiens à prendre les armes pour aller « libérer » le tombeau du Christ. Quatre ans plus tard, la ville de Jérusalem est prise par les chevaliers européens, qui installent plusieurs Etats chrétiens en Terre sainte. *Les Croisades*, ouvrage collectif dirigé par les médiévistes Martin Aurell et Sylvain Gouguenheim, restitue l'état actuel des connaissances sur la question. De toutes les expéditions militaires chrétiennes vers le Moyen-Orient, celle de 1095 fut la seule couronnée de succès.

La papauté, à l'initiative, perd peu à peu son influence sur le phénomène. Quant au mot même de « croisade », qui fait référence à la croix arborée sur leur habit par les pèlerins, il n'apparut qu'après la prise de Jérusalem par Saladin (1187). En Europe même, certaines guerres médiévales furent qualifiées de « saintes » par l'Eglise : en Espagne contre les musulmans, dans l'aire baltique contre les populations polythéistes, dans le sud de la France contre l'hérésie cathare. D'une lecture stimulante, confrontant les périodes et les espaces étudiés, le livre prend systématiquement en compte des points de vue distincts : celui des musulmans et des colonisateurs européens ; celui des femmes, qui participèrent au mouvement des croisades ; ou encore la contestation chrétienne de ces pèlerinages en armes. Ainsi, le lecteur acquiert-il les moyens de mettre en contexte, de comparer, de nuancer. La notion de croisade se précise, dans sa profondeur historique. ■ F. O.-L.

LES CROISADES. HISTOIRES ET IDÉES REÇUES, sous la direction de Martin Aurell et Sylvain Gouguenheim, Perrin, 400 p., 23,50 €, numérique 16 €.

EXTRAIT

« Le Christ n'a pas versé son sang pour acquérir Jérusalem, mais les âmes qu'il faut sauver ! » Inattaquable, l'aphorisme appartient à Adam, abbé du monastère cistercien de Perseigne, dans le Perche. Il découle d'une expérience tragique. En 1202, Adam part avec quelques chevaliers champenois pour la croisade. Or la plupart d'entre eux y perdent la vie ou liberté. Revenu au pays, dans le silence du cloître où il prie et des champs qu'il laboure, Adam réfléchit à la disparition inutile de ses compagnons. Jérusalem a été conquise par Saladin en 1187, et depuis les croisés peinent à la reprendre. Leurs défaites à répétition sèment le doute. Elles instillent dans le cœur de bien des Occidentaux l'amertume d'une question lancinante : Dieu veut-il vraiment la croisade ? N'est-elle pas plutôt fomentée par l'orgueil et la cupidité, par une soif de conquêtes incompatible avec l'enseignement des Evangiles ? »

LES CROISADES, PAGE 93

clarté de cette entrée en matière étaient tous les développements ultérieurs du livre – dont certains pans sont tout à fait méconnus, telle l'étude de Florence Sampson sur la Morée franque, un Etat latin durablement fondé dans le Péloponnèse en 1204. Au fil des chapitres, signés par des spécialistes et généralement très enlevés, se révèle l'infinie complexité des croisades. La première, lancée à la fin du XI^e siècle, ouvrit, certes, quatre siècles durant lesquels l'Occident se projeta vers la Méditerranée orientale. Mais, avant tout, le pèlerinage armé correspondait à un moment précis, social et religieux, de l'évolution des sociétés européennes : en Terre sainte, l'expédition rencontra une situation politique fragmentée, favorisant la victoire des croisés. Quelques décennies plus tard à peine, les équilibres avaient changé de part et d'autre. Voilà ce à quoi nous ouvre le beau livre d'Aurell et Gouguenheim : rien de véritablement neuf, rien de bien polémique. Mais le mouvement même de l'histoire, qui sans cesse modifie la signification des mots que nous lui donnons. ■

Ce qu'ils en disent

Ce sont neuf voix d'hommes, tous âgés de moins de 40 ans, qui livrent tour à tour leur expérience de la masculinité. « Que recouvre ce mot ? Que révèle sa déviation lexicale par rapport à "virilité" ? », s'interroge Charles Dantzig dans la préface de *Masculinité ?* Un marin homosexuel (Benjamin Prescott La Rue) évoque son quotidien à bord d'un brise-glace canadien, confronté à la brutalité de ses pairs. Un chef jardinier (Giovanni Delu) confie avoir bâti sa masculinité sur des modèles trompeurs. Un scénariste (Raphaël Zyss) se remémore la quête éperdue de son prépuce après sa circoncision. Quant à Mathis Chevalier, ancien champion de MMA, il refuse de participer : « J'aime mon prochain, et j'aime aussi le frapper. » Ces récits ne constituent pas un discours univoque sur la masculinité, mais dessinent une cartographie sensible, où chaque voix interroge et nuance les contours d'un mot qu'aucun n'entend vouloir figer. ■ AMAURY DA CUNHA ► *Masculinité ?*, de Mathis Chevalier, Giovanni Delu, Eugène D., Arthur Habib-Rubinstein, Sumit Kumar, Qiye Liang, Benjamin Prescott La Rue, Anatole Tomczak et Raphaël Zyss, sous la direction de Charles Dantzig, avec Arthur Habib-Rubinstein, Grasset, « Le Courage », 168 p., 17 €, numérique 12 €.



Truculent Pastoreau

Qui ne rêverait de converser librement avec Michel Pastoreau ? C'est cette chance qu'offre *L'imaginaire est une réalité*, livre d'entretiens entre Laurent Lemire et l'historien spécialiste des couleurs, des animaux, des représentations culturelles. Mû par l'envie de transmettre, le médiéviste retrace avec truculence plus de cinquante ans de carrière. Le sexe chez les oiseaux, la définition de l'incolore, pourquoi l'on parle d'idées noires... A partir d'exemples précis éclairant l'originalité de sa démarche, Pastoreau rend toute sa valeur à l'imaginaire. Loin d'être l'inverse de la réalité, celui-ci en est une composante essentielle. Déjouant les modes et conformismes, l'historien manie rigueur, fantaisie et curiosité pour les sensibilités humaines, avec pour boussole le plaisir du chercheur, dont il délivre là une précieuse défense et illustration. ■ F. O.-L. ► *L'imaginaire est une réalité*, de Michel Pastoreau, avec Laurent Lemire, Seuil, 208 p., 19,50 €, numérique 14 €.



Visages des autres

Durant un mois, au printemps 2023, Jil Silberstein s'est installé à Thessalonique, en Grèce, pour, échappant à son « labyrinthe » intime, se lancer dans une « nécessaire pesée » de sa vie. A 74 ans, le poète, journaliste, essayiste et éditeur (entre autres), qui a parcouru le monde en tous sens, se sait entré dans ses « ultimes années ». Le moment est venu de se regarder en face. Le journal de ce mois d'exil lumineux est un texte brûlant, impatient, non dénué de mélancolie et d'auto-ironie. Aucun enfermement narcissique ne l'effleure. C'est le contraire, et c'est ce qui lui donne toute sa puissance : à se chercher soi-même dans les rues de la ville cosmopolite, où le passé à la fois le plus radieux et le plus tragique affleure sans cesse, ce sont les visages des autres qui surgissent. La multitude. Le « sort commun ». Et la vie s'accomplit en se projetant plus loin. ■ FLORENT GEORGESCO ► *Thessalonique. Dans le flux des vivants et des morts*, de Jil Silberstein, La Baconnière, 210 p., 19 €.



Dans les arts collaboratifs, qui peut revendiquer l'« auctorialité » ? Deux essais nuancés retracent l'histoire et le rôle d'une qualité éminemment flexible

Théâtre, cinéma : chercher l'auteur

JEAN-LOUIS JEANNELLE

Eugène Labiche (1815-1888) signa seul 7 pièces sur 180 : le reste fut composé avec près d'une cinquantaine de collaborateurs. Par sa mécanique parfaitement huilée et son art du bon mot, le vaudeville se prêtait mieux que d'autres genres à de tels appariements (même si l'on parle bien d'« un » Labiche), mais il y a de grandes chances qu'une telle pratique ait conforté le discrédit symbolique du genre. La raison en est que la figure du génie romantique a imposé depuis le XIX^e siècle une conception de l'auteur que l'on peut qualifier d'absolue : unique, original, tout entier dans chacune de ses œuvres, et garant de leur sens, celles-ci étant le reflet de son intention créatrice.

Or, le théâtre, objet du collectif *Auctorialités théâtrales*, dirigé par Benoît Barut, Catherine Brun et Elisabeth Le Corre, comme le cinéma, auquel le sociologue Jérôme Pacouret consacre un bel essai, *Qu'est-ce qu'un auteur de cinéma ?*, sont par nature des arts collaboratifs. Si, au théâtre, le dramaturge s'est longtemps imposé comme la figure dominante, la légitimation de cet art technique qu'est le cinéma est passée, entre autres, par l'adaptation de romans ou de pièces dont les auteurs éclipsaient le metteur en scène, mais aussi le scénariste.

C'est très progressivement que, se détachant du « directeur de théâtre », le metteur en scène est devenu celui dont les choix confèrent à l'œuvre son sens particulier

Très tôt, les représentants des trois grands pôles de l'œuvre filmique – l'écriture, le tournage et la production – ont donc dû revendiquer à coups de procès ce statut d'auteur, cette « auctorialité », gage d'autorité.

Concernant le 7^e art, ce processus est donc si connu qu'il a donné lieu à une légende : celle



Cédric Klapisch sur le tournage du « Péril jeune » (1994), film dont il est le réalisateur et le coscénariste. CHRISTOPHE RUSSEIL/SYGMA VIA GETTY IMAGES

d'une génération fédérée par les *Cahiers du cinéma* et luttant avec succès, dès 1955, pour la reconnaissance du réalisateur comme véritable auteur d'un film, puis rapidement passée de la théorie à la pratique en accédant à la réalisation. Ce récit, scindé (avant/après les *Cahiers*) et centré sur le seul bénéficiaire de l'opération, néglige plusieurs points.

D'abord, les multiples arguments que, depuis les premiers temps du cinéma, chacun des prétendants a pu avancer pour sa défense. Ensuite, le temps qu'il a fallu pour que le réalisateur contrôle effectivement la fabrication du film en son entier – encore n'est-ce pas la norme aux Etats-Unis, où le *final cut* reste souvent l'affaire des producteurs. Enfin, les autres manières qu'ont les spectateurs d'identifier les films grand public : « par le producteur de... » tel succès ou « avec... » telle ou telle star.

Pour ce qui regarde le théâtre, depuis le dernier tiers du XIX^e siècle, la concurrence entre auteurs du texte et ordonnateurs du spectacle fut moins frontale qu'elle ne le sera au cinéma, mais bien plus

nette. Autour de 1900, l'écrit jouissait d'une priorité indiscutable : le terme « metteur en scène » restait encore rare. C'est très progressivement que le théâtre s'est fait spectacle plus que représentation d'une pièce, et que, se détachant du « directeur de théâtre » (Jacques Copeau [1879-1949], et le Vieux-Colombier, par exemple), le metteur en scène est devenu celui dont les choix confèrent à l'œuvre son sens particulier.

Bien entendu, Sacha Guitry (1885-1957) ou Charlie Chaplin (1889-1977) fascinent encore par la manière dont ils furent auteurs à tous les sens du terme : à la fois dramaturges ou scénaristes, metteurs en scène, acteurs principaux de leurs œuvres, et même producteur en ce qui concerne le second. Toutefois, il y a là une exception plus qu'un modèle. Un art fondé sur la collaboration de différents corps de métier appelle moins un décret sur la fonction digne de capitaliser l'auctorialité qu'une évaluation nuancée du rôle de chacun, dont Jérôme Pacouret offre l'exemple en se demandant à quoi servent les noms d'auteur.

Le sociologue s'intéresse plus précisément aux effets que ces noms exercent sur les publics, des plus ordinaires aux plus avertis. Et, en retour, aux usages que les spectateurs en font lorsqu'ils assistent à la dernière création du metteur en scène belge Ivo van Hove ou lorsqu'ils commentent un film sur AlloCiné – Pacouret note ainsi que les noms de réalisateurs n'apparaissent que dans 5 % des réflexions de spectateurs ayant publié moins de cinq critiques, contre 20 % pour ceux ayant publié au moins 500 critiques.

Il n'y a pas là de simples querelles d'ego. Ces deux ouvrages le prouvent : la valeur auctoriale ne cesse d'évoluer dans le temps et de circuler entre les collaborateurs. Lui conserver cette flexibilité ne peut qu'en conforter la pertinence. ■

QU'EST-CE QU'UN AUTEUR DE CINÉMA ? ART, POUVOIRS ET DIVISION DU TRAVAIL, de Jérôme Pacouret, CNRS Editions, « Culture et société », 480 p., 27 €, numérique 19 €.

AUCTORIALITÉS THÉÂTRALES, sous la direction de Benoît Barut, Catherine Brun et Elisabeth Le Corre, PUR, « Le spectaculaire », 486 p., 30 €, numérique 15 €.



Des grèves en temps de guerre

L'affaire est entendue : la Grande-Bretagne de Churchill fut unie sous les bombes, depuis les ors de Buckingham Palace jusqu'aux docks de Londres, sans divisions ni conflits sociaux pour troubler le consensus national entre 1940 et 1945. Cette évidence est si forte que les témoins interrogés par l'historienne Ariane Mak, à plus de soixante ans de là, ont parfois été interloqués par ses questions : des grèves en temps de guerre ? quelles grèves ? Et pourtant, près de 2,5 millions de travailleurs ont débrayé quelques heures ou quelques jours pendant le conflit, en particulier dans le secteur du charbon, indispensable à la mobilisation industrielle. Des grèves majeures, mais presque invisibles et indicibles, effacées des mémoires depuis : au nom de meilleurs salaires, c'est l'effort de guerre et l'unité du pays qu'elles paraissaient menacer.

Comment, dès lors, les mineurs et leurs familles pouvaient-ils protester sans être soupçonnés de déloyauté, voire poursuivis en justice ? La chercheuse approche leurs dilemmes en ayant notamment recours à des enquêtes de terrain menées, sur le moment, par de jeunes sociologues dont les carnets ont été conservés. Le quotidien des grévistes, alliant privations, humour et ténacité, se déploie dans leurs notes. Prouvant de nouveau que les mythes du temps de guerre méritent d'être passés au tamis de l'histoire sociale, voici une enquête sensible et originale, à l'image de son étonnant matériau d'archives. ■ ANDRÉ LOEZ

► *En guerre et en grève. Enquêtes dans les cités minières britanniques (1939-1945)*, d'Ariane Mak, Editions de l'EHESS, « En temps & lieux », 374 p., 26 €.



L'amour qui libère

Si les amants, en se rencontrant, formulent le plus souvent le désir, si ce n'est l'assurance, de voir leur amour durer éternellement, Quentin Biasiolo, professeur de philosophie en classe préparatoire, constate pourtant dans cet essai sensible et souvent poétique la « très grande difficulté de s'aimer dans le temps long ». Posant la question de ce que doit être l'amour pour ne pas se laisser attaquer par le temps, il propose d'abord de tracer un chemin entre la passion amoureuse, intense mais impuissante à durer, et une forme de conjugalité qui substituerait l'amour à l'habitude.

De Jean-Jacques Rousseau (1712-1778) à Stendhal (1783-1842) comme à Camille Laurens – qui préface le livre – et à son nouveau roman, *Ta promesse* (Gallimard, 368 pages, 22,50 euros, numérique 15 euros), l'auteur explore les perspectives offertes par la littérature, autofictionnelle en particulier, et la philosophie. Il fait ainsi apparaître les vertus, pour l'individu, de l'amour qui s'inscrit dans la durée. L'« aventure personnelle » qu'est aussi l'amour se révèle alors, par l'apaisement qu'il suscite, en mesure de rassembler le sujet en lui-même, lui permettant de manifester une subjectivité pleine et entière. Sur-tout, loin de restreindre la liberté, il l'augmente, par le déploiement de soi et de ses facultés qu'il rend possible. ■

SOPHIE BENARD

► *« Mon cœur est dans ta main ». L'amour à l'épreuve du temps*, de Quentin Biasiolo, préface de Camille Laurens, Sorbonne Université Presses, « Essais », 116 p., 5,90 €.

Spoliation des juifs de France, le dossier s'alourdit

« Appartements témoins » étudie l'histoire méconnue de l'éviction des locataires juifs entre 1940 et 1946

FLORENT GEORGESCO

Objet de nombreuses recherches historiques et de plusieurs décrets et lois depuis la Libération, la spoliation des juifs de France sous l'Occupation est aujourd'hui bien connue. De même, depuis les années 1990, ont été déployées des politiques de plus en plus amples de restitution des biens volés par le régime de Vichy – propriétés immobilières, entreprises, œuvres d'art...

Une dimension pourtant massive du phénomène a jusque-là échappé à l'attention des historiens comme des politiques : la spoliation de locataires juifs déportés, en fuite ou cachés, dont les appartements ont été attribués à de nouveaux occupants – à la hauteur de quelque 25 000 logements. Après une enquête de

longue haleine, les historiens Isabelle Backouche, Sarah Gensburger et Eric Le Bourhis, dans *Appartements témoins*, la placent enfin en pleine lumière.

L'une des caractéristiques de cette politique est que, contrairement à celle qui visait les biens, elle n'a été accompagnée d'aucun texte officiel. Elle est entièrement passée par la voie administrative, en particulier, à partir de mai 1943, par le travail d'un service de la préfecture de la Seine, dont les archives montrent qu'il s'est entièrement consacré aux appartements loués par des juifs, alors même que beaucoup d'autres étaient vacants.

L'absence de ces locataires apparaissait aux fonctionnaires comme une occasion idéale de mettre en place une politique d'accueil de citoyens « aryens » expulsés, sinistrés ou eux-mêmes fonctionnaires. Une politique sociale, en somme, qui se voulait généreuse. Et dont la terreur et les assassinats de masse étaient la condition de possibilité.

En d'autres termes, la « nature bureaucratique » de l'opération normalisait

l'implication non seulement de l'Etat français mais de la société dans Shoah. Elle « stimu[ait] » chez les bénéficiaires « l'ardeur (...) à participer activement à l'éviction des juifs ». En témoignent les lettres envoyées aux autorités pour signaler des logements « juifs » inoccupés ou non, ou encore pour demander qu'on en attribue à des « Français, des vrais ». Des demandes dont le nombre s'est spectaculairement accru après la rafle du Vél' d'Hiv en juillet 1942, ce qui, soulignent les auteurs, relativise la « croyance répandue » selon laquelle la rafle « aurait indigné la majorité des Parisiens ».

Egalement après la Libération

Un autre apport d'*Appartements témoins* tient à un constat au moins aussi saisissant : cette avidité, renforcée et, en quelque sorte, autorisée par l'antisémitisme, a en partie persisté après la Libération. Un processus de normalisation étatique similaire s'est d'ailleurs mis en place, une ordonnance de novembre 1944 limitant la réintégration des locataires juifs

survivants. Un regain d'antisémitisme s'en est suivi, des manifestations étant parfois organisées pour protester contre ceux qui, malgré les obstacles, voulaient récupérer leurs appartements.

On peut lire dans un des tracts accompagnant ces rassemblements : « *Le juif (...) a disparu, bien caché sur la Riviera ou dans nos campagnes où le marché noir a été son unique travail. Aujourd'hui, il revient, il devient provocant.* » La normalisation de l'antisémitisme dans la vie courante des Français, qui fut un des effets de la politique de collaboration, n'a pas été balayée en même temps que le régime de Vichy. Rappeler la profondeur de cet héritage, et permettre d'en mesurer la portée concrète, n'est pas le moindre mérite de ce livre important. ■

APPARTEMENTS TÉMOINS. LA SPOLIATION DES LOCATAIRES JUIFS À PARIS, 1940-1946, d'Isabelle Backouche, Sarah Gensburger et Eric Le Bourhis, La Découverte, 446 p., 24 €, numérique 8 €.



LE FEUILLETON

TIPHAINE SAMOYAULT

Le poème-pays



TOM HAUGOMAT

«*MOINS DE PABLO NERUDA, plus de Gabriela Mistral*», a-t-on pu lire sur un mur de Santiago du Chili au moment des grandes manifestations de 2019 contre les inégalités. Un tel slogan ne remet pas en cause les combats politiques de Neruda (1904-1973), pas plus que son œuvre géniale, mais son comportement envers les femmes, qui fut plusieurs fois criminel, il en atteste lui-même dans son autobiographie.

A l'inverse, Gabriela Mistral (1889-1957) est devenue depuis un peu plus d'une décennie une icône des luttes féministes et de la reconnaissance LGBT+, ce qui n'a pas toujours été le cas. Pendant des années, notamment sous la dictature de Pinochet, entre 1973 et 1990, elle incarnait des valeurs conservatrices, apparaissant comme la petite mère de tous les Chiliens. De sa poésie, on ne retenait que les textes les plus naïfs ou traditionnels, ou bien on interprétait son œuvre dans un sens nettement conservateur : ce que faisait déjà l'académie Nobel en lui attribuant son prix en 1945 – couronnant pour la première fois une personne d'Amérique latine et une femme poète. Négligeant son engagement aux côtés des républicains espagnols et son antifascisme militant, Hjalmar Gullberg, dans son discours de réception prononcé lors de la remise du

prix, la reconduisait à la figure de la femme amoureuse et de la mère frustrée : «*Gabriela Mistral reporta son amour maternel sur les enfants qu'elle éduquait* [en tant qu'institutrice]. *C'est pour eux qu'elle avait écrit ces simples chansons et ces rondes réunies à Madrid, en 1924, sous le titre* Ternura, *"Tendresse"*.» Lorsque, en 2009, sa correspondance avec sa dernière compagne, Doris Dana (1920-2006), est publiée, on découvre une femme passionnée, lesbienne et féministe, dénonçant dans ses poèmes ou dans ses textes en prose toutes les

Dans «*Poème du Chili*», Gabriela Mistral recrée «*la terre qui fut la [s]ienne*»

formes d'oppression. Son œuvre est alors redécouverte au Chili et célébrée pour ce qu'elle est vraiment.

Poème du Chili, une suite de 138 romances – ce genre vif et rythmique hérité de la littérature médiévale espagnole –, a été composé pendant les vingt dernières années de la vie de Gabriela Mistral et publié de façon posthume. La poète y revient dans son pays, après sa mort, sous la forme d'un fantôme ombreux, une

«*buée*» sans véritables contours. Elle y fait d'abord la rencontre d'un cerf, ou plutôt d'un *huemul*, nom mapuche d'un petit cervidé des Andes, puis d'un enfant amérindien. Tous deux ont perdu leur mère et se laissent adopter par la maman fantôme qui les conduit du nord au sud à travers le pays. Gabriela Mistral, qui a souvent vécu loin de sa terre natale, exerçant comme consule du Chili au Mexique, aux Etats-Unis et dans plusieurs pays d'Europe, recrée cet immense territoire, «*la terre qui fut la [s]ienne, / celle de l'Indien et du cerf, / alternant mémoire et oubli / au rythme de paroles et silences*». Long comme ce pays s'étendant sur 4 300 kilomètres de longueur, *Poème du Chili* en déploie toute la cartographie – et donne aussi envie de plonger à son tour dans la carte au cours de cette puissante expérience géographique que le livre nous fait faire. Marchant des déserts d'Antofagasta et d'Atacama au détroit de Magellan, le fantôme, le *huemul* et l'enfant traversent aussi la vallée de l'Elqui, d'où Mistral est originaire, longent la cordillère des Andes, se retrouvent dans la région du Biobio puis dans celle des Lacs. Ils se laissent dériver, changent souvent de cap. Leur marche est animée par le «*souffle de Gaia*», la poussière, les vents, les torrents frais.

Tout apparaît sous une forme vivante. La route elle-même est une femme, «*variée, ardente et fantaisiste*». On lit parfois la nostalgie d'un retour au pays natal où toutes les maisons «*disent [s]on absence*», où les rochers résonnent du «*chant de [s]a non-venue*», mais c'est plus souvent le chant de la Terre qu'on entend, à travers des rondes, des ballades, des berceuses où les lacs babillent et les forêts murmurent. Les plantes qui soignent, les palmiers d'Ocoa, les arbres endémiques délivrent leurs secrets. Irène Gayraud, notre traductrice-guide dans ce territoire dense (c'est le troisième livre de Gabriela Mistral qu'elle traduit en français, après *Essart* et *Pres-soir* [Unes, 2021 et 2023], qu'elle accompagne chaque fois de belles préfaces), choisit de conserver les mots amérindiens se rapportant à la faune ou à la flore lorsqu'ils n'ont pas d'équivalents en français ; elle a raison de le faire, car ce grand livre de l'autochtonie célèbre le pouvoir de nomination des Indiens : «*Parce que c'était le vieux peuple / qui, comme Dieu, dénommait, / et nommer est un grand art, / Toi et moi nous ne savons rien. / Eux, ils nommaient en palpant / les créatures bien-aimées. / Ils savaient apparenter / les sons avec leur âme...*»

Plusieurs poèmes reviennent sur l'oubli de la destruction, sur le partage injuste des terres. Les trois personnages expriment, chacun à sa façon, l'esprit ancestral, le génie du lieu, en particulier le *huemul*, qui figure, à côté du condor, sur le blason chilien. Il est ici associé à la sensibilité et à la bonté, quand le condor incarne la force et la violence. En opposant dans un article célèbre, publié dans le quotidien *El Mercurio*, en 1925, les deux animaux, elle invite le pays à s'orienter vers les valeurs de l'un plutôt que de l'autre : «*Moins de condor et plus de huemul*». ■



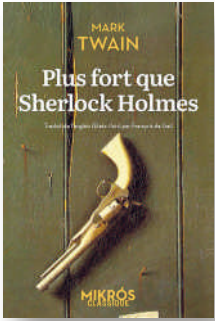
LES YEUX
DANS LES POCHEs
FRANÇOIS ANGELIER

AUX GROSSES PLANÈTES PATAUDES, sillonnées *ad nauseam* et monopolisant l'œil des télescopes, préférer leurs météores méconnus, orbitant selon des courbes singulières ! C'est ce qu'a compris et mis en pratique la maison Christian Bourgois, dont les poches de la collection «*Satellites*» nous permettent de renouer avec Fernando Pessoa, de relire William S. Burroughs ou de prier le soleil avec Jim Morrison. D'accompagner également, au fil de ses incursions déviantes et fantastiques, le grand Maurice Pons (1925-2016) dont on nous annonce, croix de bois, croix de fer, «*la réédition de toute l'œuvre*».

Nouvel «*OLNI*» (objet littéraire non identifié) à décrire sa courbe : *Rosa*, chronique fidèle des événements survenus au siècle dernier dans une principauté de Wasquelham. Après l'ethnologie imaginaire des *Saisons* (1965) et le répétiteur pervers de *Métrobate* (1951), *Rosa* (1967) jouit de pervertir un genre d'écrit rarement goûté des poètes : le rapport d'enquête militaire. La scène est donc à Wasquelham, capitale d'une principauté européenne, dans les années 1860. L'armée princière y est touchée d'un mal étrange : la volatilisation totale d'une série de militaires aux affectations et aux grades divers. «*Désertion*», décrète le colonel comte de Felspath, qui diligente une enquête. Seul point commun à ces évanouissements soudains, la fréquentation d'une taverne et de sa tavernière, la pulpissime et maternante Rosa. Maintes stratégies savantes et musclées d'infiltrations, de perquisitions et d'espionnage auront beau faire : à l'issue d'une nuit dans les profondeurs de Rosa, les galonnés se dissolvent dans l'air. Il faudra l'invention d'une machine infernale et le recours à un cobaye tiré des géoles locales pour entrevoir, au fil d'un témoignage au lyrisme mystique et aux citations rimbaldiennes, la vérité nue : le sexe de Rosa est la porte du paradis.

MAURICE PONS
ROSA

AU FIL DE SA MÉTHODIQUE ET SOUBRESAUTANTE CARRIÈRE, on aura vu Sherlock Holmes affronter un grand ingénieur du



mal (Moriarty), une vamp noire (Irène Adler), un gentleman-cambrioleur (Lupin) et toute une limaille de criminels prévisibles, aux manigances aisément décryptables. En 1907, Mark Twain innove avec *Plus fort que Sherlock Holmes*, lui déléguant un challenger des plus singulier : le jeune Archy Stillman. Digne fils d'une mère spoliée, violentée et humiliée, il est missionné, depuis sa naissance, pour venger maman. Croisade qu'il mène fort d'un talent inouï : doté d'un flair de chien de chasse, il retrouve toutes et tous. Au fil d'une enquête zigzagante et au long cours, Archy finit par retrouver et réduire le criminel. Mais est-ce bien lui ? Débat qui fera l'objet d'un face-à-face d'anthologie, d'un match conceptuel à poings nus, devant un parterre de mineurs ébahis, avec un Holmes qui frôlera même la mort.

SI VOUS ÊTES DÉGOÛTÉ DU VIOLON, las de la cocaïne et de l'odeur de pipe, si la mélodie des pas sur l'escalier intérieur du 221B Baker



Street ne vous berce plus, alors la maison Conan Doyle a d'autres produits en magasin pour nous redonner tonus et appétit. Notamment *Le Monde perdu* (1912), avec son escapade préhistorique, ses ptérodactyles qui viennent vous manger dans la main (et le bras si vous insistez) et surtout son professeur Challenger, intrépide et irascible. A la source bouillante d'*Indiana Jones* et de *Jurassic Park*. ■

► *Rosa*, de Maurice Pons, éd. Christian Bourgois, «*Satellites*», 224 p., 8,80 €.
► *Plus fort que Sherlock Holmes* (A Double Barreled Detective Story), de Mark Twain, traduit de l'anglais (Etats-Unis) par François de Gail, Mikros, «*Classique*», 104 p., 10 €.
► *Le Monde perdu* (The Lost World), d'Arthur Conan Doyle, traduit de l'anglais par Louis Labat, 10/18, 288 p., 8,30 €.

PHOTOS BÉNÉDICTE ROSCOT/SEUIL, ANNIE CIVARD, BRUNO LEVY



FIGURES LIBRES

ROGER-POL
DROIT

Au coin de la rue, la sidérante réalité

LE PÉRIPLE DURE UNE JOURNÉE, rarement plus. Pas de bagage, donc. Aucune obligation d'aller contempler un monument, un haut lieu, quoi que ce soit de remarquable et de recommandé. Il s'agit seulement de partir, quelque part, vers une destination proche, choisie selon l'humeur, presque au hasard. Aller jusqu'au bout n'est même pas certain. Car il est bien possible qu'on se retrouve happé, en cours de route, par une porte cochère, une cour intérieure, un jardin entrevu. A moins qu'on ne se retrouve capté par une boutique insolite, une ruelle improbable ou un cri au loin.

Tel est le «*microvoyage*» pratiqué chaque semaine, depuis des

MICROVOYAGE.
LE PARADIS
À DEUX PAS,
de Rémy Oudghiri,
PUF, 222 p., 17 €,
numérique 14 €.

années, par le sociologue Rémy Oudghiri. Petite balade, grand dépaysement. Quelques heures, quelques kilomètres, rien de grandiose, mais une multitude d'aventures secrètes – esthétiques, affectives, poétiques, voire métaphysiques – qui valent largement la frénésie des bouts du monde. A l'opposé de ceux qui reviennent de loin sans avoir vu grand-chose, le microvoyageur cherche à découvrir la présence sidérante du réel au coin de la rue. A condition de faire un pas de côté et de regarder autrement. Question d'attitude, d'état d'esprit, de disposition mentale, plutôt que de terre lointaine.

Ce voyage en proximité incon nue constitue une forme brève de la grande expédition dépay sante, une sorte de haïku du long périple initiatique. Avec *Micro-voyage*, Rémy Oudghiri propose de sa passion une séduisante défense et illustration, qui fait suite notamment à *La Société très se-crète des marcheurs solitaires* et à *L'Echappée belle. L'art de s'évader un peu chaque jour* (PUF, 2022 et 2023). Il explique comment cette habitude lui est venue, depuis une jeunesse à Casablanca jusqu'aux découvertes des univers de Paris. Il en énonce les règles pratiques et les préceptes fondateurs. Chemin faisant, il se découvre aussi quantité de frères littéraires, marcheurs-rêveurs, écrivains-promeneurs, qui accompagnent les différents chapitres, de Rousseau à Peter Handke, de Baudelaire à Aragon, en passant par Virginia Woolf et plusieurs autres.

Rencontres-surprises

Le plus intéressant, ce sont les principes de base de cette errance riche de surprises. Que faut-il donc savoir, pour vivre ces rencontres-surprises avec le réel ?

Au large de Los Angeles, un îlot de verdure et de calme. Vraiment ? Pas pour l’inspecteur Stilwell, nouveau héros de Michael Connelly

On tue aussi sur Santa Catalina

THRILLER

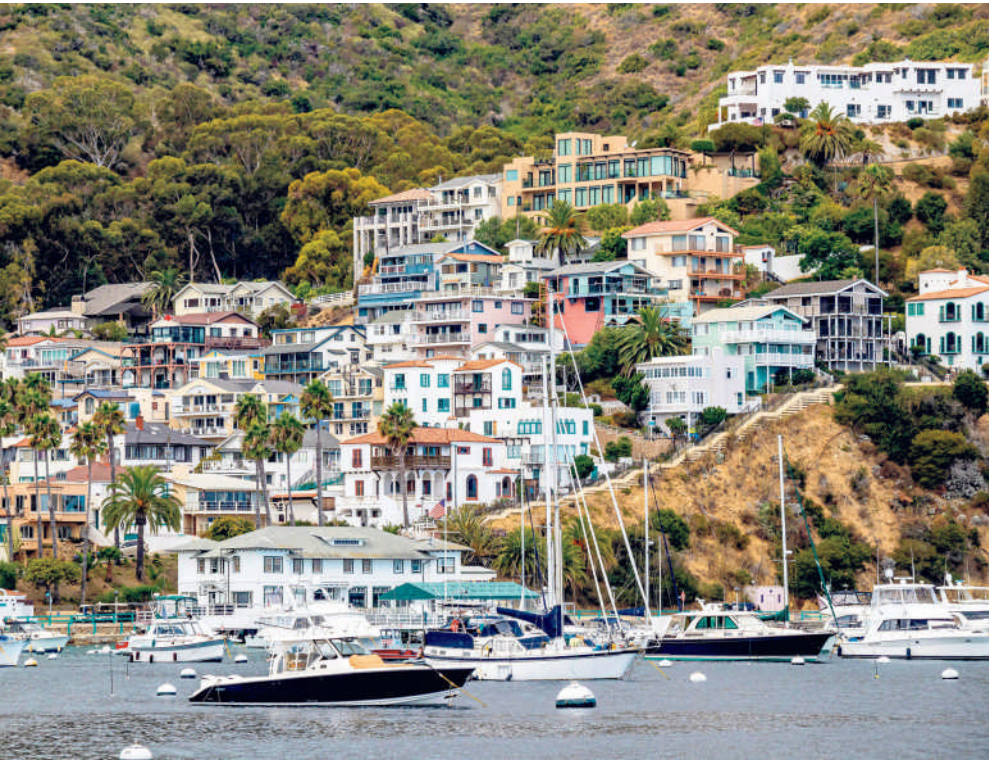
ABEL MESTRE

En refermant *Sous les eaux d'Avalon*, le nouveau roman de Michael Connelly, le lecteur est pris d'un doute : en quoi l'inspecteur Stilwell est-il si nouveau dans l'univers de l'écrivain ? Pour une fois, l'ancien journaliste délaisse l'univers interlope et corrompu de Los Angeles, qu'il dépeint depuis plus de trente ans à travers une quarantaine de livres mettant en scène les policiers Harry Bosch (première apparition dans *Les Egouts de Los Angeles*, Seuil, 1993) et Renée Ballard (*En attendant le jour*, Calmann-Lévy, 2019), l'avocat Mickey Haller (apparu en 2006 dans *La Défense Lincoln*, Calmann-Lévy) ou le journaliste Jack McEvoy (*Le Poète*, Seuil, 1997). Chez Connelly, tous ces personnages se croisent à un moment ou à un autre, ou ont des liens personnels entre eux, comme Haller, qui est le demi-frère de Bosch.

L'inspecteur Stilwell, lui, n'est pas encore intégré dans l'univers de Connelly et est, de fait, un peu à part. On ne connaît pas son prénom et son passé est assez nébuleux pour permettre au romancier de distiller dans les futures enquêtes (l'auteur prévoit d'ores et déjà des suites) les éléments supplémentaires de la personnalité de son nouveau héros. On sait seulement qu'il a dû être muté (il décrit cela comme être «*expédié sur l'île des jouets inadaptés*») à Santa Catalina, au large de la mégapole californienne, car il a dénoncé un collègue corrompu.

La face cachée d'une île paradisiaque

Sur ce caillou de moins de 200 kilomètres carrés, Stilwell est installé à Avalon, 3800 habitants. Il coule des jours paisibles, se déplace en voiturette de golf, la criminalité est au plus bas. A peine doit-il s'occuper d'ivresse sur la voie publique, de violences conjugales et de mutilations de bisons, nombreux sur l'île. Tout change quand il reçoit un appel : un



Avalon, sur l'île de Santa Catalina (Californie). CITIZENS OF THE PLANET/UNIVERSAL VIA GETTY IMAGES

SOUS LES EAUX D'AVOLON (*Nightshade*), de Michael Connelly, traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Robert Pépin, Calmann-Lévy, «*Noir*», 400 p., 22,90 €, numérique 16 €.

corps de femme a été retrouvé dans le port d'Avalon. L'ancien flic de l'unité des homicides de la police de Los Angeles commence une enquête qui dévoilera la face cachée de son île paradisiaque.

Avec la première enquête de Stilwell, le lecteur fidèle de Connelly est en terrain connu tant le personnage rappelle celui de Harry Bosch : un flic rebelle à l'autorité qui croit au «*lien sacré entre les victimes et ceux qui doivent leur rendre justice*» ; un homme un brin égoïste et autocentré qui fait passer son travail avant tout... Cependant, Stilwell est moins torturé et plus stable que Harry Bosch : il vit en couple, avec une femme («*C'est la première fois que j'écris un personnage du genre "Chérie, je suis rentré", et cela fait de ce livre un challenge*», dit Connelly dans la plaquette de

présentation de l'édition française) et aime la tranquillité de sa nouvelle vie.

Sous les eaux d'Avalon est surtout dépayasant tant l'île apparaît provinciale au regard de Los Angeles. C'est un peu comme si Connelly avait regardé du côté des films de Claude Chabrol (1930-2010) pour s'inspirer : l'enquête, toujours bien menée, met au jour la corruption généralisée des institutions et jette une lumière crue sur l'hypocrisie de la bourgeoisie locale. De même, le fait, pour Connelly, de sortir de la routine des livres à double intrigue de Bosch et de Ballard (où souvent aucune des deux n'est vraiment aboutie) permet à l'auteur de livrer un polar certes de facture classique, mais à l'histoire rondement menée avec des rebondissements jusqu'aux dernières pages. Un peu comme si Michael Connelly voulait passer à l'après-Bosch en désignant un héritier. ■

POÉSIE

Leah Goldberg, inspirée



PUBLIER UN CHOIX DE POÈMES de l'une des plus importantes poètes de la littérature hébraïque contemporaine, Leah Goldberg (1911-1970), permet enfin au lecteur francophone de prendre la mesure d'une œuvre exceptionnelle, dissimulée par le fait que ses rares traductions

sont restées jusque-là éparpillées entre divers petits éditeurs.

Née dans l'atmosphère de renaissance de l'hébreu qui touche les cercles d'intellectuels juifs est-européens adeptes du «*sionisme culturel*», Leah Golberg rejoint le «*foyer national juif*» en Palestine dès 1935. Elle y devient une figure de la bohème moderniste émergente avant de fonder, en polyglotte et traductrice confirmée de Dante, Tolstoï, Shakespeare ou Molière, le département de littérature comparée à l'Université hébraïque de Jérusalem. Cette anthologie au titre étrangement générique, introduite par Michèle Tauber (université de Strasbourg), traverse l'existence de cette femme inspirée, dont les vers se fredonnent encore en chanson en Israël.

Plongeant dans l'intimité, la chair, appliquant une prosodie souvent classique qui emprunte au sonnet et recourt à la rime, cette admiratrice de Rilke, quoique détachée de la tradition, demeure arrimée par le génie de la langue hébraïque aux références liturgique et biblique comme l'illustre *Le Ricin*, poème qui a pour thème l'arbre enchanté que Dieu envoie au prophète Jonas pour le consoler de n'avoir pas détruit la repentante Ninive...

Mais cette poésie élégiaque demeure avant tout habitée d'émotions, d'amour ainsi que de déceptions et laisse même percer çà et là une nostalgie de l'exil d'Europe. Ainsi, dans *Tel-Aviv 1935*, écrit-elle :

«*Comme des négatifs dans un appareil photo/ se sont inversées les nuits pures de l'hiver/ les nuits pluvieuses de l'été d'outre-mer/ les matins glauques des capitales.*» ■ NICOLAS WEILL

► *Recueil de poésie hébraïque contemporaine*, de Leah Goldberg, multiples traducteurs de l'hébreu, présenté par Michèle Tauber, édition bilingue, Presses Sorbonne Nouvelle, «*Cahiers de poésie bilingue*», 142 p., 8 €.

BANDE DESSINÉE

Les zombies s'invitent

COCKTAILS, DJ, MOITEUR DES CORPS EN TRANSE, frôlements sur la piste de danse : la fête bat son plein dans *La Ville*, nouvel album de Nicolas Presl, spécialiste de la bande dessinée muette. Ce moment d'hédonisme ne dure pas. Arrivant par les eaux, des cadavres surgissent et s'invitent dans la douce vita d'un couple richeissime, qui se retrouve bientôt coincé sur son îlot-villa ultraluxueux. D'un côté : les morts-vivants, figures fantomatiques des migrants refoulés aux marges et entassés dans les bas-fonds de la cité, se révoltent. De l'autre : les nantis, réfugiés dans leur prison dorée, ignorent les fumées du soulèvement populaire pourtant visibles depuis toutes leurs fenêtres. La ville devient alors territoire d'affrontements. Tracé au noir et blanc, sans la moindre parole ni onomatopée, l'exercice saisit par sa fluidité et son graphisme à la croisée du cubisme et de l'expressionnisme. Les zombies, eux, évoquent immanquablement les traditionnels *calaveras* mexicains, ces crânes décorés à l'occasion de la Fête des morts et qui représentent le renouveau et l'espoir. Peut-être celui d'une ville plus égalitaire. ■ ANGÈLE GUICHARNAUD

► *La Ville*, de Nicolas Presl, Atrabile, 312 p., 27 €.



ATRABILE

BEAU LIVRE



Un artiste du trait

APRÈS NATHALIE PARAIN ou Paul Cox, les éditions Memo enrichissent leur série de monographies consacrées à de grands auteurs-illustrateurs ayant marqué l'histoire

du livre pour enfants. Né en 1940 et formé aux Beaux-Arts de Paris, Philippe Dumas, qui est aussi peintre et décorateur de théâtre, est de ceux-là. En préambule de ces *Morceaux choisis* qu'elle a savamment égrenés autour d'une riche et longue interview, Michèle Cochet, ancienne conservatrice à la médiathèque d'Orly (Val-de-Marne) et passionnée par les ouvrages d'artistes, nous rappelle que Philippe Dumas fut, par exemple, l'un des premiers à oser aborder l'énigme de la mort, longtemps taboue en littérature de jeunesse (*Ce changement-là*, L'Ecole des loisirs, 1981). Sensibilité, pudeur, mais aussi humour hors pair et fantaisie à gogo sont les piliers de cette œuvre raffinée, foisonnante, exigeante. C'est le travail d'une vie qui défile ici ou peut-être la vie même avec ses facéties finement croquées. Fou de dessin et de mots, Dumas s'inscrit dans la tradition de grands artistes du trait (Töpffer, Ardizzone, Sempé...), mais reste unique en son genre, immédiatement reconnaissable. Ses familiers le retrouveront donc avec délice. Aux autres, les chances qui ne la connaissent pas encore, on prédit de savoureuses découvertes. ■ FLORENCE NOUVILLE

► *Philippe Dumas. Morceaux choisis*, sous la direction de Michèle Cochet, Memo, 256 p., 39 €.

PHOTOGRAPHIE

Vacillement du regard



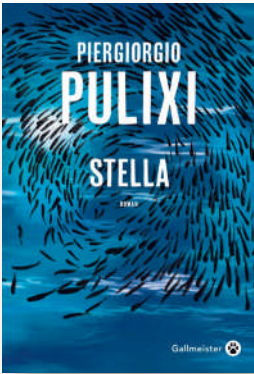
RINKO KAWAUCHI/DELPIRE & CO/LIBELLA

LES PHOTOGRAPHIES de la Japonaise Rinko Kawauchi sont parsemées d'incertitudes et de douces étrangetés, comme si elles étaient sorties d'un conte ou qu'elles avaient traversé un rêve. M/E (pour Mother/Earth, «*mère/Terre*»)

restitue, avec une bouleversante acuité, ces moments où le monde, au gré des errances de Rinko Kawauchi, fait vaciller son regard. Ce basculement est la source de ces photographies sensibles. Comme cette pluie d'étoiles qui semble s'abattre sur des arbres chahutés par le vent, ces silhouettes photographiées sur un chemin de montagne, presque effacées par la brume, ou la main fragile d'un enfant, pleine de petits cailloux. La beauté de ces images tient à leur simplicité désarmante. Le regard de Rinko Kawauchi désoriente le spectateur, mais sans jamais le perdre. Elle nous invite à contempler le monde avec une attention flottante. ■ AMAURY DA CUNHA

► *M/E*, de Rinko Kawauchi, Delpire & Co, 216 p., 52 €.

POLAR



La belle de Cagliari

PIERGIORGIO PULIXI, maître multi-primé du polar italien, revient avec un nouveau titre de sa série, *Les Chants du mal*. Avec *Stella*, c'est au cœur de la banlieue pauvre de Cagliari, en Sardaigne, qu'il campe son intrigue très sombre pour continuer à dépeindre une société gangrenée par la corruption et le trafic de drogue. Sortir de son trou, où elle fane, pour enfin briller comme elle le doit, Stella en rêve depuis longtemps. Tout le monde à Sant'Elia ne lui imaginait pas d'autre destin, tant l'ambition de cette adolescente à la beauté à couper le souffle tranche dans ce quartier populaire. Alors, quand son corps horriblement mutilé est retrouvé ballotté par les vagues, les rumeurs vont bon train : crime d'un père déjà condamné pour pédocriminalité, jalousie d'un compagnon trahi, vengeance de la Mafia avec laquelle fraie la famille ? C'est sur ce crime sordide que doit se pencher le trio d'enquêteurs cher à Pulixi, les deux policières de choc Eva Croce et Mara Rais, aidées de Vito Strega, criminologue débarqué de Milan pour tenter d'échapper à ses fantômes. On retrouve avec gourmandise ces héros à l'humour grinçant, empêtrés dans leurs tracas quotidiens et leurs amours dysfonctionnels. On goûtera aussi à nouveau l'écriture précise de l'auteur dans cette enquête à la mécanique bien huilée. Pulixi nous livre ainsi un roman policier implacable pour raconter, sans fard, son île natale, tel un condensé des maux de la société italienne. ■ SYLVIA ZAPPI

► *Stella* (Stella di mare), de Piergiorgio Pulixi, traduit de l'italien par Anatole Pons-Reumaux, Gallmeister, 576 p., 25,90 €, numérique 17 €.

Belinda Cannone

Parlons travail

La romancière et essayiste a interrogé une quinzaine d’auteurs pour élaborer « Comment écrivent les écrivains ». Un livre qui résume bien la démarche d’une autrice férue de transmission

RAPHAËLLE LEYRIS

Une jeune femme passe des heures à fixer un écran d’ordinateur, un imposant Mac, qu’elle s’est procuré quelques années plus tôt pour sa thèse de lettres modernes. Après ces séances de vaine contemplation, elle se jette sur son lit, désespérée. Avant de retourner à sa table de travail, puis de revivre la même scène, encore et encore. Il lui faudra tâtonner pour trouver comment écrire son premier roman, *Dernières promenades à Petropolis* (Seuil, 1990 ; réédité chez Points sous le titre *L’Adieu à Stefan Zweig*, 2013).

C’est en partie en souvenir de celle qu’elle fut, à l’orée de la trentaine, habituée à tenir un journal intime et à rédiger des textes universitaires, mais démunie au moment de s’atteler à un roman, que Belinda Cannone a imaginé *Comment écrivent les écrivains*. Un essai vivant et riche, pour lequel l’ancienne maîtresse de conférences en littérature comparée, férue de « transmission », a interrogé une quinzaine d’auteurs d’âges divers, s’illustrant dans des genres littéraires différents, afin de sonder aussi précisément que possible leurs habitudes de travail : horaires, rituels, outils, lieux, premiers relecteurs... Nathalie Azoulaï, Jean-Christophe Bailly, Miguel Bonnefoy, Emmanuel Carrère, François-Henri Désérable, Jean Echenoz, Jérôme Garcin, Cécile Gilbert, Lilia Hassaine, Marie-Hélène Lafon, Gérard Macé, Nicolas Mathieu, Marie NDiaye, Maria Pourchet et Jean-Pierre Siméon se confient sur les règles qu’ils s’imposent (ou pas), et que l’autrice met en regard de ses propres pratiques et marottes.

Recevant « Le Monde des livres » autour d’un thé dans son appartement parisien, sur les hauteurs de Montmartre, Belinda Cannone dit qu’un pareil ouvrage lui aurait été utile à ses débuts, et lui aurait peut-être épargné la contemplation morose de son écran. « *Déjà, il m’aurait permis de comprendre qu’il y a différentes manières de faire, mais qu’elles ne sont pas si nombreuses que cela. Et puis, l’idée qui m’a guidée en le concevant était d’extirper l’acte d’écrire de la fantasmagorie romantique qui l’entoure, pour montrer à quel point, au-delà des histoires d’inspira-*

tion, c’est du travail. En ce sens, je le vois comme un livre assez rassurant pour ceux qui se lancent. »

En tant qu’écrivaine à l’œuvre depuis plus de trente ans, elle a été particulièrement intéressée par « *les stratagèmes que mettent en place les auteurs pour accéder à l’infrapsychique* », c’est-à-dire « *aux ressources qui ne relèvent pas de la conscience, de la volonté ou de la décision, et qu’exige l’écriture de fiction* ». Ainsi, quand Nicolas Mathieu s’astreint à « *tomber* » mille mots par jour, quoi qu’il arrive, « *ce qui l’oblige, pour atteindre ce quota, à tirer un peu à la ligne, à essayer toutes sortes de choses pour produire du texte, comme l’écriture automatique, ou à se lancer dans des digressions imprévues* », afin d’arriver « *à l’infraconscient* ». Ou quand Emmanuel Carrère médite dans son lit avant de se mettre au travail. Belinda Cannone, elle, cherche cet état en se mettant à son bureau tôt le matin, « *au moment où on est encore un peu somnambule, pas encore trop requis par le monde, à même de plonger en soi* ».

La question de l’échange

Dans l’écriture du livre, ce qui l’a passionnée a été de composer un texte à la fois personnel et polyphonique. Qui donne à entendre, outre les siennes, les manières de penser et de procéder d’autres personnes, mais accueille aussi des extraits des conversations ayant pu se nouer, dans le vif de la rencontre, entre l’autrice et ses interviewés sur l’organisation du temps, l’épineuse question du bureau, ce que peut apporter une pratique sportive...

En écoutant parler Belinda Cannone, on est frappé par la façon dont elle revient presque toujours à la question de l’échange et de la place qu’elle lui accorde. Evoquant son goût récent mais puissant pour le genre de la nouvelle – elle en a publié un recueil en 2024, *Les Vulnérables* (Stock) –, dont elle vante les potentialités poétiques et la « *sophistication formelle* », et, pour illustrer sa pensée, elle parle du travail qu’elle a pu faire dans certaines nouvelles sur l’insertion des dialogues au fil du récit. A un autre moment, à propos de son travail d’essayiste, elle explique qu’une partie du plaisir qu’elle y trouve tient à l’intégration d’aspects fictionnels dans l’écriture, et cite *La bêtise s’améliore* (Stock, 2007),



Belinda Cannone, à Paris, en 2024. HANNAH ASSOULINE/OPALE.PHOTO

Parcours

1958 Belinda Cannone naît à Tunis.

1990 Elle publie son premier roman, *Dernières promenades à Petropolis* (Seuil) et devient maîtresse de conférences en littérature comparée à l’université de Corse-Pascal-Paoli.

2000 Premier essai, *L’Écriture du désir* (Calmann-Lévy).

2005 *Le Sentiment d’imposture* (Calmann-Lévy).

2011 Les malles contenant les carnets de ses journaux intimes sont volées ; cet événement lui inspirera *La Chair du temps* (Stock, 2012).

2020 *Le Nouveau Nom de l’amour* (Stock).

composé d’une conversation entre trois personnages, dont le bavardage lui permet de s’en prendre à la sottise cultivée et au conformisme.

Plus tard, elle dit que ses essais, qu’ils aient pour sujet le désir et l’amour (*L’Écriture du désir*, Calmann-Lévy, 2000 ; *Le Baiser, peut-être*, Alma, 2011 ; *Le Nouveau Nom de l’amour*, Stock, 2020), les angois-

ses d’illégitimité (*Le Sentiment d’imposture*, Calmann-Lévy, 2005), le féminisme (*La Tentation de Pénélope*, Stock, 2009), le rapport au cosmos (*S’émerveller*, Stock, 2017), sont des moyens pour elle « *d’entrer en conversation avec [son] époque* ». Conversation que prolongent les tribunes qu’elle donne régulièrement à la presse comme les chroniques mensuelles qu’elle signe dans le quotidien *Sud-Ouest*. Belinda Cannone est par ailleurs très active dans une instance comme la Société des gens de lettres, pour défendre les droits et la rémunération des auteurs comme pour mener à plusieurs des réflexions plus strictement littéraires – elle a organisé récemment des tables rondes autour de la nouvelle.

Nécessaire solitude

Le grand sujet qui l’occupe depuis toujours, explique-t-elle, est « *que nous sommes des êtres en relation* », définis et modifiés par nos liens avec autrui, touchés par le sort d’autres que nous-mêmes. Au cours de la conversation, il lui apparaît que, peut-être, c’est parce qu’elle est à ce point requise par les questions de la relation et de l’altérité, parce qu’elle a le goût du collectif, que la solitude est, en retour, une condition nécessaire à son écriture. Qu’il lui est indispensable, pour travailler, d’avoir des moments où elle peut « *coller à [elle]-même* ».

Après avoir longuement développé sur le fait de « *n’être pas que soi* » et avoir dit sa perplexité face à l’inflation des récits personnels, elle avoue... être sur le point d’en publier un. La contradiction, évidemment, la fait sourire ; elle ne prétend pas en être dépourvue. *Venir d’une mer* paraîtra chez Stock en octobre, dans la collection « Ma nuit au musée », pour laquelle Belinda Cannone s’est enfermée au MuCEM, à Marseille, ville où elle a grandi après être née en Tunisie. Elle pensait que cela lui donnerait l’occasion d’explorer ses origines méditerranéennes (Corse, Tunisie, Italie), « *qui ne [l’]avaient jusque-là pas passionnée* ». Et puis, très vite, le projet a bifurqué. Celle qui a consacré un livre magnifique à son père, *Le Don du passeur* (Stock, 2013), et qui a toujours pensé qu’elle n’avait « *rien à dire* » sur sa mère (en dépit d’une pratique de la psychanalyse), a « *découvert, en cours d’écriture, des choses extraordinaires* » sur elle-même, sur cette « *femme mélancolique* » et sur la mère de celle-ci, morte très jeune.

EXTRAIT

« Si François-Henri Désérable m’assure qu’il lui est nécessaire d’avoir de longues plages de temps devant lui (“Si j’ai une heure ou deux, je ne me lance pas”), Marie-Hélène Lafon, elle, écrit depuis le début dans ce qu’elle nomme “le temps arraché” : “Oui, j’appelle ça comme ça, le temps arraché avec les dents, arraché à mon métier de professeure, à la vie amicale, familiale, à l’appétit de cinéma, de peinture, de danse (...).” » Combien de temps devant elle lui est-il nécessaire pour décider de se mettre à écrire ? Une heure minimum à n’importe quelle heure du jour, dit-elle, sans quoi elle renonce. Et comme il est question de temps arraché, il ne peut être question de rituel lié à la régularité : elle en a d’autres, mais pas celui-ci. (...) “Pour les opérations délicates, qui demandent une grande concentration – les débuts de chantier, ou les bifurcations, les aiguillages nouveaux, ou encore le pire de tous : la fin –, pour cela je dégage un bloc de temps important, donc plutôt un samedi, un dimanche ou le soir, parce que quand je m’y mets à 9 ou 10 heures, je peux m’enfoncer dans une partie de la nuit” »

COMMENT ÉCRIVENT LES ÉCRIVAINS, PAGE 66-67

L’art et la manière de tenir bon

« UN ÉCRIVAIN est quelqu’un pour qui écrire est plus difficile que pour les autres », assurait Thomas Mann (1875-1955). Sans doute est-ce une des raisons pour lesquelles auteurs et autrices sont souvent friands de conversations sur les manières dont les uns et les autres se débrouillent avec cette difficulté, sur les façons de ruser avec la procrastination et le découragement, et de tenir bon sur son désir afin

de mener un texte à son terme.

Le livre qu’a écrit Belinda Cannone, après avoir interrogé une quinzaine d’écrivains sur leurs manières de travailler, présente la spécificité de ne pas consacrer un chapitre à chacun, mais de restituer les réponses par sujets abordés (comment commencer, organiser sa routine, se documenter, réécrire...), en tentant d’établir une typologie des réponses et des habitudes – et sans s’interdire de faire appel aux

lumières de grands anciens, de Flaubert à Kafka. La lecture de cet ouvrage donne l’impression d’assister à une conversation précise et enlevée entre des personnes que l’immensité de la tâche ramène toutes à une forme d’humilité. ■ R. L.

COMMENT ÉCRIVENT LES ÉCRIVAINS, de Belinda Cannone, éd. Thierry Marchaisse, 210 p., 20 €, numérique 14 €.